Rapport de gestion 2022

Ville de Renens
Une différence créative

Table des matières

2022 en chiffres **4**

Conseil communal et Municipalité **7**

Conseil communal 12

Municipalité 24

Administration générale-Finances-Informatique-Sécurité **29**

Administration générale (Adg) 32

Service de la population (SPOP) 46

Sécurité publique 52

Finances (Fin) 56

Informatique (IT) 62

Bâtiments-Domaines-Logement **69**

Gestion urbaine-Développement durable **89**

Urbanisme-Infrastructures-Mobilité **113**

Urbanisme (Urba) 116

Infrastructures-Mobilité (Infra) 136

Culture-Jeunesse-Affaires scolaires **149**

Culture-Jeunesse-Affaires scolaires 152

Établissements primaires et secondaire 172

Sport-Intégration-Ressources humaines **185**

Ressources humaines 188

Cultes 197

Intégration 200

Sport 213

Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) 218

Enfance-Cohésion sociale **221**

Partenaires extérieurs **243**

2022 EN CHIFFRES

603
coureurs à la 1020 Run

71
dossiers soumis à enquête publique

15'000
festivaliers à Festimixx

21'104
habitants

2
vide-greniers organisés

113
nouveaux logements

2'383
élèves dans les 3 établissements scolaires

15
apprenti·e·s formé·e·s dans 5 filières différentes

39'123
prêts de livres à la Bibliothèque de Renens

5'010
cartes journalières CFF vendues

330'000

documents migrés dans la plateforme de gestion électronique des documents

7'472

repas servis aux réfectoires

46

nouveaux nonagénaires

144

permis délivrés pour utilisation temporaire du domaine public

685

élèves accueillis à Ondallaz

412

pots de miel provenant des ruchers urbains

738

chiens recensés

323

employé·e·s à la Ville + 43 accueillantes en milieu familial

63%

taux de recyclage de déchets ménagers

2'102

élèves dépistés à la Clinique dentaire

Conseil communal

Municipalité

Conseil communal

BUREAU

Du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022

Présidente	Mme Carole Castillo
Vice-président	M. Dylan Montefusco
2e Vice-présidente	Mme Frédérique Beauvois
Scrutateurs	Mme Colette Racloz
	M. Jeton Hoxha
Scrutateurs suppléants	M. Rachid Taaroufi
	M. Ignacy Wilczynski

Du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023

Président	M. Dylan Montefusco
Vice-président	M. Jeton Hoxha
2e Vice-président	M. Sylvain Richard
Scrutateurs	Mme Colette Racloz
	M. Silvio Torriani
Scrutateurs suppléants	Mme Carole Castillo
	M. Rachid Taaroufi

Législature 2021-2026, pour l'année 2022

Secrétaire	Mme Corrine Simon
Secrétaire suppléante	Mme Carole Castillo
Huissier	M. Gilbert Demangel
Huissier suppléant	M. Alexandre Vila

COMMISSIONS PERMANENTES

COMMISSION DES FINANCES

Présidence 2021-2022 : M. François Delaquis, PSR

LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2022

M. Sylvain Richard, Les Vert·e·s – Président

M. François Delaquis, PSR

M. Eugène Roscigno, PSR

M. Pascal Golay, PLR-PVL

M. Philippe Hertig, Fourmi rouge

M. Vincent Keller, Fourmi rouge

M. Mariusz Wilczinsky, UDC

M. Pascal Waeber, PLR-PVL

Mme Melinda Zufferey-Merminod, Les Vert·e·s

COMMISSION DE GESTION

Présidence 2021-2022 : M. Gérard Duperrex, UDC

LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2022

Mme Maria Sisto, Fourmi rouge, Présidente

M. Michele Scala, PSR

M. Simon Favre, Fourmi rouge

Mme Elodie Golaz Grilli, PLR-PVL

M. Florian Gruber, PLR-PVL

Mme Rosana Joliat, PLR-PVL

M. Mehmet Korkmaz, Fourmi rouge

M. Kapita Robert Mulopo, PSR

Mme Angela Thode, Les Vert·e·s

M. Richard Neal, PSR

Mme Laurence Plattner, Les Vert·e·s

Mme Colette Racloz, Les Vert·e·s

M. Ignacy Wilczinsky, UDC

COMMISSION D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Co-présidence 2021-2022 : M. Marc Chambaz et M. Basile Zufferey, Les Vert·e·s

LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2022

Mme Muriel Rossel, PSR, Présidente

Mme Verena Berseth, Fourmi rouge

M. Marc Chambaz, Les Vert·e·s

Mme Sandra Martinelli, PLR-PVL

Mme Stéphanie Negri Capt, PLR-PVL

M. Ignacy Wilczynski, UDC

M. Kemal Yabalak, Fourmi rouge

M. Zufferey Basile, les Vert·e·s

M. Naïm Smakiqi, PSR

COMMISSION RÉGIONALE ET INTERCOMMUNALE

Présidence 2021-2022 : M. Gérard Duperrex, UDC – Président

LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2022

M. Pierre Borloz, PSR, Président

Mme Lysiane Loredana Adamini, Les Vert·e·s

Mme Mariline Braz Lopes Rodriguez, PLR-PVL

M. Jean-François Constant, PLR-PVL

M. André Cordeiro, UDC

M. Mariusz Wilczynski, UDC

M. François Delaquis, PSR

Mme Nicole Divorne, Fourmi rouge

M. Luis Guedes, PLR-PVL

M. Jeton Hoxha, PSR

Mme Roxane Gubler, les Vert·e·s.

Mme Rosana Joliat, PLR-PVL

M. Jonas Kocher, Les Vert·e·s

Mme Marie-Claude Kohler, Les Vert·e·s

Mme Lucie Mauch, Fourmi rouge

M. Dieudonné Ngoy Muvumbu,

Mme Marta Pinto, Fourmi rouge

M. Sylvain Richard, Les Vert·e·s

M. Pascal Waeber, PLR-PVL

M. Kemal Yabalak, Fourmi rouge

Mme Joëlle Zahnd, Fourmi rouge

M. Stéphane Montabert, UDC

COMMISSION DES PÉTITIONS

LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2022

M. Richard Neal, PSR – Président

Mme Verena Berseth, Fourmi rouge

M. André Cordeiro, UDC

Mme Laurence Plattner, Les Vert·e·s

Mme Alessandra Primiceri, PLR-PVL

CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DE PASSATION DES POUVOIRS

La séance de passation des pouvoirs du Bureau du Conseil communal s'est tenue à la suite de la cérémonie d'installation des Autorités communales. Mme Carole Castillo, présidente sortante, a remis le sceau du Conseil communal et la clé du carnotzet à M. Dylan Montefusco, président élu pour l'année 2022-2023. Les assises annuelles de la Confrérie des anciens présidents du Conseil communal se sont tenues selon la tradition.

RENCONTRE MUNICIPALITÉ / PARTIS ET GROUPES POLITIQUES / BUREAU DU CONSEIL ÉLARGI

Les membres de la Municipalité, les présidents des partis et groupes politiques ainsi que les membres du Bureau du Conseil élargi se sont rencontrés en date du 9 mai 2022. Lors de la séance, différents sujets ont été abordés tels que les modes de fonctionnement entre le législatif et l'exécutif, les sphères de compétences respectives, le traitement des pétitions, les horaires des magasins ainsi que les futurs préavis.

COUPE DES SAPINS À BOTTENS

La coupe des sapins a eu lieu le 30 novembre 2022 dans les bois de Bottens, selon une tradition qui fêtait ses 50 ans d'existence entre les Communes de Bottens et de Renens. M. Dylan Montefusco, Président du Conseil communal, a coupé le sapin qui orne la Place du Marché pendant les fêtes de fin d'année, avec l'aide précieuse de professionnels et en présence des représentants des deux communes. Il a également été procédé à l'inauguration d'un chêne chevelu offert par Renens à Bottens. Les participants se sont ensuite retrouvés au refuge de Bottens pour partager un repas préparé par les collaborateurs de la section logistique du service Gestion urbaine-Développement durable, dans une ambiance conviviale.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION POUR L'EXERCICE 2021

Le rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2021, avec les réponses de la Municipalité aux divers vœux formulés, observations et remarques, a été adopté par le Conseil communal le 23 juin 2022. Toutefois, suite aux réponses de la Municipalité, les observations suivantes ont été maintenues.

OBSERVATION N° 2

Comment est organisée la manifestation des nouveaux habitants ? Comment sont informées les associations sportives, culturelles, sociales ou autres de la possibilité d'être présent à cette manifestation ? La commune a-t-elle des critères quant aux participants (associations) à cet événement ?

La commission de gestion (COGEST) souhaite que la Municipalité trouve des moyens pour que toutes les associations soient informées et invitées en temps et en heures, y compris celles qui ne font pas partie du FAR.

Réponse de la Municipalité

L'édition 2022 est organisée selon de nouvelles dispositions visant à redynamiser l'événement qui a connu une faible participation en 2021. Il s'agit en quelque sorte d'un événement « test » à l'issue duquel un bilan sera dressé en vue de l'organisation des fêtes d'accueil des prochaines années.

La Commission de gestion maintient l'observation en attendant le résultat du test.

Passation des pouvoirs entre Mme Carole Castillo, Présidente sortante et M. Dylan Montefusco, Président élu 2022-2023

Coupe du sapin de la place du Marché avec M. Reymond, contremaître à la section Espaces verts de la Ville

OBSERVATION N° 3

La COGEST invite la Municipalité à évaluer la pertinence de son approche de la sécurité informatique, par exemple par une approche de type CMMI.

Réponse de la Municipalité

Une analyse de la politique de sécurité des systèmes d'information sera effectuée une fois l'équipe au complet et la nouvelle infrastructure en place.

La Commission de gestion maintient l'observation en attendant le résultat de l'analyse.

OBSERVATION N° 4

La COGEST invite la Municipalité à réfléchir à prolonger le temps d'utilisation des postes de travail pour des raisons autant économiques qu'écologiques.

Réponse de la Municipalité

Effectivement, cela s'applique pour les postes physiques. Par contre pour les portables, il est très difficile (renseignements pris) de garantir un fonctionnement correct au-delà de quatre ans. Néanmoins, les portables achetés sont pensés pour durer le plus longtemps possible à savoir avec de la mémoire vive (RAM) à minimum de 16 Go ainsi qu'une comptabilité assurée lors d'une future migration Windows 11.

La Commission de gestion maintient l'observation afin d'avoir des chiffres de durée de vie réelle des ordinateurs portables.

OBSERVATIONS SUR L'EXERCICE 2020 MAINTENUES EN 2021 ET 2022

OBSERVATION N° 1

La COGEST regrette que le commerce local n'ait pas eu le même succès que le développement des start-ups. Dès lors, qu'entend faire la Municipalité pour mettre en place une vraie stratégie du développement du commerce local et comment entend-t-elle faire son évaluation ?

En attendant que la Municipalité revienne auprès du Conseil communal avec sa stratégie, la Commission de gestion maintient l'observation N° 1.

Réponse de la Municipalité (rendue en 2022)

Le suivi du commerce local est désormais distinct de celui de l'innovation et des entreprises sur le site des Ateliers de Renens. Il constitue un pan à part entière du service Sport-Intégration-Ressources humaines, et s'inscrit dans une démarche pour une politique de proximité. Il s'agit de la première étape qui doit conduire à la présentation d'une nouvelle stratégie. Pour soutenir la mise en œuvre de ce nouveau service, la collaboration avec le service Adg s'est poursuivie. Une fois la législature 2021-2026 entamée, de nombreuses

pistes de réflexion ont été abordées et serviront de base à la rédaction du futur préavis/stratégie sur la promotion économique. Ce document permettra de proposer au Conseil une nouvelle approche du développement économique communal avec d'un côté un pôle dédié à l'innovation et à la promotion de l'entrepreneuriat (avec comme outil principal les sites des Ateliers de Renens et du CACIB), et de l'autre la redynamisation du commerce de proximité – domaine qui participe directement à la qualité de vie. En parallèle, des séances régulières ont été organisées avec l'ACR (Association des commerçants de Renens). Plusieurs initiatives sont en cours, avec notamment une campagne de promotion dans le cadre du journal Carrefour Info au printemps ou encore une communication spécifique aux commerces lors de la réouverture du 14-Avril (dans le cadre du suivi des travaux du tram). De même, le groupe de travail Commerce a été confirmé pour cette nouvelle législature, avec des représentants de la COOP, de la Migros, de l'ACR et de la SICOL. Cet ensemble bénéficiera désormais d'une représentation directe de la Municipalité avec la participation de M. Niang.

La Commission de gestion maintient son observation en attendant de voir les mesures concrètes entreprises.

OBSERVATION N° 2

La COGEST ne peut que regretter le manque de visibilité des parkings à disposition et la non-promotion de ceux-ci. Que compte mettre en place la Municipalité ?

La Commission de gestion a constaté qu'aucune amélioration n'était envisagée, c'est pourquoi elle a maintenu l'observation N° 2/2020

Réponse de la Municipalité (rendue en 2022)

La Municipalité maintient la réponse apportée en 2021.

La Commission de gestion maintient son observation en attendant la fin des travaux pour voir les indications définitives.

OBSERVATION N° 11

La COGEST s'étonne qu'en temps de COVID les collaborateurs doivent fournir le matériel informatique nécessaire pour leur poste de travail. La Municipalité compte-t-elle modifier la directive communale ?

La Commission de gestion maintient l'observation N° 11. La COGEST ne partage pas la vision de la Municipalité sur le télétravail « assouplir son planning » entre autres et de devoir utiliser son matériel en période COVID.

Réponse de la Municipalité (rendue en 2022)

L'infrastructure informatique doit être revue très prochainement. En effet, la plupart de nos serveurs seront bientôt obsolètes et des problèmes de garantie vont survenir. Dans la situation actuelle, notamment les cyberattaques et la digitalisation de nos pratiques, il est indispensable de bénéficier d'une technologie de pointe.

Une réflexion est ainsi actuellement en cours et un préavis devrait être déposé à l'automne ou en début d'année prochaine afin de mettre à jour toute l'infrastructure informatique. Celui-ci prendra en compte les besoins actuels en matière d'informatique et de téléphonie et pourrait déboucher sur des changements de pratique importants. On pourrait ainsi notamment avoir des ordinateurs portables pour chaque utilisatrice et chaque utilisateur de l'informatique communale. L'étude qui débouchera sur le préavis n'a toutefois pas encore débuté. Il est ainsi prématuré de pouvoir apporter une réponse plus concrète à la Commission de gestion et nous suggérons de maintenir cette observation.

La Commission de gestion maintient l'observation.

RETRANSMISSION DES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Les séances du Conseil communal sont diffusées en direct sur le site renens.ch. Elles y sont également accessibles dès le lendemain matin. Chaque séance est de plus retransmise à la TV en différé en règle générale les vendredi, samedi et dimanche qui suivent la séance sur le canal info inclus dans l'abonnement du téléréseau renanais et lausannois.

SOMMAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

89 droits d'initiative utilisés par les membres du Conseil communal

9 séances ordinaires du Conseil communal

22 préavis présentés par la Municipalité et validés par le Conseil communal

27 réponses de la Municipalité à des interpellations, écrites ou rendues oralement en séance

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2022

- Réponse complète du service de l'eau de Lausanne relative à une question de M. Delaquis et de Mme Beauvois sur la coupure d'eau aux chemins des Clos et du Closel.
- Réponse de la direction de SMOOD à un courrier envoyé par la Municipalité suite à l'interpellation de M. Torriani sur la grève.
- Réponse écrite à la question de Mme Elodie Golaz Grilli relative à l'organisation des fêtes de Noël et la promotion des commerces durant cette période.
- Réponse écrite à l'interpellation de Mme Chiara Storari et consorts « Quelles mesures pour assurer aux Renanaises et Renanais une tenue juste et correcte des élections et des votations dans leur commune ? » (réponse conjointe du Bureau du Conseil et de la Municipalité).
- Développement du postulat de Mme Ndeye Awa Diedhiou « Pour une allocation communale de naissance en faveur des parents à revenu modéré ».

  Renvoi à la Municipalité pour étude et rapport.
- Développement de la motion de M. Ali Korkmaz « Pour une voie d'accès sécurisée à la Ferme du Village ».

  Motion retirée suite à sa non recevabilité par le Bureau du Conseil.
- Préavis N° 08-2021 – Rapport de la Municipalité sur l'état au 31 décembre 2020 des postulats et motions – Demandes de prolongation de délai – Réponses de la Municipalité à différents postulats et motions.

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

SÉANCE DU 10 MARS 2022

- Réponse écrite de la Municipalité à la question de Mme Verena Berseth relative à la sortie piétons du parking de la Place du Marché, côté rue du Midi.
- Réponse écrite à l'interpellation de Mme Frédérique Beauvois « La sécurité numérique à Renens », et à l'interpellation de M. Jonas Kocher « Plan d'action en cas d'attaque ! ? ».
- Développement postulat Ali Korkmaz « Et si la Commune de Renens étendait son offre de jardins familiaux ? ».

  Renvoi à la Municipalité pour étude et rapport.
- Développement du postulat Colette Racloz « pour un dressing solidaire et écologique ».

  Renvoi à la Municipalité pour étude et rapport.

- Développement du postulat Sylvain Richard « Inscrivons dans le PACom en révision des références à l'utilisation de matériaux durables ».

  Renvoi à la Municipalité pour étude et rapport.

- Développement du postulat Hoxha Jeton « Pour un conseil des jeunes fort à Renens ».

  Renvoi à la Municipalité pour étude et rapport.

- Interpellation Frédérique Beauvois « Notre commune a-t-elle fait appel au programme Sport et Santé pour promouvoir le sport dans notre ville ? ».

  Réponse donnée en séance.

- Interpellation Frédérique Beauvois « À quel stade se trouvent les projets soutenus par la fondation Radix pour le réaménagement des cours d'école à Renens ? ».

  Réponse donnée en séance.

- Interpellation Angela Thode « piscine ».

  Réponse donnée en séance.

- Interpellation Muriel Rossel « Abris PC ».

  Réponse donnée en séance.

- Interpellation Mariline Rodriguez « Quelle solution pour les déchets publics ? ».

  Réponse sera donnée ultérieurement.

- Assermentation de Mme Elisabete Cunha, Fourmi rouge, suite à la démission de M. Reza Safaï.

- Préavis N° 13-2022 – Mottey – Collecteurs Eaux claires + Eaux usées (EC-EU).

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 14-2022 – Avenue des Paudex – Rue du Bugnon Création d'un giratoire.

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 16-2022 – Modernisation du monte-charge du Centre Technique Communal (CTC).

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 17-2022 – Retour d'une fontaine à Renens-Village et pavage de la Place du Village.

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions amendées telles que présentées.

SÉANCE DU 7 AVRIL 2022

- Réponse écrite à l'interpellation de M. Ali Korkmaz « Une patinoire saisonnière à la Place du Marché de Renens ».
- Réponse écrite à l'interpellation de Mme Stéphanie Negri Capt et consorts « Bâtiment de la Grange : quelle(s) utilisation(s) ? ».
- Réponse écrite à l'interpellation de M. Ali Korkmaz concernant l'installation de support et d'outils près des pompes à vélo de la Ville.
- Interpellation de Mme Marie Schneider : « Pin-pon les pompiers ne passent pas »

  Réponse donnée en séance.

- Interpellation de M. Sylvain Richard « Rue du Midi, de la Mèbre et de la Source c'est quoi ce vacarme de si bon matin ! ».

  Réponse sera donnée ultérieurement.

- Interpellation de Mme Stéphanie Negri Capt « Billets TL dégriffés, action à recadrer ? ».

  Réponse sera donnée ultérieurement.

- Développement de la motion du postulat Frédérique Beauvois « Ici c'est Renens ! Pour une augmentation des terrains de sport aux abords du site du Censuy et sur la commune de Renens ».

Renvoi à la Municipalité pour étude et rapport.

- Développement du Postulat de Joëlle Zahnd et Marie Schneider « En attendant les transports publics gratuits pour toutes et tous : un abonnement de bus pour tous les enfants/jeunes en formation (jusqu'à 25 ans) et les bénéficiaires de l'AVS/AI de Renens ! ».

  Renvoi à la Municipalité pour étude et rapport.

- Développement du Postulat Ali Korkmaz « Pour des cheminements sécurisés pour accéder toutes et tous à la Ferme du Village ».

  Le postulat est rejeté – Pour : 14, Contre : 43, Abstention : 3.

- Préavis N° 15-2022 – Aides sociales extraordinaires destinées aux personnes physiques et aux associations à but social, en période de crise sanitaire.

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

SÉANCE DU 19 MAI 2022

- Réponse écrite à l'interpellation de Mme Mariline Braz Lopes Rodriguez « Quelle solution pour les déchets publics ? ».
- Réponse écrite à l'interpellation de M. Sylvain Richard concernant le bruit et l'heure matinale des collectes communales des déchets.
- Interpellation de M. Byron Allauca « Création d'une carte d'appartenance communale ».

  Réponse sera donnée ultérieurement.

- Interpellation de Mme Stéphanie Negri Capt « Un courrier des habitants du Chemin de St-Georges qui laisse la Municipalité sans voix ».

  Répondu en séance.

- Interpellation de Mme Frédérique Beauvois « Quel public pour nos institutions culturelles ?

  Réponse sera donnée ultérieurement.

- Développement du postulat Luis Guedes « Pour une Commune sécurisée et qui montre l'exemple ».

  Renvoi à la Municipalité pour étude et rapport.

- Développement du postulat Maria Sisto « Seul, c'est bien, à deux, c'est mieux ! Pour le renforcement de l'équipe de TSP (Travailleur·euse·x social·e·x de proximité) à Renens ».

  Renvoi à la Municipalité pour étude et rapport.

- Élection du Bureau du Conseil communal pour l'année de législature 2022-2023.

Président :	M. Dylan Montefusco, UDC
1er vice-Président :	M. Jeton Hoxha, PSR
2e vice-Président :	M. Sylvain Richard, Les Vert·e·s
Deux Scrutateurs :	Mme Colette Racloz, Les Vert·e·s
	M. Silvio Torriani, Fourmi rouge
Deux Scrutateurs suppléants :	Mme Carole Castillo, Fourmi rouge
	M. Rachid Taaroufi, PSR

- Rapport de commission – Postulat Frédérique Beauvois « Ici c'est Renens ! Pour une augmentation des terrains de sports aux abords du site du Censuy et sur la Commune de Renens ».

  Renvoi à la Municipalité.

- Rapport de commission – Postulat Marie Schneider/Joëlle Zahnd « En attendant les transports publics gratuits pour toutes et tous ».

  Renvoi à la Municipalité.

- Rapport de commission – Postulat Colette Racloz « Pour un dressing solidaire et écologique ».

  Postulat retiré par la postulante.

- Préavis N° 18-2022 – Réponse aux postulats de Mmes Elodie Golaz Grilli, « Fête des écoles : Lausanne, Prilly… Et Renens alors ? » et Frédérique Beauvois « Et si on rêvait ? Pour que la Fête des écoles fasse (enfin) son retour à Renens ».

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

SÉANCE DU 23 JUIN 2022

- Développement du postulat de M. Stéphane Montabert « Pour une amélioration de la propreté à Renens à travers des mesures simples et peu onéreuses ».

  Le postulat est voté irrecevable par le Conseil.

- Développement du postulat de Mme Elodie Golaz-Grilli « Dynamiser et rendre attractive les rues de Renens ».

  Le postulat est renvoyé en Municipalité pour étude et rapport.

- Développement de la motion de Mme Stéphanie Negri Capt « Aménagement des sens de circulation au nord-est de la commune ».

  La motion est retirée par la motionnaire.

- Interpellation de Mme Nicole Divorne sur les antennes 3, 4 et 5G.

  Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de M. Rachid Taaroufi « Naturalisation de 3e génération ».

  Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de Mme Stéphanie Negri Capt : « De multiples chantiers à travers Renens : une opportunité à saisir pour traiter de l'urgence climatique ».

  Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de M. Stéphane Montabert : « Pour une amélioration de la propreté à Renens à travers une mesure simple et peu onéreuse ».

  Réponse en séance.

- Comptes 2021 :
  - de la Ville de Renens présentant un excédent de revenus de CHF 1'529'008.50 ;
  - de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge ;
  - de la Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy ;
  - de l'Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens.

  Décision : Le Conseil communal adopte les comptes arrêtés au 31 décembre 2021.

- Rapport de Gestion 2021.

  Les membres du Conseil communal approuvent le rapport de gestion de l'exercice 2021.

- Préavis intercommunal N° 19-2022– demande de crédit-cadre destiné à financer l'assainissement du réseau d'éclairage public pour les années 2022, 2023 et 2024, et réponse de la Municipalité au postulat Jonas Kocher intitulé « Pour une commune éclairée sans pollution lumineuse inutile ».

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis intercommunal N° 20-2022 – Demande de crédit pour le raccordement du site scolaire du Léman au réseau de chauffage à distance CADouest.

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 21-2022 – Demande d'un crédit d'étude de CHF 383'100.- TTC CHF 413'100.- TTC pour le Stade du Censuy : rénovation du bâtiment existant, extension de la buvette et sa mutualisation avec un réfectoire scolaire, réfection du terrain principal et de son éclairage ainsi que la transformation du terrain E en terrain synthétique. Amendement de CHF . 30'000.- pour : Bureau d'étude, réfection terrain « B », changement de la moquette, diagnostic, choix des matériaux et mise en soumission – Réponse de la Municipalité au postulat Jean-Marc Dupuis et Frédérique Beauvois « Stade du Censuy – Des infrastructures

saines et adaptées aux besoins» ainsi qu'au postulat Frédérique Beauvois «Au chaud et au sec: quelle offre pour nos élèves du secondaire».

Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions amendées telles que présentées.

SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2022

- Réponse écrite à l'interpellation de Mme Nicole Divorne «pour un état des lieux des antennes de téléphonie mobile sur le territoire de notre Commune».
- Réponse écrite à l›interpellation de M. Jean-Marc Dupuis «Règlements: inventaire et compétence».
- Postulat Elodie Golaz Grilli «agir pour le climat en associant le droit de préemption à la lutte contre le réchauffement climatique».

  Ce postulat n'est pas renvoyé en Municipalité pour étude et rapport.
- Interpellation de Mme Melinda Zufferey-Merminod «Mesures d'économie d'énergie».

  Réponse ultérieure de la Municipalité.
- Interpellation de M. Jonas Kocher «La Vaudoise Aréna est enfin là, mais à quel prix?».

  Réponse ultérieure de la Municipalité.
- Interpellation de Mme Elodie Golaz Grill «Pénurie d'électricité: quelles mesures peut prendre la Ville de Renens?».

  Réponse ultérieure de la Municipalité.
- Interpellation Mme Aline Segin «Où est le participatif dans le projet de mise à ciel ouvert du ruisseau de Broye?».

  Réponse ultérieure de la Municipalité.
- Interpellation de M. Pierre Borloz «Parking du Censuy, piste de drifts ou de course?».

  Réponse donnée en séance par la Municipalité.
- Préavis N° 22-2022 – Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens – Secteur 13 «Ch. du Bochet/Ch. des Esserts.

  Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.
- Préavis N° 23-2022 – Redynamisation du marché de Renens.

  Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions amendées telles que présentées.
- Assermentation de M. Sanches Cooper, PSR, suite à la démission de Mme Frédérique Beauvois Assermentation de M. Mohamed Jribi, PSR, suite à la démission de M. Tristan Goël.
- Nomination et assermentation de Mme Carole Castillo au poste de secrétaire suppléante du Conseil communal.

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2022

- Réponse écrite à l'interpellation de M. Vincent Keller «Taux unique.
- Développement du postulat Pascal Golay, Eugène Roscigno, Jonas Kocher «Pour plus de visibilité et de dynamisme pour les auditeurs de nos séances, investissant dans un système de vote électronique et de système de micro».

  Le postulat n'est pas transmis à la Municipalité.
- Interpellation de M. Pascal Waeber, PLR-PVL «Booster Bridge pour analyse institutionnelle du service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires».

  Réponse donnée en séance par la Municipalité.
- Interpellation de M. M. Ali Korkmaz, Indépendant «Quelle amélioration de l'utilisation des transports publics?».

  Réponse donnée en séance par la Municipalité.

- Interpellation de Mme Angela Thode, Les Vert·e·s « Au secours du 117 et de notre police de proximité ».

  Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de Mme Angela Thode, Les Vert·e·s « Energie utilisée par l'eau pour Renens ».

  Réponse donnée en séance par la Municipalité.

- Interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli, PLR-PVL « Végétalisation, biodiversité, dégrappage quel plan d'action ? ».

  Pas de réponse.

- Préavis N° 24-2022 – Réponse au postulat « SOS biodiversité, disparition des insectes & CO ».

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 25-2022 – Implantation de conteneurs enterrés à la Rue de Crissier.

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 26-2022 – Implémentation d'une solution de gestion électronique des documents (GED) au sein de l'administration communale et engagement d'un·e spécialiste en gestion documentaire.

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 27-2022 – Arrêté d'imposition pour l'année 2023.

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2022

- Réponse à l'interpellation de Mme Marie Schneider « Pin-pon les pompiers ne passent pas ».
- Réponse à l'interpellation de Mme Frédérique Beauvois « Quel public pour nos institutions culturelles ? ».
- Développement du postulat de Mme Verena Berseth « Amélioration de la Place du Marché ».

  Le postulat est transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Interpellation Mme Elodie Golaz-Grilli « Recensement et relation avec les communautés religieuses ».

  Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de M. Stéphane Montabert « Marginalité et vivre ensemble ».

  Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Préavis N° 28-2022 – Mise en place de mesures pour renforcer le travail social de proximité (TSP) auprès des jeunes avec la création d'un poste supplémentaire de TSP, et pérennisation du dispositif. Réponse au postulat Maria Sisto intitulé « Seul c'est bien, à deux c'est mieux ! Pour le renforcement de l'équipe de TSP (Travailleur·euse·x social·e·x de proximité) à Renens.

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions amendées telles que présentées.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022

- Réponse écrite à l'interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli « Recensement et relation avec les communautés religieuses ? ».
- Réponse écrite à l'interpellation de Mme Stéphanie Negri Capt « De multiples chantiers à travers Renens : une opportunité à saisir pour traiter de l'urgence climatique ».
- Réponse écrite à l'interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli concernant un plan d'action pour la végétalisation, la biodiversité et le dégrappage.
- Interpellation de M. Byron Allauca « Péréquation – taux unique ».

Réponse donnée en séance par la Municipalité.

- Interpellation M. Stéphane Montabert « De grands nettoyages d'été très demandés ? ».

  Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Préavis N° 30-2022 – Convention intercommunale relative à l'étude et à la réalisation de la galerie de Convention intercommunale relative à l'étude et à la réalisation de la galerie de Broye.

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Budgets 2023 :
  - de la Ville de Renens, présentant un excédent de charges de CHF 5'962'900.- ;
  - de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge ;
  - de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées de Vidy (STEP) ;
  - de l'Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens.

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions de trois budgets telles que présentées – accepte les conclusions amendées du budget de la Ville de Renens.

UTILISATION DU DROIT D'INITIATIVE PAR LE CONSEIL COMMUNAL

Année	Motions	Postulats	Interpellations	Sous-total	Questions	Vœux	Résolutions	Pétitions	Total
2012		5	19	24	19		1		**44**
2013	3	4	23	30	17		4	5	**56**
2014	1	8	20	29	19		3	1	**52**
2015	1	5	15	21	13		2	1	**37**
2016	4	4	16	24	8	1		4	**37**
2017		7	23	30	14				**44**
2018	2	8	12	22	9				**31**
2019		13	10	23	28			1	**52**
2020	1	12	27	40	29		1		**70**
2021	2	15	36	53	38	1		1	**93**
2022	3	14	30	47	40	2			**89**

VOTATIONS / ÉLECTIONS

Cette année, le Bureau du Conseil communal a assumé sa fonction de Bureau électoral lors des votations fédérales des 13 février, 15 mai et 25 septembre 2022. Il a également fonctionné pour les élections du Grand Conseil et du Conseil d'État des 20 mars et 10 avril (second tour) 2022.

MUNICIPALITÉ

Composition

Administration générale-Finances-Informatique-Sécurité	**M. Jean-François CLÉMENT** suppléante : Tinetta MAYSTRE
Bâtiments-Domaines-Logement	**M. Didier DIVORNE** suppléant : Oumar NIANG
Gestion urbaine-Développement durable	**Mme Patricia ZURCHER MAQUIGNAZ** suppléante : Tinetta MAYSTRE
Urbanisme-Infrastructures-Mobilité	**Mme Tinetta MAYSTRE** suppléante : Patricia ZURCHER MAQUIGNAZ
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires	**Mme Nathalie JACCARD** suppléante : Karine CLERC
Sport-Intégration-Ressources humaines	**M. Oumar NIANG** suppléant : Didier DIVORNE
Enfance-Cohésion sociale	**Mme Karine CLERC** suppléante : Nathalie JACCARD
Secrétaire municipal	M. Michel VEYRE

MUNICIPALITÉ

PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2021-2026

La Municipalité a présenté son programme de législature 2021-2026 en marge de la séance du Conseil communal du mois de septembre. Il est le fruit d'une réflexion de fond, menée par les membres de l'exécutif autour d'un projet fort pour le chef-lieu du district de l'Ouest lausannois.

Divisé en cinq axes stratégiques, ce document s'inscrit dans la continuité de la politique municipale de ces dernières années. La Municipalité y présente sa vision partagée de l'avenir pour la ville de Renens, ses habitantes et ses habitants, ainsi que ses usagères et ses usagers. La législature 2016-2021 était celle des défis. 2021-2026 sera celle des réalisations : arrivée du tram, nouvelle gare, quartier de Malley, etc.

Il s'agit d'une invitation à « vivre la ville ensemble » par des infrastructures, des prestations et des manifestations porteuses d'une qualité de vie, de la participation citoyenne, ainsi que d'une responsabilité collective face aux ressources et à la préservation de l'environnement.

Les cinq axes stratégiques du Programme de législature 2021-2026 se déclinent de la manière suivante :

1. **Agir pour une transition écologique et sociale**

   Contribuer à freiner le dérèglement climatique en alliant Plan climat, responsabilité et mesures en faveur de la mobilité durable, tout en favorisant la qualité de vie dans la ville.

2. **Accompagner la transformation urbaine**

   Élaborer un nouveau Plan d'affectation communal afin de finaliser les nouvelles infrastructures, communiquer autour des travaux ou encore s'engager en faveur d'une politique du logement inclusive.

3. **Œuvrer pour la qualité de la ville et la qualité de vie**

   Mener une politique de cohésion sociale dans les quartiers en soutenant les associations et en étoffant l'offre en matière de culture, de sport et d'animations.

4. **Dynamiser le développement économique**

   Renouveler la politique de promotion économique en intégrant les enjeux de durabilité et d'éthique, et promouvoir un développement économique local.

5. **Optimiser l'efficience et la convivialité de l'administration publique**

   Mettre en valeur la vaste palette de compétences, métiers et savoir-faire de l'administration communale, améliorer l'accessibilité des services et renforcer la fiabilité des services.

Imaginer, tester, innover… il s'agira à la fois d'améliorer l'existant et de le compléter pour faire de Renens une ville solidaire, vibrante, sobre et créative.

SÉANCES

La Municipalité siège de manière régulière les lundis après-midi ; les séances sont présidées par le syndic, qui peut être suppléé par la vice-syndique ou le vice-syndic. En 2022, la Municipalité a tenu 41 séances ordinaires, au cours desquelles 1'207 objets ont été traités.

Les séances ont notamment été consacrées à l'examen de préavis, à l'étude de projets, à l'adjudication de travaux, à la délivrance de permis de construire et d'autorisations diverses, à l'engagement de personnel et au versement des subventions aux associations et sociétés locales. Dans le cadre de la stratégie développée par le Conseil d'État pour faire face au risque de pénurie d'énergie, la Municipalité a également dû prendre des décisions pour la mise en œuvre de mesures d'économie d'énergie et afin de garantir la fourniture des prestations essentielles à la population.

En plus de ses séances normales et celles consacrées aux comptes, plan d'investissement et budget, la Municipalité a tenu divers séances spéciales dédiées à des thèmes particuliers et en présence des chefs de service.

Lors de la séance du 16 février 2022, la Municipalité a pris connaissance du projet du Plan d'affectation communal (PACom), au stade de sa préparation pour l'examen préalable des services cantonaux. Cet outil fixe les règles d'affectation, d'utilisation du sol et de constructibilité pour les quinze prochaines années. La présentation du projet a conduit la Municipalité à valider les grands principes urbanistiques en vue de répondre aux défis sociaux et environnementaux à venir.

La séance du 3 mars 2022 a été consacrée à la nouvelle organisation du service des Ressources humaines à la suite de l'engagement du chef de service en début d'année.

La Municipalité a également organisé des rencontres avec les chefs de service. Lors de la séance du 5 octobre, plusieurs thèmes ont été abordés : les actions du plan climat, la création d'une carte d'appartenance communale, la mise en œuvre de mesures d'économie d'énergie et l'établissement d'un plan de continuité des activités de l'administration communale en cas de pénurie d'énergie. Le 22 septembre, ils se sont rendus au chemin du Chêne pour une visite du bâtiment Coop puis se sont déplacés au parc du Chêne pour évoquer le projet de son agrandissement au sud, sur le chemin des Côtes.

D'autres rencontres ont eu lieu pour partager des réflexions et des préoccupations communes, notamment avec des représentants du secteur immobilier des chemins de fer fédéraux (CFF), des délégués de l'Association Lausanne Région et les Municipalités de Chavannes-près-Renens, Prilly et Vevey.

Tout au long de l'année, la Municipalité a participé à de nombreuses manifestations dont quelques-unes sont citées ci-après :

- 28 février – Rencontre de début de législature 2021-2026 avec les Municipalités de l'Ouest lausannois, secrétaires municipaux, boursiers et adjoints.
- 14 mars – 2e édition de la Rencontre avec les partenaires au sein des associations communales et intercommunales, des services cantonaux présents sur le territoire communal, des milieux culturels et de la formation, pour présenter les projets en cours et proposer un espace d'échanges.
- 5 mai – les CFF ont inauguré le nouveau quartier du Parc du Simplon sur le secteur des anciens entrepôts, en présence notamment de Nuria Gorrite, conseillère d'État chargée du département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines et de Vincent Ducrot, CEO des CFF. L'inauguration s'est matérialisée sous la forme de la plantation par les invités d'un arbre devant le siège des CFF.
- 14 mai – Stand de la Municipalité sur le Marché du samedi matin – Rencontres et échanges avec la population.
- 27 juin – 1er coup de pioche par les CFF des travaux de construction du projet Central Malley, en présence des autorités de Prilly. Ce projet est la première phase de réaménagement de la friche industrielle de Malley qui s'étend sur le territoire des Communes de Prilly et Renens.
- 5 septembre – Rencontre avec les associations et clubs sportifs, présentation du délégué à l'Activité physique et au Sport et de la nouvelle dynamique qui sera mise en œuvre.
- 22 août – Inauguration du Centre aquatique de la Vaudoise aréna en présence notamment de Samira Marquis, présidente du conseil d'administration du Centre Sportif de Malley (CSM), Grégoire Junod, syndic de Lausanne et Christelle Luisier, présidente du Conseil d'État.
- 29 septembre – Inauguration du Saut-de-Mouton et de la 4e voie CFF entre Lausanne et Renens, en présence notamment de Nuria Gorrite et Serge Dal Busco, respectivement conseillers d'État en charge des infrastructures de Vaud et Genève, de la Municipalité de Prilly et de Peter Jedelhauser, directeur du programme Léman 2030.
- 5 novembre – Le Centre social protestant CSP Vaud a inauguré une boutique de seconde main à la rue Neuve 10, renforçant ainsi sa présence à Renens aux côtés des permanences juridiques et d'Info Conseil Migration.

PRÉFECTURE

Conformément à la Loi sur les communes, Mme Anne Marion Freiss, préfète du district de l'Ouest lausannois, a procédé à l'inspection annuelle de la Commune de Renens le 16 novembre 2022.

CONSULTATION

Dans le cadre de la modification de la loi sur les étrangers et l'intégration relative à la limitation des prestations d'aide sociale octroyée aux ressortissants d'États tiers, la Municipalité a répondu à la consultation lancée par le Département fédéral de justice et police (DFJP). Le projet de loi vise à restreindre les prestations d'aide sociale octroyées aux ressortissants d'États tiers et à réduire ainsi la hausse des dépenses dans ce domaine. Les remarques faites à l'État relèvent la situation précaire des personnes issues d'États tiers et la difficulté pour les collectivités locales de les distinguer d'autres personnes précaires également. C'est contraire à leur mission de cohésion sociale, et de fait, ces modifications de loi transfèrent sur les communes, une responsabilité qu'elles ne peuvent assumer.

DONS, COTISATIONS ET SUBVENTIONS

En plus des cotisations à des organismes dont la Commune fait partie (Union des communes vaudoises, Union des villes suisses, développement économique du Canton de Vaud, etc.) et les subventions annuelles à Encre et Plomb et Connaissance 3 ainsi que le versement de dons à des associations ou sociétés diverses, la Municipalité a décidé :

- d'octroyer deux Prix d'encouragement de la Ville de Renens de CHF 2'000.- chacun à deux étudiants de l'École cantonale d'art de Lausanne (lauréats 2022 dans la partie Culture du rapport de gestion) ;
- de verser un don de CHF 8'400.- à l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman pour la sauvegarde de la flotte historique de la Compagnie Générale de Navigation (CGN). La Ville a reçu en remerciement quatre abonnements CGN sous forme de cartes journalières pré-datées proposées aux habitants de Renens et Crissier au prix de CHF 20.- l'unité.

COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES

La Ville de Renens est engagée dans de nombreuses collaborations intercommunales.

- **Administration générale-Finances-Informatique-Sécurité**
  - Bureau intermunicipal des syndics de l'Ouest lausannois
  - Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » (POL)
  - Service intercommunal des énergies (SIE SA)
  - TvT services SA
  - Transports publics lausannois (tl)
  - Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)
  - Lausanne Région – Commissions Promotion économique et Financement régional
- **Bâtiments-Domaines-Logement**
  - Plate-forme logement OL
- **Gestion urbaine-Développement durable**
  - Valorsa SA
  - Commission forestière du triage intercommunal de la Venoge
  - Déchèterie intercommunale de Malley
  - Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise (SOCOSEV)

- **Urbanisme-infrastructures-mobilité**
  - Inspection intercommunale des chantiers (IIC)
  - Chauffage à distance (CADouest)
  - Commission intercommunale de la STEP (CISTEP)
  - Entente intercommunale Mèbre-Sorge
  - Commission intercommunale des services industriels
  - Structure intercommunale La Fabrique de Malley
  - Plan Directeur intercommunal (PDi)
  - Lausanne Région – Commission Transports

- **Culture-Jeunesse-Affaires scolaires**
  - Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise
  - TKM-Théâtre Kléber-Méleau
  - Conférence des municipaux des écoles
  - Plateforme Jeunesse
  - Lausanne Région – Commission Formation et emploi des jeunes

- **Sport-Intégration-Ressources humaines**
  - Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
  - Organisation régionale de la protection civile OL (ORPC-ROL)
  - SDIS Malley, Prilly-Renens
  - Centre sportif de Malley (CSM)
  - Conférence des municipaux du sport
  - Lausanne Région – Commission Activités sportives
  - Commission de gestion de la Paroisse catholique romaine de Renens et environs

- **Enfance-Cohésion sociale**
  - Association régionale pour l'action sociale (ARASOL)
  - Association pour la prévention et le maintien à domicile (APREMADOL)
  - Réseau d'accueil de jour des enfants Renens-Crissier
  - Conférence des municipaux et chefs de service des affaires sociales
  - Lausanne Région – Commissions Enfance et Seniors

Principaux objets traités sur un plan intercommunal durant l'année.

- La participation au projet Perséides avec les trois autres communes de l'Ouest desservies en électricité par SIE SA, soit Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens. L'extinction partielle ou totale de l'éclairage public durant les nuits des 11 et 12 août a permis d'offrir aux habitants la possibilité d'apercevoir les étoiles filantes des Perséides.
- Un cycle de six conférences gratuites sur la thématique de l'empreinte carbone, proposées par les quatre communes de l'Ouest desservies en électricité par SIE SA.
- Le préavis intercommunal N° 22-2022 pour l'obtention de crédits nécessaires aux travaux de réhabilitation du collecteur Sorge, sur le secteur 13 ch. du Bochet/ch. des Esserts, territoire de la Commune d'Ecublens, propriété de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge qui réunit les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice.
- Le préavis N° 30-2022 pour l'adoption d'une convention intercommunale relative à l'étude et la réalisation de la galerie de Broye. Cet ouvrage permettra de protéger les biens et les personnes contre les crues du bassin versant de la Chamberonne, qui s'étend sur les Communes de Jouxtens-Mézery, Lausanne, Prilly, Renens et Romanel-sur-Lausanne.

Administration générale

Finances

Informatique

Sécurité

Directeur
Jean-François Clément, syndic

Chefs de service
Michel Veyre, secrétaire municipal
Michaël Perrin, Finances
Romain Roy, Informatique

Secrétaire municipal·e 1 EPT

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Adjoint·e du chef·fe de service	1 EPT
Chargé·e de communication	1.8 EPT
Secrétaire	1.5 EPT
Archiviste	0.6 EPT
Huissier·ière	1 EPT
Juriste	0.5 EPT
[1] Stagiaire graphiste	

Adjoint·e du chef·fe de service 1 EPT

GREFFE MUNICIPAL

Secrétaire	2.4 EPT

POPULATION

Adjoint·e du chef·fe de service	1 EPT
Secrétaire	4.8 EPT

Administration générale

Activités principales

- Suivi des séances et affaires de la Municipalité
- Informations et coordination des services communaux
- Relations extérieures et communication
- Relations avec le Conseil communal
- Réalisation du journal communal Carrefour Info
- Organisation des élections et votations
- Gestion des demandes de naturalisation
- Contact avec les milieux économiques
- Enregistrement des mutations de la population
- Gestion des archives communales

Points forts 2022

- Création d'un poste de juriste à 50%
- Définition d'une nouvelle identité visuelle
- Participation à l'organisation de la 6e édition de Cap sur l'Ouest
- Réception des personnes naturalisées
- Implémentation du plan de classement
- Participation à l'implémentation du logiciel de gestion électronique des documents (GED)
- Application du statut S pour les ressortissants ukrainiens

SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (ADG)

PRÉSENTATION

L'Administration générale est un service transversal d'appui à la Municipalité, aux directions et aux services de l'administration. Le service s'est étoffé d'un poste de juriste à 50%, afin de conseiller et d'orienter les services relativement aux problématiques juridiques que ces derniers rencontrent. La nouvelle juriste est entrée en fonction au mois de mai 2022.

Le Secrétariat municipal a pour mission la coordination entre la Municipalité et les différents services communaux. Il facilite la réflexion et la prise de décisions de la Municipalité et assure la transmission des décisions aux services concernés. Il gère en outre toutes les relations extérieures.

Le Greffe municipal assure principalement les tâches liées à la tenue du registre civique et l'organisation des scrutins, à la procédure de naturalisation, aux assurances et à l'accueil de la population (guichet et standard téléphonique principaux).

Le service de la Population se charge de gérer les mutations (arrivées, départs, demandes de permis de séjour et d'établissement, etc.), en application des législations fédérales et cantonales en vigueur. Il est également amené à délivrer les attestations d'établissement, de départ et de vie, ainsi que les actes de mœurs.

CRISE DU CORONAVIRUS

ÉVOLUTION CONTINUE DES DIRECTIVES

L'année 2022 a vu la fin des principales directives sanitaires contraignantes au niveau national. Dans une communication du 16 février, le Conseil fédéral a en effet levé fin mars la majorité des obligations liées au port du masque, au certificat COVID et autres distances minimales. Les directives communales ont suivi l'évolution de la pandémie et les mesures décidées aux niveaux fédéral et cantonal. Au mois de janvier, une première communication rappelait aux membres de l'administration l'obligation de l'auto-quarantaine pour les cas déclarés et le rappel des gestes barrières. À noter que les mises en quarantaine n'induisaient pas automatiquement un arrêt de travail d'une durée équivalente. Ainsi, les employés ne montrant que des symptômes légers ont été invités à poursuivre leurs activités – lorsque c'était possible – par le biais des outils de télétravail mis en place dans le courant de l'année 2021.

Suite à l'abandon des mesures de restriction au mois de février, la possibilité de télétravailler a été confirmée au sein de l'administration. Une nouvelle directive a dès lors défini un cadre commun à l'ensemble des services. Sur demande de l'employé et après validation du chef de service, il est possible de disposer de 2 jours télétravaillés par semaine au maximum si ceux-ci ne représentent pas plus de 50% du taux d'activité. Concernant les manifestations, l'obligation du port du masque dans les zones fréquentées ainsi que l'établissement systématique d'un plan de sécurité ont été abolis fin mars.

Une nouvelle communication aux collaborateurs en avril a permis de faire évoluer la notion de mise en quarantaine. Au vu de la baisse des cas mais aussi d'une gravité générale plus faible, les membres de l'administration ont été invités à se rendre sur leur lieu de travail même en tant que cas contact ou cas asymptomatique, ce moyennant le port du masque et le respect des gestes barrières. Cette règle générale a été rappelée au mois de novembre lors d'une nouvelle augmentation du nombre de cas.

Concernant la démarche de soutien financier destiné à l'économie et au commerce lancée par voie de préavis en 2021, le premier trimestre 2022 a permis de traiter les derniers dossiers d'entreprises encore en cours. En parallèle, une nouvelle action a été lancée pour mettre en place des aides sociales extraordinaires dans le cadre de la crise du COVID. Un préavis en ce sens a été validé par le Conseil communal attribuant un mandat au Centre Social Protestant pour la gestion d'un fonds de soutien direct aux personnes.

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

COORDINATION

Dans son rôle de coordinateur entre la Municipalité et l'administration communale, le Secrétariat municipal informe et apporte son soutien aux services, notamment dans le traitement de la correspondance adressée à la Municipalité ou d'autres tâches ayant une incidence sur les actions de la Municipalité. Ces courriers sont transmis dans les directions pour un suivi et en fonction de leur importance, des réponses ont été rendues par les services, les directions ou la Municipalité.

Par ailleurs, dans le but de faciliter le travail des directions et de la Municipalité, le Secrétariat municipal adapte régulièrement les outils à disposition de l'ensemble de l'administration tels que les directives, les modèles et les procédures.

Le secrétariat municipal coordonne également l'élaboration de documents transversaux tels que le programme et le bilan de législature, ainsi que les documents destinés au Conseil communal (rapport de gestion, préavis municipaux, réponses aux droits d'initiative).

GED

En partenariat avec le service Informatique, le Secrétariat municipal a participé à la mise en place de la solution Tebifiles comme outil de gestion électronique des documents (GED).

Il a créé les directives à l'attention des services leur demandant de procéder au tri des documents stockés sur les différents lecteurs réseau en vue de leur migration. Il a participé aux démarches nécessaires pour la rédaction du préavis N° 26-2022 – Implémentation d'une solution GED au sein de l'administration communale et engagement d'un·e spécialiste en gestion documentaire.

En collaboration avec le prestataire, le service a créé un guide d'utilisation simplifié et donné les formations nécessaires à plus de 150 utilisateurs de Tebifiles. L'implémentation de la GED a eu lieu le 14 novembre 2022 ; dès cette date tous les courriers entrants et sortants de la Municipalité ont été traités avec cette nouvelle solution. De mi-novembre à fin décembre, dès la migration de leurs dossiers effectuée par le service Informatique, les services communaux ont géré l'ensemble des documents produits et reçus avec Tebifiles. Depuis son implémentation, des formations complémentaires et un soutien aux utilisateurs ont été mis en place.

Comme le prévoit le préavis, l'engagement d'un·e responsable de la gestion documentaire est projeté en 2023 pour accompagner le personnel dans cette transition numérique et garantir à l'avenir la qualité de la gestion documentaire de l'ensemble de l'administration.

PROMOTION ÉCONOMIQUE

ORGANISATION GÉNÉRALE

Le groupe de suivi composé du syndic, du boursier communal, du secrétaire municipal et de son adjoint a poursuivi son action entamée en 2021 suite à la réorganisation de la promotion économique. Les tâches principales de cette structure restent inchangées.

- L'accompagnement et le suivi d'implantation de nouvelles entreprises.
- L'administration et le suivi stratégique de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens en tant qu'organe de promotion de l'innovation sur le territoire communal.
- Le maintien d'un contact avec les organes de promotion économique cantonaux et régionaux ainsi qu'avec les principaux acteurs économiques actifs sur le territoire communal et notamment l'ACR (Association des commerçants de Renens).
- L'organisation d'événements mettant en exergue le tissu entrepreneurial communal, notamment la manifestation Innovation by Design Challenge.

Cette structure et son cadre budgétaire doivent encore être formellement validés par le biais d'un préavis général sur la promotion économique.

CONTACT AVEC LE TISSU ÉCONOMIQUE RENANAIS

ACCOMPAGNEMENT DES NOUVELLES ARRIVÉES D'ENTREPRISES ET LIEN AVEC LE TISSU ÉCONOMIQUE

De nombreuses demandes pour des locaux ont été traitées tout au long de l'année. Elles concernent principalement les Ateliers de Renens, au chemin du Closel, avec une trentaine de prises de contact. Celles-ci ont porté leurs fruits puisqu'on compte 5 implémentations uniquement sur ce site. Comme pour les précédents exercices, les prospects relatifs aux Ateliers sont gérés en étroite collaboration avec la Fondation Inartis, partenaire innovation depuis la reprise par la Commune de l'ancien bâtiment des IRL.

D'autres demandes concernent le tissu économique renanais dans son ensemble, notamment pour des recherches d'espaces de stockage. La quinzaine de contacts noués en 2022 s'inscrivent dans une temporalité plus longue, en fonction des opportunités auprès des propriétaires ou promoteurs privés, ainsi qu'auprès des partenaires de la Ville, à l'instar de CACIB SA.

Les prises de contact dans le cadre de recherches de locaux se traduisent parfois par des rencontres avec les porteurs de projet. Ces séances permettent d'échanger avec les entrepreneurs, de mieux circonstancier leurs activités et leurs attentes afin d'envisager des solutions à moyen terme pour une implantation à Renens ou pour un partenariat spécifique.

Elles permettent encore de pérenniser les relations de confiance établies avec les entreprises installées dans des bâtiments communaux, notamment sur le futur site de la Savonnerie avec Le Gram et la boutique Rañute. Il s'agit pour Le Gram d'assurer une activité d'établissement public dans une zone stratégique du centre-ville et d'évoquer les développements à venir pour ce projet. Pour Rañute, l'objectif est de maintenir une lumière sur ses activités en tant que précurseur dans la lutte contre la précarité menstruelle. Une subvention exceptionnelle leur a d'ailleurs été accordée en 2022 par le biais de la promotion économique dans le cadre de leur événement « Semaine de la diversité ».

La vitalité économique se mesure aussi au regard des entreprises installées de longue date et confirmées dans leurs activités. Renens peut compter sur la présence de fleurons cantonaux et parfois internationaux dans les secteurs de l'industrie, de la mécanique de précision ou encore dans la fabrication de composants. Des séances de discussion seront mises sur pied en 2023 pour aller régulièrement à la rencontre de ces entreprises.

Les rencontres menées par la promotion économique participent finalement à maintenir un lien privilégié avec certains partenaires du développement communal. Dans cette optique, on peut noter les séances avec la division Immobilier des CFF, les diverses institutions cantonales (SPEI, Innovaud) et régionales (Lausanne Région, SICOL). Elles permettent d'assurer le suivi de projets stratégiques tels que le développement du nouveau quartier du Simplon, l'accompagnement politique et financier des Ateliers de Renens, ou le soutien au commerce local.

Parmi les autres grands chantiers débutés en 2022, on peut aussi évoquer les réflexions sur l'occupation du local tête nord de la passerelle Rayon Vert – qui doit s'inscrire dans une logique d'animation commerciale et d'attractivité au nord de la gare – ou encore la refonte complète du règlement sur les heures et les jours d'ouverture et de fermeture des magasins. Mené en étroite collaboration avec la Police du commerce de l'Ouest lausannois, le travail sur un nouveau texte doit permettre une mise à jour des articles d'un point de vue légal (prise en compte des changements de législation), au niveau économique (concurrence du périmètre gare et des réglementations des communes des alentours) et vis-à-vis de différents enjeux de société (heure de fermeture du samedi, évolution du rapport au commerce de proximité).

RÉSEAUTAGE ET BONNES PRATIQUES

Une vision d'ensemble des bonnes pratiques constitue un pilier important pour mettre en place les conditions propices à la création d'emplois et de valeur. C'est dans cette optique que les promotions économiques des villes romandes – dont celle de Renens – ont mis sur pied un réseau d'échange d'informations et d'interaction. Une conférence réunit l'ensemble des participants une fois par année. En 2022, la Ville de Nyon a ainsi accueilli les représentants de 25 collectivités publiques pour traiter de la thématique de l'économie sociale et solidaire.

GROUPE DE TRAVAIL COMMERCES ET SOUTIEN À L'ACR

Le groupe de travail Commerces ne s'est pas réuni en 2022. En effet, aucun nouveau projet d'importance et potentiellement fédérateur n'a été identifié dans le cadre des discussions menées avec l'Association des commerçants de Renens (ACR), la Société industrielle et commerciale de l'Ouest lausannois (SICOL), la Coop et la Migros. Les travaux du tram et leur impact sur le centre-ville notamment, ont été largement traités en 2021 avec la participation du médiateur chantier. Certaines questions spécifiques ont ainsi pu être discutées directement avec ce dernier tout au long de l'année.

Dès lors, les relations avec chacun se sont faites par des rencontres bilatérales en fonction des demandes des uns et des autres. La Ville a à nouveau collaboré avec l'ACR, par l'entremise du syndic et du municipal en charge des commerces de proximité qui ont tous deux participé à l'assemblée générale. La Commune a également poursuivi son soutien financier aux cotisations de l'ACR pour inciter les commerces renanais à s'inscrire auprès de cette institution relais. Les centres commerciaux ainsi que la SICOL ont réaffirmé leur collaboration dans le cadre du Noël à Renens. Finalement, les nocturnes ont été fixées après validation auprès de chacun des membres du groupe de travail.

Les deux séances annuelles seront réactivées en 2023 à la demande des participants et permettront d'adapter l'organisation de cette structure à la réalité du terrain.

LES ATELIERS DE RENENS

Le site des Ateliers de Renens englobe les trois bâtiments des Ateliers au chemin du Closel, auxquels s'ajoute depuis 2021 le bâtiment voisin Station R, à la rue de Lausanne. Les premiers sont complets depuis 2019 et le second l'est également depuis 2022.

Les activités qui constituent cet écosystème entrepreneurial unique comprennent le développement du carbone comme matériau industriel, une brasserie, la gestion des déchets spatiaux, la haute horlogerie, un master interdisciplinaire HES, un programme d'accélérateur de start-up à la renommée internationale, une école de codage ou encore un espace de prototypage ouvert et collectif. Ce riche ensemble permet aux Ateliers de Renens de faire partie des parcs technologiques vaudois reconnus par le SPEI et l'association Innovaud.

Les Ateliers de Renens @Matthieu Croizier, 2022

La Fondation des Ateliers de la Ville de Renens en est l'acteur institutionnel de référence, en charge du suivi stratégique. Son objectif est d'assurer les conditions d'une innovation différente, axée sur des enjeux de société et créatrice de valeur. Il s'agit donc d'assurer aux Ateliers une cohérence dans l'occupation des quelque 15'000 m² de surface – en coordination avec la Fondation Inartis, responsable de Station R –, de pérenniser son statut de haut-lieu de l'innovation vaudoise ainsi que d'outil de promotion et de développement

entrepreneurial pour Renens. L'opérationnel du site est lui géré en partenariat avec la Fondation Inartis.

L'année 2022 n'aura pas vu de changement majeur apporté aux activités ainsi qu'à l'infrastructure générale du site. Le Conseil de Fondation s'est réuni à deux reprises. Après une année 2021 marquée par un renouvellement important de celui-ci, 2022 a permis de nommer une dernière membre et trésorière de la Fondation, représentante directe du monde des entreprises technologiques. L'équipe en charge de mener à bien la stratégie 2022-2026 est désormais complète et répond pleinement aux statuts de la Fondation.

Les activités de la Fondation des Ateliers de Renens font l'objet d'un rapport d'activité ad hoc.

INNOVATION BY DESIGN CHALLENGE

6E ÉDITION, FRÉQUENTATION RECORD ET PROJETS TOURNÉS VERS L'AVENIR

Lors de la cérémonie du 6e Innovation by Design Challenge – qui s'est déroulée le 15 novembre dans l'auditorium IKEA de l'ECAL – cinq binômes entreprises/designers ont dévoilé le résultat d'un mois de travail pour revisiter une offre de produit en réponse à des problématiques aussi diverses que concrètes. Les projets de l'édition 2022 ont particulièrement bien illustré l'importance d'un mariage réussi entre prouesses technologiques et design optimisé.

Après avoir assisté aux présentations, un jury professionnel mené par Thilo Brunner – responsable du design pour l'entreprise de chaussures de course ON – et dans lequel la Municipalité était représentée par le syndic, a décerné le prix de la Ville de Renens d'une valeur de CHF 8'000.- à l'équipe de l'entreprise Time Designers. Cette dernière développe une montre d'un nouveau type, matérialisant le passage du temps à l'aide d'une encre magnétique. Le challenge leur aura permis d'améliorer la perception de leur produit et du potentiel de leur technologie.

Le Prix Coup de Cœur du public d'une valeur de CHF 2'000.-, décerné par une assemblée record de plus de 200 personnes a été remis à l'équipe Synature pour l'adaptation de leur projet de surveillance acoustique des loups. Le Prix du Conseil communal de Renens de CHF 2'000.- a couronné la société Enerdrape qui a pu renforcer l'expérience client vis-à-vis de ses panneaux géothermiques sous-terrains.

L'objectif de cette sixième édition est atteint : le public a pu prendre le pouls du vivier de talents dont bénéficie le canton de Vaud et des multiples opportunités présentes sur le territoire de Renens en matière d'entrepreneuriat et de design.

Cette manifestation organisée depuis 2017 en partenariat avec l'ECAL et les Ateliers de la Ville de Renens, se veut une matérialisation concrète de la politique de promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation menée par la Ville, ainsi qu'une mise en lumière du réseau d'excellence qu'elle a su tisser avec ses partenaires des hautes-écoles (ECAL, EPFL, Unil, HEIG-VD) et du Canton (notamment l'association pour la promotion de l'innovation Innovaud).

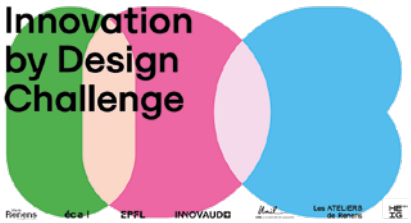

Innovation by Design Challenge 2022 @ecal

CELLULE COMMUNICATION

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Le constat effectué ces dernières années a été définitivement acté en 2022. Organisé chaque lundi matin précédant la séance du Conseil communal, le point presse systématique de la Municipalité ne correspond plus aux méthodes de travail des représentants des médias. Les journalistes privilégient désormais les prises de contact directes avec le syndic ou les municipaux concernés. Les invitations à la presse dans les locaux de l'administration se concentreront dès lors sur des annonces particulières liées à certains projets emblématiques (tram, BHNS, etc.). En 2022, un point presse s'est ainsi tenu au mois de septembre pour la présentation du nouvel univers graphique de la Ville.

Le versant numérique du point presse est lui maintenu avec l'envoi par courriel ainsi que la mise en ligne des communiqués et autres documents liés à la séance du législatif à venir. Outre le relais des décisions et préavis municipaux, différentes actualités ont donné lieu à des communications spécifiques tout au long de l'année : labellisation de la politique d'égalité salariale de la Commune, projet des Perséides, soutien à la population ukrainienne, lauréats du concours d'architecture pour Verdeaux-Pépinières-Saugiaz ou encore mesures exceptionnelles d'économie d'énergie pour l'hiver 2022-2023.

Oriflammes à la rue de Lausanne suivant la nouvelle identité graphique

IDENTITÉ VISUELLE

Suite au concours d'agences organisé en 2022, un sondage a été lancé à l'interne sur les deux logos retenus par la Municipalité. En parallèle, deux groupes de travail ont réfléchi, successivement, à une nouvelle accroche pour exprimer le lien fort entre mixité et créativité, élément le plus porteur de l'identité renanaise, révélé par le projet Idée(s) de Renens.

La Municipalité a finalement opté pour l'option graphique la plus audacieuse et choisi le slogan « une différence créative ». Outre la nouvelle signature, l'agence trivial mass à Lausanne a également développé tout un univers graphique, qui apportera plus d'unité et plus d'impact aux différentes communications de la Ville.

La typographie choisie pour le logo a été créée à L'ECAL, qui a participé à la finalisation de celui-ci, avec une variante de caractères spécifiques pour le logo de la Ville. Cette collaboration entre agence et ECAL représente tout à fait les échanges propices à la créativité qui s'opèrent à Renens.

Ville de
Renens
Une différence créative

Achevés durant l'été, le nouveau logo et l'univers visuel ont été présentés aux collaborateurs et au Conseil communal fin août, puis au public début septembre dans le journal Carrefour Info. Dans le même temps, des teasings vidéo ont été publiés sur les réseaux sociaux, une page dédiée à la nouvelle identité a été ajoutée au site internet, dont le visuel global a été adapté, et quelques premiers outils institutionnels ont vu le jour.

L'automne et la fin de l'année ont été consacrés à la finalisation de la charte graphique, ainsi qu'au déploiement de l'identité sur les premiers supports de communication. Ces mises à jour se poursuivront dans le courant 2023.

Afin de garantir la bonne mise en application de la nouvelle charte graphique, une directive a été rédigée proposant un processus de validation des futurs visuels par la cellule communication.

JOURNAL COMMUNAL CARREFOUR INFO

Imprimé à 14'000 exemplaires, le Carrefour Info est livré 8 fois par année gratuitement à l'ensemble des ménages renanais et cases postales, dans les établissements publics et les réceptions des grandes entreprises ainsi que dans les réceptions des cabinets médicaux de la commune. Deux caissettes à journaux sont régulièrement approvisionnées sur la Place du Marché et à la Place de la Gare sud.

Dans le numéro du mois de juin, c'était au tour des commerces membres de l'Association des commerçants de Renens (ACR) de présenter leur association ainsi que leurs diverses enseignes. Un plan schématisé de la ville répertoriant les commerces membres, réalisé pour cette parution du journal, présente bien la diversité des commerces renanais. À relever dans ce même numéro, une double page consacrée au festival Festimixx qui s'est déroulé les 10 et 11 juin.

Annonciateur de la nouvelle identité graphique de la Ville, le numéro du mois de septembre comprenait une surcouverture présentant les grandes lignes du nouvel univers de communication qui a commencé à être déployé.

En octobre, 3 pages présentaient les projets de Renens en Mouvement.

Chaque parution du Carrefour Info est également disponible sur renens.ch, qui répertorie l'ensemble des éditions depuis 1998 à ce jour.

RENENS.CH

Le site est toujours mis à jour de façon centralisée, ce qui assure une qualité rédactionnelle constante. Suite à la sortie du nouvel univers graphique, le visuel du site a été renouvelé et la page d'accueil réorganisée, offrant ainsi un design plus actuel et aéré.

VERS UNE REFONTE DU SITE INTERNET

Début 2022, le groupe de travail, composé de la cellule communication et du service Informatique, ont poursuivi les rencontres avec des prestataires potentiels et ont rendu visite aux Communes de Montreux et Gland, afin d'échanger sur les solutions utilisées au sein de ces communes.

Durant le second semestre 2022, divers dossiers plus urgents ont relégué la refonte du site internet au second plan. Ce sujet sera repris en 2023.

RENENS EN MOUVEMENT

Intégré dans le site internet communal, le site renens.ch/enmouvement informe sur les grands travaux et chantiers situés à Renens.

Cette année encore une attention toute particulière a été apportée à la communication liée au tram et spécifiquement aux travaux préparatoires sur l'avenue du 14-Avril et la rue de Lausanne. Chaque étape des travaux a fait l'objet d'avis aux riverains et d'actualités sur le site internet.

L'application « Renens en mouvement » reprend les données concernant les travaux et chantiers du site renens.ch/enmouvement.

RÉSEAUX SOCIAUX

La cellule communication relaie régulièrement sur Facebook (2'400 abonnés) et sur Instagram (814 followers) les actualités et manifestations de Renens. Les quelques publications hebdomadaires atteignent, selon les thèmes, un public de plusieurs centaines à plusieurs milliers

de personnes et constituent un canal important et très réactif de promotion des nombreux projets et animations de Renens.

La chaîne Youtube, créée en 2019, s'alimente de nouvelles vidéos. Avec une activité modérée sur la page LinkedIn, les visiteurs sont pourtant en augmentation, avec un peu plus de 1'000 abonnés, contre 830 en 2021. Un potentiel à considérer.

ÉCRANS TL

La cellule communication se charge de produire du contenu pour les espaces publicitaires mis à disposition par les tl, via la SGA (Société générale d'affichage), sur les écrans des bus roulant sur le territoire renanais. Chaque service peut bénéficier de ce vecteur de communication pour la promotion de ses projets ou manifestations. Le matériel visuel est produit par la stagiaire graphiste.

AFFICHES

Utilisées ces quatre dernières années, les affiches ayant pour thème les commerces et les marchés ont été posées en mars, octobre, juin et août. L'affiche annonçant le stand de la Municipalité a quant à elle été posée en avril-mai.

Afin de coller à la nouvelle identité graphique, l'affiche et les cartes des vœux de la Municipalité ont été réalisées cette année par l'agence trivial mass, en charge de ce projet.

BROCHURE BIENVENUE À RENENS

La cellule communication produit la brochure Bienvenue à Renens distribuée par le service de la Population aux nouveaux arrivants lors de leur inscription. Elle présente la commune et ses projets, l'offre culturelle et de loisirs, ainsi qu'une foule d'informations pratiques.

COMMUNICATION INTERNE

INTRANET

Un intranet sommaire contient depuis 2013 les quelques actualités internes, saisies par chaque service, et une bourse aux billets. Il sert de porte d'entrée à différentes applications internes comme le portail cartographique GéoWeb ou la revue de presse.

VEILLE MÉDIATIQUE

La Ville est abonnée à un service de veille médiatique qui recense les articles de la presse suisse ainsi qu'une sélection de médias audio-visuels mentionnant les mots « Renens », « Stratégie et Développement de l'Ouest lausannois (SDOL) » ou « Ouest lausannois ». Tous ces articles enregistrés dans une base de données sont accessibles depuis l'intranet.

La newsletter quotidienne est appréciée par les municipaux, chefs de services, collaborateurs et conseillers communaux abonnés. Elle permet de suivre les retombées médiatiques des différentes actions entreprises par l'administration communale, parcourir d'un coup d'œil l'actualité locale et de mieux connaître les entreprises, les personnes ou encore les associations qui font Renens.

MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS

CAP SUR L'OUEST

Le 6e Cap sur l'Ouest s'est déroulé le 25 septembre 2022. Il s'agit de la première édition depuis 2018, suite à l'annulation pour cause de COVID de celle initialement prévue en 2020. Le tracé de 23 kilomètres a traversé les 8 communes du district qui ont chacune proposé un espace festif. À Renens, c'est à nouveau le terrain de Verdeaux qui a servi de lieu d'accueil.

Cette édition a été marquée par de fortes précipitations en matinée, des conditions qui ont largement réduit la participation par rapport à 2018. Cependant, de longues phases

d'accalmies à partir de la mi-journée ont permis de garantir un événement agréable pour les participants. Du point de vue du comité d'organisation, le constat est d'ailleurs positif avec l'absence d'incidents significatifs relevés par la POL et une fréquentation encourageante sur les différents points festifs.

La halte renanaise a plus souffert que d'autres des conditions météo, le terrain de Verdeaux pouvant vite s'avérer impraticable lors de fortes pluies. Différents ajustements de dernière minute ont ainsi été nécessaires pour garantir une offre d'animation de qualité aux participants. Celle-ci comprenait des foodtrucks représentant différentes cuisines du monde et un espace de restauration avec l'installation d'une grande cantine, un bar, différents espaces liés au vélo (espace de location, stand de réparation, vélo smoothie), un espace animations pour enfants ou encore un DJ avec une installation sonore alimentée par la force d'un… vélo !

La fréquentation du site n'a donc pas réédité les chiffres records de la précédente édition, mais a tout de même démontré un véritable attachement du public à cette manifestation conviviale promouvant tant la mobilité douce que la découverte du district de l'Ouest lausannois.

ARCHIVES

L'archiviste a consacré une part importante de son taux d'occupation de 60% à des activités de gestion documentaire en lien avec la mise en œuvre d'un plan de classement commun à l'ensemble de l'administration communale et l'implémentation d'un logiciel de gestion électronique des documents (GED). Le mandat attribué à une société externe spécialisée pour le traitement de l'arriéré d'archivage et la maintenance des archives communales a été renouvelé.

COLLECTER LES DOCUMENTS : VERSEMENTS ET ACQUISITIONS

Dans le cadre de leur mission de collecte, les archives communales ont pris en charge plus de 18 mètres linéaires de documents versés par des services et entités de l'administration. Les fonds privés conservés par les archives communales ont été enrichis par plusieurs remises et dons de sociétés ou particuliers, dont l'Abbaye de Renens « La Jeune Suisse », la Chorale des cheminots de Renens et Mme Eva Gloor, notamment. Des rencontres avec des personnes ressources concernant l'histoire de Renens ont en outre eu lieu.

Les archives communales ont par ailleurs acquis divers documents d'intérêt pour l'histoire de Renens. Il s'agit essentiellement de cartes postales et photographies ; un tableau de Jules-Samuel Loth représentant le domaine de Renens-sur-Roche, ainsi qu'une maquette d'architecture en allumettes sont également à signaler parmi les acquisitions.

ÉVALUER, TRAITER ET CONSERVER

Le traitement des nombreuses archives en attente s'est poursuivi à un rythme soutenu. Les opérations de tri, de classement, de conditionnement et d'inventorisation permettent d'une part de conserver à long terme les documents destinés à l'être et d'autre part de faciliter l'accessibilité et les recherches au moyen de l'inventaire enrichi au fur et à mesure du traitement et publié en ligne sur la plateforme vaud.archivescommunales.ch. Dans la perspective d'une amélioration des lieux et conditions de conservation, la visite des locaux d'archives de plusieurs communes vaudoises a été effectuée.

PLAN DE CLASSEMENT ET GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS

Après avoir été approuvé en 2021 par la Municipalité, le plan de classement élaboré en collaboration avec les services communaux a fait l'objet de séances de formation destinées aux collaboratrices et collaborateurs de la Ville. En complément du guide pratique de gestion et conservation des documents diffusé à cette occasion, un accompagnement au sein des services a été assuré, notamment dans la perspective de la migration vers un logiciel de GED et de l'implémentation du plan de classement dans ce dernier.

RECHERCHE ET VALORISATION

Les archives communales ont traité une septantaine de demandes d'information ou de recherche, en augmentation par rapport à l'année précédente. Ces requêtes émanent d'une

part de l'administration et des autorités communales, et d'autre part d'un public externe (en formation, recherches dans un cadre privé ou professionnel, presse). L'archiviste a par ailleurs accueilli et accompagné des étudiants de l'Université de Lausanne dans la perspective de la publication d'un guide architectural consacré à l'Ouest lausannois. Plusieurs contributions ont été rédigées pour le journal communal Carrefour Info, en coordination avec la cellule communication. Les archives communales ont participé à l'opération nationale Archive on Tour organisée dans le cadre du 100e anniversaire de l'Association des archivistes suisses, ainsi qu'à la Semaine internationale des archives. Des visites guidées ont été proposées en collaboration avec Patrimoine suisse, La Ferme des Tilleuls et le Théâtre TKM, les CFF, ainsi que Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) et le secteur Culture de la Ville. Les archives communales ont par ailleurs pris part à la soirée d'accueil des nouveaux habitants et l'archiviste a participé à une émission radiophonique de la RTS consacrée à la gare de Renens.

Enfin, l'archiviste a rédigé une proposition de stratégie de valorisation des archives communales de Renens pour l'obtention du Certificate of Advanced Studies (CAS) « Promouvoir une institution culturelle » décerné par l'Université de Neuchâtel.

Archives maquette Murisier

Semaine des archives 2022 – expo

GREFFE

VOTATIONS ET ÉLECTIONS

REGISTRE CIVIQUE

Suite à l'entrée en vigueur le 1er janvier 2022 de la nouvelle loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et de son règlement d'application (RLEDP), des changements importants sont intervenus dans la gestion du rôle des électeurs. Il s'agit notamment de permettre aux électeurs arrivés en cours de scrutin de voter dans la nouvelle commune de domicile sans devoir attendre le prochain scrutin comme auparavant. Le logiciel Innosolvcity (ex Nest), a été adapté en conséquence.

Ainsi, pour le scrutin du 25 septembre qui comprenait 4'036 électeurs et 4'534 électrices, et selon l'application des nouvelles règles, 53 personnes arrivées en cours de scrutin ont voté à Renens tandis que 125 personnes ont été radiées du rôle suite à leur départ de Renens. Parmi ces dernières, six avaient transmis leur matériel de vote à Renens ; il leur a été demandé d'utiliser le matériel de vote de leur nouvelle commune de domicile.

Durant l'année, le Greffe municipal a également contrôlé les signatures des listes de 25 initiatives et référendums reçus des comités.

CONTRÔLE DES VOTES PAR CORRESPONDANCE

L'année 2022 a compté cinq scrutins : trois votations fédérales et les deux scrutins des élections en vue du renouvellement des autorités cantonales.

Le Greffe municipal se charge de contrôler les votes reçus par correspondance au moyen du logiciel Innosolvcity. Sur l'ensemble de l'année, 347 courriers ont été adressés pour des votes non conformes (carte de vote incomplète, matériel d'un autre scrutin ou autre). Les électeurs ainsi informés ont eu la possibilité de rendre leur vote valable.

Finalement, sur l'ensemble des scrutins, ce sont au total 175 votes non valables qui ont été enregistrés (85 votes non conformes reçus les derniers jours de scrutin et 90 votes reçus sans carte ou avec un bulletin hors enveloppe). Cela représente en moyenne 35 votes non valables par scrutin.

DÉPOUILLEMENT

Plutôt que de l'envoyer par la poste, il est encore possible de déposer son enveloppe dans un des deux bureaux de vote ouverts le dimanche du scrutin de 9h30 à 11h.

En collaboration avec le bureau du Conseil communal, le Greffe municipal organise le dépouillement des votations et élections. La nouvelle machine employée pour le dépouillement des votations depuis le scrutin du 13 juin 2021 a été utilisée pour la numérotation des bulletins des élections cantonales des 20 mars et 10 avril 2022. Ces deux journées de dépouillement ont mobilisé en tout 73 personnes, affectées aux multiples tâches nécessaires à leur bon déroulement. Les résultats définitifs de l'élection au Grand Conseil du 20 mars ont été communiqués aux alentours de 15h00, ceux de l'élection au Conseil d'État du 10 avril un peu avant 13h00.

PARTICIPATION AUX VOTATIONS ET ÉLECTIONS

La majorité des électeurs votent par correspondance ou déposent leur enveloppe dans la boîte aux lettres de l'Administration. Très peu se rendent le dimanche du scrutin dans l'un ou l'autre des bureaux de vote.

Année	2022	2021	2020
Nombre moyen de votants	2'768	3'912	3'431
Nombre moyen d'électeurs	8'553	10'303	8'391
Participation	32.37	37.97%	40.89%
Nombre moyen de votants qui se sont déplacés aux bureaux de vote	18	34	36

EASYVOTE

La Municipalité a reconduit l'abonnement annuel à la brochure easyvote, qui explique de façon neutre les objets soumis à la population sur le plan fédéral. Avant chaque scrutin, la brochure, accompagnée d'un courrier de la Municipalité, est adressée aux jeunes ayant atteint leur majorité ainsi qu'aux personnes devenues suisses, dans le but de les sensibiliser à exercer leurs droits civiques. Ainsi, la brochure relative aux élections cantonales de 2022 a été transmise aux nouveaux électeurs renanais. Des brochures sont également tenues à disposition dans les réceptions de l'Administration communale.

NATURALISATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

La loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) en vigueur depuis 2018 s'applique selon le cadre défini par son règlement (RLDCV) pour toutes les phases au niveau communal, cantonal et fédéral. Les directives municipales répondent entièrement à la nouvelle procédure.

Étapes de la demande de naturalisation :

1. Le candidat prépare son dossier et l'envoie au service cantonal de la population (SPOP).
2. Le SPOP vérifie les conditions (années de résidence, permis de séjour, connaissances linguistiques, aucune aide sociale, casier judiciaire VOSTRA).
3. Le SPOP transmet la demande à la Commune de domicile du candidat.

4. La Commune examine la demande: chaque candidat dès l'âge de 12 ans est entendu par un représentant de la police administrative de la POL, afin d'établir un rapport dans lequel figurent tous les renseignements exigés par le droit fédéral. Cela concerne la familiarisation avec les conditions de vie en Suisse, la participation à la vie sociale et culturelle, ainsi que le respect de l'ordre public. Elle organise le test de connaissances pour tout candidat ayant effectué moins de 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse. Si elle le juge utile, elle auditionne le candidat.
5. La Commune octroie la bourgeoisie.
6. Le SPOP finalise le dossier et octroie le droit de cité vaudois.
7. La Confédération examine la demande et délivre l'autorisation fédérale.
8. Le candidat reçoit le décret de naturalisation, qui lui confère donc la nationalité suisse.

Les émoluments communaux varient de CHF 100.- pour les jeunes de moins de 25 ans ayant effectué leur scolarité en Suisse à CHF 400.- pour les demandes familiales.

DÉPÔT DE DOSSIERS

En 2022, le Greffe municipal a enregistré 92 dossiers de naturalisation, représentant 116 personnes. Parmi celles-ci, 79 étaient dispensées du test de connaissances en raison de leur âge ou des années de scolarité en Suisse. Durant l'année, 10 sessions de test de connaissances ont été organisées pour 37 personnes qui ont toutes réussi le test.

NOMBRE DE PERSONNES DEMANDANT LA NATURALISATION

Année	2022	2021	2020	2019	2018
Candidats dispensés de test de connaissances	79	113	83	52	38
Candidats soumis au test de connaissances	37	52	23	21	22
Nombre total de candidats	**116**	**165**	**106**	**73**	**60**

ORIGINE DES CANDIDATS EN 2022

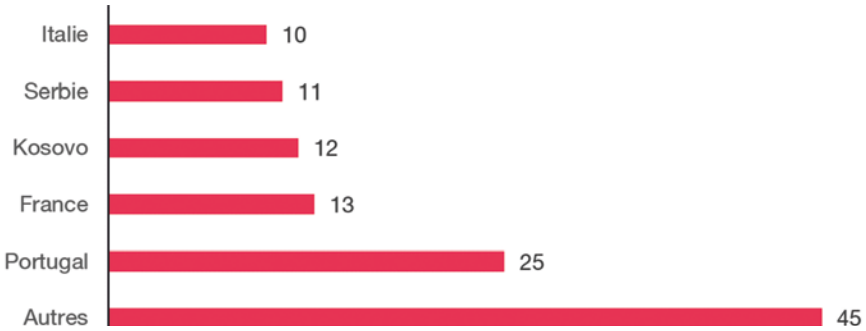

Les candidats sont de 25 nationalités différentes; les cinq pays les plus représentés sont le Portugal, la France, le Kosovo, la Serbie et l'Italie.

ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ SUISSE

Le nombre de personnes ayant acquis la nationalité suisse avec la nouvelle loi est en très nette augmentation par rapport à 2021.

Année	2022	2021	2020	2019	2018
Anciennes procédures (ordinaires et facilitées nés en CH et 2e génération)	45	229	266	264	252
Procédure ordinaire dès 2018	136	73	63		
Total des personnes ayant acquis la nationalité suisse	**177**	**302**	**329**	**264**	**252**

Les personnes parvenues au terme de leur procédure de naturalisation ont à nouveau été invitées à prêter serment le 26 août 2022 devant le Conseil d'État lors d'une cérémonie qui marque l'accession à la nationalité, après deux années d'interruption dues à la pandémie.

PROCÉDURES FACILITÉES FÉDÉRALES EN 2022

La naturalisation facilitée s'adresse aux étrangers de la troisième génération (art. 24a pour les jeunes jusqu'à 25 ans et art. 51a, selon une disposition transitoire jusqu'au 15 février 2023 pour les personnes âgées entre 25 ans et 40 ans) et aux conjoints étrangers ou enfants d'un Suisse ou d'une Suissesse sous certaines conditions. La procédure est facilitée en ce sens que la décision se prend au niveau de la Confédération, sans que le Canton ou la Commune n'ait à examiner la demande.

Au cours de l'année, cinq candidats ont obtenu la nationalité suisse à travers une procédure facilitée fédérale, deux par mariage et trois par 3e génération (art. 24a et 51a).

SOIRÉE EN L'HONNEUR DES NOUVEAUX NATURALISÉS

La Municipalité a pour coutume d'organiser une soirée en l'honneur des personnes récemment naturalisées à Renens. En 2022, celle-ci a eu lieu le 2 novembre. Près de 130 invités – nouveaux naturalisés accompagnés de leurs proches, municipaux, animateurs de la permanence Info-Natu et collaborateurs de l'administration – se sont retrouvés à la Salle de spectacles pour partager un moment convivial autour d'un repas typiquement suisse.

Après un apéritif en musique, M. Dylan Montefusco, président du Conseil communal et M. Jean-François Clément, syndic, ont prononcé quelques mots de félicitations aux nouveaux bourgeois.

S'en est suivi l'ouverture du buffet de raclette, accompagnée par le chanteur Fred Persson et sa guitare, qui a terminé sa prestation sur une note folklorique, avec un sympathique yodel.

CARTES JOURNALIÈRES CFF ET CGN

16 cartes journalières CFF et quatre cartes journalières CGN sont proposées quotidiennement aux habitants de Renens et Crissier. Le tarif de la carte CFF est resté à CHF 42.-, celui de la carte CGN à CHF 20.-.

Les ventes de cartes journalières ont bien repris en 2022, et même dépassé quelque peu les années précédant la pandémie.

Sur l'année, le taux moyen d'utilisation des cartes CFF est de 86%, ce qui représente 5'010 cartes vendues, soit environ 1-2% de plus que les années pré-covid, avec un pic à 98% en juillet et en octobre, grâce à la météo clémente. Quant aux cartes CGN, 756 croisières ont été effectuées principalement en été, soit une trentaine de plus qu'en 2019.

UTILISATION DES CARTES CFF ET CGN

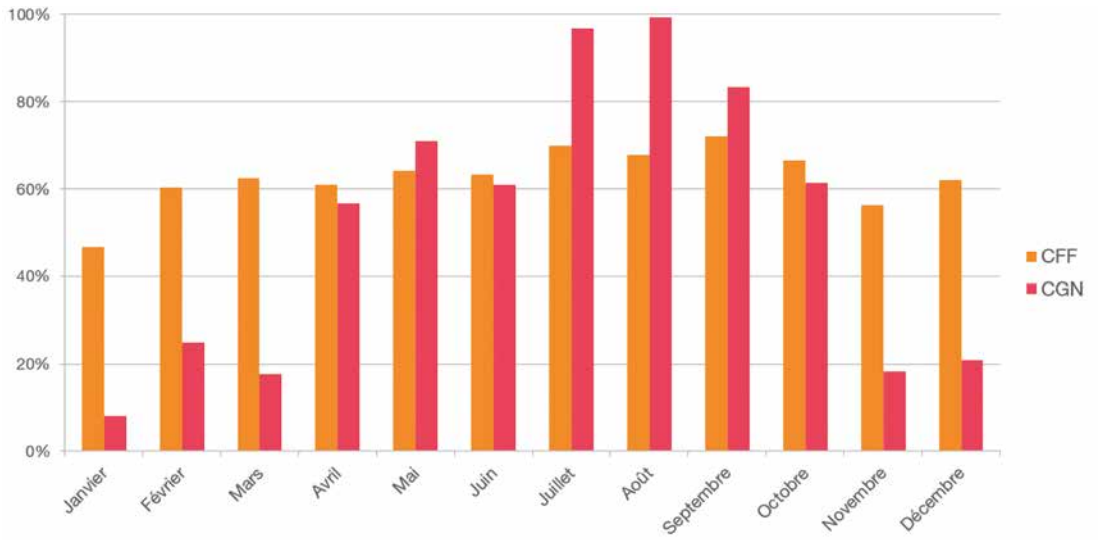

ASSURANCES

La Commune de Renens est couverte par des assurances spécifiques à chaque domaine. Il s'agit des assurances responsabilité civile Commune et responsabilité civile des dirigeants, des assurances de personnes, qui couvrent les accidents et la perte de gain en cas de maladie, et des assurances de dommages (Allrisk) pour les bâtiments, le mobilier et les véhicules à moteur. Ces contrats font l'objet de mises à jour régulières.

Le contrat flotte des véhicules a été renouvelé tacitement auprès du même assureur, la Vaudoise Assurances, pour une année. En fonction de l'évolution de la sinistralité, un appel d'offres pourrait être lancé pour la prochaine période.

En vue du renouvellement du contrat Allrisk, un appel d'offres a été lancé auprès de quatre compagnies d'assurances. Le contrat a été renouvelé auprès de la même assurance, la Bâloise, qui a présenté l'offre la plus avantageuse pour les prestations et le montant de la prime.

Le contrat d'assurance responsabilité civile des dirigeants, incluant également les mandats des administrateurs dans des sociétés tierces, a une échéance annuelle au 31 août. Il a été renouvelé pour une année auprès de la compagnie Zurich Assurances, pour une somme d'assurance d'un million, et n'a fait l'objet d'aucun événement à déclarer.

CAS DE SINISTRES DÉCLARÉS AUPRÈS DES ASSURANCES RC ET DE CHOSES

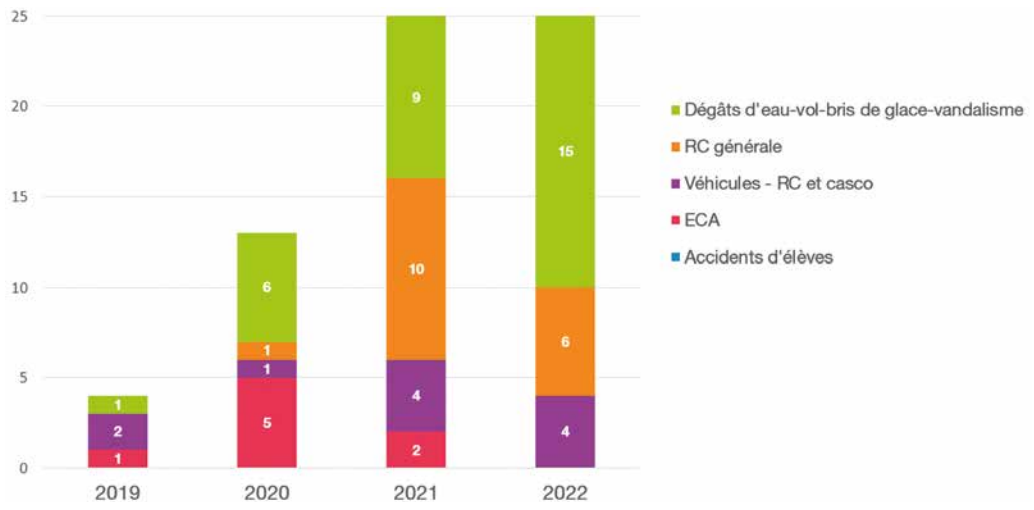

RECENSEMENT DES CHIENS

En début d'année, les propriétaires sont informés par le biais du journal communal, du site internet et du pilier public de l'obligation d'inscrire ou de communiquer tout changement concernant les chiens auprès du Greffe municipal.

La tenue du registre des propriétaires de chiens se fait au moyen de l'application Innosolvcity. Les mutations enregistrées (départs, décès) sont reportées dans Amicus, la banque de données nationale pour les chiens.

Fin 2022, une interface a été implémentée entre Innosolvcity et Amicus, qui permettra de reprendre les données du chien une fois l'inscription faite par le vétérinaire et de créer directement le N° ID personnel, sans devoir saisir à double les données du propriétaire.

Les propriétaires s'acquittent, par chien, d'un impôt communal de CHF 100.-, additionné d'un impôt cantonal de CHF 100.-. Au cours de l'année, une exonération a été accordée à 120 personnes, soit 71 bénéficiaires de prestations complémentaires de l'AVS/AI (y compris les prestations complémentaires pour frais de guérison), 43 ayants droit au revenu d'insertion, cinq propriétaires de chien d'infirme et un propriétaire de chien de travail.

La race Yorkshire est largement la plus représentée parmi les chiens inscrits à Renens.

Au 31 décembre de l'année	2022	2021	2020	2019
Nombre de chiens inscrits	738	713	706	617

SERVICE DE LA POPULATION (SPOP)

ENREGISTRE

- Annonces d'arrivée et de départ
- Changements d'adresse et d'état civil
- Demandes de carte d'identité suisse
- Demandes de permis de séjour / d'établissement
- Déclarations de garantie
- Décès

DÉLIVRE

- Attestations d'établissement
- Attestations de départ
- Attestations de vie
- Actes de mœurs

NOTIFIE

- Les décisions du service cantonal de la population

FAITS MARQUANTS

STATUT S POUR LES RESSORTISSANTS DE L'UKRAINE

À la suite de l'agression militaire russe contre l'Ukraine, le Conseil fédéral a activé le statut de protection S pour les personnes en provenance de ce pays le 12 mars 2022. Ce statut permet d'assurer une protection provisoire à des personnes aussi longtemps qu'elles sont exposées à un grave danger de portée générale. Depuis qu'il a été activé, plus de 67'000 personnes en provenance d'Ukraine ont obtenu une protection en Suisse.

Le statut de protection S est valable jusqu'à sa levée par le Conseil fédéral, laquelle suppose une stabilisation durable de la situation en Ukraine, c'est-à-dire la dissipation du danger général grave.

Le Conseil fédéral a donc décidé de ne pas lever le statut de protection S jusqu'au 4 mars 2024. Il offre ainsi une certaine clarté aux personnes en quête de protection, aux cantons, aux communes et aux employeurs. L'UE a fait savoir dès la mi-octobre qu'au vu de la situation régnant en Ukraine, elle prévoyait également de prolonger sa protection provisoire jusqu'au printemps 2024.

Au niveau du service de la Population, la personne est convoquée dès réception de la copie du permis S pour les formalités d'inscription, sans autres pièces justificatives. Aucun émolument cantonal ou fédéral n'est encaissé. Par analogie, aucun émolument communal n'est perçu.

Au 31 décembre 2022, 83 personnes au bénéfice du statut S étaient enregistrées à Renens, (57 femmes, 26 hommes, 27 mineurs). La plupart des personnes sont hébergées par des habitant·e·s de Renens.

MARIAGE POUR TOUS

Afin de permettre la célébration de mariages de couples de même sexe et la conversion des partenariats enregistrés en mariages dès le 1er juillet 2022, le Conseil fédéral a modifié trois ordonnances lors de sa séance du 30 mars 2022. Le logiciel communal a été adapté en conséquence.

RÉINTRODUCTION AU 1ER JANVIER 2023 DE CONTINGENTS DE PERMIS L UE/AELE ET DE PERMIS B UE/AELE À L'ÉGARD DES TRAVAILLEURS CROATES

L'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP)1 s'applique à la Croatie depuis le 1er janvier 2017. Après une période transitoire de cinq ans durant laquelle l'accès au marché du travail suisse a été restreint aux travailleurs en provenance de Croatie par des mesures de protection, la libre circulation complète des personnes a été accordée à cet Etat membre de l'Union européenne (UE) dès le 1er janvier 2022. Le 16 novembre 2022, le Conseil fédéral a décidé d'activer la clause de sauvegarde prévue à l'art. 10 par. 4d ALCP et de réintroduire de manière unilatérale des contingents annuels tant pour les autorisations de courte durée (permis L UE/AELE) que pour les autorisations de séjour (permis B UE/AELE) afin de réduire le risque de contournement.

Seules sont contingentées les autorisations initiales de courte durée (permis L UE/AELE) et les autorisations initiales de séjour (permis B UE/AELE) pour lesquelles l'activité débute après le 31 décembre 2022.

AUTORISATIONS ARRIVANT À ÉCHÉANCE EN 2023

Le Canton de Vaud atteindra, en 2023, le pic de la périodicité à cinq ans pour le renouvellement des autorisations de séjour et d'établissement. Environ 8'000 renouvellements de plus par rapport à l'année 2022 et 25'000 par rapport à l'année 2021 sont attendus.

ÉTAT CIVIL

Les différentes entités de l'état civil ont déménagé à l'Avenue de Sévelin 46, à Lausanne. Afin d'améliorer le service à la population dès le 3 janvier 2023, des guichets sans rendez-vous ont été ouverts au public de 08h00 à 16h30 non-stop.

NOUVEAUTÉS VISAS

L'ordonnance sur l'entrée et l'octroi de visas (OEV) a été mise à jour et la nouvelle teneur est entrée en vigueur le 1er mai 2022. Ainsi, depuis cette date, un ressortissant d'États-tiers ayant une autorisation de séjour ou un visa D délivré par un autre état Schengen n'a plus besoin de déposer une demande de visa au préalable s'il souhaite s'installer en Suisse.

De plus, depuis le 1er janvier 2022, les ressortissants d'Australie et du Royaume-Uni ont été ajoutés à la liste des étrangers exemptés de l'obligation de visa. Pour rappel, les autres pays dont les ressortissants sont exemptés de l'obligation de visa sont Brunei, Malaisie, Singapour, Japon et Nouvelle-Zélande.

STATISTIQUES

Au 31 décembre 2022, la population de Renens compte 21'104 habitants en résidence principale. Elle est composée de 49.36% d'étrangers répartis en 122 nationalités. Après des légères baisses en 2018 (-1.03%), 2019 (-0.12%) et 2020 (-0.16%), une augmentation de 0.05% a été constatée en 2021 et 2022. À noter que si l'on rajoute 308 primo-arrivants en cours de traitement au Canton et 657 habitants en séjour (résidents secondaires et titulaires d'autorisations de séjour de courte durée (L)), le SPOP administre 22'069 habitants.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE RENENS

POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGE

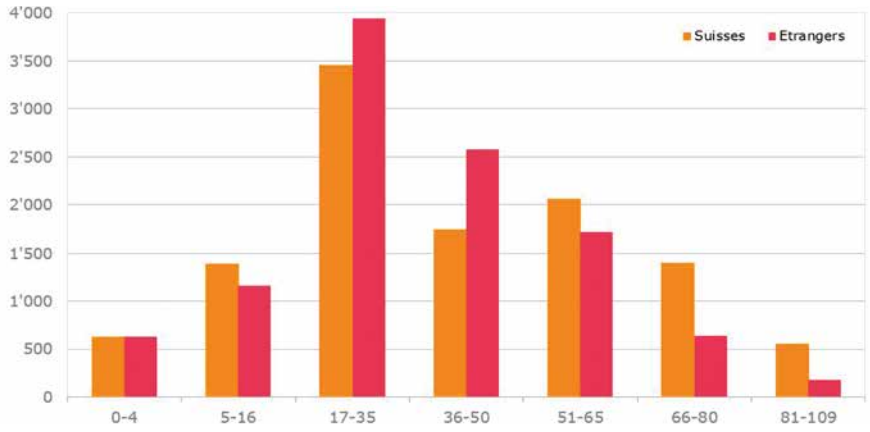

HABITANTS SELON ÉTAT CIVIL

Suisses	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	3'118	2'834	5'952
Marié·e	1'812	1'860	3'672
Divorcé·e	366	663	1'029
Veuf·ve	103	430	533
Partenariat enregistré	7	8	15
Partenariat dissous	5	1	6
Total Suisses	**5'411**	**5'796**	**11'207**
Étrangers	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	3'143	2'368	5'511
Marié(e)	2'218	2'042	4'260
Divorcé(e)	386	431	817
Veuf(ve)	44	214	258
Partenariat enregistré	9	6	15
Partenariat dissous	1	0	1
Total Étrangers	**5'801**	**5'061**	**10'862**
Résultat total	**11'212**	**10'857**	**22'069**

HABITANTS SELON PAYS

Portugal	2’522	11.95%
Italie	1’441	6.83%
France	1’228	5.82%
Espagne	756	3.58%
Kosovo	595	2.82%
Turquie	432	2.05%
Serbie	357	1.69%
Macédoine du Nord	187	0.89%
Bosnie et Herzégovine	153	0.72%
Autres nations	2’745	13.01%
Étrangers/ères	10’416	49.36%
Suisses/sesses	10’688	50.64%
Total habitants	**21’104**	**100.00%**

HABITANTS ÉTABLIS

Etablissement CH	7’534	35.70%
Bourgeois CH	3’154	14.95%
Séjour B	3’982	18.87%
Établi C	6’048	28.66%
Provisoire F	208	0.99%
Courte durée L >= 12 Mois	70	0.33%
Courte durée L	4	0.02%
Requérant d’asile N	14	0.07%
Diplomate/fonctionnaire avec immunité	4	0.02%
Fonctionnaire sans immunité	2	0.01%
Famille fonct. int.	3	0.01%
Frontalier G >= 12 mois	1	0.00%
Personne à protéger	80	0.38%
Total habitants	**21’104**	**100.00%**

HABITANTS EN SÉJOUR

Séjour hebdomadaire	555	57.51%
Suisse non résident	21	2.18%
Courte durée L <= 4 mois	1	0.10%
Courte durée L > 4 à < 12 mois	80	8.29%
Primo arrivants	308	31.92%
Total habitants	**965**	**100.00%**

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DANS LE DISTRICT STAT-VAUD 31.12.2021

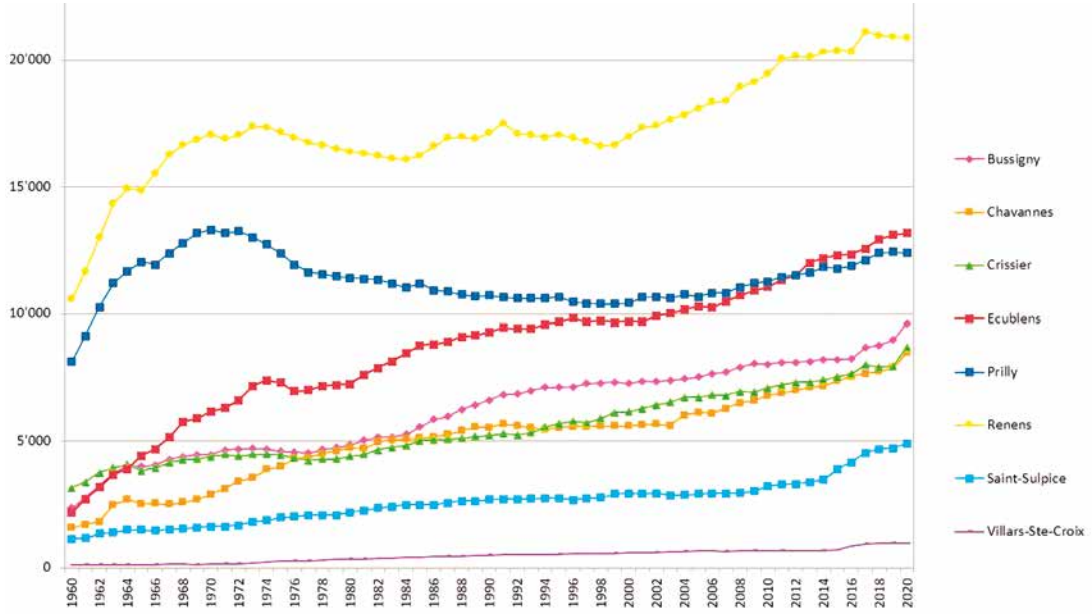

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES «GRANDES VILLES» SANS LAUSANNE STAT-VAUD 31.12.2021

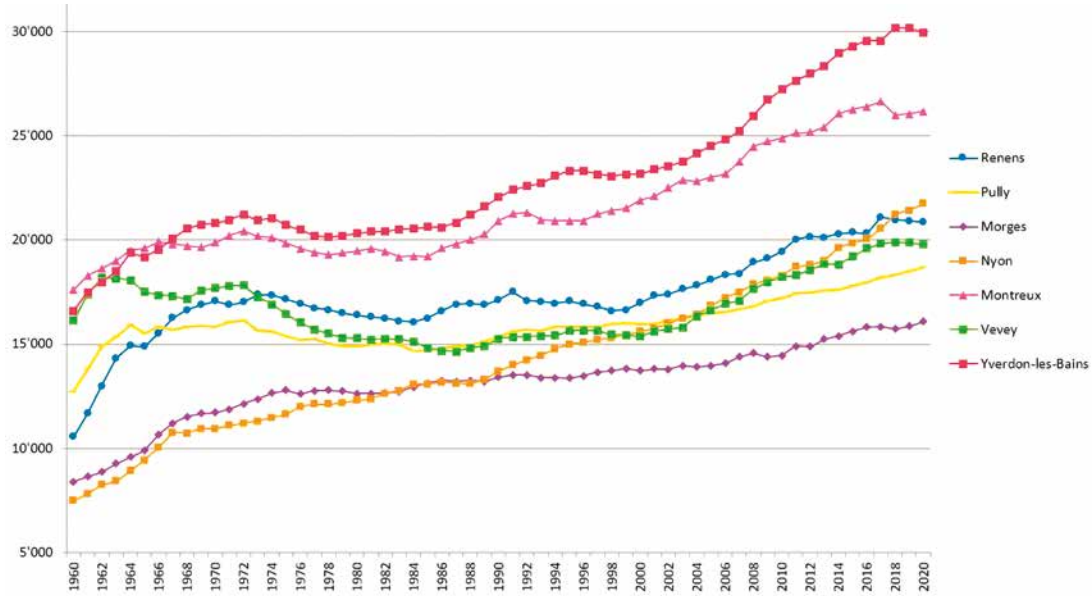

RÉPARTITION DE LA POPULATION RÉSIDENTE ÉTRANGÈRE PAR NATION EN 2022

Nationalité	Total	Nationalité	Total	Nationalité	Total
Afghanistan	86	Espagne	790	Niger	1
Albanie	21	États-Unis	30	Nigéria	7
Algérie	50	Éthiopie	13	Norvège	6
Allemagne	102	Guatemala	1	Nouvelle-Zélande	1
Angola	36	Guinée	9	Ouganda	1
Argentine	5	Guinée-Bissau	5	Pakistan	15
Arménie	9	Haïti	3	Paraguay	8
Australie	4	Hongrie	19	Pays-Bas	32
Autriche	10	Inde	55	Pérou	31
Bangladesh	2	Indonésie	4	Philippines	12
Bélarus	3	Irak	18	Pologne	46
Belgique	81	Iran	43	Portugal	2’576
Bénin	5	Irlande	4	République dominicaine	9
Bolivie	9	Islande	3	Roumanie	112
Bosnie et Herzégovine	158	Israël	3	Royaume-Uni	43
Botswana	1	Italie	1’490	Russie	58
Brésil	156	Japon	18	Rwanda	1
Bulgarie	71	Jordanie	1	Sénégal	15
Burkina Faso	6	Kazakhstan	3	Serbie	362
Burundi	2	Kenya	2	Serbie-et-Monténégro	1
Cabo Verde	40	Kirghizistan	3	Slovaquie	18
Cameroun	55	Kosovo	616	Slovénie	17
Canada	20	Lettonie	1	Somalie	44
Chili	65	Liban	42	Sri Lanka	64
Chine	139	Libéria	1	Suède	20
Chypre	1	Lituanie	8	Syrie	94
Colombie	31	Luxembourg	8	Taïwan (Taipei chinois)	5
Congo (Brazzaville)	4	Macédoine du Nord	191	Tchad	1
Congo (Kinshasa)	91	Madagascar	4	Tchéquie	9
Corée (Sud)	13	Malaisie	4	Thaïlande	16
Costa Rica	4	Mali	2	Togo	18
Côte d’Ivoire	21	Maroc	69	Tunisie	92
Croatie	36	Maurice	7	Türkiye	436
Cuba	6	Mauritanie	5	Ukraine	112
Danemark	4	Mexique	15	Venezuela	6
Égypte	24	Moldova	3	Vietnam	58
El Salvador	2	Mongolie	15	Zimbabwe	1
Équateur	89	Monténégro	3	Sans papiers	13
Érythrée	127	Nicaragua	4	**Totaux**	**10’862**

SÉCURITÉ PUBLIQUE

POLICE
OUEST LAUSANNOIS

Le bilan d'activités comprenant l'ensemble du travail réalisé par l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » au profit des huit communes du district fait l'objet d'un rapport de gestion.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de ce document édité chaque année par l'Association, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès de la présidente ou du président du Conseil communal, en format électronique, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du conseiller municipal en charge de la police, auprès du secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse polouest.ch.

Cap sur l'Ouest

OBSERVATOIRE
DE LA SECURITE

Le Comité directeur est actuellement composé de 13 personnes provenant de diverses directions afin de croiser leurs regards sur les thématiques liées à la sécurité et de rechercher des solutions impliquant les différents acteurs concernés. Il comprend le syndic, Administration générale-Finances-Informatique-Sécurité, les municipales Culture-Jeunesse-Affaires scolaires, Enfance-Cohésion sociale, Gestion urbaine-Développement durable, Sport-Intégration-Ressources humaines, le secrétaire municipal, les chefs des services Enfance-Cohésion sociale, Gestion urbaine-Développement durable, Sport-Intégration-Ressources humaines, l'adjointe Culture-Jeunesse-Affaires scolaires, le travailleur social de proximité au service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires, le

Assermentation à Crissier

Festimixx

chef de la Police de proximité et le chef d'unité de la POL. Un délégué représentant les Établissements scolaires est convié aux séances en fonction des objets traités.

Le Comité s'est réuni à 4 reprises en séances plénières en 2022, durant lesquelles les thèmes suivants ont été traités.

- Les réflexions, entamées en 2021, ont été poursuivies concernant la cohabitation de différents publics dans les parcs et places de la ville. Une proposition de collaboration avec le ColLaboratoire de l'Unil a été initiée mais les modalités et les contours de celle-ci n'ont pas été arrêtés en 2022.
- La fréquentation de la Place du marché a également fait l'objet de réflexions avec notamment comme objectifs d'accroître l'acceptation de toutes et tous et l'amélioration de la tolérance mutuelle. Les discussions vont se poursuivre en 2023 pour améliorer la situation actuelle.
- L'affichage, sur l'espace public, de dessins des élèves des Établissements primaires et secondaire, initié en 2021, a été reconduit en 2022. L'exposition s'est tenue entre les mois de mai et septembre 2022.
- Les représentants des polices communale et cantonale du commerce ont été reçus lors d'une séance. Leurs compétences respectives et la collaboration mise en place entre ces deux entités ont été présentées À cette occasion, la POL a précisé les démarches entreprises dans le cadre de la surveillance des établissements publics et les spécificités des établissements dévolus à l'exercice de la prostitution ont été soulignées par la Police cantonale de Sûreté.
- Une rencontre a été organisée devant le terrain multisports situé à proximité du Tennis des Baumettes, afin d'évoquer les nuisances provoquées par son utilisation. Ce moment a permis de relativiser ce problème avec les quelques voisins qui sont venus en discuter.
- L'organisation d'un café police-population a été initiée, il devrait voir le jour en 2023.

Chef·fe de service
Boursier·ère communal·e
1 EPT
Adjoint·e du chef·fe de service
1 EPT
Comptable
Secrétaire
5.9 EPT
Vacant
0.1 EPT

Finances

Activités principales

- Conduite des processus budgétaires
- Gestion des comptabilités
- Bouclement des comptes
- Analyses financières
- Arrêté d'imposition
- Plan des investissements

SERVICE DES FINANCES (FIN)

INTRODUCTION

La gestion financière et comptable est une activité transverse qui a pour principal objectif de gérer les ressources communales de la manière la plus efficiente possible. Pour y parvenir, le service des Finances a pour mission de :

- Animer le processus budgétaire et établir le budget général
- Gérer et planifier la trésorerie courante, les limites de crédit, les avances à terme fixe, les emprunts à long terme et les risques de cautionnement
- Gérer la comptabilité générale en assurant une situation claire, complète et véridique des finances, des patrimoines et des dettes communales et ce, conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Gérer la comptabilité des débiteurs et le contentieux, à savoir l'intégration des factures, des encaissements, des relances, du suivi des litiges, des mises en poursuites, du suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et du suivi des actes de défaut de biens
- Gérer la comptabilité fournisseurs depuis le processus du contrôle des personnes autorisées à viser jusqu'aux paiements
- Boucler les comptes conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Établir le plan des investissements et commenter son impact sur les finances communales
- Établir et analyser les indicateurs de la santé financière de la Ville
- Définir et proposer des directives internes en matière de gestion et de processus financiers
- Gérer la comptabilité de certains organismes partenaires
- Assurer les relations extérieures dans les domaines touchant aux impôts, aux comptes annuels, aux emprunts et au contentieux.

Outre les activités courantes de gestion des finances communales et d'élaboration du budget, le service des Finances a contribué à l'étude de nombreux projets communaux et intercommunaux.

Le service est associé à tous les projets majeurs dès la phase initiale. Il soutient et accompagne les services pour tous les projets, études et préavis de la Ville ayant une incidence financière.

BOUCLEMENT DES COMPTES 2021

Les comptes 2021 ont été clôturés conformément au calendrier établi par le service des Finances. La marge d'autofinancement a permis de financer en grande partie les investissements. Le ratio d'autofinancement (marge d'autofinancement sur investissements nets) se monte à 88.70%. Les comptes ont été approuvés par la Municipalité le 4 avril 2022 et par le Conseil communal le 23 juin 2022.

CHF 1'529'008.50
Excédent de revenus

CHF 10'575'893.46
Marge d'autofinancement

CHF 11'923'716.-
Investissements nets

MARGE D'AUTOFINANCEMENT

	Comptes 2021
Revenus monétaires ordinaires	114'939'063.-
Charges monétaires ordinaires	-106'569'969.-
Marge d'autofinancement ordinaire	8'369'093.-
Dividende extraordinaire du SIE	2'206'800.-
Marge d'autofinancement totale	**10'575'893.-**

Note: la marge d'autofinancement monétaire se détermine avant les opérations de bouclement (amortissements, attributions et prélèvements aux fonds).

Les comptes 2021 ont enregistré un excédent de revenus final de CHF 1'529'008.50. La marge d'autofinancement opérationnelle 2021, soit la différence entre les revenus épurés et les charges épurées, s'est montée à CHF 8'369'093.46. À cela s'est ajouté le versement d'un dividende extraordinaire du SIE reçu en 2021 pour un montant de CHF 2'206'800.-, ce qui a porté la marge d'autofinancement totale à CHF 10'575'893.46 en 2021.

L'amélioration du résultat par rapport au budget 2021 s'explique notamment pour les raisons suivantes:

- **Impôt sur le bénéfice des personnes morales CHF 4.8 millions / Budget CHF 2.7 millions:** une société en fin d'exonération temporaire a été taxée en 2021 pour l'année fiscale 2019 de l'impôt frappant le bénéfice des sociétés. Aucun acompte n'avait été facturé au préalable à cette société par l'Administration fiscale des contributions.
- **Impôt sur les droits de mutation:** tout comme en 2020, il a été observé une augmentation des transactions immobilières sur le territoire de Renens.
- **Taxes et émoluments:** le produit des taxes et émoluments est en forte augmentation en ce qui concerne les permis de construire et l'usage du domaine public.
- **Dividende extraordinaire du SIE:** le SIE SA a décidé, lors de l'assemblée générale, de verser un dividende extraordinaire de CHF 30.- par action à ses actionnaires. Cela a représenté un revenu extraordinaire de CHF 2.2 millions pour la Ville de Renens.
- **Au niveau des charges,** celles sous contrôle de l'Administration communale sont restées, tout comme les années précédentes, globalement inférieures au budget. Un écart favorable (hors comptabilité du SDOL) a été relevé notamment pour les natures de charges «Autorités et personnel» (CHF -1.4 million), «Biens, services et marchandises» (CHF -1.4 million) et «Intérêts passifs» (CHF -0.5 million).
- Les investissements nets réalisés en 2021 (patrimoines administratif et financier) se sont élevés à CHF 11'923'716.11 (CHF 16'522'654.52 d'investissements bruts moins CHF 4'598'938.41 de recettes d'investissements concernant des subventions et des participations de tiers).

BUDGET 2023

L'excédent de charges comprend un prélèvement dans le Fonds de réserve «Pour renouvellement et amortissements».

CHF 5'962'900.-
Excédent de charges

CHF 108'600.-
Marge d'autofinancement

CHF 1'500'000.-
Prélèvement dans le Fonds de réserve

Le Conseil communal a approuvé le budget 2023 amendé lors de la séance du 15 décembre 2022. Le budget 2023 s'est distingué particulièrement par une augmentation conséquente des charges sur certains postes en raison notamment de l'inflation et de la crise énergétique.

- **30 – Autorités et personnel:** la Municipalité a retenu dans le cadre du budget une indexation de 3% sur les salaires. À cela s'est ajoutée une adaptation du taux de cotisation patronale pour la maladie et accident sensiblement plus élevé qu'en 2022. Enfin, la Municipalité a également admis la nécessité de renforcer son administration en personnel supplémentaire représentant 7.25 EPT, dont 0.5 EPT accordé par voie de préavis.
- **31 – Biens, services et marchandises:** si, de manière globale, la Municipalité a pu maintenir les charges au niveau du budget 2022, les postes liés à l'énergie (électricité et chauffage) ont augmenté considérablement en 2023 en raison de la crise énergétique.
- **35 – Remboursement à des collectivités publiques:** les charges sur lesquelles la Municipalité n'a pas ou peu d'emprise ont augmenté considérablement en 2023. On relèvera l'augmentation conséquente de la facture prévisionnelle liée aux transports publics. Celle-ci a passé de CHF 8.2 millions au budget 2022 à CHF 9.9 millions au budget 2023, soit une augmentation de CHF 1.7 million. Les raisons invoquées par les TL sont notamment le développement de l'offre, de nouvelles infrastructures, ainsi qu'une augmentation importante de l'effectif et des coûts d'énergie. On a constaté également une augmentation de CHF 0.4 million par rapport à 2022 concernant la participation de la Ville à l'exploitation de la STEP.
- **36 – Aides et subventions:** l'augmentation par rapport au budget 2022, provient notamment de la nouvelle subvention communale à la garderie «Les Chattons» pour CHF 539'600.-.
- **4 – Revenus:** du côté des revenus, la Municipalité a tenu compte d'une très légère progression linéaire de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques. Malgré la crise sanitaire, l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales est resté robuste. Le budget 2023 en tient compte.

PLAN DES INVESTISSEMENTS 2022-2026 (2027-2031)

Pour la période 2022-2026, le plan des investissements se présente comme suit:

Investissements	2022	2023	2024	2025	2026	Total
(en milliers de francs)	15'658	35'045	59'041	47'793	23'182	180'719

Les investissements à réaliser devront être financés par voie d'emprunt.

EMPRUNTS À MOYEN / LONG TERME À FIN 2022

Les emprunts à fin 2022 se montent à:

	Comptes 2022
Total des emprunts à fin 2021	82'083'680.-
Remboursement partiel du prêt du Canton de Vaud à 0.00%	-154'200.-
Remboursement emprunt à 1.04%	-5'000'000.-
Total des emprunts à fin 2022	**76'929'480.-**

CAUTIONNEMENTS

CADOuest: par le préavis N° 66-2020, le Conseil communal a accepté l'augmentation du plafond de cautionnement à CHF 6.0 millions. Le nouveau cautionnement accordé en 2022 entre dans le plafond accordé par le Conseil communal, avec un montant de cautionnement non engagé de CHF 1'233'332.-.

Coopérative Cité-Derrière : suite au remboursement partiel du prêt hypothécaire, le cautionnement a baissé à CHF 1’932’000.-, il diminue également de façon dégressive de CHF 155’000.- par an dès 2023.

Variation des cautionnements en 2022	
Total des cautionnements engagés à fin 2021	37’450’000.67
CADOuest SA, nouveau cautionnement (2022-2029)	333’334.00
Coopérative Cité-Derrière, baisse du cautionnement	-1’318’000.00
Total des cautionnements engagés à fin 2022	**36’465’334.67**

Note : le détail des cautionnements se trouve dans le fascicule des comptes communaux annuels, dans la partie « Tableaux annexes, cautionnements et engagements » (partie en vert clair).

FACTURATION DES PRESTATIONS À DES TIERS – CONTENTIEUX

Les chiffres concernent l’année 2021, car au moment de la rédaction du rapport de gestion, les chiffres 2022 ne sont pas définitifs.

CHF 113’937.20
Montants poursuivis

CHF 25’466’413.06
Montants des factures débiteurs (hors impôts)

CHF 24’192.56
Montants défalqués

CHF 1’534.04
Rachats d’actes de défaut de biens

MANDATS DE PRESTATIONS

Le service des Finances apporte ses compétences dans les domaines comptables et financiers auprès des associations et organisations suivantes :

- Association Sécurité dans l’Ouest lausannois
- Société coopérative de la Piscine de Renens
- Entente intercommunale SDIS Malley, Prilly-Renens
- Stratégie et développement de l’Ouest lausannois (SDOL)
- Association Ouest lausannois : Prix Wakker 2011
- Fondation des Ateliers de la Ville de Renens
- Association Espace solidaire de Renens

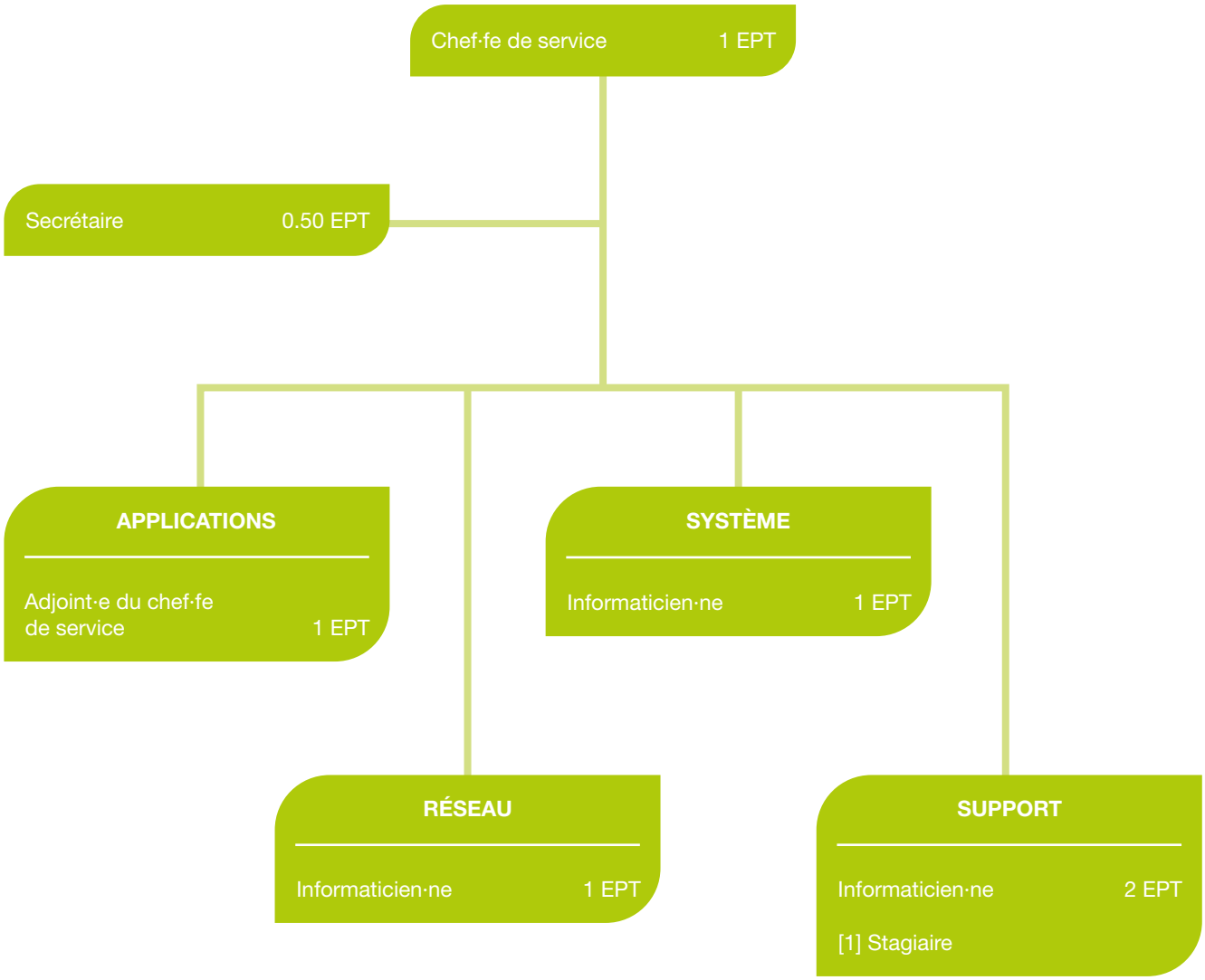
Chef·fe de service 1 EPT
Secrétaire 0.50 EPT
APPLICATIONS
Adjoint·e du chef·fe de service 1 EPT
SYSTÈME
Informaticien·ne 1 EPT
RÉSEAU
Informaticien·ne 1 EPT
SUPPORT
Informaticien·ne 2 EPT
[1] Stagiaire

Informatique

Activités principales

- Administration du réseau (WAN – LAN – Wi-Fi)
- Gestion des serveurs et bases de données, sécurisation des systèmes
- Gestion du stockage des données
- Achat du matériel et des logiciels, gestion des licences et contrats et maintenance
- Gestion du parc applicatif
- Conduite de projets
- Soutien et développement de l'activité métier

Points forts 2022

- Campagne de phishing et sensibilisation sur la sécurité informatique
- Réalisation du projet GED
- Réalisation d'une étude sur la future infrastructure et place de travail informatique
- Audit de sécurité sur le réseau informatique

SERVICE INFORMATIQUE (IT)

LE SERVICE INFORMATIQUE ADMINISTRE :

- Réseau (WAN – LAN – Wi-Fi)
- Serveurs
- Le stockage des données
- Bases de données
- Postes de travail
- Téléphonie (Centrale et appareils)
- Périphériques (imprimantes, scanners, etc.)

IL GÈRE :

- Achats du matériel et des logiciels
- Licences et contrats
- Sécurité / Droits d'accès / Anti-virus
- Sauvegardes
- Respect des directives

IL SOUTIENT ÉGALEMENT LES UTILISATEURS :

- Helpdesk 1er et 2e niveau
- Installation / Configuration / Suivi du matériel et des logiciels
- Recherche de solutions / Interfaçage / Outils de statistiques
- Définition d'une stratégie adaptée aux besoins
- Conduite de projets métiers et transversaux
- Formations

POINTS DE VIGILANCE

L'année 2022 a commencé avec deux pannes majeures respectivement en janvier et février. Ces pannes ont mis en lumière la fragilité du réseau communal et les différents points d'amélioration à réaliser.

Ces pannes ont impacté l'ensemble des collaborateurs de la ville sur plusieurs jours ce qui accentue la criticité de cette infrastructure quant au travail du quotidien.

Il a fallu également traiter la question de la crise énergétique. Notamment, en traitant de la problématique suivante : Comment garantir la continuité des activités informatiques ? Ce questionnement a permis d'améliorer la situation en matière d'approvisionnement en électricité notamment par une évolution des systèmes de secours ainsi qu'un lancement du transfert de l'infrastructure communale au sein d'un centre de calcul bien plus résiliant en la matière que les locaux techniques communaux où se trouvent les centres de données.

Les attaques et le vol de données ont continué à faire des ravages en 2022. Tous les secteurs de l'économie sont touchés. Le monde académique avec la HE-ARC ou encore l'Université de Neuchâtel, le monde de la petite enfance avec l'EFAJE (Association pour l'Entraide Familiale et l'Accueil de Jour) et bien d'autres.

Ce point est resté et restera un point de vigilance et d'amélioration continu au sein de l'informatique de Renens.

APPLICATIONS / DÉVELOPPEMENTS

BIINGS

Conjointement avec le service SIR, le produit BIINGS, remplaçant de ProSinistre, a été mis en place afin de gérer les annonces maladies et accidents aux assurances.

L'avantage de ce système réside dans le fait qu'il est directement connecté avec Allegro et Abacus afin d'agréger ces données au sein d'un même logiciel.

ABACUS/NEST/ DENTAGEST

Le système de facturation à travers les logiciels comptables a changé de visage à partir du 30 septembre 2022 lorsque les QR Codes sont devenues le standard de facturation à la place du traditionnel BV. Par conséquent, plusieurs adaptations ont été faites sur ces logiciels pour traiter ceci.

D'autres développements/améliorations ont été réalisés, notamment la gestion du registre des chiens à travers NEST ou encore la meilleure communication de Dentagest avec NEST et Abacus pour le traitement des factures des patients de la Clinique dentaire.

GELORE

Une formation sur le produit GELORE a été donnée par l'éditeur à différents utilisateurs clés de la commune. Le but étant de bénéficier au maximum des capacités de l'outil notamment par la configuration et l'intégration de nombreux éléments comme les salles à louer ou encore les éléments de mobilité (exemple : vélos).

PROJETS

GED

La mise est en place de la solution Tebifiles comme outil de GED a été le plus gros projet de l'année 2022. Avant même le préavis, un gros travail, consistant à trier, jeter et préparer l'ensemble des documents au transfert au sein de Tebifiles, a été réalisé par l'ensemble des services durant le printemps et l'été pour se terminer fin septembre. Ceci représentait plus de 330'000 documents !

Depuis la mi-octobre, le service Informatique s'est occupé de transférer les documents service après service en traitant parallèlement les spécialités et le mode de fonctionnement de chacun. De plus, un accompagnement à la demande a été fait à la fois pour le transfert des documents personnels et sur l'utilisation de cette nouvelle plateforme au quotidien.

En complément, durant la même période, le service Informatique et Tebicom ont également migré les courriers entrants/sortants ainsi que les paramètres (ex : flux de traitement) depuis l'ancienne solution vers Tebifiles.

Depuis fin décembre, l'ensemble du personnel travaille au quotidien avec la plateforme Tebifiles. Des ajustements réguliers sont faits en fonction des retours des utilisateurs et des problèmes rencontrés. Cette plateforme ne s'arrête pas à la simple gestion de documents mais offre la possibilité de créer et de gérer différents types de données et d'objets. Par exemple, en lien avec le Contrôle des habitants, un type spécifique, pour gérer l'ensemble des documents liés à un habitant, a été créé dans Tebifiles et directement rattaché à InnosolvCity (Anciennement NEST). D'autres développements, améliorations sont prévus dans le courant de l'année 2023 comme le stipule le préavis N° 26-2022 – Implémentation d'une solution de gestion électronique des documents (GED) au sein de l'administration communale et engagement d'un·e spécialiste en gestion documentaire.

L'objectif visé, avec le travail déjà réalisé et les développements futurs, et de faire de Tebifiles un des noyaux centraux du système d'information communal !

INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE

L'année 2022 a permis de dresser une cartographie de l'infrastructure actuelle en listant les besoins et les problèmes à plusieurs niveaux. Pour mener à bien cette mission, une étude a été menée, avec pour objectif un dépôt de préavis, sur la place de travail du collaborateur, sur l'infrastructure serveur, sur le réseau et la sécurité des données.

KIBE MOBILE

Le projet Kibe (solution pour l'accueil de jour Renens-Crissier) est entré dans sa dernière phase. Il s'agit du déploiement de la solution Kibe sur des tablettes (qui se nomme Kibe. Mobile). L'objectif étant de pouvoir consulter les données sur des tablettes se trouvant hors du réseau informatique de la ville. La garderie du Tournesol est la structure qui testera la solution avant une éventuelle utilisation à plus large échelle.

ANALYSE DE RISQUE

Afin d'élaborer une politique de sécurité des systèmes d'information, une analyse de risques a été initiée cette année et se poursuivra en 2023. Son but est d'établir une liste des risques informatiques, de déterminer leurs impacts, la probabilité de survenance et d'y appliquer des mesures à la fois préventives et le cas échéant correctives.

PERMIS DE FOUILLE

En collaboration avec le service Infrastructures-Mobilité, un projet de numérisation des demandes de permis de fouille est en cours de réflexion. Il aurait pour but de simplifier la création d'une demande et sa gestion au sein de l'administration.

INFRASTRUCTURE / SUPPORT

LAN : AMÉLIORATIONS DU RÉSEAU INFORMATIQUE

L'infrastructure informatique a commencé à être déplacée au sein d'un centre de données à Crissier (Brainserve). Ceci dans le but d'assurer à la fois une meilleure sécurité d'accès et surtout une plus grande autonomie électrique. Ce déplacement va se terminer durant le premier trimestre 2023.

En lien avec ce déplacement, des travaux de réfection ont été effectués dans le local technique à la rue de Lausanne 33 qui sera un maillon important de la nouvelle infrastructure.

En ce qui concerne le Wi-Fi, le système de gestion des 210 antennes a été changé. De plus, 19 antennes de vieille génération ont été remplacées.

À des fins de contrôles et d'optimisation du réseau, un audit de sécurité a été réalisé par un prestataire externe afin de déterminer les optimisations et corrections à apporter sur les différents équipements composant le réseau. Ces travaux sont en cours de réalisation en attendant la nouvelle infrastructure.

COMMUNICATION TÉLÉPHONIQUE

En fonction du type de métier ou encore du lieu dans lequel il est exercé, les collaborateurs disposent de téléphones DECT (téléphones fixes sans fil). Ces 42 téléphones ont été remplacés sur l'année écoulée du fait de leur vétusté. Parallèlement, de nouvelles antennes DECT ont été installées sur l'ensemble des sites le nécessitant.

Un test a été lancé sur le remplacement des différents casques (Plantronics) qui sont connectés aux téléphones de bureau. L'orientation prise par l'équipe IT est de disposer d'un casque plus confortable à l'usage et adapté notamment au télétravail (donc portatif). Les tests se poursuivront début 2023 afin de définir le modèle qui deviendra un standard.

Les numéros de téléphone mobile, propriétaires de la commune, ont été transférés de Swisscom à Salt dès la mise en place d'un contrat cadre entre la Ville de Renens et l'opérateur mobile. En complément, en fin d'année, il a été proposé à l'ensemble du personnel de profiter de différentes offres émanant de Swisscom et de Salt à des prix et conditions très avantageux.

MFP : COPIEURS MULTI-FONCTIONS

Le parc de MFP ainsi que le nombre d'impressions s'est stabilisé. La GED doit permettre également une diminution de ce nombre sur les prochaines années. Le ploter du CTC a été remplacé à la suite d'une panne et de l'indisponibilité des pièces de rechanges (équipement trop vieux).

SALLES DE CONFÉRENCE

Un concept d'agencement des salles de conférence en matière d'équipements informatiques a été réalisé. Sur 2022, certaines salles ont déjà été équipées de ces nouveaux systèmes. Ainsi, dans les années à venir, il est prévu d'uniformiser les salles de conférence de la ville pour une utilisation simplifiée et efficace lors de conférences et/ou de visio-conférences.

SSI : SÉCURITÉ DES SYSTÈMES INFORMATIQUES

La sécurité contre des attaques et la protection des données sont toujours des éléments centraux qui se doivent d'être en permanence ajustés. Une campagne de phishing a été réalisée pour évaluer à la fois le comportement du personnel ainsi que des solutions de

défenses présentes. Le résultat est que 20% des utilisateurs ont divulgué leurs informations de connexion. Ce chiffre est encore trop élevé.

Partant de ce constat, une formation de sensibilisation, quant à l'usage de l'outil informatique, a été donnée à 288 personnes. Ce processus de campagnes/formations sera reconduit.

Les différentes applications utilisées au sein de la commune se sont vues renforcées en matière de connexions, notamment par l'introduction du double facteur d'authentification. Néanmoins, il reste encore un travail certain à accomplir en 2023 et les années suivantes.

STATISTIQUES

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PC

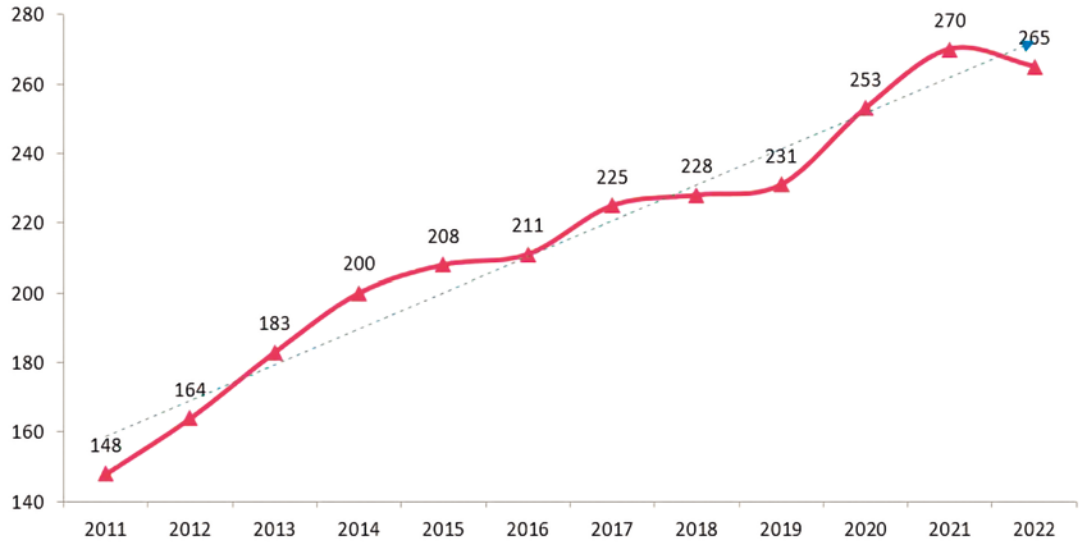

ÉVOLUTION DE LA TAILLE DE LA MESSAGERIE EN GB

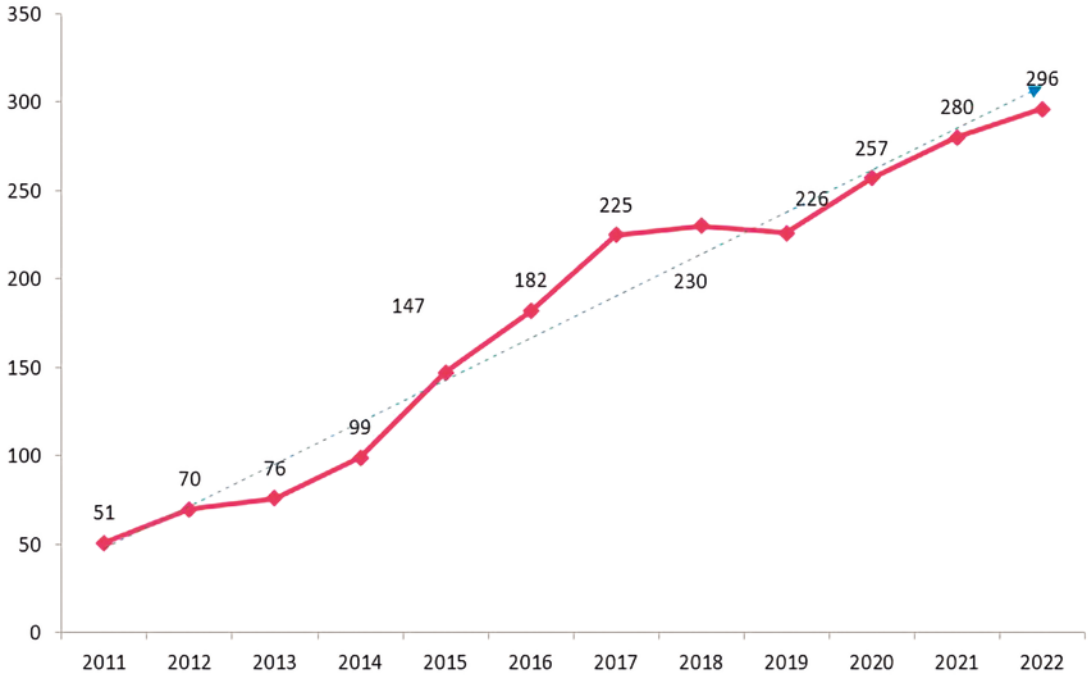

RÉPARTITION DES COPIEURS ET DES IMPRESSIONS PAR SERVICE

Service	Copieurs	Couleur	N&B	Copies
Adg	4	61’657	106’305	167’962
BaDoLog	3	21’745	25’528	47’273
CJS	11	61’625	53’061	114’686
ECS	11	130’064	86’832	216’896
Finances	3	43’891	194’043	237’934
GuDD	4	27’288	17’109	44’397
SIR (RH-Intégration)	4	23’845	33’594	57’439
SDIS	3	10’773	18’001	28’774
SDOL	1	35’541	26’553	62’094
IT	1	5’090	3’630	8’720
SPOP	2	24’677	45’005	69’682
Infrastructures-Mobilité	1	43’616	17’625	61’241
Urbanisme	2	17’351	15’908	33’259
Totaux 2022	50	507’163	643’194	1’150’357
Année 2021	47	539’575	599’589	1’139’164

RÉPARTITION DES INTERVENTIONS DU SUPPORT

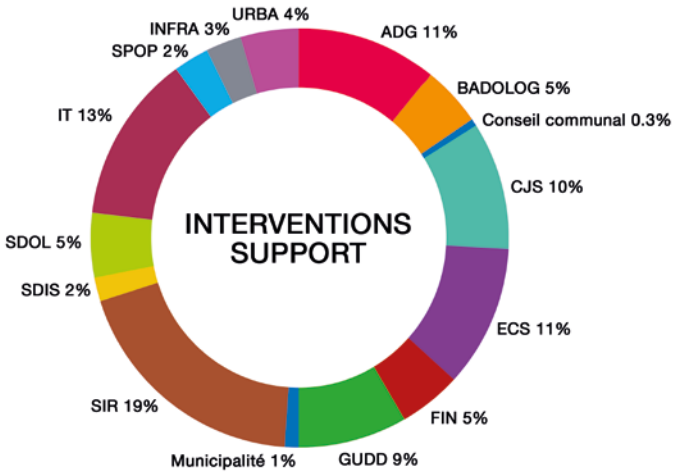

Bâtiments
Domaines
Logement

Directeur
Didier Divorne, municipal

Chef de service
Antoine Perret

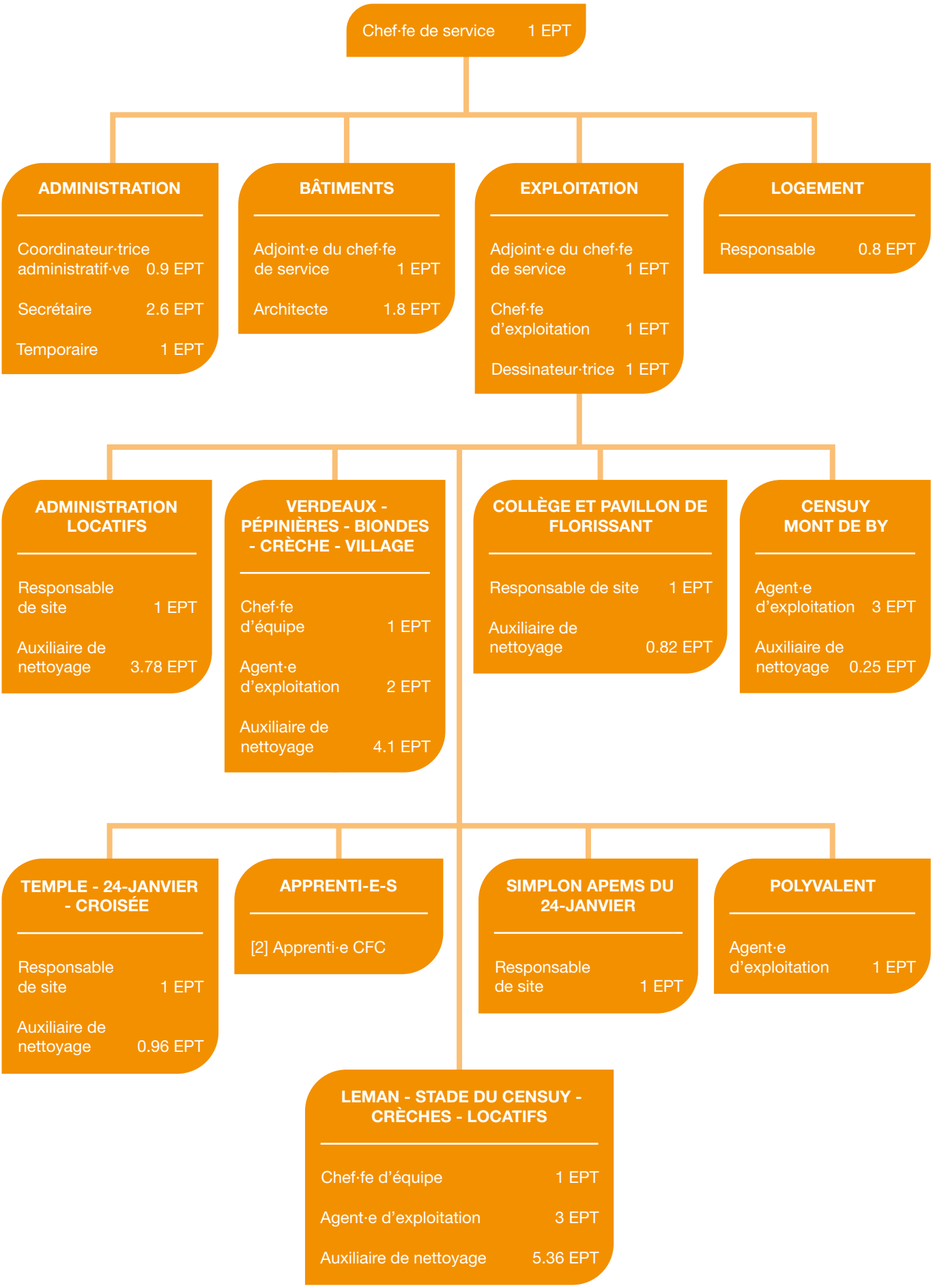
Chef·fe de service 1 EPT
ADMINISTRATION
Coordinateur·trice administratif·ve 0.9 EPT
Secrétaire 2.6 EPT
Temporaire 1 EPT
BÂTIMENTS
Adjoint·e du chef·fe de service 1 EPT
Architecte 1.8 EPT
EXPLOITATION
Adjoint·e du chef·fe de service 1 EPT
Chef·fe d'exploitation 1 EPT
Dessinateur·trice 1 EPT
LOGEMENT
Responsable 0.8 EPT
ADMINISTRATION LOCATIFS
Responsable de site 1 EPT
Auxiliaire de nettoyage 3.78 EPT
VERDEAUX - PÉPINIÈRES - BIONDES - CRÈCHE - VILLAGE
Chef·fe d'équipe 1 EPT
Agent·e d'exploitation 2 EPT
Auxiliaire de nettoyage 4.1 EPT
COLLÈGE ET PAVILLON DE FLORISSANT
Responsable de site 1 EPT
Auxiliaire de nettoyage 0.82 EPT
CENSUY MONT DE BY
Agent·e d'exploitation 3 EPT
Auxiliaire de nettoyage 0.25 EPT
TEMPLE - 24-JANVIER - CROISÉE
Responsable de site 1 EPT
Auxiliaire de nettoyage 0.96 EPT
APPRENTI-E-S
[2] Apprenti·e CFC
SIMPLON APEMS DU 24-JANVIER
Responsable de site 1 EPT
POLYVALENT
Agent·e d'exploitation 1 EPT
LEMAN - STADE DU CENSUY - CRÈCHES - LOCATIFS
Chef·fe d'équipe 1 EPT
Agent·e d'exploitation 3 EPT
Auxiliaire de nettoyage 5.36 EPT

Bâtiments
Domaines
Logement

Activités principales

- Planification, expertise, entretien, transformation et rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux
- Planification, suivi et gestion des projets de construction
- Négociations foncières et affaires immobilières
- Études des droits de préemption
- Exploitation des bâtiments communaux et scolaires
- Gérance des immeubles communaux et des droits de superficie
- Gestion de l'office du logement
- Coordination et gestion des tâches administratives liées à la réception des trois directions du Centre Technique Communal (appels téléphoniques, courriers ordinaires et électroniques, gestion de l'économat pour l'ensemble du CTC)

Points forts 2022

- Attribution de la Distinction de l'Ouest à :
  - La Ferme des Tilleuls pour sa restauration et sa réaffectation
  - La Grange de Florissant et la crèche « Le Tournesol » pour la rénovation d'un rural et le réaménagement de jardins familiaux
- Désignation du lauréat suite au concours d'architecture pour le site scolaire de Verdeaux-Pépinières-Saugiaz

SERVICE BÂTIMENTS-DOMAINES-LOGEMENT (BADOLOG)

BÂTIMENTS

COMMISSION DES BÂTIMENTS

La Commission des bâtiments a comme tâches d'étudier et de planifier les projets importants d'entretien, de transformation ou de rénovation des bâtiments. Elle examine également les paramètres permettant de déterminer et valider le programme de construction des nouveaux bâtiments.

Présidée par le municipal de BaDoLog, cette Commission est composée du syndic et de trois municipales, du secrétaire municipal, du chef de service de BaDoLog, de son adjoint et d'une secrétaire. La Commission a tenu quatre séances en 2022 et a étudié plus particulièrement les objets suivants :

- Déménagement de la Pétanque renanaise.
- Suivi du projet de la rénovation du bâtiment des tribunes du stade du Censuy et de la création d'un réfectoire scolaire.
- Projet de la rénovation et de l'extension de la Salle de spectacles.
- Audit de sécurité « incendie » de la Salle de spectacles.
- Affectation provisoire du bâtiment de la rue du Léman 8.

ÉTUDES EN COURS

IMMEUBLE RUE DU LAC 36

En 2021, la Ville de Renens a fait usage de son droit de préemption et acquis le bâtiment sis à la rue du Lac 36. L'objectif est d'aménager des appartements d'utilité publique (LUP). La loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) stipule qu'un projet doit être déposé à l'enquête dans un délai de 3 ans après acquisition de l'immeuble. Fin 2022, une procédure sur invitation a été lancée auprès de plusieurs bureaux d'architectes de la région. Une fois le mandataire connu, une demande de crédit d'étude sera déposée auprès du Conseil communal dans le courant 2023. La mise à l'enquête est prévue pour 2024 et les travaux en 2025.

SALLE DE SPECTACLES

Construit en 1955, le bâtiment accueillant la Salle de spectacles, son foyer et la Buvette est inscrite à l'Inventaire cantonal des Monuments historiques avec une note 2. Sa dernière

rénovation significative date de 1998. Malgré un entretien régulier, sa fréquentation accrue (plus de 50'000 personnes par an) a fait que la Salle de spectacles et ses installations se sont détériorées de manière significative. Selon les études réalisées, une rénovation globale du bâtiment est aujourd'hui indispensable pour le mettre en conformité avec les normes actuelles, améliorer son accessibilité ainsi que sa performance énergétique. Une étude de faisabilité a été réalisée pour définir le futur programme : une nouvelle petite salle polyvalente, une zone administrative et des espaces de stockage compléteront l'offre de locaux actuels. Une démarche participative a été réalisée avec les utilisatrices et utilisateurs de ces lieux pour présenter les objectifs et le cahier des charges du futur projet. Dans une seconde phase, les participants ont pu partager leurs questions et leurs remarques pour alimenter les réflexions et compléter, cas échéant, le cahier des charges. En 2022, BaDoLog, en collaboration avec les services impliqués, a continué la préparation d'un premier préavis qui sera déposé en 2023 pour l'organisation d'un concours d'architecture et pour le crédit d'études.

PACOM

Le nouveau Plan d'Affectation Communal (PACom) et son règlement ont été envoyés au canton pour prise de position. Ces deux documents seront soumis au Conseil communal en 2023. Il s'agit du principal outil de planification communal qui veillera à un développement urbain cohérent et durable de la Ville de Renens. Préalablement à cela, BaDoLog a réalisé une première analyse pour comprendre l'impact de la nouvelle réglementation sur les parcelles communales en termes de droits à bâtir et d'affectation. Cette étude a permis de relever qu'il n'existe aucune conséquence négative ou pénalisante sur les projets majeurs de la Ville.

AFFICHAGE NUMÉRIQUE FRONTAL DANS LES BÂTIMENTS SCOLAIRES

La Décision cantonale n°184 (juin 2021) prévoit l'implémentation de l'éducation numérique dans l'ensemble des bâtiments scolaires des communes vaudoises. Ce nouveau paradigme pédagogique implique l'installation d'un écran grand format et d'une antenne Wi-Fi par salle de cours et par salle annexe. Le service a débuté une étude pour établir un état de lieux et pour identifier les besoins de chaque bâtiment en termes de travaux et d'équipements. La municipalité s'est prononcée pour un équipement complet pour les classes de 5P à 11S mais sans grands écrans pour les classes 1P à 4P. Les discussions continuent actuellement avec les directions scolaires concernées.

FERME DU VILLAGE

Dans le cadre du projet d'aménagement du site de la ferme du Village, le service est chargé de la partie rénovation et transformation du bâtiment existant. Une expertise de l'état actuel de la bâtisse a été effectuée et un avant-projet d'aménagement des locaux répondant aux besoins du futur site a été réalisée au sein du service.

SITE SCOLAIRE VERDEAUX-PÉPINIÈRES-SAUGIAZ

Le projet de la transformation du site scolaire de Verdeaux-Pépinières-Saugiaz a franchi une étape importante avec la réalisation d'un concours d'architecture organisé par la Ville de Renens.

Bâti au début des années 1950 et développé en plusieurs étapes, le site scolaire Verdeaux-Pépinières-Saugiaz regroupe trois unités scolaires, ainsi que trois salles de gymnastique et un centre de documentation scolaire. Malgré un entretien régulier au cours des années, les infrastructures doivent être assainies, voire remplacées. De plus, l'augmentation démographique et les besoins en capacité d'accueil ne peuvent plus être absorbés. Ces éléments impliquent ainsi une rénovation intégrale du site.

Le concours d'architecture lancé en novembre 2021 a vu le dépôt de 35 projets, dont 5 retenus pour un deuxième tour de jugement. L'objectif est la consolidation et l'agrandissement de l'ensemble des bâtiments et des aménagements extérieurs du site. Il s'agit également de prendre en compte l'évolution de la demande pour le parascolaire (places en UAPE, APEMS et réfectoire). Le jury, qui s'est réuni en mai 2022 pour le premier tour de jugement et en octobre pour le deuxième tour, était présidé par Mme Catherine Gay Menzel (architecte EPFZ FAS) du bureau GayMenzel sàrl. Le Conseil communal était représenté par Mme Laurence Plattner qui a pu suivre l'intégralité de ce processus.

Le jury a décerné le premier prix au projet Oasis, conçu par le bureau d'architectes Comte/Meuwly à Genève, en collaboration avec La Touche Verte Architectes à Genève. Celui-ci prévoit deux nouveaux bâtiments et porte une attention particulière aux aménagements paysagers. Il intègre pleinement les enjeux du changement climatique et du développement durable en conservant un maximum de la structure existante et en minimisant les émissions de CO_2. Les nouvelles constructions prévues permettront également une cohabitation harmonieuse entre vie scolaire, parascolaire, associative et vie de quartier.

Une exposition publique des projets a eu lieu en novembre 2022 à la salle de gymnastique de Verdeaux.

Le projet est en cours d'étude, avec la mise à l'enquête de la première phase du projet prévue au printemps 2024. La réalisation elle-même est prévue entre 2025 et 2029.

En parallèle, des études sont en cours concernant les possibilités d'emplacement des structures provisoires qui accompagneront le projet de transformation du site scolaire de Verdeaux-Pépinières-Saugiaz. De nombreuses variantes ont été envisagées, en tenant compte non seulement des terrains à disposition, mais également des besoins durant le chantier ainsi que de toutes les contraintes organisationnelles des écoles. Il s'agit de trouver une solution garantissant la sécurité des usagers du site et les protégeant, dans la mesure du possible, des nuisances liées au chantier. La proposition définitive d'emplacement, ainsi que des surfaces et des coûts de l'installation seront précisés avant le début de la première étape des travaux.

Image de synthèse du projet lauréat du concours Verdeaux-Pépinières-Saugiaz

SITE SCOLAIRE DU CENSUY

Afin de tenir compte de l'augmentation des effectifs scolaires relevés dans les rapports de planification ainsi que du manque d'infrastructures scolaires au sud des voies, une étude d'agrandissement du site du Censuy est en cours. Toutes les possibilités offertes actuellement par le site ont été envisagées, soit une surélévation, un agrandissement ou un nouveau bâtiment. Les résultats de cette étude seront présentés lors d'une prochaine Commission des bâtiments afin de retenir les solutions les plus pertinentes constructivement et économiquement.

STRUCTURE D'ACCUEIL POUR LA PETITE ENFANCE

Des études relatives au développement ou le maintien des places d'accueil de jour sont en cours par le service BaDoLog. Les locaux du CVE La Farandole, actuellement loués par la Ville à la rue de l'Industrie 2-4-6, subiront probablement une transformation importante à partir de 2025 et ne seront dès lors plus disponibles à la location. Par conséquent, de nombreuses solutions sont en cours de réflexion, en tenant compte non seulement du peu de

terrain et de locaux à disposition, mais également de toutes les contraintes organisationnelles du secteur.

RUE DE L'AVENIR 2

Le service des Ressources humaines est à l'étroit dans ses locaux. Dès lors, une étude a été réalisée pour une transformation intérieure afin d'optimiser l'utilisation de la surface permettant d'augmenter le nombre de places de travail. De même, une étude visant à permettre l'accessibilité au rez-de-chaussée par les personnes à mobilité réduite a été menée.

RUE DU LÉMAN 8

Cette parcelle est située à proximité immédiate du site scolaire du Léman. Une étude comparative entre la reconstruction à neuf du bâtiment et l'agrandissement du bâtiment afin d'y intégrer des surfaces dévolues aux activités parascolaires a été menée à bien et permettra, en temps utile, d'orienter les décisions.

ÎLOT DE LA SAVONNERIE

Le groupe de travail technique a poursuivi ses actions afin de rédiger le préavis et trois mandats partiels ont été attribués en conformité avec le préavis N° 1-2021 « Autorisations générales pour la législature 2021-2026 », soit la constitution des appels d'offres pour mandataires, la mise au point de l'avant-projet prenant en compte les considérations des professionnels spécialisés ainsi que de l'investisseur final et la stratégie d'intégration des critères de durabilité.

Outre le développement du projet, l'ensemble de ces études est terminé et a été suivi par l'organisation des appels d'offres relatives aux bureaux techniques.

Le préavis de demande de crédit d'étude pour le projet jusqu'au permis de construire sera déposé auprès du Conseil communal dans le courant du 1er semestre 2023.

PRÉAVIS EN COURS

- **Préavis N° 16-2022** « Modernisation du monte-charge du Centre Technique Communal »

  L'installation existante datant de la construction du bâtiment (1995), des travaux d'entretien et de mises aux normes actuelles étaient devenus indispensables. Après l'acceptation par le Conseil communal de la demande de crédit, les travaux se sont déroulés de mi-août à fin septembre. Les travaux ont consisté au remplacement du système d'entraînement hydraulique, au remplacement du tableau de commandes et de l'appareillage électrique. La sécurisation de la cabine a été mise en œuvre par la pose de portes verticales intérieures.

- **Préavis N° 20-2022** « Raccordement du site scolaire du Léman au réseau de chauffage à distance CADouest »

  Le système de production de chaleur du site scolaire du Léman datant de 2008 comprenait une chaudière à pellets et une chaudière d'appoint à gaz. Le fonctionnement de la chaudière à pellets n'a jamais été satisfaisant car les avaries se sont succédé sans répit. C'est pourquoi la Municipalité a décidé le raccordement du site scolaire du Léman au réseau de chauffage à distance CADouest. Le crédit relatif à ces travaux a été accordé par le Conseil communal en mai et les travaux se sont déroulés durant la période des vacances d'été et la mise en service de l'installation a été faite en octobre. Les anciennes installations ainsi que le réservoir à pellets ont été déconstruits, permettant un gain de place appréciable pour le personnel d'exploitation. De plus, contrairement à l'installation à pellets, l'installation CADouest ne nécessite aucun entretien. Un premier bilan sera tiré après la première saison de chauffage.

- **Préavis N° 21-2022** « Demande d'un crédit d'étude pour le stade du Censuy : rénovation du bâtiment existant, extension de la buvette et sa mutualisation avec un réfectoire scolaire, réfection du terrain principal et de son éclairage ainsi que la transformation du terrain E en terrain synthétique »

  Le bâtiment du stade date de 1977 et nécessite un assainissement complet ainsi que diverses améliorations. Un préavis pour l'étude de ce projet jusqu'aux offres rentrées a

Projet Radix, 24-Janvier

Projet Radix, Censuy

été accepté en juin par le Conseil communal, assorti des différents vœux. Le programme des travaux prévus consiste principalement en :

- l'assainissement énergétique du bâtiment existant ;
- la mise aux normes actuelles, énergétiques, pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que le désamiantage ;
- le remplacement de la couverture des tribunes et la pose de panneaux photovoltaïques ;
- l'ajout de vestiaires et d'un local fitness ;
- l'agrandissement de la buvette et aménagement d'un réfectoire scolaire ;
- la réfection du terrain « A » et de son éclairage ;
- la transformation du terrain « E ».

» **Préavis N° 31-2022** « Centre sportif du Censuy – Délocalisation de la Pétanque, création d'un parc arborisé et adaptation du parking, demande d'un crédit d'étude »

Le site actuel de la Pétanque renanaise, situé à la rue de Lausanne, est adjacent à La Ferme des Tilleuls. Il a subi d'importantes transformations liées aux travaux du Tramway lausannois. Par ailleurs, la création d'un puits d'amenée des micro tunneliers pour le percement du tunnel du ruisseau de Broye ne permettra plus les activités boulistiques actuelles.

Une solution de délocalisation a été proposée et un préavis de crédit d'étude a été déposé en 2022 au Conseil communal. Celui-ci prévoit la création d'un nouveau site de pétanque et d'un parc public sur le terrain constituant la partie nord du parking du Censuy. Aujourd'hui, la surface du parking se trouve dans un état de dégradation avancé. Il est prévu de renaturer partiellement cette zone, grâce à la transformation d'une partie des places de stationnement en parc public végétalisé. Cette démarche permettrait de renforcer le secteur du Censuy en tant que site majeur de sport et de loisirs au sud de Renens. Équipé d'installations pour encourager la motricité et le mouvement, le nouveau parc serait ouvert à des activités pour toutes et tous. De plus, la biodiversité urbaine serait renforcée et la végétation protégée et régénérée par la renaturation des sols.

PROJETS RÉALISÉS

PROJET RADIX

Le projet Radix, une initiative privée financée par la Fondation Roger Federer, soutient le mouvement dans les cours de récréation et des jeux proches de la nature dans les écoles suisses. À Renens, trois sites ont pu en bénéficier : les collèges du Simplon, du 24-Janvier et du Censuy. Dans la cour de l'école du 24-Janvier, un mur en béton a été transformé en paroi de grimpe et la végétalisation d'un talus a été réaménagée avec l'ajout d'une cabane de jeux. Sur le site du Censuy, le revêtement des îlots des arbres a été remplacé par des copeaux. Selon la dimension de ces îlots, des aménagements ont pu être installés tels que des troncs couchés, une cabane en saule ainsi que des bancs circulaires autour des arbres. Enfin, à l'école du Simplon, le revêtement de sol en partie ouest a été remplacé par des copeaux de bois avec l'installation de jeux d'équilibre. En contrebas, du lierre est venu remplacer un talus en boulets et accompagné de planche de grimpe. Un potager a également pris place à côté de ces installations et son aménagement sera terminé au printemps 2023.

EXPERTISES

En 2022, les expertises des bâtiments suivants ont été menées à bien :

- Rue de l'Avenir 4 – SDIS
- La Ferme du Village
- Rue de l'Avenir 23-25

D'autre part, 25 dossiers de droits de préemption communaux selon la LPPPL ont été analysés afin de permettre des prises de position et des décisions quant à d'éventuels achats.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Outre l'entretien courant des bâtiments communaux, le service s'est également occupé de la mise en œuvre des travaux suivants :

Rue de l'Avenir 6	Remplacement de la porte d'entrée, pose d'un interphone et réfection du balcon
Rue de l'Avenir 4	Rafraîchissement de la peinture de toute la caserne et réfections intérieures diverses
Rue du 1er-Mai 13	Fin des travaux de rénovation
Rue de l'Industrie 1	Création d'une rampe d'accès pour personne à mobilité réduite
Chemin de Jouxtens 5	Réfection complète d'un appartement de 3.5 pièces en duplex
Rue de Lausanne 17/Source 1	Réfection d'un local commercial et adaptation électrique (sol, éclairage)
Rue de Lausanne 25	Changement des fenêtres d'un appartement de 4,5 pièces situé au 4e étage
Rue de Lausanne 33	Réfection complète du 2e étage (sol et peinture), changement de la moquette de l'aile est
	Réfection du faux-plafond de la réception et de l'éclairage du 1er étage
Rue de Lausanne 35	Réfection du secrétariat
	Changement de l'éclairage et du faux-plafond
Rue de la Source 2	Réfection d'un appartement de 2.5 pièces
Rue de la Source 3 (CRA)	Réfection complète du vestiaire (peinture, faux-plafond et éclairage)
Garderie La Farandole	Travaux d'aménagement intérieur selon les exigences de l'office d'accueil de jour des enfants (OAJE)
Garderie Les Globes-Trotteurs	Divers travaux d'aménagement intérieur selon les exigences de OAJE
Site scolaire du Léman	Changement de stores et de moteurs à Vaudaire et Joran. Réfection du carrelage des vestiaires et quelques sols des classes à Vaudaire
Collège de Florissant	Révision de toutes les fenêtres et portes et réparations diverses
Signalétique	Pose d'une nouvelle signalétique : sites scolaires et Centres de Vie Enfantine
Rue du Léman 15	Réfection d'un appartement

» Saugiaz 8	Rafraîchissement d'un appartement suite à un changement de locataire
» Site scolaire du Censuy	Libellule : pose de portes-fenêtres à l'UAPE
» Collège du Simplon	Pose d'un monte-escalier pour les personnes à mobilité réduite
» Ferme des Tilleuls	Pose d'un monte-escalier pour les personnes à mobilité réduite
» Collège du Mont-de-By	Mise en passe

DOMAINES

En ce qui concerne les projets d'acquisition et de développement du parc immobilier, deux objets ont été menés à bien, ou sont en cours, à savoir :

En date du 28 mars 2022, la Municipalité a décidé d'acquérir la parcelle N° 640, située à la rue de Lausanne 31 à Renens. Cette parcelle contiguë tant avec la parcelle N° 641 (Hôtel-de-Ville) qu'avec la parcelle N° 639, rue de Lausanne 31b, toutes deux propriétés de la Ville, font de l'achat de cette parcelle une action stratégique. La signature de l'acte de vente s'est tenue en date du 12 juillet 2022.

En octobre 2021, la Municipalité a décidé d'acquérir la parcelle N° 207, propriété de l'État de Vaud, dans le cadre du futur préavis intercommunal avec la Ville de Prilly « Mise à ciel ouvert du ruisseau de Broye ». L'acte est en cours de rédaction.

La Ville a hérité de la moitié d'un chalet aux Ormonts-Dessus en 2020. Après expertise et analyse de la situation géographique, technique et financière, le Canton et la Ville ont décidé de vendre ce bien au plus offrant lors d'un appel d'offres organisé par les services cantonaux. La part communale représente 50% du prix de vente, soit CHF 300'000.- sur CHF 600'000.-. La vente a eu lieu devant notaire le 25 octobre 2022.

COMMISSION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES

La commission a tenu trois séances en 2022 et a, entre autres, traité les objets suivants :

- Suivi du projet de l'Îlot de la Savonnerie
- Étude de la prolongation du DDP Borjod 2-10 au profit de la SCHR
- Acquisition de la parcelle N° 640, rue de Lausanne 31
- Étude des parcelles communales utilisées par des tiers
- Parcelle N° 847, av. de Longemalle, étude de la possibilité de faire des jardins familiaux en partenariat avec la ville de Lausanne, propriétaire
- Préavis sur les droits de préemption pour la Municipalité

DROITS DE SUPERFICIE

Le droit de superficie est une servitude en vertu de laquelle le propriétaire d'un terrain, dénommé le superficiant, en l'occurrence la Ville de Renens, octroie à un tiers, dénommé le superficiaire, le droit de construire, de détenir et d'entretenir des constructions sur le terrain grevé moyennant une rente. Il est intitulé « droit distinct et permanent » (DDP). Le service gère la facturation des redevances annuelles des DDP ainsi que le suivi des échéances.

Bénéficiaire	Type de servitude	Parcelle	Désignation	Constitution	Echéance
Cacib SA	Droit de superficie	315	Av. des Baumettes 9-13	1984	2054
Cacib SA	Droit de superficie	315	Av. des Baumettes 15-19	1986	2054
Cacib SA	Droit de superficie	316	Rue de Cossonay	-	2054
Cacib SA	Droit de superficie	782	Ch. du Closel 1 à 5	-	2084
Fondation de la Ferme des Tilleuls	Droit de superficie	686	Rue de Lausanne	2020	2119
Poletti Jean-Philippe	Droit de superficie	1340	Place de la Gare 10	1984	2063
Renens-Pierrettes SA	Droit de superficie	1374	Ch. des Biondes 30/32	1970	2040
Renens-Pierrettes SA	Droit de superficie	801	Rue du Lac 28a-28b	1953	2064
Renens-Pierrettes SA	Droit de superficie	1384	Av. du 1er-Mai 11	1984	2054
SCHR	Droit de superficie	982	Ch. de Borjod 2-10	1946	2036
SCHR	Droit de superficie	1370	Ch. des Biondes 34-48	1970	2040
SCHR	Droit de superficie	1157	Ch. des Corbettes 1-3	1952	2060
SCHR	Droit de superficie	1297	Ch. des Corbettes 5-9	1955	2060
SCHR	Droit de superficie	1368	En Publiaz	1999	2040
SCHR	Droit de superficie	250	Av. des Paudex 10-12	1961	2120
SCHR	Droit de superficie	400	Av. du 1er-Mai 11b/11c	1984	2054
Société Coopérative de la Piscine de Renens	Droit de superficie	751	Au Censuy	1970	2060
Société coopérative du refuge de Renens	Droit de superficie	751	Au Censuy	1990	2039
Tennis-Club Renens Société Coopérative	Droit de superficie	306	Av. des Baumettes 25	1982	2081
Fondation de la Ferme des Tilleuls	Droit de superficie	686	Rue de Lausanne 50	2020	2119

DROIT DE PRÉEMPTION COMMUNAL

Les dispositions relatives au droit de préemption (art. 31 à 38 LPPPL) sont entrées en vigueur en 2020. Le droit de préemption permet aux communes (ou subsidiairement à l'État) d'acheter de manière prioritaire un bien-fonds (bâti ou non bâti) mis en vente et affecté en zone à bâtir légalisée dans le but d'y créer des Logements d'Utilité Publique (LUP). Il ne s'agit pas d'une expropriation, mais d'un achat respectant les conditions initialement fixées entre le vendeur et l'acheteur.

En 2022, la Ville de Renens a traité 25 dossiers de droit de préemption. Toutes les propositions ont été analysées selon une procédure validée par la Municipalité. Une étroite collaboration est mise en œuvre pour l'analyse des propositions entre les services BaDoLog, Urba et Fin. Cette année, et pour des raisons liées tant au prix de vente qu'à l'intérêt des objets vendus, une seule acquisition est en cours et est actuellement encore contestée par l'acquéreur évincé. À noter que les acquisitions via préemption sont soumises à un certain nombre de critères, dont par exemple le nombre et la surface des appartements (minimum 4 logements).

PROPRIÉTÉS PAR ÉTAGES

La Ville de Renens fait partie de 4 PPE :

- PPE du 24-Janvier
- Rue Neuve 4 b
- Simplon 7d (pour la garderie les Globe-Trotteurs)
- La Roche D – Chemin de Perrelet 14

La propriété par étages, constituée entre la Ville de Renens et l'Association des locaux paroissiaux (ALP) au 24-Janvier, est présidée habituellement par l'administrateur, en l'occurrence la Commune. L'Assemblée des copropriétaires s'est tenue le 23 mai.

Les représentants de la Municipalité ont également assisté à l'assemblée annuelle de la PPE rue Neuve 4b le 24 mars, ainsi qu'à celle du chemin de Perrelet 14, le 14 mars.

GÉRANCES

Dans le cadre du maintien et de la préservation du parc immobilier propriété de la Ville, plusieurs appartements ont été rénovés au cours de l'année suite au départ des locataires. Ces appartements se situent dans les immeubles sis rue de la Source 2, chemin de Jouxtens 5, rue du Léman 9, avenue du 1er-Mai 13 et avenue de Saugiaz 8.

INVENTAIRE DES LOGEMENTS ET LOCAUX PROPRIÉTÉS DE LA VILLE DE RENENS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Immeubles	Nombre de pièces							
	1P	2P	3P	4P	5-6P	Mai-son	Maga-sins	Autres
Rue de l'Avenir 6	1	-	1	1	-	-	-	+ 2 locaux et 1 garage
Rue de l'Avenir 9	-	-	-	-	1	-	-	+ locaux
Rue de l'Avenir 25	-	-	-	-	-	-	-	atelier
Chemin de Borjod 20	-	-	-	3	-	-	-	+ 3 garages
Chemin de Bourg-Dessus 17	-	-	-	-	-	1	-	Locaux
Avenue du Château 17	-	-	-	-	-	-	-	Crèche
Avenue du 14-Avril	-	-	-	-	-	-	1	
Chemin de la Bruyère 1	-	-	-	-	-	-	-	Grange
Chemin de Jouxtens 5	-	1	1	-	-	-	1	+ 4 garages
Rue du Lac 36	-	-	1	-	2	-	-	
Rue de Lausanne 25	-	1	1	-	-	-	-	+ bureaux + SDEL + 2 garages
Rue de Lausanne 35	-	-	-	-	-	-	-	SDOL + poste de ville
Rue de Lausanne 31	-	-	-	-	-	1	-	
Rue de Lausanne 31 b	-	-	-	-	-	-	-	Locaux
Rue de Lausanne 52								
Les Tilleuls	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 terrains
Rue du Léman 8			1		1			
Rue du Léman 9	-	-	3	-	-	-	-	
Rue du Léman 15 b	-	2	1	1	-	-	-	
Rue du 1er-Mai 13 (Cure 1er-Mai)	-	-	-	-	1	-	-	
Rue du Mont 2	-	-	-	-	-	-	-	Immeuble
Rue Neuve 4bis	-	-	-	-	-	-	-	local
Rue Neuve 8/8 bis	-	-	3	-	-	-	1	locaux
Chemin de Perrelet 14	1	-	-	-	-	-	-	
Avenue de la Poste 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue de Saugiaz 8	-	-	-	2	-	-	-	
Rue de la Savonnerie 4	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Sentier de la Gare 9	-	1	-	-	-	-	-	2 carnotzets
Rue de la Source 1	-	2	4	2	-	-	2	+ local
Rue de la Source 2	-	2	-	-	-	-	-	+ ludothèque
Rue de la Source 3	-	-	-	-	-	-	-	CRA
Avenue du Temple 16	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 garages
Rue du Village 10	-	-	-	-	-	1	-	
Collège du Village	-	1	-	-	-	-	-	+ locaux
Ondallaz-s/Blonay	-	-	-	-	-	2	-	
Appartement/maison de service								
Collège du Léman	-	-	-	1	-	-	-	
Ondallaz-s/Blonay	-	-	-	-	-	1	-	
Totaux	**2**	**10**	**16**	**10**	**5**	**9**	**5**	**+ 12 garages**

PLACES DE PARC

Inventaire au 31 décembre 2022 des places de parc mises en location :

Parc Frehner – service du feu	7
Avenue du 1er-Mai	19
Avenue du Temple 7	7
Rue de Crissier	3
Chemin des Biondes	20
Chemin de Longemarlaz	7
Sentier de la Gare	20
Chemin des Côtes 3	7
Chemin des Ramiers	9
Chemin du Bois	1
Total	**100**

16 changements de locataires sont intervenus en 2022.

Le loyer mensuel au 31 décembre 2022 des places de parc sises hors de l'enceinte du parking payant Frehner, mais sur la même parcelle, est de CHF 107.70 TTC par emplacement ; toutes les autres places de parc sont facturées CHF 64.60 TTC par emplacement.

AUTORISATIONS DE PARQUER

Le service s'occupe de la gérance des parkings de l'Hôtel-de-Ville, Frehner, du Censuy et des sites scolaires, de l'établissement des autorisations de parquer pour le personnel communal, les organismes partenaires de la Ville, ainsi que pour le corps enseignant. Les cartes d'accès occasionnels pour les différents parkings de la Ville sont disponibles dans plusieurs réceptions de l'Administration, dont celle du CTC.

Depuis le 1er juillet 2022, le service a repris à sa charge l'attribution des autorisations de parquer aux habitants, étudiants et entreprises de Renens, tâche dont la POL avait le mandat jusqu'alors.

C'est le système ParkingPay, déjà utilisé pour le paiement dématérialisé aux parcomètres communaux, qui a été mis en production le 1er octobre. Il permet aux différents publics d'acquérir les autorisations de parquer, ainsi que les cartes d'accès occasionnels.

Les Communes de Prilly, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Saint-Sulpice utilisent aussi cette solution. À noter qu'un grand nombre de communes vaudoises, dont Lausanne, et suisses ont déjà adopté ce système de paiement du stationnement.

La tarification, quant à elle, demeure inchangée pour toutes les prestations.

À noter que les personnes n'ayant pas accès aux outils numériques peuvent acquérir les différentes autorisations auprès du greffe de l'Hôtel-de-Ville ou à la réception du Centre Technique Communal.

SECTEUR EXPLOITATION

Le secteur Exploitation a pour mission de contrôler les installations techniques et d'assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des bâtiments communaux. Il analyse les consommations d'énergie et prend les mesures adéquates afin d'optimiser les sites. Il veille à l'exécution de l'entretien et des nettoyages respectueux de l'environnement et assure les services de piquets des salles de gymnastique utilisées par les sociétés les soirs et les week-ends. Le chef d'exploitation a renouvelé son autorisation auprès de l'ESTI (inspection fédérale des installations à courant fort) afin de pouvoir intervenir lors de dépannages électriques urgents.

Les chiffres ci-après concernent l'année 2021. En effet, au moment de la rédaction du présent rapport, ceux pour l'année 2022 ne sont pas encore connus.

En 2021, le service a traité des factures pour un montant total de CHF 2'131'094.75 portant sur l'entretien (CHF 698'718.85), la rénovation (CHF 331'218.90), l'exploitation (eau-gaz-électricité-CAD CHF 850'842.25) des bâtiments communaux ainsi que des 334 contrats d'entretien (CHF 250'314.75). Environ 90% du nombre de factures traitées par BaDoLog concernent le secteur exploitation.

L'utilisation de l'outil de communication One Note permet d'optimiser les différents suivis et offre une visibilité optimale des demandes d'interventions et d'achats ainsi que des révisions en lien avec les contrats d'entretien.

À l'instar des années précédentes, les grands nettoyages ont eu lieu sur l'ensemble des sites scolaires et une trentaine de jeunes sont venus renforcer l'équipe d'exploitation durant l'été. Un entretien à fond a également eu lieu à Ondallaz durant le mois de novembre.

En juillet, suite au départ à la retraite d'un agent d'exploitation, le secteur a été réorganisé, permettant notamment l'engagement d'un nouveau chef d'équipe venant renforcer le support technique qui est de plus en plus sollicité. Cette réorganisation a permis que chaque responsable de site soit rattaché à un chef d'équipe. Un poste d'agent d'exploitation polyvalent (1 EPT) a également été créé. Plusieurs engagements et démissions au sein du secteur ont marqué l'année.

- La Farandole : deux démissions et un engagement ainsi qu'un 0.2 EPT en renfort.
- Lausanne 21 : un départ et un engagement à 0.4 EPT.
- Le Tournesol : un engagement à 0.2 EPT afin de palier le départ d'une temporaire.
- Site scolaire de Verdeaux : suite au départ d'une collaboratrice représentant 1 EPT, le poste a été séparé en deux soit 0.25 EPT pour le Stade du Censuy et 0.75 EPT pour le site scolaire.

De manière à être informé des dernières évolutions dans le domaine, une formation théorique et pratique en CVS (chauffage, ventilation, sanitaire) a été dispensée à tous les responsables de sites sur cinq matinées par le bureau d'ingénieurs Energo. Une formation de sécurité sur les attitudes à adopter en matière de silos à pellets a été suivie par les intéressés. Les responsables de sites ont également participé à un cours intitulé « Coaching pour les responsables pour la formation des apprentis ». Le Secteur a accueilli une dizaine de stagiaires pour des durées variables. Lors des séances organisées en interne, la sécurité au travail a été mise en avant afin de sensibiliser le personnel.

Afin de faire face à la crise énergétique, différentes mesures d'économie ont été mises en place par le secteur exploitation, notamment par la suppression de points lumineux et l'optimisation des installations. Sous l'impulsion du service Bâtiments-Domaines-Logement et en collaboration avec le service Gestion Urbaine-Développement Durable, l'association Teragir a été mandatée pour sensibiliser les écoliers aux économies d'énergie. Cette association est spécialisée dans l'accompagnement en milieu scolaire. À cette occasion, les responsables des sites scolaires du 24-Janvier et de Florissant ont eu l'occasion d'échanger avec le corps enseignant et les élèves et de faire visiter les installations techniques.

GARDE-MEUBLES COMMUNAL

La Ville de Renens a le devoir de prendre en charge temporairement les choses mobilières laissées par les locataires dans les lieux dont ils ont été expulsés afin d'éviter que des biens soient déposés sur la voie publique. Pour répondre à ce besoin, la Ville dispose de locaux situés dans les sous-sols des Collèges de Florissant et du Léman. Si la nature des affaires à stocker l'impose (poids, dimensions), un espace est loué dans un garde-meubles privé.

Si, comme fréquemment, le propriétaire ne récupère pas ses biens dans un délai de six mois (en dehors d'outils de travail), le service entame la procédure de rappel par l'envoi d'un courrier et l'insertion d'une annonce dans la Feuille des Avis Officiels.

Durant l'année écoulée, ce sont 19 avis d'expulsion dont 8 avis d'exécution forcée d'expulsion qui ont été adressés à des locataires par la Justice de paix (19 en 2021). Sur ce nombre, il y avait un locataire d'un local commercial et 5 personnes (9 en 2021) qui ont fait appel aux services communaux pour entreposer leur mobilier au garde-meubles.

À noter que les frais d'enlèvement et de transport depuis le trottoir jusqu'au lieu d'entreposage sont dans un premier temps à la charge de la commune. Cette dernière se charge ensuite de refacturer les frais de transport au locataire concerné par l'expulsion.

DÉPRÉDATIONS

Le nombre de déprédations en 2022 est stable par rapport à l'année précédente. Le service BaDoLog a déposé 25 plaintes contre inconnu (25 en 2021). Il s'agit principalement de vitres cassées dans différents collèges et bâtiments communaux. De nombreux dommages ont également été causés par l'exécution de graffitis sur les murs appartenant à la Ville de Renens.

La Ville de Renens est assurée pour le risque bris de glace moyennant une franchise. 7 cas ont été déclarés pour 2022 (8 en 2021 et 2 en 2020).

Outre les déprédations, le service déplore également des violations de mises à ban en vigueur sur les sites scolaires. En effet, les préaux scolaires sont régulièrement occupés par des adolescents et des jeunes adultes en dehors des heures autorisées. Les contrôles spontanés de la POL ont permis de sensibiliser davantage ces jeunes et de tranquilliser les lieux, le service n'a de ce fait comptabilisé que 5 avertissements contre 24 en 2021 et aucune plainte n'a été déposée.

OFFICE DU LOGEMENT

ACTIVITÉS DE L'OFFICE COMMUNAL DU LOGEMENT

L'Office communal du logement est chargé des missions suivantes :

- Application de la politique du logement de la Ville de Renens, gestion de projets et suivi des dossiers de logements sociaux, subventionnés et/ou protégés et adaptés
- Collaboration interservices pour la mise en œuvre de la politique du logement souhaitée dans le cadre du programme de législature
- Collaboration avec l'ARASOL et la travailleuse sociale et le travailleur social logement (TSL), avec Rel'og ainsi qu'avec le réseau régional en matière d'hébergement d'urgence
- Gestion des préinscriptions pour les logements subventionnés et préavis sur les candidatures
- Gestion de l'attribution des logements propriétés de la Ville de Renens
- Etablissement de la statistique annuelle des logements vacants sur la commune
- Rédaction des rapports concernant les demandes de rénovation, transformation et démolition d'immeubles d'habitation, ainsi que les demandes d'aliénation d'appartements loués
- Information aux habitant·e·s sur les droits et devoirs des locataires, conseil sur les démarches à effectuer ; orientation sur les possibles prestations sociales existantes dans le Canton de Vaud et vers les services spécialisés ad hoc

2022, UNE ANNÉE DE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS ET DE CONSOLIDATION DU RÉSEAU

Après les différentes vagues de COVID-19, les mesures sanitaires se sont détendues et ont permis de tenir les différentes rencontres avec le réseau prévues par l'Office du logement. La rencontre annuelle avec les partenaires logements et gérances a pu être organisée et deux ateliers de la plateforme logement de l'Ouest lausannois ont eu lieu. Un travail important a été mené pour offrir des possibilités de logement qui répondent aux besoins de la population renanaise, avec un focus particulier sur les logements de transition. Le réseau en matière d'aide au logement pour les personnes qui vivent dans la précarité a été consolidé. L'office a également eu l'occasion de collaborer avec un acteur de l'immobilier du secteur privé pour la construction de logements seniors conventionnés au centre-ville. Ces logements répondront aux normes de loyers qui correspondent aux logements d'utilité publique (LUP). Les loyers seront accessibles pour les personnes au bénéfice des prestations complémentaires AVS/AI.

Cette année, l'Office du logement s'est doté d'une commission logement. Les membres de cette commission ont été choisis par la Municipalité et sont : Didier Divorne, municipal BaDoLog et président, Jean-François Clément, syndic, Karine Clerc, municipale ECS, Nathalie Jacquard, municipale CJS et Oumar Niang, municipal SIR. Cette composition

permet de faire connaître les problématiques liées au logement aux représentants de ces dicastères, de prendre des décisions communes et d'orienter ou de consolider les choix et projets menés par l'Office du logement.

LES CHIFFRES DU LOGEMENT 2022

Cette année encore, les chiffres et résultats statistiques montrent à quel point la région et la Commune de Renens sont soumises à une forte pression immobilière et à une hausse conséquente des loyers (gentrification). Le demande de logement est élevée et les logements vacants peu nombreux. Les actions de l'Office du logement tendent à répondre au plus près à la demande de la population, à pouvoir offrir des possibilités de logements abordables et accessibles aux ménages de tout type : familles, personnes seules, jeunes et seniors.

STATISTIQUE DES LOGEMENTS VACANTS

Au 1er juin 2022, 4'735 logements sont annoncés vacants dans le canton (5'700 en 2021) dont 753 disponibles uniquement à la vente. Ce chiffre est en baisse par rapport à l'année dernière. Le taux de logements vacants pour l'ensemble du canton est de 1,11%.

Ce constat vaudois ne reflète pas la réalité statistique des logements vacants recensés dans la commune. Au 1er juin 2022, le nombre de logements vacants à Renens s'élève à 91 (111 au 1er juin 2021), soit un taux global de vacance de 0,83% significativement inférieur au seuil de pénurie fixé à 1,5% de logements vacants. Ce résultat statistique amène au constat d'une situation de crise persistante sur le marché locatif communal. Les logements vacants ont tendance à être des appartements aux loyers onéreux, qui influencent significativement les loyers alentour lors de changement de locataire. En effet, la référence souvent utilisée par les gérances ne prend en compte que les baux des 5 dernières années, laissant dans l'ombre les baux plus anciens et nettement meilleur marché. Dès lors, il manque toujours, et de manière très significative, des logements à loyers abordables qui pourraient répondre au besoin de nombreux ménages de la commune. Les gérances et/ou propriétaires renforcent cette tendance par une politique agressive de hausse des loyers.

EXPULSIONS

Lors de la prononciation d'expulsion, les TSL de l'ARASOL prennent contact avec les locataires concernés pour leur proposer une aide dans la résolution de leur situation. L'Office du logement vient en soutien de cette démarche et les démarches entreprises avec la collaboration active des locataires peuvent parfois aboutir à une négociation avec la gérance et les propriétaires. Dans certains cas, l'expulsion du logement peut être évitée.

En 2022, 19 avis d'expulsion dont 8 avis d'exécution forcée ont été prononcés par la Justice de Paix (19 en 2021), dans la grande majorité des cas pour non-paiement du loyer. 8 ont été annulées, en grande partie grâce au travail des TSL.

DEMANDES EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Comme les années précédentes, nombreuses sont les personnes qui demandent une solution de relogement à Renens. Une majorité de personnes annonce une situation de logement trop exiguë pour leur famille ou encore un loyer trop cher. Une évaluation est faite afin d'orienter au mieux les personnes demandeuses d'aide vers les services ou les associations ad hoc.

Cette année, l'Office du logement a réussi à résoudre une dizaine de situations de logement : maintien du logement alors que le bail était en sursis, amélioration du logement avec intervention auprès des gérances pour encourager des travaux de remise en état, relogement plus approprié pour des personnes et des familles en recherche d'une nouvelle location d'appartement. Les solutions trouvées ont été possibles grâce aux contacts avec les partenaires logement et gérances et également grâce à la collaboration avec le service de gérance interne de la commune.

LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS

En 2022, la commune a participé à l'abaissement des loyers de 81 appartements de 2,5 pièces à 4,5 pièces pour un montant global de CHF 35'131.-. Entièrement constitués d'immeubles en mains de propriétaires privés (coopératives et fondations d'utilité publique

notamment), les logements subventionnés sont répartis entre le chemin des Corbettes 1 à 9 (40 logements), la Place du Marché (9 logements) et la rue de Lausanne 49 a, b, c et dans le quartier de la Croisée (48 logements).

Au 31 décembre 2022, la liste d'attente pour l'accès à un logement subventionné comptait 185 ménages (175 en 2021) avec une forte demande pour les logements familiaux.

APPARTEMENTS SOCIAUX

Suite au préavis N° 48-2014, la commune peut prendre en location et sous-louer un maximum de 14 logements avec un encadrement social adapté (fourni par les TSL de l'ARASOL) destiné à l'autonomisation des ménages concernés. En 2022, deux baux ont été transférés à deux ménages composés de trois et quatre enfants. Ces deux ménages sont désormais autonomes dans leur appartement et les enfants bénéficient d'une stabilité et d'un espace de vie qui leur permet de suivre leur scolarité dans de bonnes conditions. Deux nouveaux ménages sont entrés dans le programme et bénéficient d'un suivi des TSL de l'ARASOL. Actuellement, huit ménages bénéficient de cette prestation logement social. Il n'a pas été nécessaire de contracter plus de baux au nom de la commune, certains ménages ont bénéficié du soutien communal et de celui des TSL de l'ARASOL ce qui leur a permis d'obtenir un bail en leur nom propre (transfert de bail sans déménagement des bénéficiaires).

APPARTEMENTS ADAPTÉS/PROTÉGÉS DE LA SAVONNERIE

Le bâtiment de l'avenue du 14-Avril 12 comprend 12 appartements adaptés/protégés destinés à des personnes au bénéfice de l'AVS/AI dont la situation nécessite des adaptations architecturales. La Ville de Renens participe à un abaissement des loyers, pour peu que les futurs locataires soient déjà renanais et au bénéfice des prestations complémentaires AVS/AI. L'Office communal du logement est représenté dans la commission d'attribution de ces appartements.

LOI SUR LA PRÉSERVATION ET LA PROMOTION DU PARC LOCATIF (LPPPL)

La LPPPL et son règlement d'application sont entrés en vigueur en 2018. Le prix et la surface de chaque type de logement sont clairement fixés pour la construction de logements d'utilité publique (LUP): logements subventionnés (LLM), logements à loyers abordables (LLA), logements protégés (LP) et logements pour étudiants. La loi prévoit également des bonus en droits à bâtir pour encourager la création de LUP.

Cette année, une collaboration étroite a été menée avec un investisseur privé qui va construire 19 LP à la rue du Midi, qui devraient être mis en location en 2024. Un permis de construire a également été délivré pour un projet situé au chemin du Chêne 17 a-b-c-d où 14 LLA sont prévus. La société coopérative SCHR a également mis en location 56 LLA en 2022 avec la démolition/reconstruction à l'avenue des Paudex 10-12. 40 LLA supplémentaires sur cette parcelle seront livrés courant 2024.

La LPPPL veille également à maintenir les logements faisant l'objet de transformations ou de rénovations dans une catégorie répondant aux besoins de la population. Elle empêche ainsi les loyers d'augmenter de manière disproportionnée, tout en reconnaissant les travaux pour motifs d'intérêt général, de sécurité et de salubrité. En 2022, l'Office du logement a traité 2 demandes d'aliénation d'appartements loués (4 en 2021, 5 en 2020) et 10 préavis concernant des transformations de logement isolés et 3 immeubles concernés par une transformation/démolition-reconstruction. Suivant les préavis favorables de la commune, le Canton a délivré les autorisations requises, en fixant les montants maximums des loyers après travaux soumis au contrôle de l'État.

FONCTIONNEMENT DE L'ANTENNE REL'OG OUEST

Le fonctionnement de l'Antenne Rel'og, une prestation de la Fondation le Relais, est fixé dans le cadre du préavis intercommunal N° 22-2017. Ses locaux sont situés à l'avenue de la Poste 3 à Renens.

Cette année 2022 a permis de consolider le fonctionnement de l'antenne Rel'og Ouest avec la création de deux groupes de travail: le «groupe de travail opérationnel» qui réunit certains membres de la Commission des municipales-municipaux et responsables des Affaires sociales de l'Ouest lausannois avec le responsable de Rel'og et les deux collaborateurs en charge du suivi des situations; le «groupe terrain» est quant à lui constitué des personnes

en lien direct avec les personnes et les situations de logement à traiter, à savoir les TSL, la responsable de l'Office du logement de Renens et les deux collaborateurs de Rel'og. Cette organisation permet une très bonne coordination entre les différentes entités et des résultats qui visent à offrir des solutions adéquates aux personnes qui demandent de l'aide en matière de logement par le biais de Rel'og.

En 2022, Rel'og Ouest a ouvert 250 dossiers. Le suivi des situations et les prestations déployées ont permis la résolution de 70 situations (nouveaux baux pour la majorité des cas, maintien du bail mis en sursis). 2 baux ont été pris au nom de la Fondation le Relais pour des situations nécessitant une sous-location avec un suivi actif de la part de professionnel·le·s.

LOGEMENTS DE TRANSITION

Depuis plusieurs années, l'Office du logement, en collaboration avec le dicastère Enfance-Cohésion sociale, pilote des projets exploratoires avec des partenaires externes pour tenter de trouver une solution de logement pour des personnes vivant dans la précarité. Travailleurs et travailleuses intérimaires ou au bénéfice de contrats de travail précaires, ces personnes engorgent le réseau d'hébergement d'urgence faute de pouvoir présenter un dossier de demande de location conforme aux attentes des gérances. Ces projets offrent des logements dit de « transition ». Ces logements constituent une demi-marche pour sortir des hébergements d'urgence, un espace pour viser la possibilité de trouver un logement pérenne et, si nécessaire, réapprendre les codes sociaux de la vie en immeuble.

Les expériences de logement de transition à Renens sont très novatrices. L'ouverture de la maison située au 1er-Mai 13 pour un projet destiné aux femmes sans-abris (voir également le rapport de gestion 2021) et qui vivent la précarité est une première en Suisse. Le réseau des Offices du logement de Suisse romande, l'Office fédéral du logement (OFL) sont intéressés par la qualité et la dimension laboratoire de ces projets.

La HETSL a été mandatée pour mener une étude visant à documenter et à évaluer les expériences menées dans ce domaine. L'objectif principal est de pouvoir être en mesure de les adapter en fonction du retour des bénéficiaires. Cette étude sera la première menée en Suisse sur ce sujet. L'OFL et le Bureau de l'égalité du Canton de Vaud (BEFH) sont parties prenantes et y contribuent financièrement. Le travail de recherche sera mené en 2023 et l'étude sera rendue début 2024. Quatre lieux de transition seront évalués dans cette recherche : un immeuble en main privée avec des chambres mises à disposition par le propriétaire (avenue du 14-Avril 17), la « Maison des lionnes » située à l'avenue du 1er-Mai 13 et un appartement de transition loué à l'Association Sleep-in (rue de l'Avenir 9).

Ces trois lieux d'hébergement ont été présentés dans le rapport de gestion 2021, pp. 93-94. Depuis, un nouvel appartement de transition communal a été mis à disposition à la rue du Léman 8. Ce dernier offre la possibilité à des femmes qui ont des revenus précaires et qui sont identifiées par le réseau de pouvoir avoir un logement 24h/24, hors des hébergements d'urgence. En 2022, deux femmes avec leurs filles ont été logées en colocation. Un suivi actif avec les TSL a été mis en place.

SYNERGIE INTERSERVICES

La question du logement implique de nombreuses collaborations et ce sous diverses formes. L'Office du logement continue à travailler de manière très étroite avec les différents services de la ville et est reconnaissant du très bon déroulement de ce dynamisme interservices.

Gestion urbaine

Développement durable

Directrice
Patricia Zurcher Maquignaz ; municipale

Chef de service
Alain Peneveyre

Chef·fe de service 0.8 EPT

ADMINISTRATION

Secrétaire 2.2 EPT

LOGISTIQUE ET MAINTENANCE

Chef·fe de section 1 EPT

ATELIERS

Spécialiste 2 EPT

Ouvrier·ère 4 EPT

LOGISTIQUE

Chef·fe d'équipe 1 EPT

Ouvrier·ère 3 EPT

MAINTENANCE

Chef·fe d'équipe 1 EPT

Ouvrier·ère 7 EPT

GESTION DES DÉCHETS ET ENVIRONNEMENT

Adjoint·e technique 0.80 EPT

DÉCHETS

Chef·fe d'équipe 1 EPT

Recycleur·euse 2 EPT

DURABILITÉ

Délégué·e à l'énergie 0.7 EPT

Chargé·e de projet durabilité 0.8 EPT

ESPACES VERTS

Adjoint·e technique 1 EPT

ENTRETIEN ET TERRAINS DE SPORT

Chef·fe d'équipe 1 EPT

Spécialiste 1 EPT

Ouvrier·ère 9 EPT

[3] Apprenti·e Horticulteur·trice - Paysagiste

[1] Auxiliaire gestionnaire des ruches

CIMETIÈRE

Chef·fe d'équipe 1 EPT

Ouvrier·ère 1 EPT

ESPACES VERTS

Contre-maître 1 EPT

Gestion urbaine-Développement durable

Activités principales

- Aménagement et entretien des espaces verts
- Gestion et entretien du cimetière et des forêts
- Gestion paysagère du territoire
- Collecte, transport, tri et valorisation des déchets
- Mise en œuvre de la politique de l'énergie et de la durabilité
- Mise en place des infrastructures lors des manifestations
- Service de piquet de ville et de neige

Points forts 2022

- Organisation de la première Fête de la Nature
- Nouveau rucher urbain
- Aménagement du Square du 14-Juin
- Réhabilitation de la fontaine du Village
- Rédaction du Plan climat 1re génération
- Préparation du réaudit Cité de l'énergie Gold

SERVICE GESTION URBAINE-DÉVELOPPEMENT DURABLE (GUDD)

FAITS MARQUANTS

En cette année post-Covid et pré-crise énergétique, le service Gestion urbaine-Développement durable a été fortement mis à contribution.

Économiser l'énergie sous toutes ses formes, ombrager la ville pour la rafraîchir, maintenir une propreté urbaine digne de ce nom, trier les déchets pour économiser les ressources, élaborer un plan climat communal pour agir localement, aider les propriétaires à entreprendre la rénovation thermique de leur habitation avec des subventions, inciter les habitants à améliorer la biodiversité en ville, élaborer les parcs et les espaces verts de demain, sensibiliser les acteurs locaux aux changements climatiques avec des Fresques du climat, mettre à disposition les infrastructures disponibles aux diverses sociétés organisatrices de manifestations culturelles ou sportives, telle a été la liste non-exhaustive des tâches à charge du service GuDD.

MAINTENANCE ET PROPRETÉ URBAINE

INTRODUCTION

Le sentiment de sécurité que donne une ville passe, entre autres, par la propreté urbaine. Les huit collaborateurs en charge de ce service vident les 250 poubelles de ville, régulièrement rénovées et/ou désinfectées, et qui sont, pour un certain nombre d'entre elles, équipées de cendriers. Par ailleurs, le nouveau quartier du Simplon a été intégré au tournus journalier des balayeurs de rues.

Les parcs et promenades sont nettoyés quotidiennement par un collaborateur spécialement affecté à cette tâche.

Des journées de sensibilisation à la propreté urbaine sont régulièrement organisées, comme la « Journée Coup de Balai » par exemple, ou le fameux « Clean up Day ».

À noter encore que toutes les fontaines reliées au réseau d'eau potable sont équipées d'un système éco-fontaine qui permet d'économiser jusqu'à 90% de la consommation d'eau potable.

Le service GuDD a procédé au remplacement de deux de ses véhicules (sur une flotte de 25 véhicules). Une fourgonnette à gaz a été remplacée par un véhicule électrique et un tracteur a été remplacé avantageusement par un petit véhicule à propulsion électrique qui, au vu des délais de livraison donnés, ne sera disponible qu'en février 2024.

SERVICE HIVERNAL

Si certains doutent encore de la réalité du réchauffement global, les chiffres, eux, sont explicites. Ci-dessous, un graphique illustrant la quantité de sel utilisée par hiver et le nombre d'heures d'intervention du service GuDD lors de ces 10 dernières années.

STATISTIQUES CONSOMMATION SEL ET SERVICE HIVERNAL – 2012 – 2022

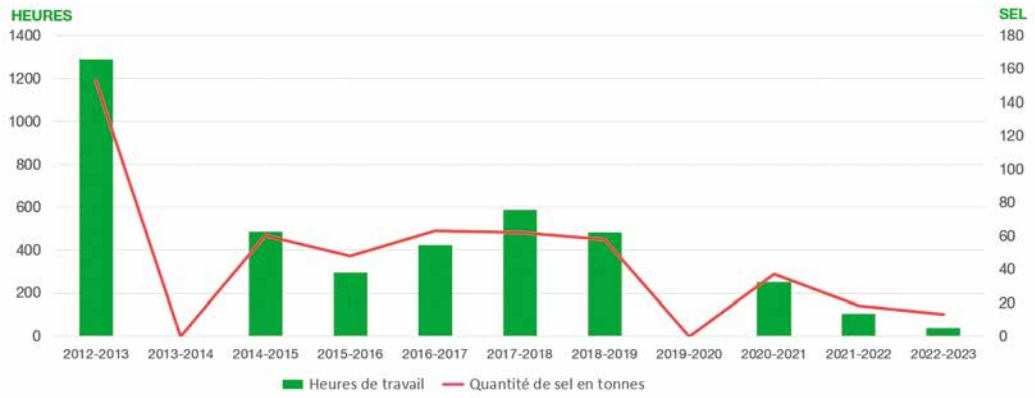

RUCHERS URBAINS

Depuis de nombreuses années déjà, un rucher urbain composé de trois ruches est installé sur le promontoire proche du cimetière. Créé en 2021, un deuxième rucher a vu le jour dans l'enceinte du Collège du Léman, lui aussi composé de trois ruches.

En 2022, le service GuDD, en charge de l'entretien de ces ruchers, a signé un contrat avec un apiculteur professionnel. Ce dernier, en plus des soins apportés aux abeilles, fait profiter les élèves de son expérience et de ses connaissances en la matière lors de chaque intervention saisonnière.

2022 a été une bonne année pour le miel et ce ne sont pas moins de 412 pots de 250 gr qui ont été récoltés.

Le service GuDD est aussi en contact avec le Gymnase de Renens (GYRE), afin de lui mettre un espace à disposition pour la création d'un troisième rucher urbain qui serait, quant à lui, entièrement sous la responsabilité de la Direction du GYRE.

Véhicule électrique du service GuDD

Nouvel apiculteur au rucher du Collège du Léman

OPÉRATION COUP DE BALAI

Chaque année, l'action « Coup de Balai », organisée par Cosedec, encourage les communes vaudoises à organiser une opération de ramassage des déchets jetés au sol. En 2022, cette action a eu lieu le 25 mars. C'est une bonne occasion de mobiliser les habitants de tous horizons contre les déchets sauvages dans une ambiance conviviale.

À Renens, lors de cette journée, des élèves du premier et du second cycle primaire (4 à 12 ans) des Collèges du Simplon, des Pépinières, de Verdeaux et de Florissant, accompagnés de leurs enseignants, ont été invités à nettoyer les parcs de la ville. Le chef d'équipe Maintenance a procédé à une répartition des 12 parcs retenus entre les plus de 380 élèves inscrits. Ainsi, tous les élèves, par petits groupes, ont pu faire leur part de nettoyage durant une heure. Grâce aux rotations, tous les élèves ont pu participer activement au nettoiement, munis de gants fournis par le service GuDD. Cette action a permis aux élèves de se rendre compte concrètement des enjeux de la propreté dans des lieux ouverts à tout le monde. Au vu de son succès, cette opération, sera reconduite en 2023.

Groupe d'élèves participant à la journée Coup de balai

LOGISTIQUE ET MANIFESTATIONS

MANIFESTATIONS 2022

Après les deux années Covid, la section Logistique et Manifestations a repris un rythme normal et a apporté son soutien logistique lors des manifestations énumérées ci-dessous, en assurant le montage et le démontage de cantines, Vitabris, pavoisements et décorations de fête, mais également lors d'installations de bancs, de chaises et de podiums.

Les conteneurs pour le tri des déchets lors de ces manifestations sont, quant à eux, mis en place par l'équipe des recycleurs.

» Fête Pastorale catholique	19 mars
» Fête du printemps	26 mars
» Fête du soleil	14 mai
» Tournoi juniors Renens basket	14 mai
» Tournoi amicale Judo Maurabia	15 mai
» Fête des voisins	21 mai
» Fête de la Nature	21 mai
» Vide-greniers	21 mai

» Tunistival au Censuy	22 mai
» Meeting de natation	28-29 mai
» Marché aux puces Fourmi rouge	4 juin
» Festimixx	10-11 juin
» Accueil des nouveaux habitants	5 juin
» Tournoi Graines de foot	11-12 juin
» Coupe vaudoise féminine de foot	18-19 juin
» Feria Flamenca	18-19 juin
» Soirée du personnel	24 juin
» Fête Nationale	1er août
» Piazzetta	19-20 août
» Fête de Florissant « GAF »	26-27 août
» Concerts d'été	2-3 septembre
» Fête au Village	2-3 septembre
» Meeting de natation	10-11 septembre
» Clean Up Day	10 septembre
» Fête des Jardins familiaux	24 septembre
» 1020 Run	24 septembre
» Cap sur l'Ouest	25 septembre
» Fête du poulpe	30 septembre – 1er octobre
» Fête des communautés Paroisse Catholique	8 octobre
» Vide-greniers	15 octobre
» Journée « Refus de la misère »	17 octobre
» Marché aux puces « Rayon de Soleil »	31 octobre – 7 novembre
» Sumo championnat suisse	5-6 novembre
» Repas du cœur Eglise Catholique	18 novembre
» Coupe des sapins Bottens, 50e	30 novembre
» Soupes de décembre FAR, Pl. du Marché	décembre
» Marché de Noël Mont-Robert	4 décembre
» Noël à Renens	16-17 décembre
» Marché du Village (SDRV)	1er week-end du mois (mai à septembre)

Festimixx 2022

NOUVEAUX ÉCLAIRAGES DE FÊTE

Afin de participer aux efforts collectifs d'économies d'énergie et de montrer l'exemple, la Municipalité a décidé de ne pas installer l'éclairage habituel pour les Fêtes de fin d'année. Seul le grand sapin de la Place du Marché a été installé et illuminé. L'acquisition de nouveaux décors lumineux de fête prévus pour la Place du Village et le quartier de Florissant a été reportée.

Sapin illuminé sur la Place du Marché

COUPE DES SAPINS À BOTTENS, 50E

Le 30 novembre, les Communes de Bottens et de Renens ont célébré la traditionnelle journée Ville-Campagne, qui marquait cette fois-ci la 50e édition de la coupe des sapins.

En effet, chaque année, à cette période une délégation renanaise se déplace dans les forêts du village de Bottens pour y abattre les sapins de Noël qui agrémenteront la Salle de spectacles, ainsi que la Place du Marché. L'abattage de ce dernier étant confié au Président du Conseil communal. Une fois ce travail exécuté, les délégations des deux communes se retrouvent au Refuge de Bottens pour échanger et partager un repas convivial.

En cette année de jubilé, les deux communes ont échangé des cadeaux symboliques : la Ville de Renens a offert et planté un arbre devant le bâtiment administratif de Bottens pour marquer sa reconnaissance, et le village de Bottens a construit un banc en sapin local qui trône désormais dans le Jardin de l'Hôtel-de-Ville.

Arbre offert par Renens

Banc offert par Bottens

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

PATRIMOINE ARBORÉ ET CANOPÉE

Le patrimoine arboré du territoire renanais est constitué des forêts, soumises à la Loi forestière cantonale, et de tous les arbres du territoire plantés sur des parcelles privées ou communales, qui dépendent, eux, du Règlement communal sur la protection des arbres.

La Ville ne ménage pas ses efforts pour protéger, maintenir et augmenter ce précieux capital, qui subit la pression constante de l'activité humaine.

La « canopée » est la strate supérieure d'une forêt, composée des feuillages qui sont directement exposés au rayonnement solaire. En ville, celle-ci a une importance primordiale pour faire baisser les températures élevées dues, entre autres, aux « îlots de chaleur », notamment grâce aux effets de l'ombre qu'elle génère. Pour remédier au phénomène de réchauffement, et dans le cadre du Plan canopée accepté par le Conseil communal en 2021, la Ville s'est engagée à planter une quarantaine d'arbres par année afin d'atteindre l'objectif de 400 nouveaux arbres sur une période de 10 ans.

Répartition des nouveaux arbres plantés en 2022.

- Seize arbres situés sur le site scolaire du Léman ont été plantés par l'ORIF.
- Cinq ginkgos situés au carrefour de Perrelet ont été plantés par les jardiniers du service GuDD. Pour la petite histoire, ces ginkgos sont issus des graines de l'arbre ayant survécu à la bombe atomique d'Hiroshima. Importées du Japon par la Fondation Mayors for peace (Maires pour la paix), ces graines ont été semées par les jardiniers de la Ville, puis confiées à la pépinière Meylan, afin de leur assurer une bonne croissance, avant leur replantage en pleine terre.
- Trois ginkgos sont situés sur le nouveau rond-point de l'Avenir/14-Avril.

- Cinq arbres situés sur le rond-point «Claessens» ont été plantés par l'entreprise 1001 Jardins, en hiver 2022-2023.
- Quatre arbres situés au Parc de la Mèbre ont été plantés par l'entreprise 1001 Jardins, en hiver 2022-2023.

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

SQUARE DU 14-JUIN

La parcelle N° 552, située entre le nouvel immeuble construit à la rue de la Savonnerie 7 et l'École de musique de Renens est un terrain de 150 m², physiquement relié au square, mais inconstructible. Il était, depuis des années, exploité gratuitement en tant que potager par un habitant. Dans le cadre de la construction du nouvel immeuble, une convention d'emprise provisoire a été signée entre le maître de l'ouvrage et la Commune, pour la mise à disposition de cette parcelle durant le chantier.

À la fin des travaux, il était prévu d'aménager cette parcelle en extension du Square du 14-Juin. Cet aménagement est constitué d'une bande de gravier stabilisé en son centre, identique au gravier du square, d'un bassin d'agrément fonctionnant en circuit fermé et d'un banc rouge identique aux bancs déjà en place, mais de forme arrondie, afin de fermer la placette.

Une plantation de savonniers borde le tour de cette extension et un passage en dalles permet l'accès à la terrasse du restaurant.

Un éclairage avec détecteur de mouvement a été installé contre la façade du bâtiment de l'École de musique afin d'éclairer la zone.

Square du 14-Juin

Giratoire Paudex-Bugnon

GIRATOIRE DE L'AVENUE DES PAUDEX

Le carrefour entre l'avenue des Paudex et la rue du Bugnon avait été initialement pensé dans une logique routière. Aujourd'hui, deux lignes de bus traversent quotidiennement ce carrefour drainant un flux important de piétons. Avec le renforcement de la ligne de bus tl 18, le réaménagement de ce croisement était plus qu'évident pour des questions de sécurité.

Suite à une étude routière et en raison de la géométrie existante, le choix s'est porté sur la réalisation d'un giratoire; cet ouvrage simplifie et fluidifie la circulation routière par une modération de la vitesse à l'entrée de la zone 30 en contrebas, et propose une sécurité accrue pour les nombreux piétons empruntant ce carrefour.

Cet aménagement répond à une volonté de s'adapter à l'évolution des modalités de déplacements dans ce secteur et constitue une opportunité de diminuer l'emprise routière en ville par l'agrandissement de la zone verte aux pieds des arbres existants et en végétalisant l'anneau central du giratoire de 14 m de diamètre par 5 nouveaux arbres, 3 Alnus incana (Aulne blanc) et 2 Ulmus lobel (orme 'Lobel').

Les plates-bandes et îlots en périphérie du carrefour ont accueilli un mélange minéral et des plantes vivaces adaptées à ce type de sol (sedum, thym, origan, etc…) ont été plantées et semées. À l'ouest, le nouveau bord de chaussée a permis d'agrandir la zone verte au pied

des arbres existants. L'ensemble de ces éléments limite l'effet d'îlot de chaleur de la zone et contribue à la qualité de vie des riverains.

Les niveaux actuels de la chaussée ont été maintenus et les trottoirs existants n'ont été que peu touchés. Les arrêts de bus de la ligne 38 au sud du giratoire ont fait l'objet d'une modification et d'une mise aux normes des bordures, et l'éclairage public a également été adapté à la nouvelle configuration de la chaussée, suite à une étude photométrique effectuée par SIE SA.

FONTAINE DU VILLAGE

Le projet Cordon Verdeaux-Village, élaboré il y a quelques années et destiné à retravailler et améliorer encore la qualité urbaine de toute la zone située entre le terrain de sports de Verdeaux et la Ferme du Village, est fondé sur plusieurs études ayant démontré les divers moyens à mettre en œuvre pour préparer les villes aux changements climatiques en cours, permettre une restauration de la biodiversité en fort déclin, et assurer le maintien d'une certaine qualité de vie en dépit des conséquences annoncées de ces changements.

Dans ce projet, une attention particulière a été portée à l'installation de points d'eau supplémentaires (fontaines, zones humides, jeux d'eau, vasques à oiseaux) en divers endroits de la zone concernée, afin de permettre à la population de se désaltérer et de se rafraîchir, de renforcer la biodiversité présente en permettant aux oiseaux, à la petite faune et aux insectes de s'y abreuver, et de faire baisser la température ambiante à ces endroits.

Le retour d'une fontaine sur la Place du Village répond donc parfaitement aux lignes directrices de ce projet touchant aux fonctions de l'eau en ville, ainsi qu'au futur Plan Climat qui proposera, lui aussi, diverses voies à suivre pour rendre notre territoire plus résilient.

Par ailleurs, on connaît l'importance historique des fontaines comme lieux de rencontre et d'échange, tant dans les villages que dans les villes, et la précédente fontaine de Renens-Village a certainement joué ce rôle, elle aussi. D'ailleurs, l'idée du retour d'une fontaine au village a fleuri dans l'esprit des membres de la Société de développement de Renens-Village (SDRV) depuis quelques années déjà, ce qui prouve le vide qu'a laissé derrière elle la première fontaine.

Fontaine du Village © Chokri Yacoub

Le cimetière habillé de blanc

Plantation arbre des naissances

Forêt bois Creux

Jardins familiaux du Censuy

Afin de tenir compte de l'avis de la population, et plus spécifiquement de celle du quartier du Village, le service GuDD a procédé à des sondages lors de l'Assemblée générale de la Société de développement de Renens-Village (SDRV), de la Journée portes ouvertes à la Ferme du Village, et de la journée récréative qui a eu lieu le 30 octobre 2021 sur la Place du Village. 76 personnes ont répondu au questionnaire portant sur le choix de l'emplacement et sur le style de la future fontaine.

Il est ressorti de cette démarche consultative que 68% des personnes sondées souhaitaient voir la nouvelle fontaine installée sur la Place du Village, adossée au mur de soutènement de la cour du vieux collège, ceci afin que l'on puisse continuer à organiser des marchés et des fêtes au centre de la place.

Quant au style de fontaine, 53% des personnes sondées ont montré une nette préférence pour une fontaine traditionnelle, contre 22% pour une fontaine de style moderne et 25% pour une vasque à oiseaux.

L'entreprise spécialisée approchée a proposé une création unique, entièrement réalisée à la main, façonnée en demi-lune dans une pierre de grès et posée sur un plan en forme d'anse de panier.

Une minuterie a également été installée dans la chambre technique, afin de pouvoir couper l'eau durant la nuit dans un but d'économie.

L'inauguration de la nouvelle fontaine a eu lieu le premier samedi de septembre, en même temps que la traditionnelle Fête au Village.

CIMETIÈRE

Au cours de l'année écoulée, 146 décès (163 en 2021) ont été enregistrés à Renens. 74 personnes ont été enterrées au cimetière communal, soit 23 inhumations de corps et 51 inhumations de cendres, dont 28 ont été déposées au Jardin du souvenir.

ARBRE DES NAISSANCES

Pour la 6e année consécutive, la cérémonie de plantation de l'Arbre des naissances s'est déroulée le 23 novembre 2022, à la rue du Léman, devant le bâtiment Vaudaire du site scolaire du Léman. Un magnifique Aulne de Spaeth a été planté pour célébrer les 195 naissances renanaises de l'année 2021. Toutes les familles concernées ont été conviées à venir participer à cet événement qui s'est clôturé par la dégustation d'une soupe à la courge, accompagnée de fruits.

TRAVAUX FORESTIERS

La section Espaces verts du service GuDD est en charge de l'entretien des forêts renanaises que sont le bois du Caudray, le bois Cola, la forêt de Pachoudaz et une petite partie du bois Creux. Le tout représente une surface de 5.5 hectares. Le nettoyage de toutes sortes de détritus dans ces forêts a été effectué pour un total de 60 heures.

C'est au garde forestier qu'incombe, lors de la matinée de martelage, la sélection préalable de chacun des arbres qui doivent être abattus. Pour l'année 2022, l'intégralité des travaux d'abattage a été confiée à une entreprise forestière, la section Espaces verts n'ayant plus suffisamment de compétences pour effectuer ces travaux dangereux. Une à deux fois par année, le garde forestier effectue un contrôle de sécurité le long des chemins cadastrés, et les arbres présentant un danger sont abattus dans le courant de l'année.

La totalité du bois coupé est récolté et transformé en plaquettes, qui sont ensuite répandues sur les places de jeux et divers chemins. Ce procédé permet de diminuer les coûts de transport, ainsi que le prix des plaquettes au m^3, et de valoriser le recyclage du bois des forêts renanaises.

DEMANDES D'ABATTAGE

L'abattage d'un arbre en milieu urbain n'est pas un acte anodin ! Il peut complètement changer l'équilibre biologique et paysager d'un quartier. Un seul arbre peut donner une âme à une place ou à un quartier ; les arbres sont les marqueurs vivants du temps et il est primordial de les protéger autant que faire se peut.

Pour mener à bien cette mission, la section Espaces verts applique les mesures édictées par le Règlement communal sur la protection des arbres. Tous les arbres de 20 centimètres de diamètre et plus, mesurés à 1.30 m du sol, sont protégés. Chaque arbre répondant à ces critères doit préalablement faire l'objet d'une demande avant d'être abattu. Un formulaire ad hoc est disponible sur le site internet de la Ville et doit être rempli, puis transmis au service GuDD, qui examinera la demande avec soin. En dernier lieu et si un doute subsiste quant au bien-fondé de la demande, une visite sur place est effectuée par le collaborateur spécialisé.

Les demandes d'abattage qui sont liées à une dimension de « confort », comme cela peut être le cas pour dégager la vue ou diminuer la quantité de feuilles ou d'aiguilles au sol, ne sont pas considérées comme recevables et sont systématiquement refusées. Une discussion avec les propriétaires ou la gérance conduit généralement à un retrait de la demande, ceci grâce à des conseils de soins qui peuvent être entrepris pour maintenir l'arbre en place et en vie.

Les motifs d'abattage qui sont acceptés après l'évaluation du service GuDD sont principalement le risque de rupture et de chute de branches charpentières (voire de l'arbre entier), un arbre mort sur pied, des dégâts occasionnés par l'arbre au bâti, ou tout autre motif ne pouvant pas être réglé par l'intervention d'un spécialiste de soins aux arbres.

Pour l'année 2022, 33 demandes d'abattage ont été déposées. Cinq d'entre elles concernaient des arbres se trouvant sur le domaine public et 28 des arbres situés sur des propriétés privées. Cinq ont été refusées et une a fait l'objet d'une opposition.

Lorsque la demande est acceptée, une plantation compensatoire sur la parcelle est exigée. Si celle-ci n'est pas possible (configuration du terrain, projet de construction, etc…), une compensation financière est facturée au demandeur. Son montant peut, selon les cas, s'élever jusqu'à CHF 5'000.-. Cette compensation est ensuite versée dans le Fonds communal d'arborisation

JARDINS FAMILIAUX

Au total, 12 sites, dont 10 jardins familiaux composés de 209 parcelles et 2 potagers urbains accueillant 42 parcelles, sont répertoriés sur le territoire.

Jardins familiaux

Airelles	7	La Mèbre	55	Censuy	47
Paudex	42	Les Biondes	16	Château	21
Du Bois	43	Simplon	12	Baumettes	8
Borjod	58	Avenir	22	Bellevue	20

En 2022, 33 parcelles ont été attribuées et à la fin de l'année, la liste d'attente comptait 181 inscriptions.

Deux nouvelles cabines WC ont été installées, l'une sur le site des Airelles et la seconde, sur le site de Borjod.

Les locataires des jardins familiaux des Paudex ont été informés, durant l'été 2022, de la résiliation de leurs baux pour la fin décembre 2023. Cette décision intervient dans le cadre de la réalisation, courant 2024, de travaux de remise à ciel ouvert du ruisseau de Broye actuellement canalisé sous les jardins. Des solutions pour la création de nouveaux jardins, ainsi que le replacement des actuels locataires du site dans d'autres jardins, sont en cours d'étude par le service GuDD.

GESTION DES DÉCHETS

DÉCHETS MÉNAGERS

BILAN DE LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS 2022

	Tonnes	Kg/hab	Traitement	Évolution
Ordures ménagères	2’256	108	incinération TRIDEL	diminution
Encombrants	514	25	incinération TRIDEL	diminution
Biodéchets	1’598	76	Biogaz et compost	diminution
Papier carton	1’306	62	recyclage	diminution
Verre	716	34	recyclage	diminution
Bois	378	18	valorisation thermique	diminution
Appareils électriques/électroniques	150	7	recyclage	diminution
Textiles	124	6	recyclage	diminution
Métaux (fer, alu, fer-blanc)	110	5	recyclage	diminution
Plastiques (hors PET)	50	2	recyclage	diminution
PET, capsules, huiles	18	1	recyclage	augmentation
Déchets spéciaux	10	0.5	valorisation	diminution
Inertes	94	4	mise en décharge	diminution
Total	**7’321**	**351**		**diminution**

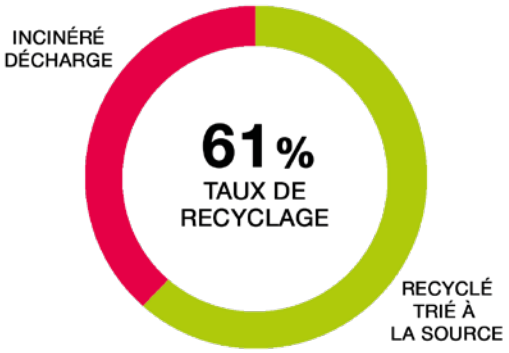

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE MALLEY

NOMBRES DE PASSAGES EN DÉCHÈTERIE

Année	Déchèterie de Malley	Déchèteries mobiles
2020	25’955	5’242
2021	29’559	5’555
2022	28’278	5’545

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PASSAGES

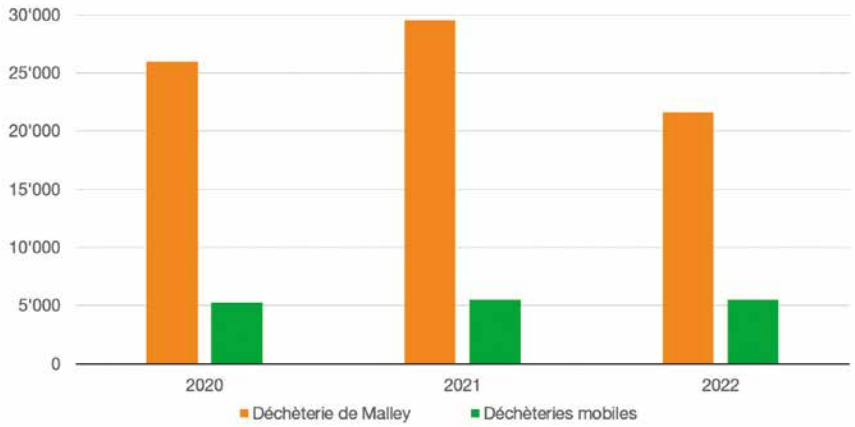

DÉCHÈTERIES MOBILES

BILAN DES DÉCHÈTERIES MOBILES 2022

	Tonnes	Filière
Encombrants	30	incinération TRIDEL
Bois	31	valorisation thermique
Ferraille	13	recyclage
Appareils électriques/électroniques	19	recyclage
Bouteilles plastiques, briques boisson	2.6	recyclage
Déchets spéciaux	1.4	valorisation
Total	**96**	

RECYCLO

Le dépliant Recyclo info-tri est un document distribué à tous les ménages du district de l'Ouest lausannois et qui fait office de Directives communales. Chacun y trouve, pour sa commune, les dates des collectes au porte-à-porte des ordures, du papier/carton, des bio-déchets et du verre, ainsi que le calendrier des déchèteries mobiles de quartier et les instructions pour la déchèterie intercommunale de Malley.

En 2022, les pages d'information ont mis en avant le tri adéquat du papier/carton. Il était demandé de s'équiper de conteneurs au volume adapté, de plier les cartons et de retirer les plastiques indésirables. Les papiers gras, cartons souillés, emballages en plastique et emballages en papier-carton contenant d'autres matières indissociables, sont à jeter avec les ordures ménagères et non recyclés.

CONTENEURS ENTERRÉS

La Ville poursuit ses efforts en subventionnant les travaux de génie civil nécessaires à l'installation des conteneurs enterrés dans les quartiers à forte densité de population. Par le biais de son règlement, elle oblige aussi les nouvelles constructions à s'équiper de telles infrastructures.

À fin 2022, une nouvelle implantation (ordures ménagères, papier/carton et verre) a été mise en service au chemin de Jouxtens 25 à 83 pour les 30 nouvelles villas jumelles du projet Osmose. Au total, 24 lieux de collectes enterrés sont effectifs en ville, comprenant 122 conteneurs enterrés répartis de la façon suivante :

- 41 conteneurs pour les ordures ménagères ;
- 49 conteneurs pour le papier/carton ;
- 27 conteneurs pour le verre ;
- 5 conteneurs pour les déchets incinérables communaux.

VIDE-GRENIERS

Les 21 mai et 15 octobre ont eu lieu les traditionnels vide-greniers de la Ville sur la Promenade de Verdeaux, site qui a permis d'accueillir plus de 60 exposants. Les recycleurs du service GuDD ont aussi tenu un stand de vente à très bas prix avec des objets en bon état récupérés dans les déchèteries mobiles. Le bénéfice de ces ventes a été versé à des associations renanaises.

Chaque vendeur est venu avec son propre matériel d'exposition (table, chevalets avec plateaux, chaises, etc.). La section Logistique a installé une cantine et des tables sur la Promenade pour la restauration, proposée par le Club de hockey de Renens aux chineurs et aux exposants. Les invendus dont les vendeurs souhaitaient se débarrasser ont été récupérés par les recycleurs du service.

Affiche Vide-Greniers

TEXAID

En 2021, la Municipalité a signé avec Texaid le «contrat de concession pour la collecte de vêtements, textiles et chaussures usagées» entré en vigueur le 1er janvier 2022 pour une durée de 3 ans. Ce contrat précise que l'émolument pour la durée du contrat est de CHF 0.08 par kg de déchets collectés. L'émolument est facturé selon la quantité collectée. Les ajustements nécessaires de l'émolument en raison de l'évolution du marché sont réservés et sont négociés tous les six mois. Le montant est imputé en revenu au service Enfance-Cohésion sociale dans le compte du Fonds des activités sociales N° 7600.4359.00 – Ventes et prestations diverses, à titre de subvention de Texaid. Afin d'estimer au plus près l'évolution du marché du textile et donc de l'émolument semestriel, Texaid a proposé la signature d'un avenant au contrat dont les termes sont basés sur les données du prix de vente de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières. Cet avenant au contrat est entré en vigueur rétroactivement le 1er juillet 2022, après signature par les deux parties concernées; la validité et les autres termes du contrat restent inchangés.

VAISSELLE RÉUTILISABLE POUR LES MANIFESTATIONS

Suite au préavis N° 78-2020, la Municipalité avait décidé d'interdire l'utilisation de la vaisselle jetable pour les manifestations se déroulant sur le domaine public communal et sur toutes les propriétés en mains de la commune. Seule la vaisselle réutilisable est acceptée lors de ces événements.

RÉCAPITULATIF DE LA VAISSELLE RÉUTILISABLE UTILISÉE EN 2022

	Quantité globale	Quantité Festimixx
Assiette à dessert	3’150	750
Assiette creuse	4’900	1’000
Assiette plate	5’900	4’000
Bol	7’390	5’500
Couteau	8’400	8’000
Cuillère à café	200	0
Cuillère à soupe	19’662	1’200
Flûte transparente	100	0
Fourchette	11’300	9’000
Barquette à frites	400	0
Gobelet long-drink	3’857	3’780
Gobelet 10 cl	5’100	4’800
Gobelet 10 cl noir	12’640	1’820
Gobelet 25-30 cl	14’640	13’000
Tasse 20 cl	300	0
Verre à pieds 20 cl	1’250	0
KIT 40	43	12
KIT 20 PLUS	5	0

LA LUNCH ATTITUDE, UNE ALTERNATIVE AU TOUT JETABLE

Les adeptes du take-away à midi sont en nombre croissant, en particulier dans les centres urbains. C’est une solution rapide, qui génère toutefois beaucoup d’emballages à usage unique remplissant les poubelles, ou pire, abandonnés sur la voie publique.

Pour diminuer les déchets, responsables.ch a lancé l’action Lunch Attitude en 2021/2022 dans le Canton de Vaud. Le principe est simple: encourager les clients des restaurants et take-away à apporter leur propre contenant réutilisable pour leur repas à l’emporter. Identifiés au moyen d’un autocollant rose sur leur vitrine, les établissements partenaires s’engagent, quant à eux, à remplir les récipients de leur clientèle, quels qu’ils soient.

La Ville de Renens a été l’une des premières à adopter la Lunch Attitude. En 2022, l’action s’est étendue à tout le canton avec le soutien de Gastro Vaud et du réseau de food trucks mobile-food.ch. Plus de 60 établissements de restauration sont désormais partenaires.

ÉTABLISSEMENTS RENANAIS DE TAKE-AWAY PARTENAIRES DE LA LUNCH ATTITUDE

- Le Bol d’Or
- Brasserie La Croisée
- A S’antiga
- Le Tournoi
- Churascaria Mondego
- L’Escale Gourmande
- Restaurant l’Ananas
- Le Gram
- Trattoria du Commerce
- Café du Léman
- Café-restaurant Il Bacio
- La Rose rouge
- L’Estoril
- Le Kashmir
- Ha My
- Le Florissant
- Le Triangle

ENTREPRISES PARTENAIRES DE LA LUNCH ATTITUDE

- PCL Presses centrales SA
- SwissPro
- GESTE Engineering SA
- Imprimerie Magnenat
- Stratégie et développement de l'Ouest Lausannois

MANIFESTATIONS AVEC L'ASSOCIATION ZERO WASTE

Le 5 mars, l'association Zero Waste Switzerland a organisé, en collaboration avec le service GuDD, un Café-discussion intitulé «Comment limiter ses déchets» au restaurant Le Gram de Renens. Le 25 octobre, un atelier interactif sur les thèmes de la nourriture, de la boisson et de l'alimentation a été proposé. Ces événements permettent aux participants de comprendre l'importance de réduire les déchets, ce que chacun peut faire concrètement, et les habitudes à prendre pour acheter sans emballage et plus localement.

VALORSA

La Ville de Renens est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996 et partage la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres communes du Canton. La loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets.

De même, la Ville de Renens est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), puisque VALORSA est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

VALORSA est venu collecter à Renens les déchets spéciaux, sachant que chaque citoyen en produit en moyenne 1,5 kg par année. Les enfants ont pu profiter de cours gratuits sur les déchets au sein de leur école via des animatrices déléguées par COSEDEC (Coopérative Romande de sensibilisation à la gestion des déchets – propriété des périmètres de gestion).

La Ville de Renens fait partie du concept régional de la taxe au sac. VALORSA est en charge de la gestion administrative de cette taxe et rétrocède à la ville l'argent du concept tous les trimestres. Le montant varie d'une année à l'autre en fonction de la vente de sacs et du tonnage d'ordures ménagères de la commune. Il est de l'ordre de CHF 360.- par tonne.

En 2021, le capital-actions de l'entreprise a été réactualisé sur la base des chiffres officiels du SCL, validant la population des communes vaudoises au 31 décembre 2019.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

FONDS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (FDD)

Le Fonds communal pour le développement durable est destiné à financer des actions en faveur du développement durable. Il est alimenté actuellement par une taxe de 0.3 ct par kilowattheure prélevée sur l'ensemble des factures d'électricité payées sur le territoire communal. Des directives et des conditions d'octroi, ainsi qu'un Règlement d'application, sont en vigueur depuis 2009.

STATISTIQUE DES SUBVENTIONS COMMUNALES EN 2022

Actions subventionnées par le fonds	Nombre	CHF
Bâtiment – énergie		
Bilan énergétique pour les bâtiments	18	12’126.40
Panneaux photovoltaïques	23	26’800.00
Capteurs solaires thermiques	1	5’000.00
Isolation et remplacement des fenêtres	14	53’732.55
Financement surcoût production installation solaire – Collège du Léman		330.65
Mobilité		
Vélos électriques	123	44’157.30
Accessoires pour vélo : casque et remorque	29	1’150.00
Batteries pour vélos électriques	8	800.00
Véhicules électriques	16	15’000.00
Scooters électriques	5	2’278.00
Bike to work pour les entreprises	3	600.00
Abonnement de vélo en libre-service Publibike	7	348.50
Abonnement d’autopartage Mobility	2	258.00
carvelo2go : 2 emplacements vélo-cargo	2	5’000.00
Rachat de deux anciens modèles de vélo-cargos pour l’Administration communale	2	4’800.00
Soutien financier au parking vélos du CTC		5’000.00
Action billets tl à CHF 1.-		46’622.00
Consommation durable		
Bons de réduction produits menstruels en 2021		3’540.00
Bons de réduction produits menstruels en 2022 (1er semestre)		1’600.00
Dégustation de fruits Journée du commerce équitable – 14.05.2022		300.00
Dégustation de fruits équitables dans les APEMS		1’884.90
Sacs à vrac Ville de Renens		5’061.90
Repair café : 2 événements		5’269.25
Réparation Smartphone	116	5’786.00
Achat du livre de l’association Croc’licot sur la préservation de l’eau		628.00
Défi alimentation durable et info-lunch – Administration communale		1’164.75
Économie d’énergie		
Appareils ménagers efficients	40	12’256.15
Interrupteur déporté pour les ménages	50	686.05
Opération Robin des Watts 21-22 au Collège du Léman		7’988.00
Opération éco-logement – Sentier de la Gare 6/8/10		4’106.75
Concours d’économies d’énergie dans les Collèges de Florissant et du 24-Janvier		10’000.00
Biodiversité		
Haie vive : remplacement haie de thuyas ou de laurelles	6	6’854.85
Conseils en biodiversité pour jardin	6	3’130.00
123… Nature ! Recensement biodiversité		912.00
Autres		
Soutien financier au van solaire de Soleva		3’000.00
Mandat de communication par Canopée Project		13’311.70
Total		**321’483.70**

MONTANT DE LA TAXE VERSÉ DANS LE FONDS EN 2022

Solde du fonds au 31.12.2021	257’616.03
Rétribution 2022 versée par SIE SA	210’985.20
Total au 31.12.2022	**468’601.23**

Pour 2022, un montant de subventions de CHF 230’000.- avait été mis au budget. Au final, c’est un montant de CHF 321’483.70 qui a été payé, ce qui représente un dépassement budgétaire de CHF 91’483.70. Cette situation financière extraordinaire s’explique par l’explosion des demandes de subventions communales en lien avec la situation énergétique et climatique actuelle. En effet, les bénéficiaires des subventions en question (habitants et propriétaires fonciers) ont montré un vif intérêt pour les subventions qui apportaient des réponses concrètes en matière d’économies d’énergie, de développement des énergies renouvelables, de mobilité durable et de consommation responsable.

En 2022, la somme des subventions allouées pour la pose de panneaux photovoltaïques a plus que quadruplé par rapport à 2021. Simultanément, les montants des subventions accordées pour les certificats énergétiques de bâtiment (CECB), l’isolation thermique, le remplacement de fenêtres et pour les changements d’appareils ménagers anciens pour des modèles plus performants, ont presque doublé. Cette tendance ne semble d’ailleurs pas prête de se calmer pour 2023, puisqu’un grand nombre de demandes a d’ores et déjà été déposées auprès du service compétent en 2023.

En 2022, une action de promotion des transports publics s’est déroulée (tickets de bus tl à CHF 1.- par course) pour un montant de CHF 46’622.-. Le Fonds propose également depuis 2022 de nouvelles subventions pour la promotion de la biodiversité dont le montant s’est élevé, en 2022, à un total de CHF 10’896.85.

FAIR TRADE TOWN

Une dégustation, accompagnée d’une vente de fruits équitables, a été proposée le samedi matin 14 mai sur la Place du Marché dans le cadre de la Journée du commerce équitable et à l’occasion de la Journée du Soleil, qui promeut l’énergie solaire. Le stand était tenu par TerrEspoir, la fondation au service du commerce équitable entre la Suisse et l’Afrique, basée à Bussigny.

Dans le cadre du programme Fair Trade Town / Ville équitable, les structures d’accueil de l’enfance ont bénéficié, durant le mois de mai, d’un goûter avec des fruits équitables fournis par TerrEspoir.

MÉRITE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Investie dans le respect des Objectifs de développement durable de l’ONU (ODD), la Municipalité a décidé d’attribuer, dès 2019, un Mérite du développement durable aux écoles, associations, groupes d’habitants ou entreprises ayant réalisé dans l’année un projet répondant aux ODD.

La lauréate 2022 est l’Association Fishing Battle, qui permet de découvrir, dès l’âge de 10 ans, les techniques de la pêche sportive. L’association sensibilise ses membres à l’écologie par des actions de ramassage et d’élimination des déchets lâchés dans les lacs et les cours d’eau.

FÊTE DE LA NATURE

Parallèlement aux actions concrètes menées sur son territoire, la Ville met l’accent sur la sensibilisation de la population à l’importance de la biodiversité. Elle a ainsi organisé, pour la première fois, la Fête de la Nature du 18 au 21 mai 2022. Cette fête est chapeautée par l’Association Fête de la Nature et a lieu simultanément dans un certain nombre de villes suisses.

Plusieurs activités pour petits et grands ont été proposées, visant à les sensibiliser au rôle de la biodiversité en milieu urbain. La journée du mercredi était dédiée aux enfants avec un atelier de fabrication de nichoirs et la création d’une fresque géante sur l’esplanade du Corso. Une cinquantaine d’enfants y ont participé. Le jeudi, quatre familles renanaises ont ouvert les portes de leur jardin au public, qui a ainsi pu découvrir des écrins de nature bien

gardés dans différents quartiers de la ville. Le vendredi, la projection du film «Animal» de Cyril Dion a attiré 65 personnes à la Ferme des Tilleuls. Et finalement, différentes activités ont été organisées le samedi sur la Place du Marché et ses alentours: marché aux plantons, balades «Nature en ville» pour adultes et enfants, concert de légumes, bricolage pour les enfants, balade-conte en musique sur les oiseaux, etc. La Ville a été épaulée par l'Association Enchanter Renens et le Forum des Associations de Renens (FAR) pour organiser toutes ces activités. Au vu du succès rencontré lors de cette première édition, la manifestation sera désormais organisée chaque année à Renens.

Fête de la nature

Nichoirs

CERCLE INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Cercle Indicateurs est une plateforme destinée au développement et à la mise en œuvre d'un système d'indicateurs de développement durable pour les villes et les cantons. Elle est placée sous la responsabilité de l'Office fédéral du développement territorial, en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique, et réunit 29 villes et 19 cantons. La Ville de Renens a participé aux relevés en 2017 et en 2021. Le prochain relevé est fixé en 2024.

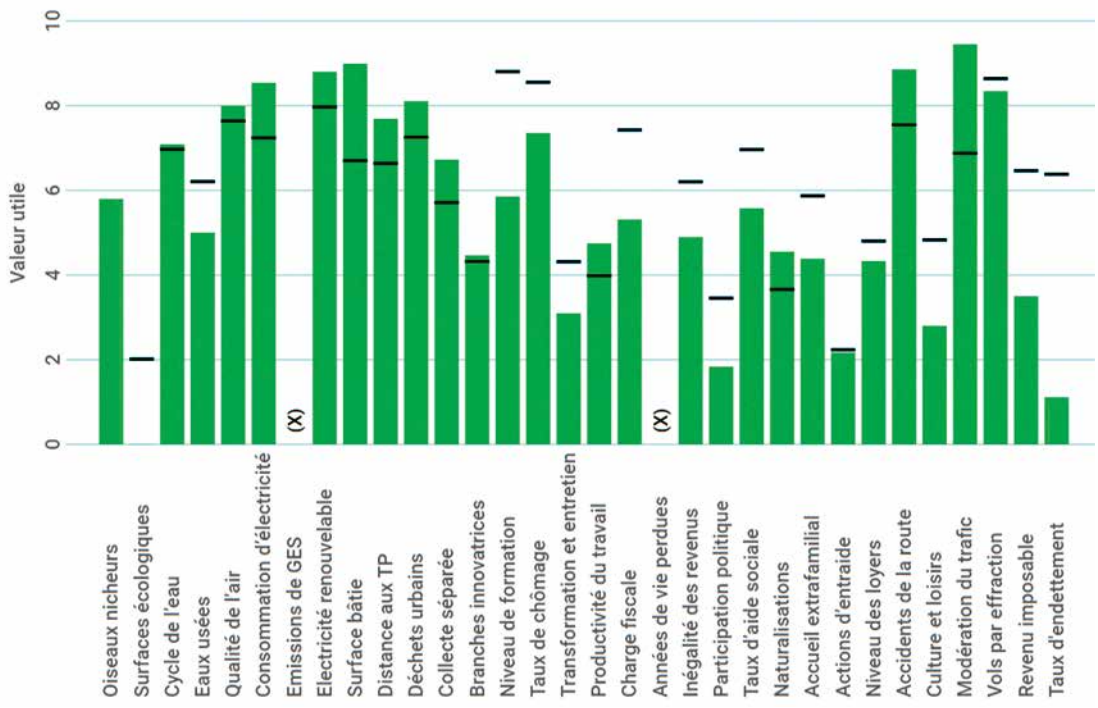

Résultats de Renens (en bleu) comparés à la moyenne des participants (trait noir)

ÉNERGIE

PLAN CLIMAT 1RE GÉNÉRATION

Le Plan Climat a pour objectif de faire de Renens une ville durable et neutre pour le climat, tout en garantissant une bonne qualité de vie à l'ensemble de sa population et en soutenant l'économie locale. Il vise la neutralité carbone à l'horizon 2050, mais aussi l'adaptation du territoire aux divers effets des changements climatiques qui sont déjà perceptibles et qui vont encore s'amplifier dans les années à venir.

Un Plan Climat est d'abord un instrument stratégique, car il définit la politique d'un territoire pour répondre à l'urgence climatique. Toutefois, c'est aussi un instrument opérationnel qui va permettre, par le biais de plans d'actions, de mettre en cohérence les différentes politiques publiques sectorielles déjà existantes ou à venir en matière d'enjeux climatiques.

Le Plan Climat sera décliné en plusieurs générations successives, par tranches de cinq ans coïncidant avec le milieu de chaque nouvelle législature. Cette organisation permettra d'analyser régulièrement l'efficacité du Plan Climat pour pouvoir l'adapter au fur et à mesure et y incorporer de nouveaux éléments.

Prenant en compte non seulement le territoire communal dans son entier, mais en zoomant aussi sur les activités de l'Administration communale, le Plan Climat a été construit autour de huit thématiques : l'énergie et les bâtiments, la mobilité, la consommation, la santé, la nature en ville et la biodiversité, les dangers naturels et la gestion des risques, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, et finalement, l'implication des divers acteurs du territoire. Cet instrument est donc transversal et concerne tous les services de l'Administration. C'est pourquoi il est porté politiquement par la Municipalité, qui l'a inscrit dans son programme de législature. La section Durabilité du service GuDD est en charge de son élaboration et de sa rédaction, mais elle a travaillé en étroite collaboration avec les autres services de l'Administration.

Travail réalisé en 2022

- Organisation d'ateliers avec un groupe de travail interservices sur les huit thématiques susmentionnées. Le groupe de travail a étudié et s'est prononcé sur les potentielles mesures à mettre en place dans chacune de ces thématiques.
- Organisation d'ateliers avec les Directions des divers services, afin de discuter des mesures retenues par le groupe de travail et de les prioriser.
- Réalisation d'une étude sur la biodiversité faunistique et floristique, d'un bilan carbone à l'échelle de l'ensemble du territoire et à l'échelle de l'Administration, ainsi que de diverses cartes sur la nature en ville et la gestion de l'eau.
- Transcription des mesures priorisées en actions (projets concrets) par les divers services concernés.
- Rédaction de la partie stratégique du Plan Climat et de sa partie opérationnelle (Plan d'actions).
- Soumission du Plan Climat (parties stratégique et opérationnelle) à la Municipalité et aux chefs de service.
- Le Plan Climat 1re génération sera finalisé et transmis au Conseil communal au cours du premier semestre 2023.

FRESQUES DU CLIMAT

Afin que les enjeux liés à l'urgence climatique soient appréhendés de manière optimale, et afin que la raison d'être du Plan Climat soit bien comprise, la section Durabilité a organisé plusieurs Fresques du Climat durant l'année 2022, et ceci pour divers publics cibles.

Créé par l'Association Fresque du climat, cet atelier collaboratif et interactif vise à faciliter à un maximum de personnes dans le monde la compréhension des phénomènes liés aux changements climatiques. Cet outil a été développé en partant du point de vue que, pour agir face aux changements climatiques, il faut d'abord bien comprendre ses causes et les enjeux qui y sont liés. Les informations fournies lors d'une Fresque du climat se basent sur les rapports successifs du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Une première fresque a été proposée à la Municipalité et aux chefs de service à fin 2021. Puis, dès le printemps 2022, les collaboratrices et collaborateurs de la Ville ont été conviés à y participer. En tout, sept fresques ont été réalisées avec 45 participants.

Suite à une demande de l'Association Femmes Solidaires Sans Frontières, une fresque a été organisée pour 10 de leurs membres, qui ont ainsi pu affiner leurs connaissances sur l'urgence climatique.

Finalement, en novembre 2022, les membres du Conseil communal ont été invités à participer à une Fresque du climat. Une vingtaine de personnes ont répondu présent.

Fresques du climat : les conseillers communaux en action

LABEL CITÉ DE L'ÉNERGIE GOLD

Le label Cité de l'énergie souligne et récompense le rôle-clé des communes dans la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050. Il leur permet de suivre un processus complet garantissant la mise en œuvre d'une politique énergétique et climatique durable.

L'engagement de la Ville de Renens dans le processus Cité de l'énergie a débuté en 1999 et a abouti à l'obtention du premier label en 2005. La Ville l'a ensuite confirmé en 2009, 2013 et 2017, au rythme des réaudits conduits tous les quatre ans. Puis, en 2019, la Municipalité a souhaité un examen hors calendrier, afin d'obtenir le label Cité de l'énergie « Gold », soit la plus haute distinction en matière de politique énergétique en Europe, couronnant ainsi des années d'efforts et d'investissement pour une utilisation efficace de l'énergie, pour la promotion des énergies renouvelables et, plus généralement, pour la protection du climat.

Reprenant le rythme usuel, le prochain audit aura lieu en juin 2023. La section Durabilité s'est attelée à récolter les informations nécessaires tout au long de l'année 2022. Elle a recensé les projets réalisés, en cours et prévus par les différents services de l'Administration. Les pièces du dossier ont été transmises au conseiller Cité de l'énergie de la Ville fin 2022 pour analyse et évaluation du score.

PRESTATIONS ÉNERGÉTIQUES

En 2021, SIE SA a étoffé sa gamme de services pour proposer aux quatre communes actionnaires des prestations permettant de diminuer leur consommation énergétique sur le réseau et de faciliter leur transition vers les énergies renouvelables.

En collaboration avec le service Gestion urbaine-Développement durable, SIE SA a ainsi réalisé en 2022 :

- Un cycle de six formations sur l'empreinte carbone, données entre juin et novembre, où les habitants ont pu comprendre leur situation personnelle et les leviers d'actions à leur disposition.
- Une étude pour le déploiement des opérations Écologement sur l'ensemble du territoire, afin de prioriser les bâtiments dans lesquels ce genre d'actions font le plus de sens. Les opérations Écologement ciblent les bâtiments construits avant l'an 2000. Des visites sont réalisées par des conseillers en énergie pour installer gratuitement du matériel efficient et expliquer un certain nombre d'écogestes aux locataires, générant ainsi des économies d'électricité, de chauffage et d'eau.
- Une opération Écologement à la Rue du Bugnon 31 à 37, où 97 logements ont pu être visités au mois de novembre 2022.
- Une opération Écologement à la Rue du 14-Avril, dont les visites sont en cours au moment de la rédaction du présent rapport de gestion.

CONTRATS EN APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE

Prestation jusqu'alors assurée par Romande Energie Commerce SA, la commercialisation de l'électricité fournie à la Commune de Renens a été transférée à l'entreprise SIE SA au 1er janvier 2023.

En novembre 2022, la Municipalité a donc signé de nouveaux contrats d'approvisionnement, en choisissant un nouveau produit dans la gamme proposée par SIE SA. Le choix s'est porté sur l'électricité «SIE Nature+», composée à 50% d'électricité hydraulique suisse et à 50% d'électricité photovoltaïque suisse.

Sachant que l'approvisionnement en électricité des bâtiments communaux et de l'éclairage public était couvert, depuis des années, par de l'électricité renouvelable issue à 100% de centrales hydroélectriques, la Municipalité confirme ainsi sa volonté de réduire toujours plus son empreinte carbone. En effet, le facteur d'émission de gaz à effet de serre de l'électricité photovoltaïque est environ 4 fois moins important que celui de l'électricité hydraulique.

MESURES D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

À l'instar des pays européens, la Suisse fait face depuis la fin de l'été 2022 à une situation de potentielle pénurie de gaz et d'électricité, en raison notamment du contexte géopolitique dû au conflit en Ukraine, ainsi qu'à l'arrêt d'une partie des centrales nucléaires françaises.

Faisant suite à la décision du Conseil Fédéral du 24 août, la Municipalité a mis en place des mesures volontaires d'économies d'énergie dans ses bâtiments et sur l'éclairage public.

Mesures prises

- Le service Infrastructures-Mobilité et SIE SA ont analysé les zones à forte consommation énergétique de l'éclairage public, ainsi que les zones éclairées avec une très faible fréquentation durant la nuit. Cette analyse a permis d'identifier 98 points lumineux dans les parcs publics et les parkings pouvant être éteints pour économiser de l'électricité.
- Le service Bâtiments-Domaines-Logement a réduit la température de chauffe dans les bâtiments communaux au minimum légal (20°) et coupé l'eau chaude dans les bâtiments administratifs. Il a aussi réduit les zones d'éclairage dans les bâtiments administratifs et scolaires, tout en tenant compte des risques liés à la sécurité.

- Le service Gestion urbaine-Développement durable n'a pas mis en place d'éclairage de fête en ville, hormis sur le sapin de la Place du Marché.
- Le service de l'Urbanisme a envoyé une directive aux commerçants leur demandant d'éteindre leurs vitrines et enseignes lumineuses entre 22h et 6h.

Le service Gestion urbaine-Développement durable s'est chargé de réaliser une campagne de sensibilisation pour le personnel communal. Celle-ci était composée d'une vidéo des membres de la municipalité expliquant les mesures d'économies prises, ainsi que d'une promotion des écogestes sur le lieu de travail. Cette campagne de sensibilisation a été diffusée en utilisant les différents médias numériques internes de l'Administration.

Les réseaux sociaux de la Ville et le journal communal Carrefour Info ont permis de diffuser une campagne de sensibilisation aux écogestes pour les habitants de Renens.

RELATIONS EXTERNES

La section Durabilité a été active durant l'année 2022 dans les groupes de travail, projets intercommunaux et manifestations suivants :

- Suivi des rencontres entre le Canton et les communes vaudoises pour développer les plans climat de façon concertée, organisées par le Bureau cantonal de la Durabilité.
- Participation, en tant que commune pilote, au développement de la Boîte à outils sur l'adaptation aux changements climatiques développée par l'Office fédéral de l'environnement.
- Participation au groupe de travail sur la communication des plans climat communaux, mis en place par le Bureau cantonal de la Durabilité et regroupant 6 communes arrivant au bout de l'élaboration de leur plan climat.
- Collaboration active au sein de l'Association Coord21, qui réunit les collectivités et les institutions de droit public de Suisse romande engagées dans une démarche de développement durable. Le travail de l'année 2022 a notamment porté sur la réalisation et la publication des vidéos « Le climat en capsules ».
- Participation à la mise sur pied d'une marche à suivre pour la réalisation d'évaluations des projets sous l'angle de la durabilité pour les communes vaudoises, sous l'égide du Bureau cantonal de la Durabilité.
- Finalisation de la planification énergétique intercommunale à l'échelle du Plan Directeur Intercommunal (PDI), chapeautée par le SDOL, et validation par la Municipalité de ses objectifs. Le but de cet outil est de proposer une stratégie à l'Ouest lausannois pour une utilisation rationnelle de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables, conformément aux objectifs fédéraux et cantonaux. Cette stratégie a été déclinée sous forme de mesures communales et intercommunales.
- Participation au groupe de travail « Région Energie » faisant suite au Plan Directeur Intercommunal, afin de réaliser des projets communs aux huit communes de l'Ouest et au SDOL. Le premier projet a consisté à mettre sur pied des indicateurs énergie-climat attestant de la mise en œuvre de la planification énergétique susmentionnée.
- Finalisation de la planification énergétique régionale à l'échelle du Plan d'Agglomération Lausanne-Morges et validation par la Municipalité de ses objectifs. Le but de cette étude est d'élaborer à terme un plan directeur des énergies de réseau.
- Participation aux « Rencontres Energie » des communes du Plan d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM), organisées par la Direction cantonale de l'énergie.
- Suivi du développement de la friche industrielle de Malley sous la forme de quartiers labellisés « Sites 2000 watts », à la pointe de ce qui se fait en matière d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et de respect du climat, en collaboration étroite avec la Fabrique de Malley et la Ville de Prilly.
- Organisation des Journées du Soleil avec la Société Suisse pour l'Énergie Solaire et SIE SA, avec plusieurs stands d'information sur la Place du Marché le 14 mai et une soirée d'information le 17 mai à la Buvette de la Salle de spectacles, dédiée à la promotion de l'énergie solaire.
- Membre de l'Association suisse pour l'énergie citoyenne, dont le but est de créer un réseau romand capable de promouvoir, développer et fédérer les initiatives d'énergie citoyenne.

Urbanisme
Infrastructures
Mobilité

Directrice
Tinetta Maystre, municipale

Chefs de service
Martin Hofstetter, Urbanisme
Christophe Sarda, Infrastructures-Mobilité

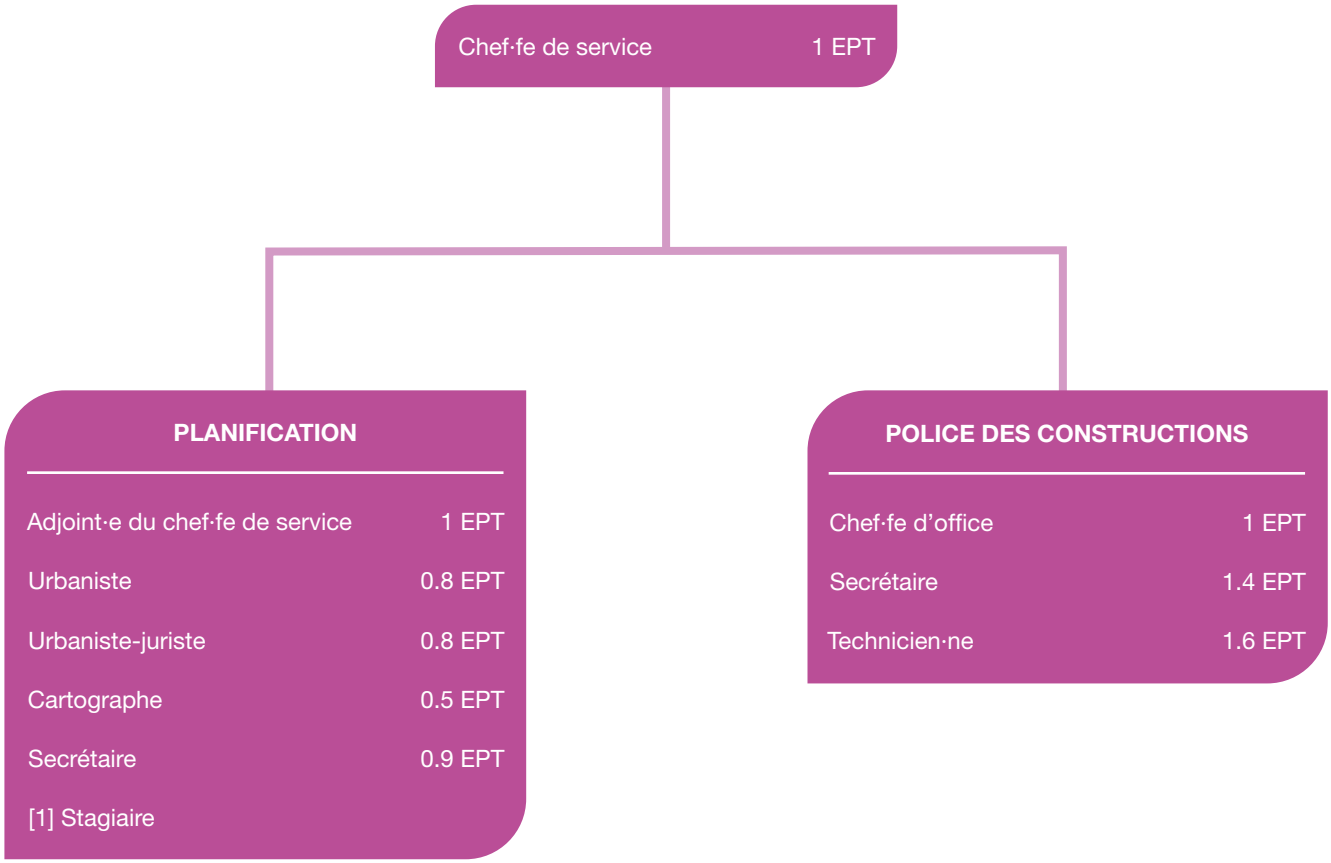
Chef·fe de service 1 EPT
PLANIFICATION
Adjoint·e du chef·fe de service 1 EPT
Urbaniste 0.8 EPT
Urbaniste-juriste 0.8 EPT
Cartographe 0.5 EPT
Secrétaire 0.9 EPT
[1] Stagiaire
POLICE DES CONSTRUCTIONS
Chef·fe d'office 1 EPT
Secrétaire 1.4 EPT
Technicien·ne 1.6 EPT

Urbanisme

Activités principales

- Aménagement du territoire
- Planification régionale et communale
- Projets et réalisations d'espaces publics
- Autorisations de construire et Commission de salubrité
- Cartographie et système d'information du territoire (SIT)

Points forts 2022

- Projet du plan d'affectation communal (PACom)
- Quartier de Malley et ouverture du chantier de Malley-Gare
- Réalisation d'une liaison de mobilité douce sur le chemin du Closel
- Participation à plusieurs concours d'architecture : un EMS aux Entrepôts, un collège à Verdeaux, une chaudière urbaine à Malley
- Participation à l'étude « Marchabilité et santé – Comparaison entre des villes suisses »
- Démarche participative pour le Parc des Côtes

SERVICE DE L'URBANISME (URBA)

POUR UNE VILLE EN MARCHE

Renens repense et réorganise sa mobilité depuis plusieurs années. Des projets stratégiques sont en chantier, comme le futur tram ou le bus à haut niveau de service (BHNS) sur la route de Cossonay. Ces chantiers s'inscrivent sur des longues durées et ils obligent à s'adapter à cette phase temporaire en développant des alternatives de mobilité.

En effet, l'amélioration de l'offre en transports en commun permettra de diminuer l'emprise de la voiture individuelle et ainsi d'offrir une palette élargie de moyens de déplacement. En parallèle, il est nécessaire de développer la mobilité douce afin d'offrir un réseau piéton et cycliste sûr et attractif.

Aujourd'hui, il n'est plus possible de raisonner comme les ingénieurs des transports et les urbanistes du siècle passé, réfléchissant à travers le prisme de la voiture individuelle et du réseau routier comme unique solution à la mobilité. Il faut diversifier les moyens de déplacement et réinventer de nouveaux réseaux de connections afin d'améliorer les échanges de proximité ; il faut proposer « la ville au quart d'heure », c'est-à-dire une ville et des quartiers où l'on peut vivre, travailler, aller à l'école et se distraire à moins de quinze minutes à pied ou en vélo.

… UNE DÉMARCHE

En 2020, la Confédération a mandaté l'association Mobilité piétonne Suisse afin de gérer le projet « Marchabilité et santé – Comparaison entre les villes suisses ». Cette étude a permis de se concentrer entre 2020 et 2022 sur 15 villes de taille similaire (Adliswil, Allschwil, Bülach, Dübendorf, Emmen, Frauenfeld, Horgen, Lyss, Meyrin, Nyon, Olten, Renens, Sion, Thoune et Uster). L'objectif de ce projet était d'évaluer dans quelle mesure les configurations actuelles répondent aux besoins des marcheurs. Ce projet est soutenu par la Coordination pour la mobilité durable de la Confédération (programme de Suisse Energie).

L'étude ne classe pas à proprement dit les villes entre elles, mais cherche à déterminer les points forts de chacune et à les partager. Les conclusions du rapport reçu en 2022 ont fait ressortir, pour Renens, des potentiels inexploités et des améliorations pouvant être facilement mises en place. L'étude met ainsi en avant la qualité des espaces publics récents de la ville mais souligne le manque de liaisons aisées entre eux. Renens se situe dans la moyenne des 15 villes étudiées. Elle se trouve par exemple au même niveau que Meyrin dans le canton de Genève.

Place du Marché, 2012 ©Matthieu Gafsou

Rencontre du Réseau Rues, 29 septembre

VISITE DU « RÉSEAU RUES » À RENENS

Le « Réseau Rues » est un réseau d'échange francophone d'experts en mobilité et gestion de l'espace public qui se réunit une fois par année dans différents pays. Ces rencontres alternent des moments d'échanges entre les correspondants de différents pays (France, Belgique, Suisse, Italie, Canada) et des visites avec des acteurs locaux.

En 2022, la rencontre a été organisée à Renens sur le thème « Villes à 30 – Comment y parvenir ? ». Plusieurs sujets ont été abordés, notamment la conception d'ensemble des zones 30 et son bilan après plus de 10 ans de mise en œuvre, la zone de rencontre de la place de la Gare sud, l'arrivée du tram et les réaménagements liés, la mise à double sens de l'avenue du 14-Avril et le réaménagement dans le Centre ainsi que la planification vélos.

PACOM – PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

En 2022, la révision du plan d'affectation communal (PACom) s'est poursuivie selon les objectifs énoncés dans le crédit-cadre des études urbaines 2019-2023.

Aujourd'hui, une perspective plus critique (sur l'urbanisme) met en avant deux aspects fondamentaux.

- La construction de la ville sur la ville d'une part, qui exige de porter une attention particulière aux espaces extérieurs, publics comme privés. Les qualités des espaces non-bâtis sont essentielles au vivre ensemble, particulièrement au vivre ensemble nombreux.
- L'adaptation nécessaire de notre mode de vie au changement climatique d'autre part : elle demande un travail conséquent sur une mobilité plus durable, sur le renforcement de la biodiversité urbaine, en particulier la protection et la régénération de la végétation. Les phénomènes météorologiques extrêmes demandent également d'augmenter la perméabilité des sols, ce qui permet de lutter contre le phénomène de l'îlot de chaleur.

Pour répondre à ces deux impératifs, la Municipalité fixe comme priorité aux développements urbains futurs la dimension qualitative de l'espace commun avant la mesure quantitative des constructions privées. Elle étend cette notion aux espaces extérieurs privés également, dans la mesure où leur qualité, leur arborisation et leurs limites participent à l'ambiance d'ensemble, au climat d'un lieu au sens littéral comme au sens figuré.

Les détails du plan et du règlement ont été présentés à la Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux (CoMUT) en mars 2022 pour une validation formelle des documents (plan et règlement, rapport d'aménagement 47 OAT, etc.).

Selon le vœu de la commission du préavis, le dossier du PACom a été présenté par la Municipalité lors de la séance du Conseil communal du 7 avril 2022.

La Municipalité a validé les nouveautés du PACom et ses grands principes lors de sa séance du 7 mars puis le dossier pour envoi à l'examen préalable le 28 mars. Le dossier a été envoyé en mai au Canton, qui a transmis ses remarques en retour le 24 décembre 2022.

CUAT – COMMISSION D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Commission est composée de 13 membres (3 PLR, 3 PSR, 3 Fourmi Rouge, 2 Les Verts et 2 UDC). Le service est à la disposition de la Commission pour traiter des sujets d'urbanisme en amont afin que ses membres puissent en débattre en connaissance de cause.

Une des rencontres a permis de faire la présentation des projets à venir de la Direction ; mais l'avancement du PACom a été évidemment le sujet principal présenté par le service en préalable aux validations municipales et présentation au Conseil mentionnées.

La CUAT a fixé un rythme régulier à ses séances en 2022 et y a traité plusieurs thèmes avec ou sans la présence de la Direction selon les sujets.

COMUT – COMMISSION MOBILITÉ-URBANISME-TRAVAUX

Cette commission est transversale dans sa composition, regroupant les municipaux et chefs des services Urbanisme, Infrastructures-Mobilité, Sécurité publique, Administration générale, Finances, Gestion urbaine-Développement durable et Bâtiments-Domaines-Logement. Elle traite du développement urbain de Renens et de ses projets particuliers ; en 2022, elle a traité notamment les sujets suivants :

- la planification énergétique du PALM ;
- les programmes d'actions et fiches de mesures communales du PDi-OL ;
- le premier cas concret de parking de quartier (Chêne 5) dans le cadre de la nouvelle stratégie de stationnement du PACom ;
- la création d'une zone réservée sur le site des Pallettes (pépinières Meylan) ;

- la présentation du dossier définitif du PACom ;
- le réaménagement de la rue de Crissier dans le cadre des travaux du tram ;
- le projet d'agrandissement du Parc des Côtes et le réaménagement du chemin des Côtes ;
- le suivi du développement du projet du plan d'affectation du Terminus ;
- les aspects paysagers du PP5-BHNS ;
- le projet d'axe de mobilité douce sur le chemin du Chêne ;
- le projet de végétalisation du Mail du Marché et de la place du Marché ;
- l'avancement du plan d'affectation Malley-Gazomètre ;
- l'étude patrimoniale du quartier de la Piscine ;
- le réaménagement routier de l'avenue du 24-Janvier ;
- l'adaptation du projet du tram pour plus de surfaces vertes devant l'Hôtel-de-Ville ;
- le concept d'accessibilité multimodale dans l'Ouest lausannois et l'adaptation du réseau routier aux nouvelles jonctions autoroutières (étude menée par le SDOL sur le district) ;
- l'ombrage de la place du Marché ;
- l'étude « Marchabilité et santé – comparaison entre les villes suisses » et les résultats spécifiques obtenus pour Renens.

Le 16 juin, elle a également reçu des représentants du Canton (DGE) pour une séance d'information sur les antennes 5G.

CEP – COMMISSION DES ESPACES PUBLICS

Depuis 2016, cette commission technique permet une meilleure collaboration entre les quatre services du CTC qui la composent (GuDD, Urba, BaDoLog et Infra). Elle offre l'opportunité à ces différents acteurs de coordonner leur travail sur les espaces publics de la ville. L'objectif visé étant de s'orienter vers une ville plus verte, plus résiliente et mieux partagée.

Au cours de l'année, les membres de la CEP ont pu se prononcer sur différentes thématiques, telles que les itinéraires de mobilité douce, la perméabilité des sols et les îlots de chaleur, la renaturation de cours d'eau, la qualité des espaces publics, le réaménagement ou la création de nouveaux parcs, etc. Ces thématiques se sont concrétisées à travers différents projets dont :

- les espaces publics, comme le devenir du parking du Censuy, l'arborisation et ombrage de la place du Marché, le Mail du Marché et sa place de jeux, le parc des Côtes, la rénovation du parc de la Rose Rouge ;
- des projets particuliers, comme la Ferme du Village et la fontaine du Village, la renaturation du ruisseau des Baumettes ;
- des projets routiers, comme les aménagements prévus sur l'avenue de Longemalle, les aménagements paysagers le long du tramway, le réaménagement de l'avenue du 24-Janvier ;
- la validation par les services techniques du PACom et de son règlement.

AUTRES PROJETS

Le service de l'urbanisme a travaillé sur plusieurs études et projets qui encadrent, illustrent ou mettent en œuvre le PACom. Il collabore aux travaux de la Fabrique de Malley.

MANDAT D'ÉTUDES PARALLÈLES POUR LA CRÉATION D'UN EMS ET D'UN CENTRE DE VIE ENFANTINE

En 2022, La Fondation La Rozavère a organisé, avec la participation du Département de la santé et de l'action sociale de l'État de Vaud (DSAS) et la Commune de Renens, un mandat d'études parallèles de projets d'architecture en procédure sélective (MEP).

L'objet de ce MEP est la création d'un nouveau bâtiment à la rue du Simplon qui abritera un EMS pour 56 résidents et un centre de vie enfantine (CVE) de 71 places.

Le projet s'inscrit dans le développement du plan de quartier des Entrepôts. Le gymnase, première réalisation, est ouvert depuis 2017. Les autres bâtiments du quartier, récemment terminés, accueillent des logements, le siège romand des CFF, des surfaces administratives et des commerces, ainsi qu'une salle à disposition du quartier, ouverte en décembre en présence de l'association Choco-Silo.

La Commune de Renens, par ses services Urbanisme et Cohésion sociale – en qualité d'utilisateur des locaux dédiés au centre de vie enfantine – a pris part au déroulement de ce MEP.

L'enjeu principal du projet porte sur l'intégration de deux programmes spécifiques et complémentaires, le souhait étant de qualifier et favoriser, par l'architecture, les interactions entre les usagers de différentes générations et le personnel des deux institutions.

UN PROJET COMMUN ET INTERGÉNÉRATIONNEL

L'importance d'une architecture réfléchie et sensible prend ainsi tout son sens et participe à la réussite d'un projet intergénérationnel. Elle permettra de provoquer et renforcer les possibilités de rencontres et d'échanges. L'agrégation des espaces et leur qualité intrinsèque inciteront ainsi les usagers à les vivre et à les « faire vivre ».

Le 22 septembre, le collège d'experts à l'unanimité a recommandé au maître de l'ouvrage de poursuivre l'étude du projet « Maison partagée » du bureau IN-OUT architecture de Genève.

APPROCHE URBAINE

Le projet « Maison partagée » occupe l'entier des gabarits mis à disposition, le bâtiment s'inscrivant dans les alignements du plan de quartier. Le caractère et l'expression des façades du projet sont résolument urbains et s'intègrent aussi bien dans le quartier que sur le front de la rue du Simplon.

L'entrée principale sur le quartier des Entrepôts affirme la volonté de s'orienter vers le côté calme du quartier. L'entrée secondaire sur rue est bien dimensionnée et donne accès à la salle polyvalente, qui animera la rue du Simplon grâce à son affectation communautaire ; elle pourra en effet être utilisée par les habitants du quartier, renforçant ainsi les liens sociaux.

Maison partagée, vue depuis la rue du Simplon © IN-OUT Architecture

ÉCOLOGIE DU CONSTRUIT

La structure proposée est composée de poteaux et dalles en béton armé bas carbone. Les cloisons intérieures sont prévues en briques de terre compressées recouvertes d'un enduit à l'argile qui contribuent au confort en régulant l'hygrométrie.

La façade se compose d'un socle en béton en partie basse et d'une partie supérieure en ossature bois recouverte d'un enduit minéral. L'ensemble constructif est simple et répétitif. L'utilisation de béton bas carbone et de briques de terre compressées contribue à l'écologie du bâtiment.

Maison partagée, cour intérieure © IN-OUT Architecture

PARC DES CÔTES

POURQUOI UN PARC

Un parc en milieu urbain apporte à la ville de nombreux avantages. La réduction des îlots de chaleur urbains, l'augmentation de la biodiversité et de la perméabilité du sol n'en sont que quelques exemples. Ces bénéfices sont multipliés en cas de mise en réseau de ces milieux. Ils participent également à la qualité de vie des habitants en proposant des espaces de rencontre et de loisirs. Enfin, le caractère apaisant et calme d'un parc, loin du trafic et de ses nuisances, est recherché par la population urbaine.

Le parc des Côtes (anciennement dit « du Chêne ») offre aujourd'hui un petit espace public de proximité. Après un premier agrandissement en 2017, la Municipalité souhaite le compléter en intégrant une portion de la rue des Côtes afin de répondre à sa volonté d'extension des îlots de verdure pour les quartiers. Ainsi, les futurs aménagements permettront d'améliorer l'attractivité de cet espace de rencontre important pour les habitants, d'accroître le potentiel écologique de cette aire de verdure, et de rendre à la population un point de vue particulièrement majestueux sur le grand paysage.

POUR QUI UN PARC

Environ 600 habitants se trouvent dans un rayon de 200 m du parc et 1'000 habitants dans un rayon de 300 m. Enfin, des immeubles de logements sont en construction dans le même périmètre, avec un potentiel de 230 habitants. De plus, il amène de nouvelles aménités pour une plus large palette de personnes se situant à 15 minutes à pied du parc, notamment la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP), les élèves et familles de l'école primaire du Mont-de-By ou encore les personnes travaillant dans la zone industrielle de l'avenue de Longemalle.

COMMENT UN PARC

Le projet d'agrandissement permet de mieux répartir l'espace à disposition entre les usages de parc et de circulation : une portion de chaussée et quelques places de stationnement seront rendues à un espace vert. Ce changement de paradigme entre le monde des rues au « tout voiture » à celui d'une ville verte et apaisée est un symbole en adéquation avec le programme de législature de la Municipalité.

La réalisation de ce projet passe par deux démarches : la première, participative, a réuni les enfants du quartier en août pour un chantier ludique qui a permis de préfigurer l'espace-rue par rapport au futur projet de réaménagement. Ce chantier ouvert et participatif comprenait des dessins au sol et des constructions de structure en bois. Celles-ci resteront sur place jusqu'au début du chantier de réaménagement.

La seconde démarche concerne la modification de l'affectation de ce lieu, qui garantira à cette zone son affectation en tant que parc. Ce dossier, réalisé par le service de l'Urbanisme, a été approuvé par la Municipalité et envoyé pour examen des services cantonaux en novembre.

RÉALISATION DU CHEMIN DU CLOSEL

Le gros œuvre de la construction du chemin de mobilité douce du Closel situé devant le centre sportif de Malley a été réalisé en 2022. Ces travaux devaient être coordonnés avec le chantier du saut-de-mouton. Les marquages ainsi que les plantations seront réalisés au printemps 2023. Son ouverture aux cyclistes suivra.

ZONE RÉSERVÉE COMMUNALE « LES PALLETTES »

Les Pépinières Meylan SA vont cesser prochainement leur activité à Renens et la question du devenir de leur site de 4 hectares prend toute son importance.

La création d'une zone réservée communale sur ce secteur permet de restreindre provisoirement les développements qui peuvent être contraires aux stratégies de la Commune.

L'objectif est de permettre la réalisation d'un projet de développement urbain qualitatif, sous forme de planification de détail, qui transcrira les différentes orientations déjà énoncées par la Municipalité.

- Absence d'une forte densité.
- Aménagement d'un parc le long du ruisseau des Baumettes.
- Possibilité de créer une zone de verdure.

La zone réservée déploie ses effets dès sa mise à l'enquête publique, pour une durée de 5 ans à partir de son approbation préalable. Elle peut être prolongée de 3 ans. Ainsi, il s'agit d'une mesure conservatoire, provisoire.

Le dossier de la zone réservée communale « Les Pallettes » a été présenté à la Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux (CoMUT) puis transmis au Canton pour examen préalable en novembre 2022. Un dépôt à l'enquête publique est prévu dans le courant de l'année 2023.

INAUGURATION DU SAUT-DE-MOUTON ENTRE PRILLY-MALLEY ET RENENS

Le 29 septembre 2022, les autorités vaudoises et genevoises ainsi que les CFF ont officiellement inauguré le saut-de-mouton de Renens ainsi que la 4e voie Lausanne–Renens, deux éléments-clés du projet Léman 2030.

Le saut-de-mouton est un viaduc permettant aux trains de passer par-dessus deux autres voies ferroviaires et d'optimiser le trafic entrant et sortant de la gare de Lausanne ; en l'empruntant, les trains se retrouvent sur la bonne voie sans se croiser au niveau du sol. Il s'agit d'une réalisation unique en Suisse romande du fait de son échelle pour un ouvrage d'art de 1,2 km de long, de 17 m de large et allant jusqu'à 9 m de haut. L'objet, constitué d'une succession de 66 portiques en béton espacés de manière régulière, dessine un ruban articulé dans le paysage et le territoire de l'Ouest lausannois.

Sa construction permettra d'augmenter la capacité du tronçon et de faire passer 4 trains par heure sur le RER Vaud entre Cully et Cossonay, dès décembre 2022. In fine, ce pont améliorera la ponctualité des voyageurs sur le tronçon ferroviaire le plus dense de Suisse occidentale, entre Lausanne et Renens.

« Alors que la variante la plus simple techniquement aurait été de couvrir cette galerie par une dalle pleine, le croisement se fait au moyen d'une auge sinuant de part et d'autre de cadres régulièrement espacés qui la soutiennent. C'est précisément le retrait de la matière statiquement inutile

Flyer Parc des Côtes

Parc des Côtes, août 2022 © Marko Stevic

Chantier chemin du Closel

qui imprime au saut-de-mouton une légèreté et un dynamisme étonnants par rapport à ses contraintes d'exploitation. Au niveau de ses fondations, l'ouvrage est posé sur 350 pieux forés reposant sur la molasse.» (Ph. Morel, «Dénouer un nœud ferroviaire», in Culture du bâti: qualité et critique, 2021/2022, espazium, 2022).

Ce projet a été réalisé en étroite collaboration avec la Ville de Renens afin de réduire l'impact visuel et de l'intégrer dans le secteur de Malley. Les architectes et les ingénieurs ont proposé une solution qui a permis de réduire au maximum l'épaisseur de la structure et d'améliorer ainsi la transparence du viaduc.

Saut-de-mouton ©CFF Infrastructure

Vue aérienne du saut-de-mouton ©CFF Infrastructure

MALLEY

La Fabrique de Malley, structure de gestion intercommunale pour les Communes de Prilly et Renens, poursuit son travail de coordination pour le développement du secteur de Malley-Centre. L'année 2022 a, par ailleurs, marqué le début de la transformation concrète de ce site emblématique.

MALLEY-GARE

Malley-Gare fait partie de la première phase du réaménagement de la friche industrielle. Par le traditionnel premier coup de pioche, CFF Immobilier a lancé son chantier en juin 2022. Les travaux de l'entreprise totale (Implenia) ont commencé sur le secteur renanais, en léger décalage avec ceux du secteur prilléran. De plus, les communes territoriales sont directement impliquées dans les projets des aménagements extérieurs. En effet, les futures places publiques deviendront propriétés des communes. Des réflexions ont, par ailleurs, été menées quant aux futurs noms des espaces publics (places et rues).

Intégré à l'un des bâtiments de Malley-Gare, le projet de vélostation a également avancé. À cet effet, un groupe de travail a été constitué. Une demande de subvention PALM a aussi été déposée fin 2022 par le porteur de projet CFF Immobilier. L'objectif est de mettre cet équipement en service en 2025, date correspondant à la fin des travaux de Malley-Gare. Finalement, une étude générale quant au stationnement vélo dans le secteur de Malley a été confiée à un mandataire.

Chantier Malley-Gare, vue aérienne

MALLEY-GAZOMÈTRE

Les études concernant le plan d'affectation (PA) Malley-Gazomètre ont pu reprendre en 2022, en collaboration avec le propriétaire foncier (Ville de Lausanne). Des études de mobilité et environnement ainsi que des études de faisabilité urbanistique permettant de définir les éventuelles adaptations du PA ont été entreprises et permettront de relancer les démarches formelles auprès des services cantonaux.

La Direction générale de l'environnement (DGE) a rendu sa décision intermédiaire quant au statut de pollution du site en janvier 2022. Une séance d'information à l'attention des Conseils communaux de Prilly et Renens a eu lieu en avril 2022 à ce sujet. Les résultats des études précédentes amènent à classer une portion du site en « zone à assainir ». Le propriétaire (Ville de Lausanne) a ainsi lancé des investigations de détail afin de clarifier les buts de l'assainissement et d'évaluer la proportionnalité des mesures au regard des biens à protéger. Les résultats de ces investigations de détail seront connus d'ici fin 2023.

Au sujet des équipements communautaires, la Fabrique de Malley a pu clarifier le programme scolaire avec l'entier des parties prenantes (services des écoles et directions d'établissement). Il est ainsi prévu de réaliser une école primaire (1-6P) d'environ 18 classes visant à accueillir à parts égales les futurs élèves prillérans et renanais du secteur de Malley et environs. Le travail de programmation de l'école se poursuivra en 2023, incluant également les besoins pour le parascolaire.

AVENUE DE MALLEY

Le chantier du système de gestion des eaux (collecteurs et bassin de rétention des eaux usées) pour les quartiers de Malley-Gare et Malley-Gazomètre s'est terminé en novembre 2022. Cette réalisation a aussi créé deux autres opportunités. D'une part, des locaux spécifiquement dédiés à un système innovant de récupération de chaleur des eaux usées ont été construits. D'autre part, les travaux ont permis l'élargissement du trottoir est de l'avenue du Chablais à Prilly ainsi que l'aménagement d'un accès piéton plus direct à la Malleytte.

En complément, la phase de projet du tronçon 1 de l'avenue de Malley pour les aménagements de surface s'est clôturée en fin d'année 2022. Suite aux évolutions du projet, ce dernier a été envoyé une nouvelle fois au Canton pour un examen préalable. À noter que les travaux de ce premier tronçon seront coordonnés avec la réalisation des espaces publics de Malley-Gare.

Malley, chantier du système de gestion des eaux

CONCOURS POUR UNE CHAUDIÈRE URBAINE

La Ville de Lausanne, représentée par les services industriels de Lausanne, a organisé un concours d'architecture en procédure sur invitation, dans le cadre du développement de son réseau de chauffage à distance (CAD) à Malley.

Ce concours visait à trouver la meilleure solution architecturale et technique en vue de l'intégration au site d'une installation industrielle prédéfinie pour la production de chaleur. Cette

nouvelle construction prendra place à l'angle nord-ouest de Malley, situé sur la Commune de Renens et propriété de la Ville de Lausanne.

L'enjeu principal de cette future construction est son intégration au contexte existant et son dialogue avec les futurs bâtiments et espaces publics projetés car le futur quartier de Malley sera à l'avenir un quartier mixte voué principalement au logement. Il s'agira donc d'intégrer de manière fine cet équipement industriel nécessaire au fonctionnement des réseaux de chauffage à distance.

Au terme du jugement en novembre 2022, le jury a recommandé à l'unanimité au maître de l'ouvrage de retenir le projet « ENTROPIE » du Bureau Joud Vergély Beaudoin architectes à Lausanne pour la poursuite des études et la réalisation.

L'intérêt manifeste du projet « ENTROPIE » réside dans l'expression architecturale qui exploite la fonction industrielle pour créer une serre urbaine en toiture en utilisant la chaleur de déperdition. La réflexion sur l'utilisation parcimonieuse des ressources inclut l'énergie grise, l'économie circulaire et l'optimisation structurelle : les matériaux sont mis en œuvre pour être facilement démontés ; les tuiles plates de façade sont issues du réemploi ; l'eau de pluie de toiture est récupérée pour l'arrosage.

Le message porté par le projet « ENTROPIE » reflète le contexte climatique actuel, en particulier par la valorisation des pertes énergétiques résiduelles de la centrale de chauffage, sans ajouts techniques, grâce aux lois de la physique. Le projet correspond à l'image et à l'échelle souhaitée comme révélateur de l'identité du lieu.

Concours SIL-CAD Malley ©Joud Vergély Beaudoin Architectes

SYSTÈME D'INFORMATION DU TERRITOIRE (SIT)

Le cartographe, responsable du système d'information du territoire (SIT), collabore également activement à l'avancement des projets du service de l'Urbanisme, notamment par l'élaboration de plans et cartes en interne, réduisant le besoin de faire systématiquement appel à des mandataires externes. Rappelons que la population de Renens, comme son Administration, disposent depuis 2006 d'un SIT mettant à disposition de chacun des informations cartographiques. Consultable sur renens.ch/sit, ce portail propose un grand nombre de cartes qui représentent un puissant outil pour la communication, la prise de décision, la planification et l'aménagement du territoire.

COLLABORATION AVEC LE BUREAU STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS (SDOL)

Le service participe aux études du SDOL, que ce soit dans le cadre du PDi ou dans les séances de la cellule de pilotage technique (CPT) où l'on échange entre professionnels des communes de l'Ouest sur des thématiques transversales comme les transports publics, les espaces publics et la mobilité douce, ou le patrimoine naturel et bâti.

PDI-OL : ADOPTION PAR LE CONSEIL D'ÉTAT ET MISE EN PLACE DES MESURES

Suite à la mise en vigueur du PDi-OL en 2021, la Municipalité a validé en 2022 le programme d'actions de sa compétence, comportant une série de fiches de mesures.

DISTINCTION DE L'OUEST 2022

La « Distinction de l'Ouest 2022 » a révélé la qualité des réalisations urbaines récentes dans l'Ouest lausannois. Cinq réalisations architecturales ou urbaines mises en service entre 2017 et 2021 dans l'Ouest lausannois ont été distinguées lors de cette 2e édition. Trois d'entre elles sont situées à Renens. Elles ont été choisies parmi les 21 en lice dans un concours unique en son genre. Elles témoignent chacune à sa manière de la richesse et de la qualité du bâti récent.

- Rue de Lausanne 64, rénovation des anciens ateliers Mayer & Soutter, à Renens.
- Crèche Le Tournesol, rénovation d'un rural, à Renens (avenue du Château 17).
- Résidence Les Kharites, trois immeubles récents, à Bussigny (ch. Champ-Perrin 1).
- Passerelle sur la route de la Pierre, construction pour la mobilité douce, à Ecublens.
- Ferme des Tilleuls, restauration et réaffectation, à Renens (rue de Lausanne 52).

Créée par l'association « Ouest lausannois : Prix Wakker 2011 » et les communes de l'Ouest lausannois, cette Distinction valorise la recherche de qualité et vise à partager la culture du bâti. Elle a fait l'objet d'une publication dans la série des cahiers de l'Ouest.

Crèche Le Tournesol ©Thomas Brasey

Ferme des Tilleuls ©Thomas Brasey

Mayer & Soutter ©Thomas Brasey

ÉTUDE POUR UNE IMAGE DIRECTRICE POUR LE GRAND PARC TALUCHET

En 2022, avec la coopération du SDOL, le site Taluchet-Caudray-Censuy a fait l'objet d'études test afin d'explorer son devenir. Situé sur les Communes de Chavannes et de Renens et d'une surface de près de 40 hectares, le site comprend la piscine de Renens, des équipements sportifs et scolaires, le cimetière de Renens, le Bois du Caudray, la rivière de la Mèbre, quelques maisons individuelles, des surfaces agricoles et l'autoroute au sud.

Cette démarche découle des réflexions menées dans le cadre du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi-OL) – instrument de planification directrice qui fixe la vision des autorités communales et cantonales du territoire à l'horizon 2040. Ces réflexions ont permis d'identifier le site comme « secteur à questionnement » devant faire l'objet d'une étude spécifique afin d'en préciser ses vocations.

Situé en plein centre de l'Ouest lausannois, entre la gare de Renens et les Hautes Écoles (Unil + EPFL), le site Taluchet-Caudray-Censuy est au cœur d'un territoire dynamique où de nombreux projets sont planifiés. Ces projets, pour certains emblématiques, sont l'opportunité d'élaborer, avec les acteurs concernés, une vision d'ensemble et cohérente du secteur au travers de laquelle des enjeux spécifiques seront discutés et développés.

Pour élaborer ces études test, trois équipes d'architectes/urbanistes/paysagistes ont été mandatés afin d'élaborer des projets d'aménagement sur ce secteur. La démarche d'études test permet d'analyser le potentiel d'un site complexe, ainsi que de faire émerger et confronter des solutions variées et innovantes.

L'étude a été pilotée par un groupe décisionnel représentant les Communes concernées, le Canton et le SDOL. Ce groupe a pour rôle de valider les principales étapes du processus, en particulier le cadre budgétaire, le cahier des charges, le choix des mandataires, la validation intermédiaire et la validation finale des études. Les journées d'atelier ont été l'occasion d'une présentation aux membres des Conseils

communaux de Chavannes et de Renens ainsi qu'aux propriétaires à fin août et d'une présentation ouverte à l'ensemble de la population en novembre.

En 2023, une image directrice sera produite à l'issue des études test. Elle consistera à la reformulation des principes d'aménagement retenus et sera accompagnée d'un programme d'actions précisant les mesures et les ressources nécessaires à sa concrétisation.

Parc Taluchet

Atelier Taluchet du 8 juin

PLAN CANOPÉE

Les huit communes de l'Ouest lausannois, avec la participation de la DGTL et de la DGE, collaborent à l'élaboration du Plan Canopée de l'Ouest lausannois, piloté par le SDOL. Cette démarche découle des réflexions menées dans le cadre du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi-OL) et répond à l'objectif 13 de l'Agenda 2030 qui consiste à « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ».

Le Plan Canopée s'inscrit pleinement dans la stratégie d'adaptation des villes face aux changements climatiques et d'atténuation des effets des activités humaines sur le climat. Il permet de répondre aux objectifs suivants :

- Planter plus : préserver et développer la canopée.
- Planter aux bons endroits : établir des fiches d'actions comprenant des outils de mise en œuvre qui renseignent et priorisent les lieux d'intervention.
- Planter mieux : améliorer les connaissances et développer de nouvelles pratiques – espèces, sols, plantations, gestion et entretien (Charte de l'arbre).
- Pérenniser la démarche : sensibiliser la population et fédérer les professionnels autour du Plan Canopée.

Le document cadre a été validé par le Gropil et les huit municipalités au printemps 2021. À la suite de l'appel d'offres sur invitation lancé en juin 2021, une équipe pluridisciplinaire, regroupant des architectes-paysagistes, biologistes et géographes, a été retenue. Dans sa séance du 23 septembre 2021, le Gropil a validé l'attribution du mandat.

La séance de lancement a eu lieu le 13 octobre 2021 en présence des mandataires et du Groupe technique. La méthodologie proposée par le SDOL et validée par le Gropil a été confirmée et étayée par le groupe de mandataires. Elle s'articule autour de 5 étapes :

- Étape 1 : établissement d'un diagnostic orienté.
- Étape 2 : identification, localisation des besoins et priorisation des lieux d'intervention.
- Étape 3 : élaboration des principes d'intervention par catégorie de lieux.
- Étape 4 : études de cas.
- Étape 5 : rapport de synthèse et plan de stratégie canopée.

À l'automne 2022, les étapes 1 et 2 ont été validées par le Gropil. Les étapes suivantes seront finalisées au printemps 2023.

INVENTAIRE DES JARDINS HISTORIQUES ET MESURES DE CONSERVATION

Cette démarche découle des réflexions menées dans le cadre de l'orientation stratégique du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois. Elle s'inscrit dans la suite du recensement ICOMOS 2011 et vise à :

- actualiser le recensement ICOMOS 2011 ;
- renseigner les objets par une description ;
- évaluer chaque objet en fonction de ses qualités historiques, sociales et culturelles ;
- identifier les éléments structurants dignes d'intérêt à préserver ;
- mettre à disposition des communes les éléments utiles et nécessaires pouvant être introduits dans une base légale, en particulier dans les plans et règlements des PACom en cours de révision.

La séance de lancement, en présence des représentants techniques de chaque commune, des mandataires et du SDOL, s'est déroulée au printemps 2021. 95 jardins ont été visités durant l'été et l'automne après que les propriétaires concernés en aient été informés au préalable.

L'évaluation et la notation des 22 parcs et jardins à Renens se sont déroulées en 2022. Les experts du paysage, les techniciens communaux, les municipaux et municipales des communes concernées se sont rencontrés lors de ces séances d'expertise. Les 95 jardins ont fait l'objet de fiches ICOMOS qui seront envoyées aux municipalités pour validation avant diffusion et envoi aux propriétaires à l'été 2023.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

TÂCHES DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS

L'Office de la police des constructions (OPolCo) remplit une des missions fondamentales du service de l'Urbanisme en assurant les tâches suivantes :

- Information sur les droits à bâtir et la faisabilité des projets à l'attention des propriétaires et des constructeurs.
- Analyse de toutes les demandes d'autorisation de construire, changement de destination ou rénovations et suivi des dossiers jusqu'au permis de construire.
- Contrôle des aspects énergétiques, promotion des énergies renouvelables.
- Suivi de la problématique de l'amiante dans les bâtiments.
- Contrôle de l'application des normes et directives de protection incendie et de protection contre les dangers naturels.
- Suivi des chantiers.
- Contrôle des constructions en fin de projet en vue de l'octroi des permis d'habiter/d'utiliser.
- Répondant communal en cas d'insalubrité de bâtiments
- Contrôle des établissements publics et des garages professionnels en cas de changement de licence ou d'exploitants
- Autorisations pour les procédés de réclame sur le domaine public et les enseignes commerciales
- Représentation communale au sein de la commission d'estimation fiscale.

PROTECTION INCENDIE

La Police des constructions analyse les dossiers de mise à l'enquête de compétence communale (logements, rénovations, etc.) selon les normes de protection incendie AEAI en vigueur. Elle se charge également du contrôle ponctuel, en lien avec l'ECA, de bâtiments spécifiques tels que bâtiments de grande hauteur, établissements médico-social et bâtiments particuliers, ainsi que de la conformité incendie des établissements publics et des entreprises utilisant des plaques de garage (de type U) à chaque nouvelle demande ou renouvellement de

celles-ci. Cette année, 3 bâtiments particuliers, 17 établissements publics et 6 entreprises ont ainsi été contrôlés.

Après la formation de spécialiste en protection incendie AEAI, le technicien qui assure le contrôle des aspects de sécurité incendie a poursuivi sa formation d'expert en protection incendie en vue de l'obtention d'un diplôme fédéral.

Cette année, les dossiers les plus complexes en ce qui concerne les aspects de protection incendie ont concerné la réception partielle des bâtiments du projet Chêne 17-19 ainsi que des bâtiments administratifs CFF du quartier des Entrepôts, au regard des nombreux aspects techniques y relatifs.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

La Police des constructions est tenue de contrôler la conformité des établissements publics au regard de la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) à chaque demande de modification de l'exploitation (nouvelle licence ou modification du type de licence, changement de propriétaire ou d'exploitant).

Les tâches de contrôle, de conseil et de suivi des travaux pour la mise en conformité des locaux ont encore constitué un travail important pour l'Office durant cette année. Sur les 123 établissements ou commerces avec vente d'alcool que compte la ville, l'OPolCo a traité 40 demandes en 2022.

SALUBRITÉ DES BÂTIMENTS

La Commission de salubrité est composée de la responsable de l'Office, de son collègue l'inspecteur spécialisé dans les questions de protection incendie et du nouvel adjoint technique officiant comme suppléant. Un médecin est à disposition dans les cas où son expertise serait nécessaire.

La mission principale de la Commission de salubrité est le contrôle de conformité en fin de chantier, en vue de l'octroi du permis d'habiter. Il s'agit de s'assurer que la réalisation est conforme aux plans soumis à l'enquête et que la sécurité du bâtiment et des personnes correspond aux normes en vigueur.

La Commission de salubrité a également été chargée du contrôle de divers logements présentant des problèmes de salubrité (moisissures, etc.).

ÉNERGIE DES BÂTIMENTS

La collaboration avec un bureau technique en physique du bâtiment s'est poursuivie en 2022. Chaque dossier de demande d'autorisation concernant des nouvelles constructions ou des rénovations impliquant un volet énergétique est contrôlé. Les bâtiments labellisés Minergie relèvent de la responsabilité du Canton.

Certains projets de moindre envergure, qui sont traités par une simple autorisation municipale sans passage par les services du Canton, sont contrôlés en interne par l'OPolCo. L'analyse du dossier par un collaborateur compétent permet de vérifier que les travaux prévus respectent les normes en vigueur selon la loi sur l'énergie. Pour les propriétaires, le contrôle leur permet de s'assurer que les nouveaux éléments mis en place seront efficients.

Avec la crise énergétique, de nombreux propriétaires de villas se posent la question de leur production de chauffage et d'électricité. Ainsi, ils sont nombreux à avoir remplacé des anciennes chaudières à mazout ou à gaz par des pompes à chaleur (PAC). Les PAC avec sondes géothermiques sont dispensées d'enquête publique alors que, pour des raisons de nuisances phoniques, les PAC air-eau nécessitent une enquête si l'accord des voisins n'est pas joint au dossier. La mise en place de capteurs solaires photovoltaïques a été multipliée par 6 par rapport à l'année 2021 !

Les propriétaires institutionnels qui gèrent des parcs d'immeubles plus importants procèdent plutôt à des assainissements globaux des bâtiments en incluant l'isolation des façades et le renforcement de l'isolation des toitures.

QUELQUES DOSSIERS ÉTUDIÉS EN 2022

QUARTIER DE LA PISCINE

Deux demandes d'autorisation pour des assainissements énergétiques de l'enveloppe et rénovation des installations sanitaires ont été déposées à la Commune au printemps 2022 pour des immeubles du quartier de la Piscine. Le propriétaire d'un troisième immeuble a pris contact avec le service de l'Urbanisme pour s'informer des intentions de la Commune quant à ces bâtiments.

Issus du plan de quartier de 1967 « En Plan/Sous Caudray » de Bernard Murisier, 9 immeubles ont été construits entre 1970 et 1975 dans ce qu'on nomme aujourd'hui le quartier de la Piscine. Disposés dans un espace végétalisé et arboré, sillonné de voie d'accès et de chemins piétonniers, les immeubles de 5 à 9 niveaux en forme de barres courbes génèrent des espaces extérieurs à la fois clos et ouverts. Ces immeubles disposant d'un même système constructif forment un ensemble bâti recensé en note 4 à l'inventaire des monuments et sites du Canton de Vaud. Cet ensemble bâti, dont certains des immeubles ont déjà plus de 50 ans, n'est plus en état et nécessite des rénovations.

La multiplicité des propriétaires, le manque de vision à long terme dans une reconnaissance globale de l'ensemble bâti, l'échelonnement des rénovations, le manque de reconnaissance patrimoniale de l'architecture de cette période, et le contexte socio-économique avec des loyers très bas, sont les nombreux facteurs qui fragilisent le maintien de la cohérence de cet ensemble. C'est dans ce contexte que le service de l'Urbanisme a sollicité un bureau

Quartier de la Piscine © Ph. Béboux, 26 architectes

d'architectes et urbanistes afin d'élaborer une stratégie globale visant à la préservation de l'ensemble bâti. L'efficience des interventions énergétiques ont été évaluées par un bureau spécialisé. Les résultats de cette étude, menée en un temps très limité, ont été intégrés dans les permis de construire sollicités. Une présentation sera faite prochainement à l'ensemble des propriétaires.

En fin d'année, une étude complémentaire a été lancée avec la contribution d'un paysagiste pour analyser et valoriser les espaces extérieurs. Tout comme le bâti, le parc doit être entretenu et revalorisé pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux d'aujourd'hui. Une démarche a été lancée pour rencontrer les habitants et collecter leurs témoignages en vue d'une meilleure connaissance de la mémoire des lieux. Une carte postale distribuée dans toutes les boîtes aux lettres a invité les habitants à venir partager leurs souvenirs, photos et autres documents sur la vie du quartier. Ce sont essentiellement les anciens habitants, dont certains sont arrivés dès la construction des premiers immeubles, qui sont venus témoigner de la vitalité de la vie collective et associative des premières années et de ce qui fait qu'ils restent si attachés au quartier. De précieux documents comme des articles de revues spécialisées ou articles de presse ainsi que des photos ont enrichi le fond documentaire de la Commune.

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT D'ACTIVITÉS

À l'avenue des Baumettes, un nouveau bâtiment d'activités va remplacer le bâtiment de l'entreprise Radio Matériel SA. Il accueillera des activités de petite industrie, de stockage et logistique, un commerce de la grande distribution ainsi qu'un restaurant. Des activités d'agriculture urbaine sont prévues en toiture avec un concept de transformation et valorisation sur le site (traiteur). Il s'agit de la première installation de ce type sur la commune. Une structure portant des capteurs solaires photovoltaïques ombragera partiellement les bacs de plantation.

Un autre aspect de l'économie circulaire est traité à travers la revalorisation des matériaux du bâtiment à démolir. Avec le concours d'un laboratoire de l'EPFL, un inventaire des matériaux a été établi en vue de leur réutilisation dans d'autres constructions.

Les aménagements paysagers le long de la façade est sont coordonnés avec les aménagements du bâtiment UBS. La promenade piétonne qui relie l'avenue des Baumettes à la route de Cossonay sera ainsi valorisée.

RÉNOVATION D'UN BÂTIMENT INDUSTRIEL

La Distinction de l'Ouest a récompensé la rénovation des anciens ateliers Mayer & Soutter à la rue de Lausanne 64. Ce projet aborde une thématique récurrente posée par la

Baumettes 21, projet Mix City ©Atelier du Simplon

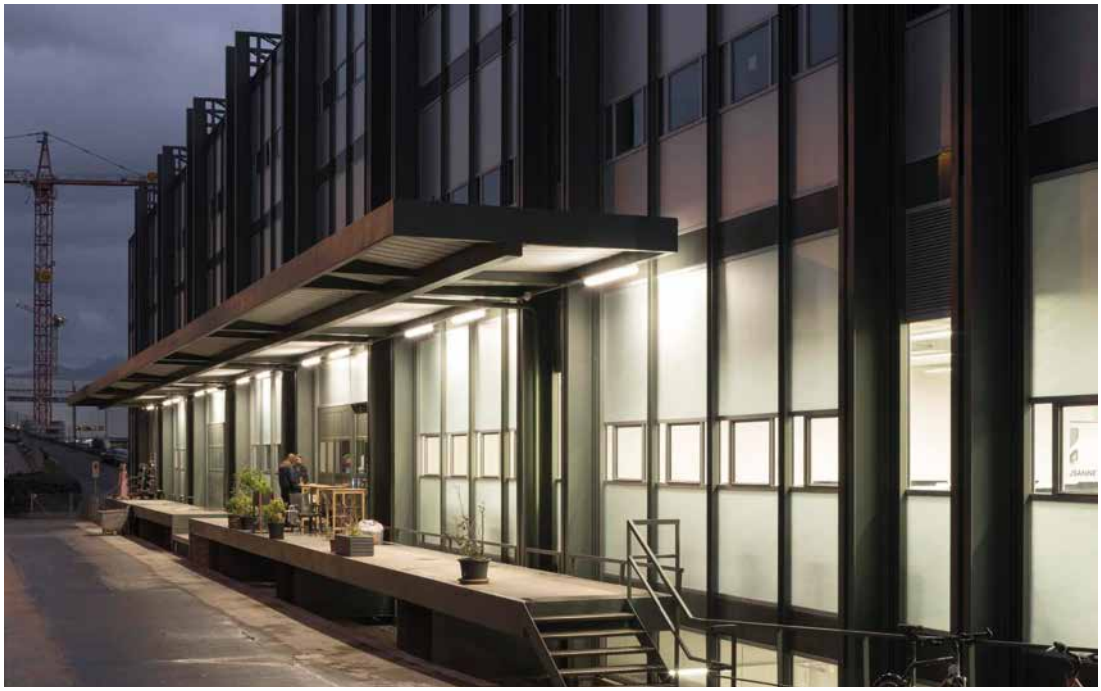

Façades rénovées du bâtiment de la rue de Lausanne 64 © Projet-co Architectes

désindustrialisation de l'Ouest lausannois et les exigences énergétiques et environnementales actuelles : celle de la sauvegarde et de la réanimation d'un patrimoine architectural et historique. La stratégie retenue est une rénovation à l'identique de l'enveloppe et la transformation intérieure des anciens ateliers. Un grand travail de recherche, d'analyse et d'inventaire a été mené par les architectes et soutenu par le maître de l'ouvrage. La façade et la toiture ont été renouvelées dans leur globalité, chaque composant a été reconstruit via une reproduction des détails d'assemblage et des matériaux initiaux.

ACTIVITÉS DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS EN CHIFFRES

Demandes d'autorisations de construire avec consultation cantonale (procédure complète avec ou sans enquête publique) et procédure simplifiée avec autorisation municipale

Cette année, 117 dossiers de demande d'autorisation ont été déposés à la Commune :

71 dossiers soumis à l'enquête publique

13 dossiers sans enquête publique

33 autorisations municipales simplifiées

12	pour des aménagements extérieurs
3	pour des aménagements intérieurs
21	pour des transformations et/ou agrandissements
4	pour des rénovations
19	pour des remplacements d'antennes de téléphonie mobile
4	pour des installations diverses (pergola, cabanon, rucher…)
6	pour des nouvelles destinations
14	pour des nouvelles constructions
2	pour des servitudes et des cadastrations
4	pour des raccordements au chauffage à distance
2	pour des armoires électriques
2	pour des assainissements énergétiques
15	pour une pompe à chaleur
1	pour un complément d'enquête
1	pour une mise en conformité
2	pour un aménagement provisoire
2	pour une démolition
2	pour une procédure LADB
1	pour un aménagement routier

PERMIS DE CONSTRUIRE Y COMPRIS LES AUTORISATIONS MUNICIPALES :

77
permis et/ou autorisations municipales

7	pour des aménagements extérieurs
3	pour des aménagements intérieurs
13	pour des transformations et/ou agrandissements
12	pour des nouvelles constructions
3	pour des rénovations
2	pour des assainissements énergétiques
3	pour des installations diverses (pergola, cabanon, rucher…)
5	pour des nouvelles destinations
3	pour des raccordements au chauffage à distance
2	pour des aménagements routiers
11	pour une pompe à chaleur
1	pour un complément d'enquête
2	pour une armoire électrique
1	pour un remplacement d'antennes de téléphonie mobile
1	pour un aménagement provisoire
1	pour une mise en conformité
1	pour une procédure LADB
6	pour des choix de teintes d'immeubles

COÛTS DE CONSTRUCTION

Le montant des coûts de construction, relevé par le biais des permis de construire octroyés en 2022, s'élève à CHF 56'820'088.-.

PERMIS D'HABITER/D'UTILISER

Parmi les grands dossiers ayant fait l'objet d'un permis d'habiter/exploiter en 2022, on peut citer la crèche de l'avenue du Château 17, le pavillon scolaire du chemin de la Roche 37, un bâtiment mixte à la rue de la Savonnerie 5-7, un bâtiment de 3 logements au chemin des Côtes 38, ainsi que la rénovation du bâtiment voyageurs (BV) de la Gare de Renens.

42
permis d'habiter/ d'utiliser

4	pour des aménagements extérieurs
5	pour des transformations et/ou agrandissements
2	pour la création de logements
11	pour des aménagements extérieurs
3	pour des nouvelles constructions
5	pour des assainissements énergétiques
3	pour des mises en conformité
3	pour des changements de destination
3	pour des rénovations
2	pour des installations diverses
1	pour une procédure LADB

DOSSIERS DIVERS

La Police des constructions a traité différents dossiers relatifs aux sujets suivants :

Établissements publics : 40 dossiers concernant des demandes de changements de licences ou d'exploitants.

Enseignes : 30 dossiers concernant les enseignes.

Installations solaires : 53 demandes pour la pose de capteurs solaires photovoltaïques pour un total de 1'605 m^2. Elles concernent uniquement la pose ponctuelle de capteurs sur des bâtiments existants.

L'installation de capteurs solaires photovoltaïques dans le cadre de projets de construction ou de rénovation autorisés en 2022 représente une surface totale de 2'304 m².

En plus de ces dossiers, l'OPolCo a traité un nombre important de demandes diverses qui ne nécessitent pas de procédure formelle ou des demandes d'autorisation qui n'aboutissent pas. Il a répondu à de nombreuses demandes de renseignements par téléphone et par mail sur les droits à bâtir, les procédures, la faisabilité d'opérations immobilières, les nuisances diverses, les problèmes de salubrité, voire les problèmes de voisinage. Ces demandes, qui ne sont pas comptabilisées, engendrent une charge de travail importante.

L'OPolCo assure aussi un travail important de coordination avec l'ensemble des services de la Commune et du Canton puisque les autorisations de construire sont une synthèse des exigences des divers services et que celles-ci sont de plus en plus pointues.

NOUVEAUX LOGEMENTS

113
logements réalisés en 2022

56	appartements à l'avenue des Paudex 10-12
34	appartements au chemin du Chêne 17d
15	appartements à la rue du Lac 17
4	appartements à l'avenue du 1er-Mai 2
3	appartements au chemin des Côtes 38
1	appartement au chemin du Martinet 4

122
logements en construction à fin 2022

57	appartements au chemin du Chêne 17a-b-c
30	appartements à l'avenue des Paudex 14
15	appartements au chemin du Carroz 8
8	appartements à la rue de la Paix 20
6	appartements au chemin de Broye 9
3	appartements au chemin du Martinet 2
2	appartements au chemin du Bois 2
1	appartement au chemin de Pallettes 10

RÉCAPITULATIF DES DOSSIERS TRAITÉS PAR LA POLICE DES CONSTRUCTIONS DE 2017 À 2022

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Demandes d'autorisations de construire	86	82	91	103	109	117
Permis de construire	57	65	69	84	88	77
Permis d'habiter/d'utiliser	16	34	34	38	28	42
Établissements publics	55	47	36	32	25	40
Travaux illicites	5	2	0	1	0	0
Salubrité	3	2	0	5	2	0
Enseignes	47	38	31	16	30	30
Autorisations panneaux solaires	15	14	10	9	9	53
Total des dossiers traités	**284**	**284**	**271**	**288**	**291**	**359**

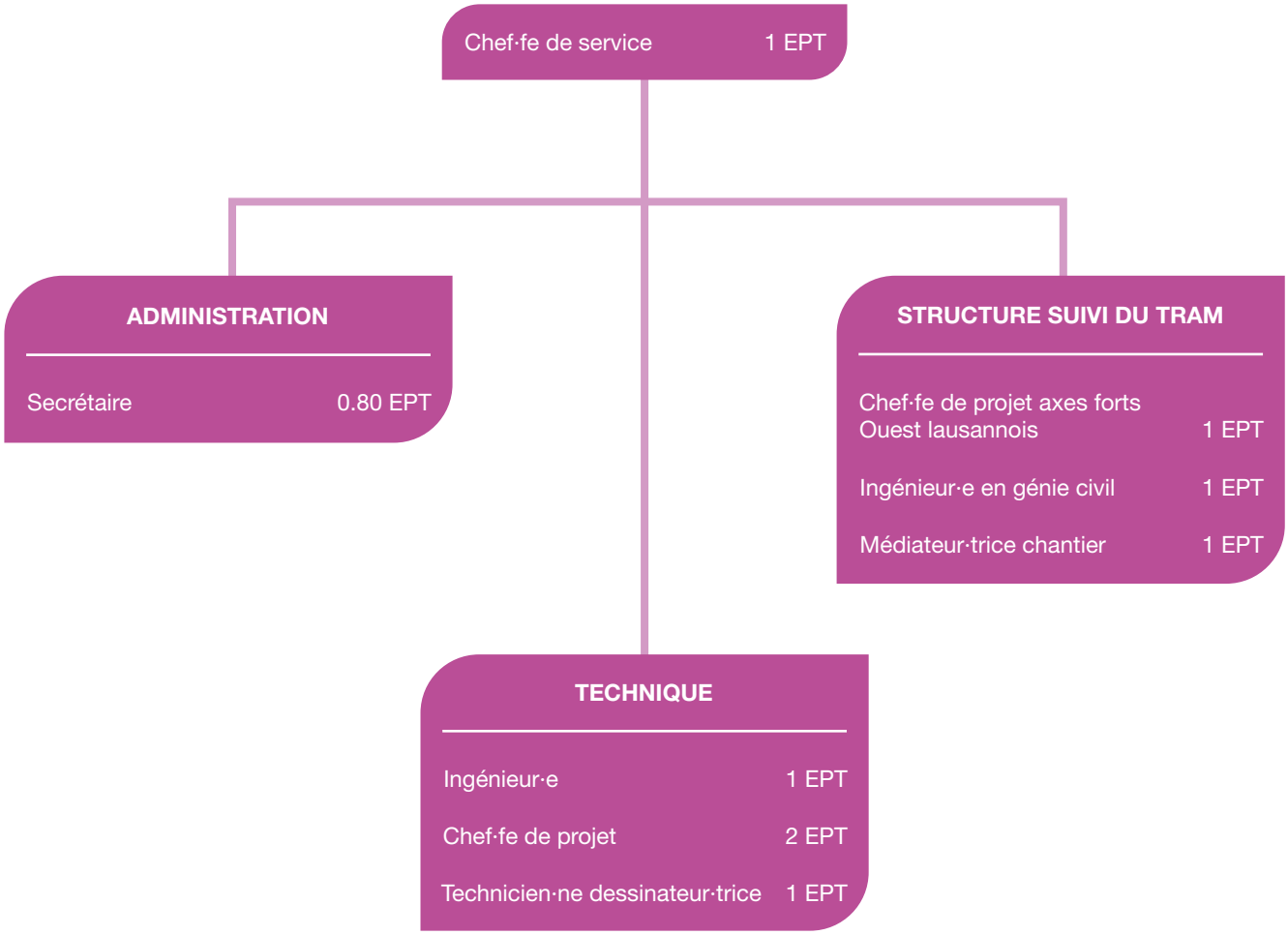
Chef·fe de service 1 EPT
ADMINISTRATION
Secrétaire 0.80 EPT
STRUCTURE SUIVI DU TRAM
Chef·fe de projet axes forts Ouest lausannois 1 EPT
Ingénieur·e en génie civil 1 EPT
Médiateur·trice chantier 1 EPT
TECHNIQUE
Ingénieur·e 1 EPT
Chef·fe de projet 2 EPT
Technicien·ne dessinateur·trice 1 EPT

Infrastructures-Mobilité

Activités principales

- Planification et mise en œuvre des politiques de mobilité
- Protection des eaux, planification et réalisation du réseau de collecteurs
- Gestion des projets d'infrastructures (tram, gare, BHNS, réseau routier)
- Entretien routier
- Coordination avec les opérateurs de transports publics
- Gestion de l'éclairage public
- Délivrance de permis de fouille

Points forts 2022

- Projet Perséides
- Parution du livre « Le Rayon Vert »
- Tri des dossiers pour le nouveau programme de gestion documentaire
- Début des travaux PP5-BHNS
- Projet « Gros Consommateur » – Eclairage public

SERVICE INFRASTRUCTURES-MOBILITÉ (INFRA)

Avec la mise en œuvre des projets d'infrastructures majeurs, la ville de Renens vit une période de chantiers hors du commun qui impactent le quotidien de la population. Ces projets concernent la mobilité, l'évacuation des eaux et la rénovation de l'éclairage public. Ils accompagnent le développement de Renens dans une transition écologique. Le service Infrastructures-Mobilité est particulièrement engagé dans ces projets.

MOBILITÉ

TRAMWAY

Le chantier du tramway Lausanne-Renens a débuté à l'automne 2020 et est divisé en 11 secteurs, dont les numéros 1 à 3 sont à la charge du groupe suivi du tram de la Commune.

LOT 1 – AVENUE DU 14-AVRIL

La mise à double sens du 14-Avril a eu lieu le 7 juin, marquant l'aboutissement d'une première étape de ce vaste chantier. Cette mise à double sens facilite la circulation motorisée et des transports publics et a permis d'ouvrir les chantiers du lot 2 sur la rue de Lausanne entre la gare et la Salle de spectacles et la rue de Crissier. Bien qu'ouverte à la circulation, il reste encore des parties en chantier sur cette avenue, notamment le Mail du Marché nord ainsi que la partie vers la polyclinique sur le territoire de Crissier.

Élément central de ce lot, l'aménagement du giratoire allongé, surnommé cigare, est encore en phase provisoire et le restera jusqu'à la mise en service du tramway à l'horizon 2026. En effet, ce n'est que lorsque les lignes de bus 17-19 auront été remplacées par le tram que le cigare sera retravaillé, végétalisé avec la plantation de 12 arbres supplémentaires.

Le projet du tram et du mail remonte à 2010 et avait été validé en 2016 par le Conseil communal après son enquête publique. À cette époque, les enjeux climatiques n'étaient pas aussi clairement identifiés et ils se sont amplifiés depuis. Le projet à Renens a souffert de la longue durée de procédure qui a retardé la mise en œuvre.

Dès lors de nombreuses adaptations sont nécessaires afin de profiter de l'opportunité de ce grand chantier tout en respectant le permis de réaliser (DAP) reçu, afin d'être en adéquation avec le plan climat de la Municipalité. C'est particulièrement important vers le Mail, mais cela concerne aussi d'autres lots. Des modifications seront apportées tout au long des étapes de travaux en adéquation avec le permis en cours ou après la mise en service, pour des raisons de remise à l'enquête publique au niveau fédéral.

LOT 2 – VERDEAUX

Le lot 2 comprend toute la rue de Lausanne depuis le secteur de la gare jusqu'au carrefour de Verdeaux. D'un point de vue statistique, 25% des travaux ont été réalisés durant cette année.

Pour la période de 2022, le secteur de la rue du Terminus s'est achevé à mi-septembre avec la création d'un giratoire de rebroussement ainsi que tous les murs de soutènement nécessaires pour la plateforme du tram.

Des travaux de nuit, le long des voies CFF ont eu lieu pendant l'été. Ces travaux ont permis le montage de la paroi de protection pour les travaux de la sous-station électrique qui auront lieux en 2023.

L'année 2022 a également été marquée par la fermeture de la rue de Crissier lors du dernier trimestre. Les équipes ont fait leur maximum en réalisant plus de la moitié des travaux dans cette rue avec une dernière campagne d'enrobé avant les fêtes.

Lot 2 – Verdeaux

Lot 2 – Rue de Crissier

Lot 3 – Mur gabions

LOT 3 – VERDEAUX-FLUMEAUX

Le lot 3 débute au carrefour de Verdeaux et va jusqu'à la limite entre les Communes de Renens et Prilly. D'un point de vue statistique, 45% des travaux ont été réalisés sur ce lot. Les travaux ont permis de réaliser les travaux d'infrastructures souterraines des services tiers (eau, gaz, électricité, etc.) et avancer avec la mise en séparatif du réseau de collecteurs des eaux à cet endroit.

Sur l'année 2022, la quasi-totalité de l'axe nord a été réalisé avec des nouveaux trottoirs et arrêts de bus provisoires. Comme annoncé la qualité du sol a quelque peu retardé les travaux.

Dans la volonté de faire évoluer le projet vers davantage de résilience climatique, les murs de soutènement à la hauteur de Perrelet et de Verdeaux ont été réalisés avec des gabions plutôt que des murs en béton brut comme initialement prévus. En outre, ces murs seront végétalisés.

COMMUNICATION

Un important travail d'accompagnement du chantier par la médiation et la communication a été poursuivi. Le travail du médiateur consiste à anticiper les besoins et demandes des commerçants, riverains ou autres et de faire le lien entre le public et le chantier. Les outils de communication restent les mêmes, à savoir séances d'information, distributions d'affichettes, newsletter, activités avec les écoles et associations locales. Deux éditions de la gazette du tramway, organe d'informations tout public, ont également été distribuées en tout-ménage le long du tracé du chantier en 2022 à raison de 20'000 exemplaires sur 4 communes.

Toutes les informations du chantier se trouvent sur le site «Renens en mouvement» ainsi que sur le site du tramway lausannois.

QUELQUES DATES CLÉS

16 mars	Visite technique du chantier du tramway T15 à Genève. Dans le cadre du projet de prolongement de ce tramway, l'équipe du projet tram de Renens s'est rendue sur le chantier genevois qui est plus avancé que celui de Lausanne. Cette visite a permis de partager leur retour d'expérience, notamment sur la construction des quais et de la multitubulaire.
18 mars	Tournée des commerçants de la rue de la Mèbre et rue du Midi avec la POL pour annoncer les grands changements de circulation.
1er avril	Au revoir les halles CFF: évènement public, quelques jours avant la démolition des halles décorées de graffs éphémères, qui avait pour but d'expliquer les étapes à venir du chantier.
12 mai	Atelier sécurité vélo sur le tracé du chantier organisé par le mandataire trafic, afin d'améliorer la sécurité des cyclistes qui empruntent les voies en chantier. Recherche de pistes d'amélioration. En parallèle des itinéraires alternatifs fléchés ont été mis en place.
7 juin	Mise à double sens du 14-Avril.

17 juin	Visite du chantier avec le Mini CRA.
24 juin	Visite du chantier par la Conférence romande des travaux publics.
1er juillet	Atelier graffs et recouvrement d'un mur de séparation à la rue de Lausanne 43.
5 juillet	Visite du chantier passeport Vacances.
9 août	Visite du chantier passeport Vacances.
17 août	Visite du chantier passeport Vacances.
23 août	Séance d'information à la rue de Crissier et grillade avec les riverains.
26-27-28 septembre	Sculpture sur tronc avec les apprentis du CFPF.
3 octobre	Visite du chantier du tramway avec le département des infrastructures du Canton du Valais.
3-4-5 octobre	Sculpture sur tronc avec les apprentis du CFPF.
6 octobre	Visite du chantier avec des élèves du secondaire de Renens.
13 octobre	Visite du chantier avec des élèves du primaire de Renens.
11 novembre	Visite de la commission de gestion du Grand Conseil .
6 décembre	Vernissage des sculptures sur tronc sur l'esplanade de la Salle de spectacles.

Sculpture sur troncs avec les apprentis bûcheron du centre de formation professionnelle forestière © Lea Sblandano

Panneaux de présentation au démarrage du chantier du BHNS

BHNS – PP5

Le début des travaux sur le territoire de Renens a lieu en septembre 2022. Une journée d'information à la population a été organisée le 18 juin. Le secteur concerné se situe sur la route de Cossonay entre la rue du Bugnon et la limite communale avec Prilly.

Tout est mis en œuvre pour ne pas interrompre la circulation sur le tronçon à Renens eu égard au chantier qui se déroule en parallèle pour le tram. Le chantier se poursuit dès lors par lots de taille modeste. Une première étape permettant de basculer le trafic sur la partie sud de la chaussée, a été mise en place en collaboration avec la POL. Ainsi, un nouveau trottoir au nord du secteur et un quai central, ont été créés lors de cette première étape.

Parallèlement en profitant de ces travaux d'aménagement routier, un nouveau système de canalisations d'eaux de chaussée a été réalisé. Ce système permettra de traiter les eaux récoltées et de faire descendre leur niveau de pollution avant d'arriver dans le réseau communal des eaux claires.

Les travaux se poursuivront avec la création de deux nouveaux giratoires sur chaque extrémité du secteur, le tout afin de permettre le passage sur site propre des bus à haut niveau de service. Les vélos ainsi que les piétons seront aussi favorisés par la mise en place des nouveaux aménagements adaptés.

Futur giratoire de Broye à la route de Cossonay

MOBILITÉ DOUCE

Le service Infrastructures-Mobilité a étudié en interne plusieurs projets afin d'améliorer la sécurité des mobilités douces en plusieurs endroits de la ville, en complément aux autres moyens de transport. Parmi ces projets, il faut relever :

- Réaménagement de l'avenue du 24-Janvier entre le rond-point du Temple et la croisée de Renens.
- Réaménagement du chemin du Chêne.
- Aménagement d'un nouveau trottoir et d'une piste cyclable au chemin de Jouxtens.
- Réaménagement de la rue du Simplon vers le giratoire du 1er-Août.
- Réaménagement de l'avenue de Longemalle et création d'une piste cyclable.

Ces dossiers feront l'objet de dépôts de préavis courant 2023.

En outre, dans le but de prévenir, de réduire ou d'éliminer les inégalités touchant les personnes handicapées et les personnes à mobilité réduite, le service a réalisé un projet de mise en conformité LHand des arrêts de bus tl situés sur le territoire. Comme le projet implique certaines modifications du domaine public, les propositions d'aménagement ont fait l'objet d'un premier examen préalable et de différentes séances d'échanges avec le Canton (DGMR) en vue d'une approbation définitive en 2023.

Le service a participé également à huit séances avec la POL concernant la gestion de la circulation, les modifications routières et l'étude et la coordination des réponses à apporter à diverses interventions de la population.

RÉSEAU VÉLOS EN LIBRE SERVICE

Dans le but de compléter l'offre de ce réseau et mieux connaître les besoins ainsi que d'évaluer l'efficacité de ce service, une nouvelle station test de la société Publi-Bike a été mise en service à l'avenue des Baumettes dès le mois de juillet 2022.

COLLABORATION INTERCOMMUNALE

En ce qui concerne les projets intercommunaux, le service Infrastructures-Mobilité est aussi actif au sein du groupe technique mobilité, piloté par le SDOL. Il est constitué des membres des différents services techniques des communes de l'Ouest lausannois. De plus, la municipale, Mme Maystre, participe au groupe décisionnel mobilité en tant que présidente.

Séances des groupes techniques et décisionnels du SDOL en 2022

- Ligne tl 33 : avant-étude de modification des arrêts afin de permettre le passage de la ligne en bus articulé à l'horizon 2023.

- Suivi de l'étude exploratoire du m1 à l'horizon 2030.
- Étude de faisabilité d'un réseau de voies vertes cyclables.
- Concept d'accessibilité multimodale.
- Gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges.
- Publi-Bike : coordination entre communes et offre à compléter.

VOIES INDUSTRIELLES

La Ville de Renens est propriétaire d'un tronçon de voies ferrées raccordées au réseau CFF (parcelle N° 1229). Ce raccordement dessert la zone industrielle de Longemalle et plus particulièrement le centre de stockage de la société Tamoil SA. Le volume de transport a légèrement augmenté cette année ; il y a eu 608 wagons.

VOLUME DE TRANSPORTS

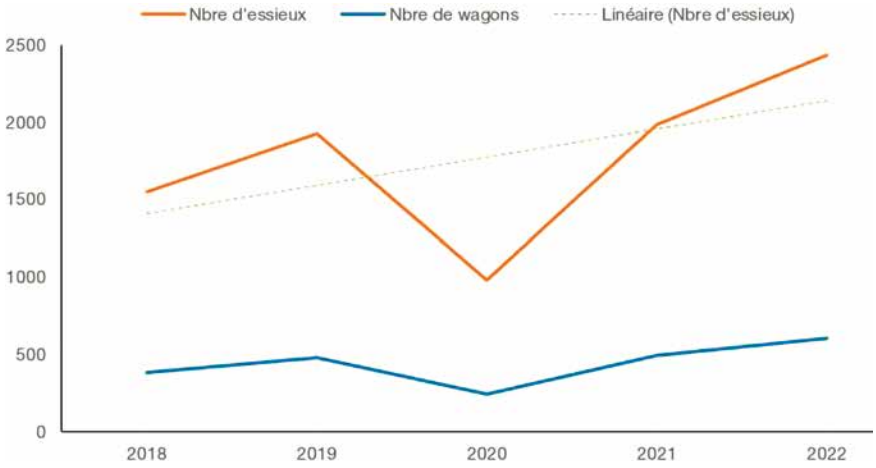

GARE DE RENENS

Le chantier de la modernisation du site de la Gare de Renens a connu un tournant majeur avec l'ouverture et l'inauguration officielle de la passerelle Rayon Vert en 2021. Toutefois le chantier de ce projet majeur à l'échelle nationale alliant urbanisme et mobilité n'est pas encore terminé, des travaux de finitions se poursuivent et l'interface avec le tramway n'a pu débuter qu'une fois son permis en force. L'année 2022 a été marquée par le démarrage des travaux tram au nord et la mise en service du bâtiment voyageur rénové.

Pour rappel, plusieurs projets gérés par différents maîtres d'ouvrages ont eu lieu autour de la gare. Ces projets ou chantiers ont tous des implications entre eux et ont un impact sur l'accessibilité à la gare ; Renens participe à la coordination de ces projets entre eux.

Projets principaux autour de la gare

- **CFF infrastructure**

  Transformation de la gare, déplacement des voies, nouveau passage inférieur voyageurs, élargissement, prolongement et rehaussement des quais et nouvelles marquises. Le chantier est en cours depuis 2014 et arrive à son terme.

  La marquise historique du quai 1 a été entièrement rénovée par les CFF et sa toiture a été remplacée par des panneaux de polycarbonate comme sur les autres marquises et la toiture de la passerelle Rayon Vert.

- **CFF immobilier**

  Construction de deux bâtiments de part et d'autre du bâtiment voyageur existant et rénovation de celui-ci.

  Le chantier de la rénovation du bâtiment voyageur a été terminé en été. Les nouveaux guichets ont été ouverts tout comme le premier commerce. Un établissement public devrait ouvrir en 2023.

Le futur bâtiment Travis à l'est qui accueillera un parking vélo et une vélo-station est en cours de procédure de permis de construire.

- **Projet intercommunal de la passerelle Rayon Vert**

Les travaux pour la passerelle et les places nord et sud de la gare ont été terminés en 2021 et les réceptions avec les entreprises ont pu être finalisés en 2022 avec l'exécution de quelques travaux de finition.

Les contrats de maintenance pour les ascenseurs et escalators ont été finalisés par les CFF qui en prennent la responsabilité.

L'entretien du lierre, le nettoyage courant ainsi que l'éclairage public de la passerelle restent sous la responsabilité de la Ville.

Parution d'un nouveau Cahier de l'Ouest sur le Rayon Vert

Le livre «Le Rayon Vert» a été publié et le vernissage a eu lieu le 16 septembre en présence des porteurs de projet. La population et les commerces riverains, particulièrement impactés durant ce chantier, ont été invités spécifiquement à cet événement afin de leur adresser des remerciements pour leur patience. Édité par l'Association Ouest lausannois: Prix Wakker 2011 et les Communes de Renens, Chavannes-près-Renens, Ecublens et Crissier, cette publication retrace les différentes étapes de la longue histoire de la passerelle Rayon Vert, des premières esquisses à son ouverture, et revient sur l'histoire de la gare de Renens et ses franchissements. Il fait partie de la série des cahiers de l'Ouest

L'historique de ce projet hors norme, les prouesses techniques utilisées, les accords entre les différents partenaires obtenus, cet ouvrage détaille tous les aspects de cette réalisation d'ores et déjà emblématique de l'Ouest lausannois.

Richement illustré, il présente également le témoignage de quelques usagers au travers de 11 récits emplis d'humour et de bienveillance. Il a été remis aux membres des conseils communaux des 4 communes ayant porté ce projet intercommunal.

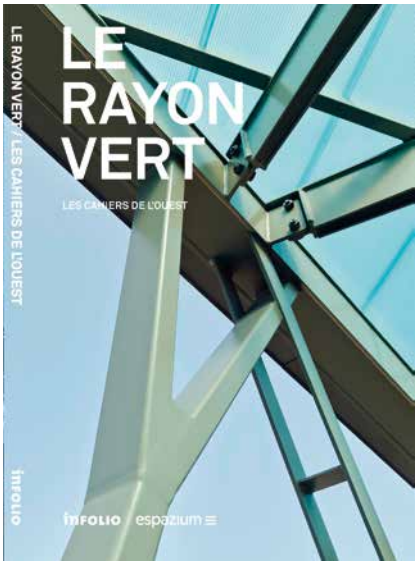

Page de couverture du livre

- **Passerelle de mobilité douce du 1er-Août**

Pour accompagner la mise en œuvre des plans de quartier P41 «Les Entrepôts» et P40 «Gare Sud», la Ville a réalisé la passerelle de mobilité douce à la sortie du tunnel du 1er-Août pour réunir ces deux quartiers. Cette passerelle reliant la gare au quartier des Entrepôts permet aussi aux nouveaux habitants du quartier de relier facilement le centre-ville, renforçant son rôle de centralité pour Renens.

Officiellement ouvert fin 2021, le transit par le quai 1 a dû malheureusement être fermé par les CFF pour des raisons de sécurité après quelques mois d'utilisation. L'accès à la passerelle est garanti par les escaliers depuis le giratoire. Les CFF étudient avec la Ville une solution de passage à travers le futur bâtiment pour sécuriser cette liaison.

GÉNIE CIVIL / CANALISATIONS

CHAUSSÉES

Interventions effectuées durant l'année

- Entretien annuel des dépotoirs, grilles de routes et ouvrages de décantation selon la directive cantonale de juin 1996.
- Pontage de fissure ou réfection partielle à l'aide d'enrobé coulé à froid sur les chaussées de la rue du Lac, le chemin des Côtes, la rue du Léman, l'avenue du Silo, la rue du Caudray, la rue de l'Industrie, le chemin de Biondes, la rue du Bugnon, le chemin de Bourg-Dessus et sur la partie supérieure de l'avenue de Florissant.

- Travaux ponctuels (dégrappage et repose d'enrobé) sur l'avenue du Censuy pour une réfection des ralentisseurs verticaux et divers autres endroits sur la commune suite à des déformations de la chaussée.
- Réfection des arrêts de bus t-l sur l'avenue de Florissant suite à des déformations dues aux fortes chaleurs de cette année.
- Abaissement d'un trottoir à l'arrière du collège de Florissant pour permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir passer.
- Remplacement de sacs dépotoir.

COLLECTEURS

Travaux d'entretien effectués

- Curages et contrôles TV de plusieurs collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires pour l'entretien du réseau ou l'étude de leur remplacement (environ 4'000 mètres), notamment à Caudray, Pierregrosse, Sur-la-Croix, Florissant, Roche.
- Analyse des rapports TV et demande de curage ou fraisage complémentaire en fonction de l'état des collecteurs contrôlés.
- Chemisage du collecteur d'eaux usées vers le terrain de foot de Verdeaux.
- Entretien de la fosse de pompage des eaux claires du PI du Léman.
- Création de nouvelles chambres de visite sur collecteurs existants sur le chemin du Chêne.
- Remplacement de couvercles de chambres de visite suite à leur détérioration.
- Vérification des dossiers de mise à l'enquête pour tout ce qui concerne le raccordement des bâtiments sur le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires.
- Suivi des travaux de collecteurs dans le cadre du chantier tram PP 2 sur l'avenue du 14-Avril, rue de l'Avenir, carrefour de Verdeaux et rue de Lausanne.

SÉPARATIFS – CONTRÔLE DES RACCORDEMENTS PRIVÉS

- Réalisation de 42 contrôles du système séparatif de bâtiments. 12 ont été déclarés conformes et 30 non conformes. Ces derniers ont fait l'objet d'une demande de mise en conformité auprès des propriétaires concernés.
- Suivi des raccordements de mise en séparatif pour les nouvelles constructions (bâtiments ou villas) et des mises en conformité réalisées par les propriétaires suite aux contrôles séparatifs.

COURS D'EAU

Des travaux urgents sur les berges ont dû être effectués cette année, afin de stabiliser cette dernière à la hauteur du bâtiment de Corjon 11.

Un enrochement a ainsi été installé sur une dizaine de mètres par une entreprise spécialisée.

PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N° 80-2015 – Crédit d'étude de projet pour le détournement des débits de pointe des ruisseaux des Baumettes et de Broye, le détournement du Galicien, la création d'une galerie du ruisseau de Broye et la renaturation de la Chamberonne. Des études complémentaires sont en cours pour la réalisation du rapport d'impact sur l'environnement (RIE). La phase avant-projet concernant le prédimensionnement des différents ouvrages, le devis, la participation à la rédaction du cahier des charges – partie génie civil – pour l'appel d'offres en entreprise totale est en cours.
- Préavis N° 30-2022 pour la convention intercommunale relative à l'étude et la réalisation de la galerie de Broye a été déposé au Conseil communal. La convention a été adoptée par le Conseil communal de Renens en décembre, à l'instar de Jouxtens-Mézery, Lausanne, Prilly et Romanel. La validation de la convention ouvre la voie à la procédure de mise à l'enquête publique.
- Préavis N° 13-2022 – Mottey – Collecteurs eaux claires + eaux usées (EC et EU). Le collecteur unitaire existant qui date des années 1930 est détérioré. La réalisation de

nouveaux collecteurs permettra de le remplacer et de mettre en place le système séparatif sur ce chemin.

- Préavis N° 14-2022 – Avenue des Paudex – rue du Bugnon – Création d'un giratoire. Depuis de nombreuses années déjà, le carrefour rue du Bugnon/avenue des Paudex présentait des problèmes de sécurité de par sa conception et sa taille. Le renforcement de la ligne de bus tl N°18 empruntant ce croisement et drainant de nombreux piétons a été un élément déclencheur de la demande du renforcement de la sécurité de ce carrefour. En raison de la géométrie existante, le choix s'est porté sur la réalisation d'un giratoire qui s'inscrit entre les bords de chaussée existants. Ces travaux constituaient également une opportunité de diminuer l'emprise routière par de la végétalisation afin de limiter l'effet d'îlot de chaleur et contribuer à la qualité de vie en ville. Le projet de giratoire élaboré et dirigé de A à Z par le service Infrastructures-Mobilité a été réalisé. Les travaux ont débuté le 15 août, pour se terminer à fin octobre.

Giratoire Paudex-Bugnon durant les travaux

Giratoire Paudex-Bugnon après travaux

ÉTUDES ET PLANIFICATION

- Un appel d'offres a été lancé auprès de bureaux d'ingénieurs pour la mise en séparatif, la réfection de chaussée et la modernisation de l'éclairage public de l'avenue du Château, selon le plan des investissements. Un préavis sera déposé fin 2023 pour la réalisation de ces travaux en 2024.
- Un appel d'offres a été lancé auprès de bureaux d'ingénieurs pour la mise en séparatif, du secteur Roche – Perrelet, selon le plan des investissements. Un préavis sera déposé fin 2023 pour la réalisation de ces travaux en 2024.
- Mise à jour du Plan Général d'Évacuation des Eaux (PGEE).
- À la suite d'une demande de la direction générale de l'environnement (DGE) concernant la suite du dossier de la galerie de Broye, une étude est en cours afin d'établir un plan général d'évacuation intercommunal (PGEEi) de Broye afin d'avoir une corrélation entre le plan régional d'évacuation des eaux (PREE) Chamberonne et le plan général d'évacuation des eaux régional (PGEEr).
- Lors de la visite à l'intérieur du voûtage (10 novembre 2021) de fortes dégradations ont été constatées sur ces dalles plus précisément sous le chemin d'accès des véhicules de livraison de la Migros. Ce tronçon date des années 1915-1916 avec une première réfection réalisée en 1993. Une demande d'offres a été envoyée à un bureau d'ingénieurs spécialisé, afin d'avoir un aperçu de l'état ainsi que des zones à réfectionner.

ENTENTE INTERCOMMUNALE DES EAUX USÉES DE LA MÈBRE ET DE LA SORGE

L'entente intercommunale des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice est propriétaire du collecteur qui récolte et achemine les eaux usées en provenance d'un vaste bassin versant intercommunal en direction de la Station d'épuration lausannoise. Elle est chargée de son entretien et de sa rénovation. Les municipales des directions Urbanisme-Infrastructures-Mobilité et Gestion urbaine-Développement durable y représentent les intérêts de Renens.

- **Préavis terminé** – Préavis N° 44-2019 – Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge situé à Ecublens, Secteur 10 « Villars – Triaudes », le bouclement a été effectué.
- **Préavis terminé** – Préavis N° 70-2020 – Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge situé à Ecublens, Secteur 11 « Triaudes – Sorge », le bouclement a été effectué.

- Le préavis suivant a été voté en 2022 : **préavis intercommunal N° 22-2022** – Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens – Secteur 13 « Ch. du Bochet – Ch. des Esserts ».

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE VIDY (CISTEP)

La municipale d'Urbanisme-Infrastructures-Mobilité représente la Ville de Renens aux séances de la CISTEP. Les représentants à la Commission intercommunale de la STEP approuvent les budgets et les comptes et les Conseils communaux les adoptent.

La STEP poursuit ses transformations. Un plan régional d'évacuation des eaux (PREE) pour organiser tout le bassin versant de la STEP de façon coordonnée est en cours d'élaboration et, à la demande du canton, une étude a été entreprise pour regrouper la gestion des collecteurs d'eaux usées intercommunaux (dont Mèbre-Sorge) à l'échelle du bassin versant de la Chamberonne, afin d'optimiser leur gestion et améliorer la qualité des eaux du Léman

Au 31 décembre 2022, la population renanaise raccordée à la STEP de Vidy se monte à 21'104 habitants.

COORDINATION AVEC LES CHANTIERS PRIVÉS

Le suivi des chantiers de tiers ou de construction de nouveaux bâtiments a permis de gérer au mieux l'impact de ceux-ci sur le domaine public communal et de préserver les intérêts de la Ville.

Le service Infrastructures-Mobilité a fourni des plans de situation des canalisations d'eaux usées et d'eaux claires pour information à des tiers pour chaque établissement de nouveaux projets ou lors de fouilles.

DEMANDES D'UTILISATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Suivi et contrôle des travaux effectués suite à l'attribution des permis en collaboration avec les responsables Unité trafic – Signalisation de la Police de l'Ouest lausannois.

144
Total des permis délivrés

5	Raccordements privés EU/EC ou services sur domaine public
45	Fouilles pour câbles/Téléphone
18	Service de l'eau de Lausanne
4	Chauffage à distance (CAD)
6	Gaz Lausanne
15	SIE/TV
1	Échafaudages
3	Benne
5	Installation de chantier
42	Autres

CHAUFFAGE À DISTANCE (CAD)

Le service Infrastructures-Mobilité a collaboré avec CADOUEST pour son extension sur le territoire communal, sur le chemin du Chêne, la rue du Lac et la rue de Lausanne dans le cadre du chantier du tram.

AUTRES TÂCHES

TRAVAUX GÉOMÉTRIQUES (THÉODOLITE)

- Création d'une base de points altimétriques et planimétriques en numérique sur tout le territoire communal pour améliorer la précision de tous les levés et faciliter l'intégration de ces données dans la future mensuration numérique de la commune en cours.
- Levés et création de plans, profils, pour projets de mise en séparatif et de trottoir.
- Levés des nouveaux collecteurs dans le cadre de la mise en séparatif.
- Implantations et contrôles de divers objets pour les services Infrastructures-Mobilité et Gestion urbaine-Développement durable.

DESSIN ASSISTÉ PAR ORDINATEUR (DAO)

- Report de tous les relevés sur la base cadastrale communale, amélioration de la précision de tous les objets qui ne figurent pas dans la base cadastrale en numérique.
- Établissement des plans de situation pour des fouilles avec l'emplacement des canalisations eaux usées (EU) et eaux claires (EC), gaz, éclairage public, Swisscom et SIE.
- Établissement de plans pour projets arrêts de bus (LHand).
- Établissement de plans pour les projets de réaménagement de l'avenue du 24-Janvier, du chemin du Chêne et de la rue du Bugnon-chemin de Jouxtens.
- Établissement de plans de réseaux pour projets d'implantation d'arbres.

TRAVAUX ADMINISTRATIFS POUR LES SERVICES COMMUNAUX

- Prise de photos pour divers avancements des travaux sur les gros chantiers actuels.
- Prise de photos pour Facebook, le site internet de Renens et le journal communal Carrefour Info.

De plus, le service répond aux demandes de plans (PDF, DWG ou DXF) concernant le réseau communal de canalisations d'eau claire et d'eau usée.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le parc de l'éclairage public de la Ville compte 1'649 luminaires, 1'033 de ces luminaires, soit 62.64%, sont installés après compteur, dont 490 luminaires LED et 3 luminaires solaires. En 2022, l'éclairage public a fonctionné durant 4'127 heures.

Depuis 2017, tous les nouveaux luminaires (LED) installés sont programmés avec un abaissement de l'éclairage. En décembre 2022, la puissance installée est de 144.34 kW, soit une diminution de 4.97% par rapport au mois de janvier 2022 pour une diminution de 6.09% du nombre de luminaires.

SIE SA a effectué 303 opérations découlant de 178 interventions de dépannage, dont 121 lancées suite aux tournées de nuit. Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans 97.37% des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 3.02 jours ouvrables et le taux de disponibilité de l'éclairage public est de 99.99% pour l'année 2022.

En outre, 148 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

- 116 remplacements de lampes ;
- 233 contrôles électriques qui ont permis de détecter 4 départs et 21 luminaires présentant des défauts ;
- 247 contrôles mécaniques de mâts.

Fin 2022, il reste 11 lampes à vapeur de mercure à éliminer dont 8 installées sur des parcelles privées sans servitude de passage.

TRAVAUX – PROJETS RÉALISÉS

Dans l'objectif de moderniser l'éclairage public tout en répondant aux besoins de la population et en limitant les nuisances environnementales, le réseau existant à Renens-Village a fait l'objet d'un projet de rénovation mené par le service Infrastructures-Mobilité et le SIE SA. Les travaux ont démarré en mars 2022 pendant une durée de 3 mois. Composé de sources lumineuses dotées d'ampoules à vapeur de sodium, l'éclairage existant datant des années 90, ne répondait plus aux normes en vigueur.

Sa rénovation a permis d'installer des luminaires de type LED de la dernière génération dotés d'un système d'abaissement de puissance en permettant la réduction de la consommation énergétique de 60% environ. Un système de télégestion permettant le contrôle de ces luminaires suivra.

Afin de tester un nouveau type d'éclairage basé sur des énergies renouvelables, 3 luminaires LED solaires ont été posés au chemin du Censuy. Ce nouvel éclairage a permis aussi de sécuriser l'accès au nouveau théâtre Silo et au parking du Censuy. Les luminaires situés sur le tracé du tram (14-Avril) ont fait également l'objet de modernisation afin d'optimiser la consommation d'électricité.

Tous ces objets font partie du préavis gros consommateurs, voté en 2022. Sur les 783 points lumineux considérés dans ce préavis, 155 points ont été remplacés en 2022 et dotés d'un abaissement de puissance dans le courant de la nuit. Ce dispositif permet une économie estimée à 80'000 kWh annuels. Cette économie est réelle pour les années à venir et permet une baisse de consommation de 14% dès 2023 sur la globalité des kWh annuel de l'éclairage public.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION ET DES TECHNOLOGIES

ÉVÉNEMENTS PUBLICS – LA NUIT DES PERSÉIDES

Comme chaque année et après de deux premières éditions enthousiasmantes, les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens associées au sein de SIE SA ont choisi de reconduire leur participation au «Projet Perséides» pour 2022. Les Communes de Bussigny en collaboration avec Romande Energie, de St-Sulpice, de Villars-Sainte-Croix, ainsi que certaines communes membres de la Région Morges, se sont également jointes à ce mouvement.

Cette démarche permet de sensibiliser la population à la pollution lumineuse et aux économies d'énergie pour le bien de l'environnement et la préservation de la biodiversité.

Afin de permettre aux habitants d'observer les étoiles filantes, l'expérience a été prolongée sur deux nuits en laissant à nouveau l'éclairage public éteint du 11 au 13 août.

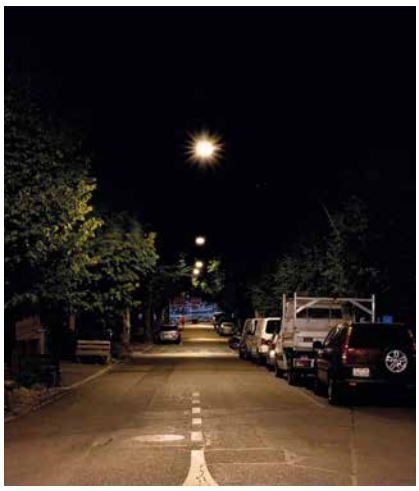

Avenue du Temple éclairage allumé

Avenue du Temple éclairage éteint

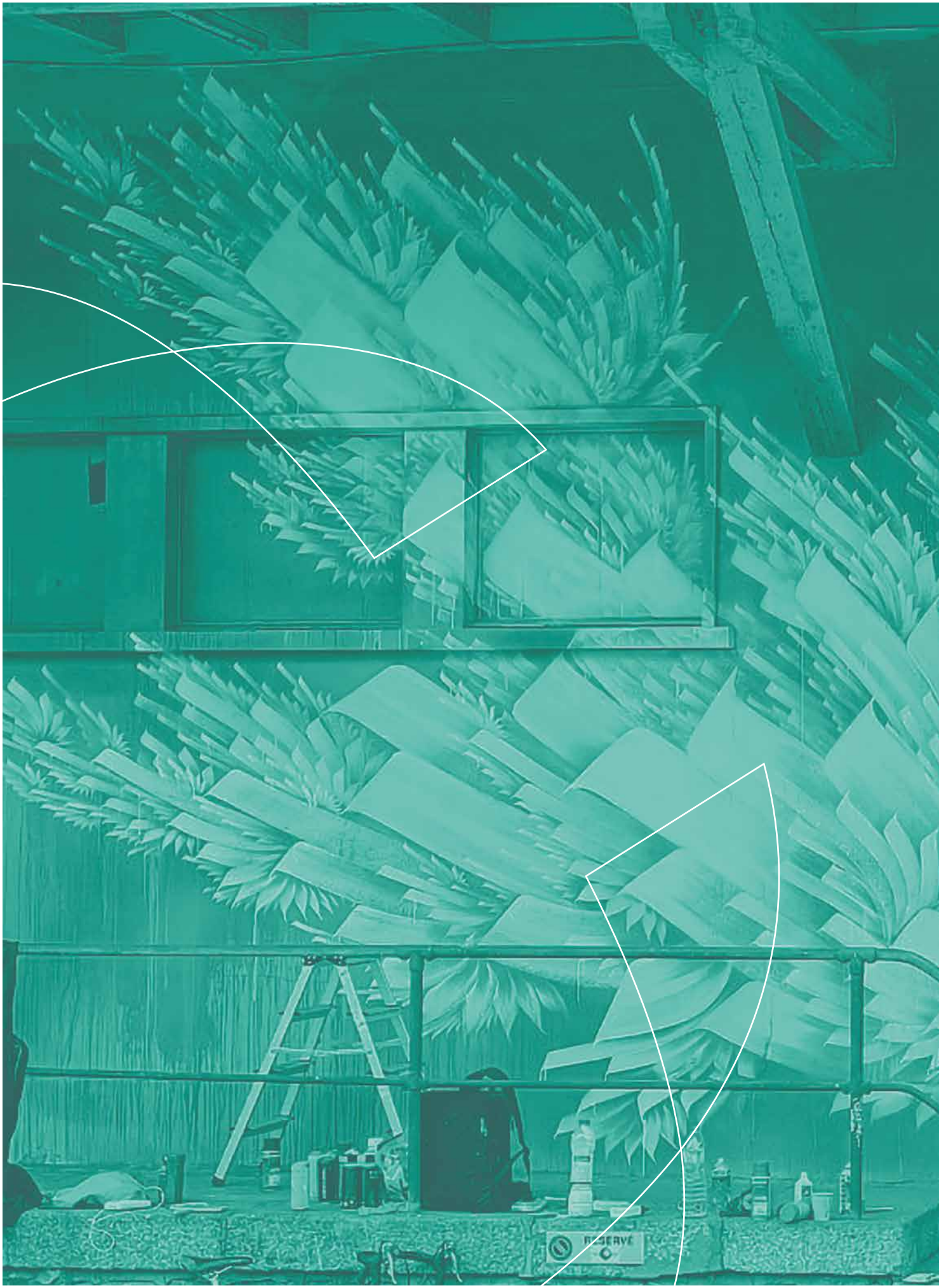
RESERVE

Culture Jeunesse Affaires scolaires

Directrice
Nathalie Jaccard, municipale

Cheffe de service
Michelle Dedelley

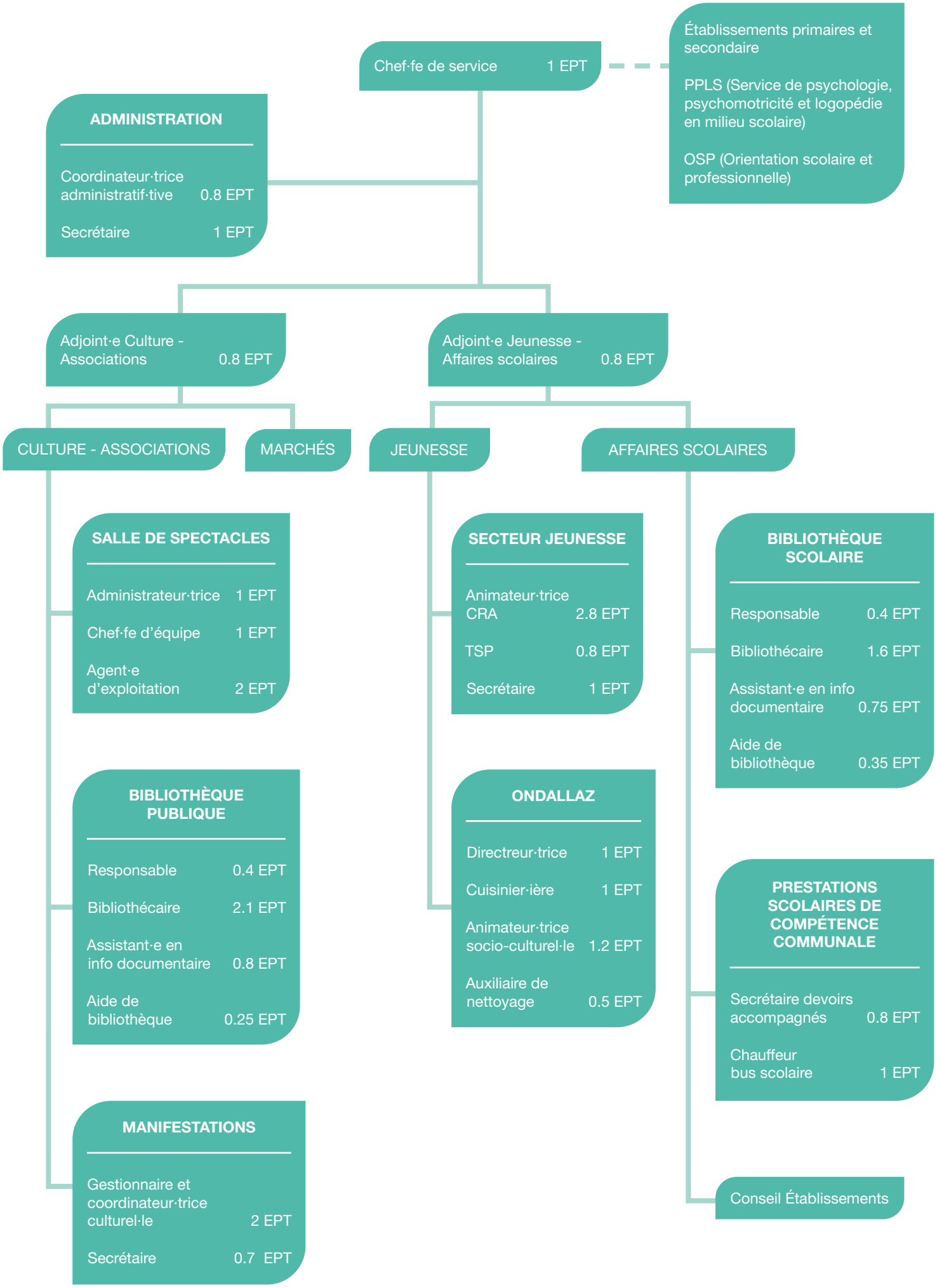
Chef·fe de service 1 EPT
Établissements primaires et secondaire
PPLS (Service de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire)
OSP (Orientation scolaire et professionnelle)
ADMINISTRATION
Coordinateur·trice administratif·tive 0.8 EPT
Secrétaire 1 EPT
Adjoint·e Culture - Associations 0.8 EPT
Adjoint·e Jeunesse - Affaires scolaires 0.8 EPT
CULTURE - ASSOCIATIONS
MARCHÉS
JEUNESSE
AFFAIRES SCOLAIRES
SALLE DE SPECTACLES
Administrateur·trice 1 EPT
Chef·fe d'équipe 1 EPT
Agent·e d'exploitation 2 EPT
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE
Responsable 0.4 EPT
Bibliothécaire 2.1 EPT
Assistant·e en info documentaire 0.8 EPT
Aide de bibliothèque 0.25 EPT
MANIFESTATIONS
Gestionnaire et coordinateur·trice culturel·le 2 EPT
Secrétaire 0.7 EPT
SECTEUR JEUNESSE
Animateur·trice CRA 2.8 EPT
TSP 0.8 EPT
Secrétaire 1 EPT
ONDALLAZ
Directreur·trice 1 EPT
Cuisinier·ière 1 EPT
Animateur·trice socio-culturel·le 1.2 EPT
Auxiliaire de nettoyage 0.5 EPT
BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE
Responsable 0.4 EPT
Bibliothécaire 1.6 EPT
Assistant·e en info documentaire 0.75 EPT
Aide de bibliothèque 0.35 EPT
PRESTATIONS SCOLAIRES DE COMPÉTENCE COMMUNALE
Secrétaire devoirs accompagnés 0.8 EPT
Chauffeur bus scolaire 1 EPT
Conseil Établissements

Culture-Jeunesse-Affaires scolaires

Activités principales

- Déclinaison de la politique culturelle
- Promotion culturelle
- Organisation et accueils de manifestations culturelles et récréatives
- Subventionnement et soutien aux institutions et sociétés culturelles, associations locales récréatives
- Gestion des bibliothèques scolaires et publique
- Gestion des activités de la Salle de spectacles
- Déclinaison de la politique de la jeunesse
- Animation socio-culturelle
- Travail social de proximité
- Prestations scolaires de compétence communale
- Mise à disposition et location de locaux communaux

Points forts 2022

- Fête nationale nouvelle version
- Succès phénoménal pour Festimixx !
- Développement des animations et actions de médiation à la bibliothèque de Renens
- Élargissement du programme du CRA : Mini CRA pour les enfants qui commencent l'école et sorties familles
- Démarches de redynamisation des marchés

SERVICE CULTURE-JEUNESSE-AFFAIRES SCOLAIRES (CJS)

AVANT-PROPOS

Après les deux années fragilisées par la crise sanitaire, les activités ont pu reprendre même si de nombreux questionnements occupent tous les secteurs du service. La crise sanitaire a bouleversé les habitudes et poussé les équipes à réfléchir afin de trouver les bonnes formules pour renouer les liens avec les publics. L'année 2022 a vu émerger de nouvelles offres, qui répondent aux attentes de la population : sorties familles au Centre de rencontre et d'animation (CRA), Mini CRA, activités de médiation autour de la lecture à la bibliothèque, projets participatifs comme le brunch de la Fête nationale.

Au niveau interne, le transfert au service Sport-Intégration-Ressources humaines (SIR) des dossiers concernant le sport et l'activité physique s'est fait en bonne harmonie. Avec l'entrée en fonction de l'adjoint Culture-Associations, le service a profité de différents autres changements pour mettre en place une démarche d'entretiens individuels et faire le bilan de l'efficience de son fonctionnement. Cette analyse a nécessité un travail conséquent de réflexions et d'ajustements autour de l'organisation du service, des divers processus et du profil de certains postes, afin de répondre aux besoins de la population et au programme politique.

De manière générale, les équipes ont vécu une année difficile, tant en raison de départs, de maladies ou de vacances de postes ; elles étaient à peine remises des effets de la crise sanitaire. Ces situations ont été gérées en étroite collaboration avec le service des Ressources humaines en activant des mobilités internes ou des engagements temporaires. Certains secteurs cependant, de par leurs activités et horaires spécifiques sont plus fragiles, comme l'école à la montagne ou la Salle de spectacles.

Finalement, le service a été impliqué dans des projets transversaux : premières réflexions concernant les travaux de rénovation de la Salle de spectacles, aboutissement du concours d'architecture Verdeaux-Pépinières-Saugiaz, vernissage d'ORGANuGAMME à La Ferme des Tilleuls, ouverture du Silo du Lac, comédie musicale Pirates.

CULTURE – ASSOCIATIONS

POLITIQUE CULTURELLE

COMMISSION CULTURELLE

La Commission s'est réunie quatre fois en 2022. Outre l'examen des demandes de soutien, elle a choisi les lauréats des Mérites culturels d'encouragement et de Design et elle a suggéré à la Municipalité les lauréats du Mérite culturel de reconnaissance.

Sept projets ont été soumis à la commission qui a décidé d'en soutenir six, à savoir :

- **Staro**, réalisation de cinq clips musicaux
- **13 Vitrine**, artistes de la scène locale et internationale invités dans la vitrine à l'avenue du 1er-Mai
- **Les Mortes**, concerts et performances
- **À la ligne**, création théâtrale au Théâtre Silo du Lac
- **Une vie de chien à Renens**, projet de performance artistique dans la continuité du travail effectué dans le cadre d'une résidence artistique à Buenos Aires soutenue par la Conférence des Villes suisses en matière de Culture (CVC)
- **Irrationnelle**, film-documentaire consacré à la genèse du projet ORGANuGAMME jusqu'à son installation et son inauguration

PRIX D'ENCOURAGEMENT DE LA VILLE DE RENENS

La Ville de Renens attribue chaque année depuis 2013 deux Prix d'encouragement à des étudiants en formation auprès de l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL). Chaque lauréat reçoit une bourse de CHF 2'000.-. La Ville leur propose un lieu d'exposition afin de présenter un travail artistique commun.

Les lauréats des Prix d'encouragement 2022 sont Lea Sblandano, Bachelor en photographie, et Luis Rodriguez, Master en design de produit. Leur exposition «abloom» a été présentée à La Ferme des Tilleuls du 1er au 18 décembre 2022.

MUNICIPAUX DE LA CULTURE DE L'OUEST LAUSANNOIS

En prévision de la manifestation Hyper Ouest qui se tiendra dans tout le district de l'Ouest lausannois en 2023, les six rencontres de l'année ont été organisées sous l'égide de Stratégie et Développement de l'Ouest lausannois (SDOL). Les municipaux de la Culture de l'Ouest lausannois font en effet partie du comité de pilotage de l'événement.

FONDS INTERCOMMUNAL DE SOUTIEN AUX INSTITUTIONS CULTURELLES

La Ville de Renens participe au Fonds, qui est la principale source de financement des institutions culturelles phares de la région: le Théâtre de Vidy, l'Opéra de Lausanne, le Béjart Ballet et l'Orchestre de Chambre de Lausanne. La Carte Cultissime (carte-cultissime.ch) permet aux jeunes de moins de 25 ans de bénéficier d'entrées gratuites dans les musées communaux de Lausanne et Pully, ainsi que de tarifs préférentiels dans plusieurs institutions: Béjart Ballet, Orchestre de Chambre de Lausanne, Grange de Dorigny, Théâtre Kléber-Méleau (TKM), etc. Pour sa 6e année d'adhésion, 41 jeunes ont commandé une carte (21 en 2020 et 46 en 2019). La gestion des cartes est assurée par la Ville de Lausanne. Le rapport d'activité du Fonds est à disposition.

CONFÉRENCE DES VILLES SUISSES EN MATIÈRE CULTURELLE (CVC)

Les délégués des 32 villes membres se sont réunis à deux reprises. Comme en 2021, les mesures de soutien en faveur des actrices et acteurs culturels ont occupé l'essentiel des discussions. Deux consultations fédérales ont été soumises: la première sur la question des assurances sociales des artistes, la seconde concernant le patrimoine culturel. Outre la participation au dialogue culturel national, l'adhésion à la CVC permet à ses membres de proposer par tournus une résidence à un artiste professionnel. Au printemps 2022, un appel a été lancé pour un séjour de 6 mois au Caire (Egypte) de février à juillet 2023. Malheureusement, aucun dossier n'est parvenu à la Ville dans le délai de postulation et la résidence a été proposée aux autres villes membres de la CVC. SSK-CVC.ch

OBSERVATOIRE ROMAND DES POLITIQUES CULTURELLES

Suite à la pandémie Covid et à ses conséquences sur le milieu culturel, un Observatoire romand des politiques culturelles a été constitué par l'Université de Lausanne, la Hes-So, la Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CDAC) et la Ville de Lausanne. Cette structure, à laquelle la Ville de Renens a adhéré, a pour mission de documenter la situation de la culture en Suisse romande et de développer des outils, à destination notamment des collectivités publiques.

FONDATION DU TKM – THÉÂTRE KLÉBER-MÉLEAU

Les dix-neuf membres du Conseil de Fondation du TKM Théâtre Kléber-Méleau, présidé par M. Antoine Reymond, se sont réunis à deux reprises. Parmi ses tâches inaliénables, le Conseil a adopté de nouveaux statuts actualisés. Quant au Comité de direction – composé du président, de la vice-présidente Nathalie Jaccard, de la secrétaire Michelle Dedelley, et des membres (Michaël Kinzer, chef du service de la culture de la Ville de Lausanne et Ihsan Kurt, conseiller municipal de Prilly) ainsi que de la direction administrative (Florence Crettol jusqu'au 1er juin, Jonathan Diggelmann dès le 1er juillet) et du directeur du TKM, Omar Porras – il s'est concentré sur les premières esquisses du projet de rénovation du théâtre et la succession de la direction administrative.

L'opération «Pass TOUTKM» permettant aux habitants de Renens de bénéficier de 10 billets à CHF 5.- pour chaque représentation a débuté en septembre 2021. Sur l'ensemble de

la saison 2021-2022, 960 billets étaient donc disponibles et 689 places ont trouvé preneurs au sein de la population.

Au vu de ces excellents chiffres, la Municipalité a validé la reconduction de la démarche pour la saison 2022-2023 selon les mêmes principes. Pour cette nouvelle saison, les billets sont en vente directement auprès du guichet du TKM et non plus auprès du greffe municipal.

Le rapport d'activité complet de la saison 2021-2022 du TKM est à disposition. tkm.ch

FONDATION DE LA FERME DES TILLEULS

Les douze membres du Conseil de Fondation de La Ferme des Tilleuls, présidé par Marianne Huguenin ont siégé à trois reprises alors que le bureau du Conseil, composé des déléguées de la Municipalité à savoir la présidente, la vice-présidente Nathalie Jaccard, et la secrétaire Michelle Dedelley, s'est réuni tous les deux mois en présence de la directrice, Chantal Bellon.

Le moment marquant de cette année 2022, outre l'actualisation des statuts de la fondation, est l'inauguration d'ORGANuGAMME le 5 novembre, en présence des autorités communales et cantonales et d'un public venu en nombre. À relever les résultats très positifs de l'importante recherche de fonds réalisée par le Conseil de Fondation.

Le rapport d'activité détaillé sera disponible à partir d'avril 2023. fermedestilleuls.ch

THÉÂTRE SILO DU LAC

Le Théâtre Silo du Lac, anciennement Contexte Silo, a inauguré son nouvel espace le 19 novembre, en présence de 200 personnes représentant les autorités communales, cantonales et le monde des arts vivants. Plusieurs services communaux – Urba, Infra, CJS, Adg – ont œuvré aux derniers préparatifs. theatre-contexte-silo.ch

COMMUNICATION

Les actions de communication du service ont été partiellement reprises par l'adjoint du secteur Culture Associations suite à la mutation dans un autre service de la titulaire. La priorité a été mise sur les projets en cours, en particulier Festimixx, la Saison 2022-23, les animations de la bibliothèque et les événements de l'été (Piazzetta, Hors les Murs, Concerts d'été).

AFFICHAGE CULTUREL

Les 66 panneaux qui constituent l'affichage culturel ont servi tout au long de l'année à informer la population des activités et manifestations proposées par la Ville et les acteurs culturels locaux. Ils ont ainsi été entre autres utilisés pour annoncer des manifestations telles que la Saison Culturelle 2022-23, Exploration du Monde, le concert de la Clé d'Argent, les expositions à La Ferme des Tilleuls, la Feria Flamenca et les spectacles du TKM et de O'Chap.

Une douzaine d'emplacements ponctuels complètent ce dispositif, certains panneaux ou vitrines n'existant plus en raison des travaux du centre-ville.

COMMISSION CULTURELLE DU TRAMWAY LAUSANNOIS

Dans le contexte des travaux du tramway lausannois, une commission culturelle, dont fait partie la cheffe de service CJS, a été nommée par le Conseil d'État pour insérer une programmation sur le mode du Pour-Cent culturel. Cette démarche avait été soumise en 2011 au Canton par les responsables culturels des Villes de Lausanne et Renens, de l'État de Vaud et par le Bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL). La commission s'est réunie à plusieurs reprises depuis fin 2021 afin de définir un projet d'interventions artistiques durant les 5 ans du chantier. Plusieurs événements ont été mis en place, en collaboration avec des acteurs culturels locaux, comme Galerie 1934 par exemple. Les informations sont à disposition sur tramway-lausannois.ch/chantier-culturel

MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR CJS

SAISON CULTURELLE 2021-2022 – PAYANT

La saison 2021-2022 dénombre 125 abonnés. Le programme de la seconde partie de la Saison Culturelle était le suivant :

- 28 janvier – Aliose – Musique – 317 spectateurs

- 11 février – Geneva Brass Band – Classique / cuivres – 164 spectateurs
- 11 mars – Anne Roumanoff – Humour – complet – 509 spectateurs
- 8 avril Barbara Hendricks et son Brass Band – Blues-Gospels – complet – 557 spectateurs
- 6 mai – Phanee de Pool – Chanson-Folk – 385 spectateurs
- 20 mai – Brigitte Rosset – Humour – 364 spectateurs

Barbara Hendricks © Maurizio Magliocchetti

SAISON CULTURELLE 2022-2023 – PAYANT

La Saison 2022-2023 dénombre 93 abonnés. Le programme de la première partie de la Saison Culturelle est le suivant :

- 23 septembre – Panayotis Pascot – Humour – 467 spectateurs
- 17 octobre – Simon Romang – Humour – 233 spectateurs
- 6 novembre – Cie du Rossignol – Alice et les sortilèges – Opéra jeune public – 54 spectateurs
- 9 décembre – The Postiche – Comédie musicale – 255 spectateurs

renens.ch/saison

SAMEDI DES BIBLIOTHÈQUES – 26 MARS – ENTRÉE LIBRE

Une centaine de personnes a répondu à l'invitation de la Bibliothèque pour participer à la 1re édition du BiblioWeekend, qui remplace désormais le Samedi des bibliothèques. Le thème proposé étant « Décrocher la lune », c'est avec passion que la Rocket Team de l'EPFL, championne d'Europe 2021 de lancer de fusée, a entraîné le public dans des activités variées, à l'image de la fabrication et du lancement spectaculaire de fusées. La conteuse Kaine a quant à elle fait briller les étoiles dans les yeux grâce à ses histoires.

TABLE RONDE « PRÉSERVER SA CULTURE ET RÉUSSIR SON INTÉGRATION : PEUT-ON Y ARRIVER ? » – 17 MAI – BIBLIOTHÈQUE DE RENENS – ENTRÉE LIBRE

Animée par Vjosa Gervalla, directrice de l'association Albinfo.ch, cette table ronde a réuni des citoyens renanais d'origine et de trajectoires très différentes, à savoir Swati Rastogi Mayor, auteure d'Une Vie de non-dits, Ndeye Awa Diédhiou, intervenante sociale, Mohammed Eareby, mérite coup de cœur 2020 pour son engagement dans l'Espace solidaire et Emily Galdino, élève de l'Établissement secondaire de Renens. Les 25 participants ont échangé sur la pluralité des cultures et la plus jeune des panellistes a rédigé un article paru dans le Carrefour Info de juillet.

FESTIMIXX – 10-11 JUIN – VERDEAUX – ENTRÉE LIBRE

La 8e édition initialement prévue en 2021 a dû être reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. Festimixx s'est tenu en présence de plus de 15'000 personnes, un record ! Sur le terrain de Verdeaux, l'ADN du festival s'est une fois encore illustré par sa convivialité, sa diversité et les échanges, dans une ambiance chaleureuse, grâce à l'engagement de plus de 120 membres associatifs et scolaires, ainsi qu'à la participation de 50 bénévoles.

Le programme de médiation culturelle Premixx s'est déployé dès le mois d'avril avec différents ateliers tout public : percussion, danse, atelier d'écriture. Un concours de dessin, organisé en étroite collaboration avec l'école Art'titude et Globlivres de Renens a donné naissance à quatre cartes postales et un timbre Festimixx homologué par la Poste.

Au chapitre des nouveautés, un espace de détente protégé, « L'Oasis », a été aménagé avec des meubles de récupération sur proposition du service Gestion urbaine-Développement durable (GuDD).

La programmation musicale de onze concerts a été festive, variée et de qualité, faisant la part belle aux groupes suisses. Elle a emmené le public dans des rythmes latins et africains, de la musique actuelle au jazz en passant par la musique du monde et le rock. La création, confiée à Yilian Cañizares, violoniste lausannoise d'origine cubaine lauréate d'un Prix suisse de la musique 2021 et Laura Beaubrun, danseuse d'origine haïtienne, a associé artistes professionnels et danseuses amateurs.

Les sociétés locales ont tenu des stands d'animations ainsi que les cuisines et bars. Différents secteurs de la Ville ont participé à la manifestation : la bibliothèque, le CRA, GuDD.

Les Établissements scolaires se sont illustrés par une participation exceptionnelle : près de 900 élèves ont foulé les deux scènes avec 18 prestations.

La Fête des bénévoles a eu lieu à La Ferme des Tilleuls, avec une animation musicale assurée par The Moving Cats, groupe de jazz/swing traditionnel, et un buffet organisé par le Café des Tilleuls.

Festimixx 2022 Amadou et Mariam © Jérome Klotz

FÊTE NATIONALE DU 1ER AOÛT – ENTRÉE LIBRE

Cette année, la Municipalité a innové en développant les activités de la Fête nationale. Elle a également décidé de renoncer au spectacle pyrotechnique et d'offrir au public une animation écoresponsable. La journée s'est déclinée en trois volets sur deux lieux :

- De 5h à 6h30 : Tradition avec la Diane.
- Dès 10h15 : Partie officielle et moments de partage à Verdeaux.

  La Tablée Renanaise – Brunch participatif offert par la Ville et agrémenté de plats proposés par la population ; concert medley par l'Orchestre d'Harmonie La Clé d'Argent ; atelier « lampions » pour tout public, par l'association L'Intrépide Culture.
- Dès 18h00 : Partie festive à la Piscine de Renens.

La Société d'accordéonistes L'Echo du Léman, l'Orchestre d'Harmonie La Clé d'Argent et le groupe Just & Joy a animé la soirée. Spectacle d'arts vivants et de déambulation avec des costumes lumineux par Lumen.

Ce nouveau concept a rencontré un bon succès, tant pour le brunch qui a enthousiasmé quelque 200 personnes dont une quarantaine venue avec des plats, que pour la partie festive et ses 1'500 personnes à la Piscine.

Le cortège mené par la Municipalité a accueilli une centaine de participants. Le traditionnel feu du 1er août, pour des raisons de sécurité, était cette année également remplacé par un embrasement virtuel de l'une des tours des gardiens de la piscine. La buvette a été gérée par le restaurant de la piscine, dont l'entrée était libre dès 18h00.

Just'n Joy

MANIFESTATIONS ESTIVALES – ENTRÉE LIBRE

Fort du succès rencontré en 2021, l'édition 2022 des manifestations estivales s'est déployée de mi-août à début septembre en trois volets : le premier consacré au cinéma, le deuxième aux arts vivants et le dernier dédié à la musique.

CINÉMA : LA PIAZZETTA 18-19 AOÛT

Le premier rendez-vous a débuté en plein air avec La Piazzetta sur la Place du Marché. La programmation par la commission culturelle du film d'animation « Minuscule, la vallée des fourmis perdues » le jeudi 18 août et celle de la comédie « 10 jours sans maman » le vendredi 19 août ont été suivies par 200 personnes chaque soir. À noter cette année l'absence des films de l'ECAL pour des raisons d'incompatibilité de calendrier.

ARTS VIVANTS : HORS LES MURS – 27-29 AOÛT

Le deuxième volet s'est déroulé du 27 au 29 août. Des collaborations avec des institutions culturelles ont été reconduites, à l'instar de celle avec La Ferme des Tilleuls (LFdT), avec le Groupe d'Animation de Florissant (GAF) et l'Association Zig Zag Théâtre. De nouveaux partenariats ont été conclus avec le Théâtre Silo du Lac et le programme des Balades en 1020, porté par le TKM et LFdT.

Trois balades ont été suivies par un nombreux public : Graffitis Arena (Jean-Rodolphe Petter), Les Châteaux Secrets (Floriane Nikles) et Histoire de Voies (Christian Schüle, archiviste de la Ville).

Le GAF a accueilli, samedi après-midi lors de la Fête de Florissant un spectacle jeune public proposé par l'Association Zig Zag Théâtre au Parc Sauter. Ce même jour Rodolphe Ittig, proposé par le Théâtre Silo du Lac, a conté à deux reprises « Les aventures de l'incroyable Nassereddin » sur la place du Corso ; au même endroit, deux représentations de « SÉRIE » interprétées par les danseuses et danseur Laura Gaillard, Pauline Raineri et Antoine Weil.

Hors les murs Cie de danse SLOW samedi 27 août 2022

Le dimanche, en collaboration avec LFdT, deux ateliers de danse urbaine menés par Daya Jones ont affiché complet. La Cie des arTpenteurs a installé sa caravane sur le terrain de Verdeaux durant trois jours avec plusieurs représentations de « La Maison Ambulante ». Des actions de médiation culturelles, dont le petit orchestre Le PhilHarmonique, qui a joué autour du chapiteau, au marché le samedi et lors de la balade du dimanche, ont été offertes au public. Le nombre de personnes présentes est estimé à 500.

MUSIQUE : CONCERTS D'ÉTÉ – 2-3 SEPTEMBRE – PLACE DU MARCHÉ – ENTRÉE LIBRE

Festimixx ayant fait la part belle à la musique cette année, le service a organisé deux soirées de concert au lieu des trois habituelles. Comme en 2021, afin de mettre en valeur les activités de la société civile, un appel à projets auprès des associations renanaises a été lancé : l'association Salsamas et celle de la communauté congolaise ont répondu présentes et se sont chargées de la programmation et de l'organisation d'une soirée, avec le soutien du service.

Vendredi 2 septembre, Salsamas a proposé, outre un concert latino, un cours de danse et un bar à cocktails, qui a ravi quelque 350 personnes.

Samedi 3 septembre, l'association congolaise a pris le relais, avec stand de nourriture et concert de rumba congolaise récemment classée au patrimoine immatériel de l'UNESCO. L'orchestre Africa Mambo a joué pour un public conquis d'environ 150 personnes.

« 3, 2, 1… VIENS LIRE ! » – STAND DE LA BIBLIOTHÈQUE DE RENENS A 1020 RUN – 24 SEPTEMBRE

Malgré la pluie, la bibliothèque était fière de participer, pour la première fois, à la 1020 Run. Ce fut l'occasion de proposer un espace de lecture fait de livres, bien entendu, mais aussi de tapis de lecture et de chaises longues. Quelque 60 personnes se sont arrêtées pour jouir de cet espace décontracté.

Hors les murs – Les ArTpenteurs du 26 au 28 août 2022

CLUB DE LECTURE « RACONTE VOIR » – 27 SEPTEMBRE – 1ER NOVEMBRE – 13 DÉCEMBRE – BIBLIOTHÈQUE DE RENENS – SUR INSCRIPTION

Cette nouvelle animation offre la possibilité aux usagers de profiter d'un moment convivial pour échanger sur leurs lectures. C'est également une belle occasion de découvrir, en primeur, les nouveaux documents acquis par la Bibliothèque. L'animation a lieu toutes les 6 semaines le mardi matin, de 10h à 11h30. Cet horaire semble bien adapté aux seniors. Les trois rendez-vous « Raconte voir » ont réuni 8 personnes, avec un retour très positif.

CONFÉRENCE « CLAUDE NICOLLIER : UN VOYAGE DANS L'ESPACE ENTRE RÉALITÉ ET FICTION » – 4 OCTOBRE – BIBLIOTHÈQUE DE RENENS – ENTRÉE LIBRE

Claude Nicollier, astrophysicien et premier astronaute suisse à avoir voyagé dans l'espace, a été interrogé par Frédéric Jaccaud, auteur, spécialiste de la science-fiction et conservateur au musée la Maison d'Ailleurs à Yverdon-les-Bains. Comme la science-fiction est un genre littéraire de prédilection en bibliothèque, ce fut l'occasion idéale de l'interroger à la lumière de l'état des connaissances actuelles en astrophysique. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le public a eu droit à une conférence « ovniesque » ! Les 45 personnes présentes à la salle polyvalente de la Vaudaire ont pu ensuite profiter d'un apéritif à la bibliothèque, en compagnie de Messieurs Jaccaud et Nicollier.

Conférence Claude Nicollier

« RÉALISE TA BD GÉANTE ! » – BIBLIOTHÈQUE DE RENENS – ENTRÉE LIBRE

La bibliothèque a renouvelé sa collaboration avec l'illustratrice Sarah Najjar pour un atelier de dessin le 5 octobre. Les huit enfants (dès 8 ans) étaient invités à créer une BD commune. Chaque enfant avait une partie de l'histoire à illustrer et chaque planche de BD a été encadrée et affichée sur l'un des murs de la bibliothèque. Ainsi, les lecteurs ont l'opportunité de lire « Bienvenue à l'Aquathèque ».

Aquathèque

RACONTE-MOI DORÉMI – BIBLIOTHÈQUE DE RENENS – ENTRÉE LIBRE

Cette animation d'éveil musical et de lecture est une nouveauté pour les enfants de 3 à 5 ans et leurs parents/grands-parents. Il y est question à la fois de lectures d'albums et d'initiation à la musique par le chant, le rythme, la découverte d'instruments, etc. Au total, 46 personnes ont participé aux trois rendez-vous de 2022.

APÉRO PHILO – BIBLIOTHÈQUE DE RENENS – ENTRÉE LIBRE

Cet atelier de philosophie pour adultes a été programmé le 18 novembre dans le cadre de la Journée mondiale de la philosophie, organisée par l'UNESCO. Neuf adultes ont échangé sur la question « Peut-on se connaître soi-même ? ». Ce fut une belle occasion de défier le « Connais-toi toi-même » de Socrate, qui a fait de ce thème le principe moteur de sa philosophie. Les participants de l'atelier ont eu tellement de plaisir à réfléchir et dialoguer ensemble qu'ils ont demandé que ce type d'atelier soit proposé toutes les semaines !

MÉRITES DE LA VILLE DE RENENS – 28 NOVEMBRE – ENTRÉE LIBRE

Chaque année, la Municipalité de Renens récompense des personnalités dont l'engagement, la créativité ou le charisme contribuent au rayonnement de la ville. La cérémonie de remise des Mérites 2022 a eu lieu à la Salle de spectacles. Chacun des lauréats a reçu son prix, accompagné

d'un diplôme édité par l'Atelier-Musée Encre & Plomb. L'organisation des Mérites a été reprise exceptionnellement cette année par Administration générale.

Mérites	Lauréats
Culturel de reconnaissance	Sylvia et Antonio Perujo, pour récompenser leur investissement pédagogique et artistique depuis plus de 20 ans à Renens dans le domaine de la danse, ainsi que le succès et le rayonnement de la feria flamenca depuis plus de 10 ans.
Culturel d'encouragement	Compagnie O'Chap, fondée par Emi Vauthey, pour la qualité de sa programmation artistique et de son engagement sur le territoire en devenir de Malley.
Design	Matthieu Girel, designer diplômé de l'ECAL en 2012, et l'un des fondateurs de l'Hyperespace (espace mis à disposition des entrepreneurs) en 2013 où il a par ailleurs installé son studio.
Jeunesse	A toutes les participantes et à tous les participants, personnel enseignant et élèves, qui ont porté et qui portent encore les comédies musicales du Collège du Léman.
Sportif d'encouragement	Aleksi Grognuz – jeune rameur pour son titre de champion suisse en quatre de couple minime (U15).
Sportif de reconnaissance	Renens natation – figure emblématique de la vie sportive renanaise depuis plus de 50 ans, qui s'est distingué à de nombreuses reprises pour ses résultats sportifs et son mouvement junior renommé.
Intégration	Association Komkar – dont le but est de mettre en lien la culture kurde avec les acteurs de la société renanaise et au-delà depuis 1985.
Développement durable	Association Fishing Battle – pour son action de sensibilisation à l'écologie par des actions de ramassage et d'élimination des déchets dans les lacs et les cours d'eau.
Coup de cœur	Tricot graffitis – pour son engagement à créer du lien social à travers des objets tricotés par ses participantes et installés dans différents lieux de la ville.
Coup de cœur	Participants au projet des comédies musicales du collège du Léman, dont Pirates en 2022.

MON BEAU SAPIN, ROI DES BOUQUINS – 1ER DÉCEMBRE – BIBLIOTHÈQUE DE RENENS – ENTRÉE LIBRE

Le 1er décembre est une belle occasion de décorer la bibliothèque et le sapin de Noël avec les enfants ! Une fois terminé, place au goûter pour les 12 lutins : biscuits et mandarines !

« PETITE FABRIQUE A DÉCO DE NOËL » – BIBLIOTHÈQUE DE RENENS – ENTRÉE LIBRE

Deux choix créatifs ont été proposés aux 25 enfants et 5 parents le 7 décembre : un mini-bonnet en laine et un renne de Noël à suspendre au sapin.

FÊTE DE NOËL – 16-17 DÉCEMBRE – ENTRÉE LIBRE

Les dates des festivités de Noël à Renens ont été fixées près des fêtes de fin d'année. Le service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires a proposé le programme suivant :

- Soirée Fondue – Vendredi 16 décembre – 17h30 – 22h30 – Place du Marché – 50 personnes

- Arbres à fondues payantes en compagnie de Caravane Mango pour l'animation musicale. En soirée, performance «Flammes et étincelles» par la Cie Lumen

» Après-midi des enfants – Samedi 17 décembre – 12h15-18h00 – Place du Marché et ses alentours

- Square du 14-Juin, présence de lamas et alpagas
- Sur la Place du marché, animation musicale par Old Distillery Jazz Band; promenades à poney gratuites et activités proposées par le Centre de rencontre et d'animation. La visite du Père Noël a toujours autant de succès

Le bar était tenu par le Club service Kiwanis qui a reversé les bénéfices à l'Association Régionale pour l'Action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL).

Migros, Coop n'ont pas renouvelé leur soutien financier cette année mais ont offert 300 cornets de friandises distribués aux enfants par le Père Noël. Par contre la Société industrielle et de commerce de l'Ouest lausannois (Sicol) a versé son habituel soutien en plus des têtes de choc.

Spectacle Le Moteur à salades

Père-noël 2022© photostudio61

SPECTACLE DE NOËL «LE MOTEUR À SALADES» – 21 DÉCEMBRE – BIBLIOTHÈQUE DE RENENS – ENTRÉE LIBRE

Pour clore l'année en beauté, la bibliothèque a accueilli la Compagnie de la Pie qui Chante avec son spectacle de Noël intitulé «Le moteur à salades». Cette prestation a rencontré un vif succès: 120 personnes présentes! Le spectacle a été suivi d'un goûter.

ACCUEILS EN PARTENARIAT AVEC DES TIERS

Partenaire	Projet / Lieu	Date	Fréquentation (nb de personnes)
Mouvement des aînés	Lis-moi une histoire / bibliothèque	6 dates	54
ZigZag théâtre	Cie improvisation / Salle de spectacles	6.02	
Osons les livres	Chouette bébé lit / bibliothèque	5 dates	50
Galerie 1934	Expo Tom Tirabosco / édicule Hôtel de ville	février	50
Caritas	Quatuors Sine Nomine et Aviv concert pour l'Ukraine / Salle de spectacles	24.03	100
FAR	Fête du printemps / Place du marché	26.03	800
Le Potiron	Ça joue / bibliothèque	2 dates	75
Cirque Starlight	Limbes / Verdeaux	21.06	350
Et scolaire Léman	Pirates / Salle de spectacles	9-14.05	1'500
École de musique la Source	Concert anniversaire / Place du marché	16.06	300
Feria flamenca	Danse et feria / Salle de spectacles	18-19.06	800
Jours de cirque	Escape cirque / Salle de spectacles	10-12.09	100 par représentation
École de musique	Concert des élèves / Salle de spectacles	21.10	200
Nuit du conte	Contes / bibliothèque	11.11	100
Germanofolies	Simon sagt / Salle de spectacles	21-25.11	5'000
Théâtre de Vidy	Perdre son sac / Grange de Florissant	22-25.11	200
Les Urbaines	Entrepôts Perrelet	3-4.12	1'000

SALLE DE SPECTACLES

L'activité associative a repris en 2022 et nombre de sociétés ont pu organiser leur manifestation à la Salle de spectacles. Leur volonté était surtout de réunir leurs membres – même plus modestement – pour conserver le lien avec leur public.

L'Établissement secondaire de Renens a investi la Salle de spectacles durant une semaine pour répéter et représenter la comédie musicale « Pirates » pour les élèves et leurs proches. Ce projet réunit en plus de très nombreux élèves, des enseignants, du personnel administratif et des bibliothécaires. La Salle de spectacles est adaptée pour ce type d'accueil et de plus en plus d'institutions d'enseignement développent des projets artistiques de sensibilisation pour les étudiants et les élèves sur des thèmes comme la langue germanique ou la prévention du suicide. Ces événements réunissent plusieurs milliers de spectateurs.

Concernant les organisateurs privés, de nombreuses manifestations ont encore été annulées, les recettes liées à la billetterie étant largement en-dessous des jauges d'avant pandémie.

Le renouvellement du mobilier et du matériel d'équipement technique s'est poursuivi. Le système de sonorisation a été complété pour améliorer le confort d'écoute du public. Une série de 70 chaises a été remplacée à la salle de conférence et à la buvette, et une dizaine de tables hautes a été commandée, ainsi qu'un équipement de régie pour la buvette.

UTILISATEURS DE LA SALLE PRINCIPALE

La Salle de spectacles a été réservée 239 fois pour des répétitions et le montage de 119 manifestations. La reprise des activités n'étant toujours pas totale, aucun graphique de la répartition des utilisateurs n'est présenté dans ce rapport.

BIBLIOTHÈQUE DE RENENS

L'année 2022 s'est inscrite sous le signe de deux mots-clés : consolidation et développement. Avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs, l'équipe de la bibliothèque est enfin au complet, après de grandes difficultés à recruter une bibliothécaire scolaire. Avec les bonnes personnes à la bonne place, les compétences métiers indispensables et les outils de communication adéquats, les missions de la bibliothèque ont pu se déployer à satisfaction.

La bibliothèque a réalisé 39'123 prêts en 2022 (41'846 en 2021, 30'740 en 2020) pour 1'217 lecteurs actifs, dont 99 nouveaux inscrits (83 en 2021, 76 en 2020). Cette hausse constante du nombre d'inscriptions indique que les services de la bibliothèque sont de plus en plus demandés par la population. Bien qu'elle soit d'abord représentée comme un service de consultation et de prêt de documents, la Bibliothèque de Renens, en plus d'offrir des collections riches et des espaces de lecture et de travail, est un service qui mène des actions de médiation auprès de tous les publics. Au total, 677 personnes ont été présentes aux 30 animations publiques qui ont été proposées en 2022 (hors visites de garderies).

Le second semestre a été marqué par la réalisation d'un important travail sur l'identité visuelle ainsi que sur les outils de communication. La Municipalité a décidé de changer son nom : de Bibliothèque du Léman elle se nomme désormais Bibliothèque de Renens, afin de la positionner comme bibliothèque « municipale » et non rattachée à une structure scolaire. En parallèle, un vaste travail sur le développement d'un nouveau site internet a été initié.

La gestion électronique des documents faisant partie des compétences clés du métier de bibliothécaire, une collaboratrice a été impliquée dans le projet mis en place par la Ville.

À noter encore la création du nouveau fond des livres en grands caractères pour adultes, qui permettent un meilleur confort de lecture et sont également adaptés aux troubles DYS. Depuis leur mise à disposition, ils rencontrent un grand succès !

Enfin, après trois années de formation au sein de l'équipe, l'apprentie agente en information documentaire a obtenu son CFC avec succès.

VISITES DE GARDERIES ET STRUCTURES PARASCOLAIRES

Quatre garderies ont fréquenté la bibliothèque en 2022, certaines très régulièrement, d'autres occasionnellement. Profitant de l'infrastructure et du fonds adapté mis à disposition, ces groupes ont effectué 14 visites au cours de l'année. Au total, 110 enfants ont ainsi pu bénéficier des collections.

ASSOCIATIONS

RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

Les rapports d'activités des associations sont disponibles auprès des comités respectifs.

Associations	Relations avec le service / la Ville
Amis de Festimixx	Recherche de fonds pour Festimixx, résultat CH 156'000.-
Amis du Tarmac Festival	AG ordinaire 23 mai
Tilt	Trois expositions au Corso avec les artistes Hugo Vanet-Massip, Amandine Vaccaielli, Aude Barrio, Barbara Meuli, Maeva Rubli et Camille Vallotton, Stanislas Delarue.
Ecole de musique de Renens	Mise à disposition des locaux pour les cours de musique (voir chapitre Mise à disposition de locaux) / concert des élèves.
Forum des associations de Renens (FAR)	Fête du printemps, Saveurs et raclette du FAR, soupes de décembre. 25e anniversaire le 3 septembre à la Salle de spectacles
Groupe d'animation de Florissant (GAF)	Accueil du théâtre de Vidy en novembre; révision de la convention

POLITIQUE DE SUBVENTIONNEMENT

Suite à la nouvelle législature et le transfert des activités sportives de CJS à SIR, la gestion de la politique de subventionnement des sociétés locales se fait désormais dans les deux services. Les subventions ont pour buts de faire vivre ces entités au sein de la population renanaise, de faire évoluer leur mouvement junior avec des formations de qualité et de leur permettre de pratiquer leurs activités dans un climat favorable et serein.

En 2022, 7 sociétés culturelles et/ou récréatives ont répondu aux critères prévus par la politique de subventionnement de la Ville, bénéficiant ainsi d'une subvention pour un montant total s'élevant à CHF 33'300.-.

Société sportive/récréative	Montant subvention	Membres	Membres Renens	Juniors	Juniors Renens
École de Cirque Lausanne-Renens	15'730.-	609	69	578	69
First Move	2'485	38	17	29	13
Société philatélique	1'000.-	47	10	0	0
Scouts de l'Ouest	3'125.-	50	23	40	21
École de musique La Source	9'460.-	233	94	207	90
Chœur de Dames	1'000.-	16	10	0	0
Orcade	500.-	23	6	0	0

En plus de ces soutiens financiers, l'Harmonie de la Clé d'Argent a reçu le montant de CHF 16'000.- prévu selon la convention datée de 2016.

Enfin, en complément à son aide financière, la Ville de Renens met à disposition des sociétés subventionnées les salles de gymnastique, de rythmique ou autres. Le nombre total d'heures d'occupation s'élève à 1'579 pour les associations culturelles listées ci-dessus, auxquelles s'ajoutent les 6'711 heures d'occupation de l'École de musique de Renens, représentant ainsi une valorisation théorique totale de CHF 248'700.-.

MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

Outre les locaux scolaires mis à disposition des associations tel que mentionné dans le chapitre précédent, le service gère – en collaboration avec le service d'entretien des bâtiments – la mise à disposition des locaux scolaires, du CRA et de la Grange de Florissant, ainsi que la location du refuge et du chalet Mon Beau-Pays. La mise à disposition des locaux scolaires en faveur des associations sportives est désormais gérée par le service Sport-Intégration-Ressources humaines.

CLASSES D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE (ELCO)

Des salles du collège du Village et le rez-de-chaussée du CRA sont mis à disposition d'ambassades qui en font la demande afin de dispenser des cours de langue et culture d'origine aux élèves concernés. L'organisation et le financement de ces cours sont pris en charge par les différentes communautés.

Ambassades/Consulats	Bâtiments	Jours	Horaires
Consulat général du Portugal	Collège du Village (1er étage)	Lundi	16h00 – 20h00
		Mercredi	15h00 – 19h00
		Vendredi	16h00 – 20h00
Ambassade de Turquie	Collège du Village (rez)	Mardi	15h00 – 18h30
	Collège du Village (1er étage)	Mercredi	13h00 – 15h00
	Salle du CRA (rez)	Samedi	09h30 – 13h30
Chinese institute Geneva Foundation	Collège du Village (rez)	Mercredi	13h00 – 18h00
		Dimanche	08h00 – 18h00
	Collège du Village (1er étage)	Samedi	08h00 – 18h00
Consulat général d'Italie	Collège du Village (rez)	Mercredi	16h00 – 18h00
Communauté congolaise	Collège du Village (1er étage)	Samedi	10h00 – 20h00

SECTEUR JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES JEUNESSE

POLITIQUE DE LA JEUNESSE

PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS

La Plateforme jeunesse réunit les municipaux de l'Ouest lausannois en lien avec l'enfance et la jeunesse. L'une de ses commissions, qui regroupe les travailleurs sociaux de proximité (TSP) des communes membres, s'est réunie à plusieurs reprises pour suivre la situation des jeunes en décrochage scolaire, comme en 2021.

GROUPE COORDINATION JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS (GCJOL)

Le GCJOL réunit les professionnels de la Jeunesse présents dans le district depuis 2007. Le TSP y occupe la fonction de président depuis début 2022. En concertation avec le vice-président et l'ensemble des membres, il prépare et anime les quatre séances annuelles, et fait le lien avec la plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois (PJOL), pendant politique du GCJOL. En 2022, il a la forte tâche de redynamiser les activités de cette plateforme, à la suite de la pandémie de Covid qui a poussé certains professionnels à adapter leurs activités. Depuis, il y a moins de projets intercommunaux qui émergent, et les professionnels peinent à s'y impliquer. La fréquentation aux séances est aussi en baisse, mettant en exergue une usure des travailleurs et travailleuses sociales dans ce contexte de crises qui se superposent.

LAUSANNE RÉGION

Deux séances dont une au sujet du numérique ont eu lieu. La municipale CJS fait partie des commissions Enfance et Jeunesse et Formation et emploi des jeunes, conjointement avec la municipale ECS, de la commission Prévention et Dépendances. Le rapport d'activité sera mis en ligne sur le site lausanneregion.ch.

ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

En 2022 les activités sur inscription telles que les centres aérés, les mercredis des enfants, les sorties familles des vacances scolaires et des samedis, ainsi que les camps à Ondallaz ont rencontré un grand engouement.

Si les équipes attachent une attention particulière à ce que l'accès aux activités soit équitable et satisfasse le maximum de personnes, il apparaît que la demande dépasse parfois l'offre. Une réflexion est en cours afin d'augmenter les capacités d'accueil.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Les points forts de l'année sont le lancement des sorties familles et la mise en place du Mini CRA.

Activités régulières	Tranches d'âge	Offre	Fréquentation
Mercredis des enfants	6 à 12 ans	Sorties, jeux, découvertes, sport	25 / après-midi
Mercredis des ados	Dès 12 ans	Sorties	Entre 5 et 10 / après-midi
Mini-CRA	Âge préscolaire	Visite de la bibliothèque de Renens, découverte d'un chantier, explorations aux ruches, découverte des pompiers, etc. L'objectif est de faire découvrir aux enfants de nouveaux environnements, s'initier à davantage d'autonomie et partager des moments en commun dans un cadre rassurant et sécurisé.	12 familles / après-midi
Accueil libre & ados	Dès 8 ans	Jeux de société, livres, PlayStation, confection de repas. Ce type d'accueil permet aux participants de se retrouver entre amis dans un cadre sécurisé et de s'auto-déterminer sur leurs envies.	Entre 6 et 25 / vendredi 16 h-19 h
Sorties proposées aux ados	12 à 16 ans	Cinéma, Jardin de la circulation, escalade	Entre 10 et 15 / sortie
Sorties familles	0 à 80 ans	Sortie CGN, sortie à la Vallée de la Jeunesse, visite d'un musée, découverte du jardin de la circulation, visite à la ferme	Entre 20 et 30 / samedi

SOIRÉE D'ACCUEIL DES JEUNES DE 18 ANS – 2 SEPTEMBRE – SUR INVITATION

Organisée à la buvette de la piscine de Renens, la fête a ravi celles et ceux qui ont atteint leur majorité cette année. Déco cosy et lumière tamisée ont été le cadre du discours de

bienvenue de la municipale en charge de la jeunesse. Un grand jeu de cohésion d'équipe a été organisé par Be Corpo sur le thème de Défi du Fort. Les jeunes ont réalisé les différents défis, dans la joie et l'échange. La soirée s'est poursuivie avec un quizz orienté prévention créé exclusivement pour l'occasion par l'association Ciao.ch. Un buffet et des cocktails sans alcool ont été préparé par les tenanciers du Restosplash. Cette soirée a été très appréciée tant par les participants que par ses organisateurs.

PROJETS TRANSVERSAUX CRA

Projet	Actions	Participants
Festimixx	Photomaton, quizz, espace parentalité	200 personnes tout public
Noël à Renens	Rallye Marshmallow	70 personnes tout public
Animations après les devoirs accompagnés	Coordination	101 enfants
Lien avec les écoles	Accueil de deux classes Rencontres parents-enseignants	40 élèves et leurs parents

ACTIVITÉS DE LOISIRS

CENTRES AÉRÉS, CAMPS ET ATELIERS CRÉATIFS

Activités	Période	Public cible	Fréquentation
Janvier convivial	1re semaine de janvier	2-60 ans	12 / sorties
Camp ados à Ondallaz	Février	12-14 ans	16 inscrits
Activités familles		2-70 ans	25 / sorties
Journées ados		13-15 ans	12 inscrits
Journées familles		6-100 ans	19 familles
Centres aérés	Avril	6-12 ans	24 inscrits
Animation de quartier		0-80 ans	Entre 10 et 50 / jour
Camp Ondallaz		6-9 ans	25 inscrits
Camp Ondallaz		9-12 ans	25 inscrits
Centres aérés	Juillet	6-12 ans	24 inscrits
Animation de quartier		0-80 ans	Entre 10 et 30 / jour
Activités familles		2-65 ans	Entre 10 et 30 / jour
Camp Ondallaz		9-13 ans	24 inscrits
Animation de quartier	Août	0-80 ans	Entre 10 et 30 / jour
Activités familles		2-65 ans	Entre 10 et 30 / jour
Centre aéré		6-12 ans	24 inscrits
Camp Ondallaz		6- 9 ans	24 inscrits
Camp Ondallaz		9-12 ans	23 inscrits
Automne chaleureux	Octobre	0-100 ans	Entre 15 et 20 / jour
Centre aéré		6-12 ans	24 inscrits
Camp Ondallaz		6-9 ans	21 inscrits*
Camp Ondallaz		9-12 ans	21 inscrits*

**annulation de dernière minute*

Animation quartier

Balade en forêt

Centre aéré

PASSEPORT VACANCES

En 2022 six activités ont été organisées à Renens :

- Pliage de livres à la bibliothèque
- Squash
- Exploration secrète de La Ferme des Tilleuls
- Visite du chantier du Tramway lausannois
- Visite d'un Parc d'énergies
- Renens Basket

La crise sanitaire a provoqué un impact important puisque pour des questions d'organisation liées à la protection de tous, certains partenaires ont refusé de proposer leurs activités cette année.

À Renens, 20 enfants ont acquis le passeport traditionnel (27 en 2021) et 7 passeports farniente (1 en 2021). Ces chiffres restent dans la norme, malgré une baisse assez importante suite aux 61 passeports traditionnels vendus en 2018.

Le rapport d'activités de l'Association du Passeport vacances de la région lausannoise (APVRL) est à disposition. apvl.ch

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

PROBLÉMATIQUES ACTUELLES

Les médias ont relayé à plusieurs reprises des signaux inquiétants pour une jeunesse en situation de vulnérabilité psychique et sociale. Bien que la majorité des jeunes aille bien et ont des projets pour l'avenir, le TSP constate tout de même que les crises qui se superposent ont un impact sur le moral des jeunes et leurs perspectives pour le futur. Les situations rencontrées se durcissent, et certains suivis peuvent prendre davantage de temps et d'énergie. Dans ce contexte, il est à la fois nécessaire de se montrer disponible (Permanence sociale et Commission « Zéro seuil d'accès ») auprès de cette jeunesse en souffrance, et de maintenir des prestations (Ouvertures des salles de sport, Coup de pouce, soutien de projets…) pour celles et ceux qui gardent le cap.

PERMANENCE SOCIALE

La « vague sociale » de 2021 s'est poursuivie en 2022, avec des demandes de plus en plus complexes. Les problématiques vécues par les jeunes qui sollicitent la permanence sociale du TSP sont multiples. L'insertion socioprofessionnelle est toujours la première demande d'une majorité des jeunes, mais des problèmes financiers, de logement, d'accès à certaines politiques sociales viennent perturber le parcours d'insertion des jeunes les plus en difficulté. Comme il n'existe parfois pas de solution à certaines de ces problématiques, le TSP tente de garder le lien avec ces jeunes en rupture, afin qu'ils ne passent pas sous les radars des politiques sociales. Le projet-pilote « Zéro seuil d'accès » est un outil qui permet de répondre à cette complexification des situations individuelles.

Créée en 2020, la Commission « Zéro seuil d'accès » fait suite à des observations des TSP de l'Ouest lausannois, ainsi que des professionnels des mesures d'insertion

socioprofessionnelle, sur la difficulté de certains jeunes à s'intégrer sur le marché de la formation professionnelle. À cela s'ajoutent de lourdes problématiques sociales qui méritent d'être solutionnées avant d'éventuelles démarches d'insertion socioprofessionnelle. Ce projet-pilote s'est poursuivi en 2022. La commission se réunit 10 fois par année pour évoquer les situations préoccupantes amenées par les TSP.

RÉPARTITION DES DEMANDES DE LA PERMANENCE SOCIALE

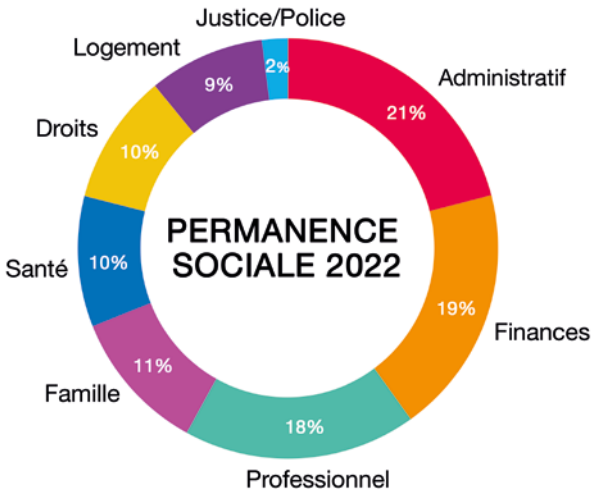

TRAVAIL DE RÉSEAU

En marge de cette Commission pour les situations les plus graves, le TSP poursuit son travail de réseau, afin de répondre aux demandes singulières des jeunes. Ce travail de réseau s'oriente de plus en plus vers des questions d'ordre juridique, confirmant ainsi les chiffres de la permanence sociale. Le TSP a souvent fait appel aux services du CSP, à un cabinet de médiation pénale, et parfois fait le lien entre un bureau d'avocats et des jeunes.

COUP DE POUCE

Depuis 14 ans, le projet « Coup de Pouce – Petits Jobs pour les jeunes » permet à l'administration de faire appel à des jeunes pour effectuer des petits travaux (mise sous pli, pose d'affiches, aide lors de manifestations…) contre une indemnité financière. 2022 était une année spéciale, avec la tenue de Festimixx et la poursuite des projets existants, qui a généré un dépassement de budget communiqué en cours d'année à la Municipalité. Cet outil est efficace pour accompagner des jeunes dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle. De plus, ce projet reste pertinent car très demandé par la jeunesse renanaise. 41 jeunes sont intervenu·e·s, dont 30% de filles contre 70% de garçons ont exécuté 91 petits Jobs

ENCADREMENT À L'ESPACE PIQUE-NIQUE DU LÉMAN PAR DES GRANDS FRÈRES

Ouvert en 2020, l'espace pique-nique au collège du Léman permet d'accueillir 80 élèves de classes de raccordement durant la pause de midi sous la surveillance de grands-frères. Cette prestation gérée par le secteur Jeunesse-Affaires scolaires se poursuivra jusqu'à la mise en place d'une solution pérenne.

PROJET « POUBELLES VERTES »

Le projet de distribution des poubelles vertes pour les déchets organiques se poursuit en 2022. Pour rappel, cette démarche est une collaboration entre le service Gestion urbaine-Développement durable, le TSP, et la classe de Madame Taoussi et ses ambassadeurs du tri.

OUVERTURE DES SALLES DE SPORT

Depuis 2007, la Ville de Renens met à disposition des jeunes deux salles de sport, le samedi au collège du 24-Janvier sur inscription (660 jeunes) et le dimanche au collège du Léman en accueil libre (490 passages). Cette année marque le retour d'une forte demande, après deux ans marqués par la pandémie. Pour rappel, les salles n'avaient ouvert que de manière limitée en 2020-2021.

Maurabia accueille essentiellement des personnes pratiquant le football, et la salle du 24-Janvier d'autres sports (Parkour, Basket, Danse…), même si le football reste majoritaire à 70%. La fréquentation reste essentiellement masculine, avec seulement 15% de femmes.

SUBVENTIONNEMENT DES ÉTUDES MUSICALES

Depuis 2014, la Ville de Renens octroie des aides individuelles dédiées aux études musicales. Le droit au subventionnement s'applique aux enfants suivant des cours dans une école reconnue par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM), et en âge de scolarité obligatoire jusqu'à 20 ans révolus. La participation financière est déterminée en fonction du revenu familial mensuel.

En 2022, total de 24 subventions a été octroyé. Une légère baisse par rapport à 2021 (28 subventions accordées).

NOMBRE DE DEMANDES DE SUBVENTIONS INDIVIDUELLES AUX ÉTUDES MUSICALES ACCORDÉES

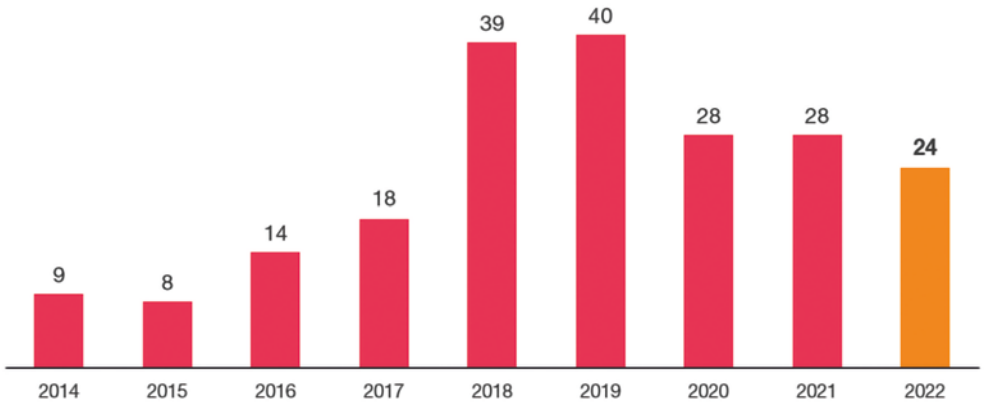

AFFAIRES SCOLAIRES

CAMPS SCOLAIRES

1ER SEMESTRE 2022 : DU 9 JANVIER AU 1ER JUILLET 2022

Toujours contraintes par des restrictions sanitaires liées au COVID, seules 2 classes de 8P ont pu effectuer leur camp de ski. Une fois encore, pour répondre aux recommandations de la DGEO, aux demandes des écoles et aux besoins des élèves, des journées d'animation en substitution aux camps ont été proposées. Ces dernières ont été organisées aux Pléiades. Ainsi, tout en profitant de la neige, les élèves ont été sensibilisés au développement durable et à la protection de la nature à travers des activités telles que les sorties em raquettes à neige et la luge. L'ensemble des classes de 8P dont les camps de ski ont été annulés a bénéficié de ces journées d'accueil.

- 8 journées d'animation en substitution aux camps de ski annulés pour les classes de 8P des Établissements primaires Ouest et Est soit 9 classes – 156 élèves.
- 3 camps de ski sur 15 jours et avec 58 élèves dont :
  - Établissement primaire Est : 1 classe 8P
  - Établissement primaire Ouest : 2 classes 8P

Le printemps fut plus propice à la reprise des camps et enfin l'ensemble des semaines d'école à la montagne programmé a été réalisé.

- 9 camps sur 44 jours et avec 160 élèves dont :
  - Établissement primaire Est : 1 classe 6P et 3 classes 4P
  - Établissement primaire Ouest : 2 classes 6P et 3 classes 4P

2E SEMESTRE 2022 : DU 29 AOÛT AU 2 DÉCEMBRE 2022

Suite à la volonté de redéfinir les camps de ski pour qu'ils deviennent plus économiques, écologiques et éthiques, il a été convenu d'accueillir l'ensemble des classes de 8P en camp d'hiver à Ondallaz et de quitter les Mosses. Les classes de 4P viennent désormais passer une journée à Ondallaz pour découvrir le chalet dans le but d'atténuer certaines craintes et donc mieux appréhender leurs futurs camps.

Les semaines d'école à la montagne pour les classes de 6P se sont déroulées du 29 août au 14 octobre puis les journées d'accueil des classes de 4P du 7 novembre au 2 décembre 2022 .

- 7 camps sur 34 jours avec 129 élèves :
  - Établissement primaire Est : 4 classes 6P
  - Établissement primaire Ouest : 2 classes 6P – 1 classe ACC – 1 classe OESP
- 12 journées découverte pour les classes de 4P des Établissements primaires Ouest et Est soit 12 classes – 240 élèves.

Au total, 685 élèves de 4H, 6H et 8H ont été accueillis pour une journée ou une semaine de camps scolaires à Ondallaz.

ACTIVITÉS SPORTIVES ET SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

Les activités de sport scolaire facultatif ont repris. À la demande des Directions scolaires, il est envisagé d'élargir les prestations à des activités autres que sportives à compter de la prochaine rentrée scolaire. (voir les détails sous les pages des contributions des Établissements scolaires ci-après).

BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

L'effectif des bibliothécaires scolaires est complet depuis le milieu d'année, après plusieurs mois de vacance de poste en raison de la difficulté à trouver du personnel formé compatible avec les exigences du canton. Un temps important a ainsi été dévolu aux approfondissements des compétences des nouvelles collègues, ceci dû aux spécificités du travail en milieu scolaire. 462 visites ou animations pédagogiques ont été dispensées en 2022 par les bibliothécaires, dont 423 pour le primaire (334 en 2020, 493 en 2021).

L'inclusivité est le maître mot du concept 360° de l'école vaudoise. Ainsi, la bibliothèque scolaire accueille de plus en plus d'élèves à besoin particulier. C'est pourquoi une formation ProCap destinée à améliorer l'accueil des publics empêchés a été suivie par les bibliothécaires. De plus, la bibliothèque scolaire poursuit une de ses missions principales, à savoir offrir des collections adaptées à tous les publics en étant attentive à l'offre éditoriale. De leurs côtés, les enseignants font appel aux bibliothécaires pour des sélections d'ouvrages personnalisées et ciblées sur leur demande. Ainsi, ce sont plus de 1'600 livres qui ont été rassemblés en une quarantaine de sélections thématiques telles que la différence, les Fake News, les BDs & mangas, etc. Cette collaboration a été renforcée par le développement d'un projet participatif avec l'Établissement secondaire. En effet, sous l'impulsion d'un enseignant de travaux manuels, les élèves ont imaginé, créé et réalisé des étagères de classe pour les livres. Dorénavant, les élèves ont un accès facilité aux documens et les bibliothécaires scolaires organisent une rotation des ouvrages. Outre ce projet, la bibliothèque scolaire s'implique régulièrement dans la vie des établissements. Cette année encore, une bibliothécaire a participé à la comédie musicale Pirates, couronnée du titre du mérite Jeunesse de la Ville de Renens 2022.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil des Établissements scolaires primaires et secondaire (CET) ainsi que le bureau ont chacun siégé à quatre reprises, les 25 janvier, 5 avril, 14 juin et 1er novembre.

En plus de son rôle d'espace d'échanges et de discussions pour les partenaires du milieu scolaire, le CET a traité en particulier les dossiers suivants :

- La journée continue de l'élève
- Les manifestations, stratégie et communication du CET
- Les incidences du conflit en Ukraine à l'école

Les procès-verbaux sont disponibles sur renens.ch

DEVOIRS ACCOMPAGNÉS

Prestation parascolaire facultative de compétence communale, l'offre des devoirs accompagnés et des animations est proposée lors de chaque rentrée scolaire à tous les parents des élèves 3P à 8P. L'ensemble de la prestation se déroule en bonne collaboration avec les directions des deux Établissements primaires qui interviennent essentiellement au plan pédagogique. Une personne coordonne cette prestation.

Pour la première fois cette année, les inscriptions se sont déroulées en ligne. Une circulaire avec un QR code a été distribuée à tous les élèves le jour de la rentrée scolaire. Les parents avaient également la possibilité de venir compléter les inscriptions au guichet. La brochure d'informations des devoirs accompagnés et animations a été rédigée avec un langage simplifié (FALC). Le nombre d'inscriptions en ligne est de 321 en 3 semaines et 106 inscriptions au guichet de septembre à décembre, soit un total de 346 élèves inscrits pour les devoirs accompagnés et 81 élèves inscrits pour les devoirs accompagnés et animations.

59 encadrants, 2 encadrantes relais et 3 remplaçants sont responsables de 50 groupes au total. Pour les animations, 12 moniteurs et monitrices et une monitrice relais sont présents sur les 4 sites scolaires, le groupe d'animations à Verdeaux-Pépinières étant le plus conséquent avec 31 élèves.

La prise en charge des élèves débute dès 15h15 et se termine à 17h30 à la fin des périodes d'animation. Les sites des 24-Janvier, Sous-Biondes et Caudray, n'ayant pas suffisamment d'inscriptions, les prestations d'animation après les devoirs accompagnés n'ont pu être proposées.

Les inscriptions sont possibles jusqu'aux vacances de Pâques au guichet. Le service Enfance-Cohésion sociale a accordé 28 demandes d'aides financières de septembre à décembre 2022, contre 32 en 2021 et 50 en 2020.

JUBILAIRES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES – 18 MAI

Pour témoigner sa reconnaissance pour leur 20 ou 30 ans de service ainsi que la perspective de leur prochaine retraite, la Municipalité a partagé un repas avec 29 membres des personnels pédagogiques, administratifs ou infirmiers des trois établissements scolaires de Renens. Chaque retraité ou jubilaire s'est vu remettre une attention financière ainsi qu'un panier garni.

ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (OSP)

L'offre en matière de prestations et de conseils personnalisés est accessible aux adultes dans les locaux de la rue de la Savonnerie, alors que les élèves bénéficient de consultations au sein de l'Établissement secondaire de Renens. Les relations avec la Ville concernent non seulement les locaux mais également les activités jeunesse.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITÉ ET LOGOPÉDIE EN MILIEU SCOLAIRE (PPLS)

Le service PPLS, sis à la Rue de Lausanne 21, est composé de psychologues, de psychomotriciens et de logopédistes. Il est à disposition des familles et des intervenants scolaires pour toutes difficultés rencontrées par des enfants ou des adolescents dans leur développement. Les relations avec la Ville de Renens concernent les locaux ainsi que le suivi des frais administratifs de la plateforme administrative et financière (PFAF) de la direction régionale PPLS pour les communes de la CRENOL.

Suite à une réorganisation territoriale, le service PPLS a accueilli une inspectrice cantonale dans ses locaux, ce qui a nécessité un aménagement des bureaux. La Ville, désormais commune boursière, a finalisé une nouvelle convention liant les communes CRENOL pour régler la répartition des frais administratifs.

PLANIFICATION SCOLAIRE ET PARASCOLAIRE

Le groupe de travail Planification scolaire s'est réuni à plusieurs reprises sous la présidence de la conseillère municipale en charge du service, afin de suivre les besoins scolaires en matière d'infrastructures. Les principaux enjeux scolaires concernent l'Est du territoire de Renens, avec les futurs habitants du quartier de Malley, la capacité du collège du Léman dès 2025 et le manque de salles de gymnastique. Quant aux défis parascolaires, ils concernent l'offre en UAPE, APEMS et réfectoire.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le bus scolaire est exploité à plein temps pour déplacer les élèves, essentiellement du premier cycle et lorsque les distances et les horaires ne permettent pas un déplacement à pied, pour des activités telles que la gymnastique, la rythmique, les cours de natation ou les soins dentaires, voire des sorties ponctuelles selon les disponibilités. Il participe également à la livraison des fournitures scolaires. Avec environ 20'000 km parcourus annuellement, le service de bus scolaire est très prisé par les Établissements primaires, arrivant parfois à saturation.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE DE RENENS-OUEST

FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a débuté de manière restrictive en terme sanitaire, avec des mesures importantes dans les écoles à partir de la rentrée de janvier. Cependant, dès la stabilisation de la situation, les activités ont pu reprendre normalement, notamment les camps et les sorties destinées aux élèves.

La situation en Ukraine a généré une légère modification des effectifs de la classe d'accueil.

Cette année est également marquée par l'aboutissement du concours d'architecture pour la rénovation et l'agrandissement du collège Verdeaux-Pépinières-Saugiaz avec la nomination du bureau lauréat.

Le groupe de travail concernant les besoins de locaux au sud des voies poursuit sa recherche de solutions, en étroite collaboration avec la planification scolaire.

Le projet Malley-Gare est connu ; il représente un enjeu important pour les années à venir et pour les Établissements scolaires de Renens.

Au niveau des effectifs, la rentrée 2022 est stable pour l'établissement avec une légère fluctuation sans répercussion sur le nombre de classes.

STATISTIQUE DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR VOLÉE

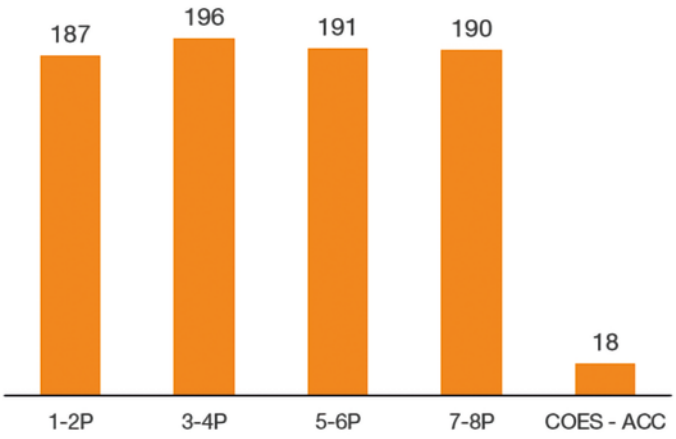

RÉPARTITIONS DES CLASSES ET DOTATIONS DES ÉLÈVES

Bâtiments	Nombre de classes	1er cycle		2e cycle		Spéciales
		1P-2P	3P-4P	5P-6P	7P-8P ACC-COES	
Collège du Simplon	6	2	1	3	-	1 salle ACT-ACM 1 salle mesures compensatoires 1 salle de dégagement
Pavillon du Simplon	4	-	2	-	-	-
Sous-Biondes	6	2	1	-	-	1 salle ACT-ACM 1 salle mesures compensatoires 1 salle de dégagement
Verdeaux	22	-	-	-	12	2 salles AVI 2 salles de science 1 salle de TMA 2 salles de cuisine 2 salles de musique 2 salles d'informatique 2 salles ACT-TMA 1 salle économat
Collège des Pépinières	13	3	4	6	-	1 salle ACT-ACM 2 salles mesures compensatoires 2 salles de dégagement
Pavillon des Pépinières	4	2	1	1	-	-
Collège du Caudray	3	1	1	-	-	1 salle de dégagement

ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE BUDGET COMMUNAL

SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

Organisés par les établissements et financés par la Commune, les sports scolaires facultatifs, enrichis cette année de plusieurs disciplines, continuent de rencontrer un vif succès auprès des élèves du 2e cycle : badminton, capoeira, basket, fitdance, mini-volley, kickboxing, yoga, parkour, handball, cirque, natation, agrès, cross-training et football filles. Quelques cours de natation ont cependant dû être annulés début 2022 au vu de la crise sanitaire et suite aux directives du Département.

ACTIVITÉS SPORTIVES

Des cours de natation pour chaque classe de 4P et des classes de 3-4P ont été organisés par les Établissements primaires à la piscine de la Plaine à Chavannes-près-Renens.

Les classes de tous les degrés ont bénéficié de plusieurs après-midis sportives. Les plus grands ont pu pratiquer le squash, la course d'orientation, l'athlétisme et la natation. Plusieurs classes ont pu se rendre à la patinoire.

CULTURE

Les rendez-vous culturels proposés cette année n'ont pas tous eu lieu au vu de la crise sanitaire. Certains spectacles ont été reportés ou aménagés.

- Ateliers d'improvisations de la Manufacture, pour les classes de 7P, en février
- Histoires en Papillotes, pour les classes de 3P et 4P, en mars
- Ours Blanc, pour les classes de 5P, en avril
- Fracasse, pour les classes de 7P, en avril
- Cirque Starlight, pour les classes de 7P et 8P, juin
- Germanofolies, pour les classes de 7P et 8P, novembre
- Festival du film jeune public, pour les classes de 3P à 6P, décembre

ACTIVITÉ DE PRÉVENTION

L'accent porté sur la prévention est chaque année plus marqué. Cet effort éducatif, partagé avec les parents, fait désormais partie intégrante des missions de l'école.

Les animations suivantes sont proposées aux élèves de l'établissement.

- Animations de gestion des déchets, dans plusieurs classes de 1P à 6P
- Prévention et dispositif PIKAS « harcèlement scolaire », dans toutes les classes
- Prévention routière, dans toutes les classes
- Prévention des délits, dans les classes de 8P, CRPS, ACC
- Protection de l'image numérique, dans les classes de 8P, CRPS, ACC
- Dépistage dentaire, dans toutes les classes
- Prophylaxie dentaire, dans les classes de 1-2P et 7P, ACC, CRPS
- Éducation sexuelle (PROFA), dans les classes de 3P, 3-4P, 6P, 8P, ACC et CRPS

ÉQUIPE SANTÉ

Constituée notamment d'enseignants formés en Promotion de la santé en milieu scolaire (Unité PSPS cantonale), ces professionnels mettent en œuvre la politique de prévention du canton dans le cadre de l'établissement. Elle est complétée par deux médiatrices scolaires, l'infirmière scolaire, le médecin scolaire et un doyen. Cette équipe se réunit régulièrement dans le courant de l'année afin de préparer et coordonner les opérations prévues ou en cours (voir plus haut).

Le projet de cour d'école au 24-Janvier soutenu par Radix, en collaboration avec la Commune de Renens et les enseignants, a également été concrétisé en novembre 2022, sous la responsabilité de l'équipe PSPS.

ÉQUIPE DURABILITÉ

Soutenue par le département, une référente durabilité a débuté son activité en août 2022. En formation, elle coordonne, en collaboration avec la Commune, les projets durabilité de l'établissement.

CAMPS ET COURSES D'ÉCOLE

Organisés par les établissements et financés par la ville, chaque classe de 8P, CRPS et ACC se rend une semaine en camp de ski à Ondallaz ou aux Mosses. Les classes de 6P bénéficient d'une semaine d'école à la montagne à Ondallaz. Suite aux contraintes sanitaires en début 2022, 5 classes de camp de ski ont été annulées. Au printemps, 5 classes ont pu partir à l'école à la montagne (95 élèves) de mars à juin. En automne, 4 classes ont pu partir à l'école à la montagne (59 élèves) de septembre à octobre. Des journées à Ondallaz ont été organisées pour les 5 classes de camp de ski des 8P qui ont été annulés, ainsi que des journées pour les classes de 4P de novembre à décembre.

Toutes les courses d'écoles ont eu lieu.

LOCAUX

Chaque année, certains bâtiments et leurs infrastructures souffrent lors des intempéries ou en cas de forte baisse des températures. C'est pourquoi une maintenance de chaque instant est rendue indispensable dans nombre de bâtiments, tant au niveau de leur toiture que du système de chauffage (Verdeaux, Pépinières), ou encore des canalisations.

Les collèges de Sous-Biondes et des Pépinières ont subi à plusieurs reprises des déprédations durant le week-end. Des travaux sont à prévoir au collège des Biondes suite à des analyses du taux d'amiante, qui, bien qu'inerte, reste préoccupant. Les jardins entretenus par les classes et le banc forestier des Biondes ont été détruits à plusieurs reprises durant l'année.

Un grand merci aux différents services de la ville de répondre si promptement et efficacement aux difficultés rencontrées.

CONCLUSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE DE RENENS-OUEST

La Direction apprécie les contacts réguliers et les projets mis en place avec les divers responsables de la Ville de Renens. De beaux projets sont en cours, que ce soit dans l'aménagement de cour d'école proches de la nature, du futur site VPS ou d'autres projets plus ponctuels en collaboration avec la Commune. Grâce à cette relation de confiance, les élèves et les enseignants ainsi que tous les partenaires de l'école bénéficie de bonnes conditions pour faire face aux défis de demain.

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE DE RENENS-EST

FAITS MARQUANTS

2022 a marqué le retour de Festimixx avec une participation massive des élèves de Renens le samedi 11 juin. Cela a été l'occasion de réunir parents, enseignants et autorités communales pour un moment festif autour de NOTRE école. Le beau temps a été de la partie, ce qui a été apprécié.

Plusieurs sujets de planification scolaire ont requis notre attention. Le manque de locaux au sud des voies devient problématique. Le projet de construction d'un collège à Malley se profile à moyen terme.

STATISTIQUE DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR VOLÉE

14 élèves domiciliés en dehors de la commune fréquentent notre établissement et 6 élèves de Renens sont inscrits dans un autre établissement scolaire.

RÉPARTITION DES CLASSES ET DOTATIONS DES ÉLÈVES

Bâtiments	Nombre de classes	1er cycle		2e cycle		Spéciales
		1P-2P	3P-4P	5P-6P	7P-8P	
La Croisée	2	2	-	-	-	-
24-Janvier	6	-	2	4	-	1 groupe Ressources
Florissant	11	4	4	2	-	1 classe CRPS (COES) 1 groupe Ressources
Nénuphar	9	4	5	-	-	2 groupes Ressources 1 classe HPI
Roseau	16	-	-	4	11	1 classe Accueil 2 classes de co-enseignement
Mont-de-By	3	1	1	1	-	-
Total	**47**	**11**	**12**	**11**	**11**	**2 classes spéciales et 4 groupes Ressources**

ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE BUDGET COMMUNAL

L'établissement propose de nombreuses activités sportives, culturelles et pédagogiques grâce au soutien logistique et financier de la Ville de Renens.

SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

Les deux établissements primaires ont proposé un grand choix d'activités organisées pendant la pause de midi sur plusieurs sites scolaires: agrès, badminton, basket, capoeira, cirque, crosstraining, danse classique, fitdance, handball, Hip-hop, kickboxing, mini-volley, natation, parkour, yoga.

ACTIVITÉS SPORTIVES

Natation: les classes de 4P et de 8P ont pu bénéficier de cours à la piscine couverte de Chavannes, comme habituellement.

Patinoire : de nombreuses classes se sont rendues à la patinoire de Malley.

Joutes : tous les élèves de l'établissement ont participé aux joutes de fin d'année. Les classes d'un même degré (Est et Ouest) sont réunies pour participer à des activités sportives ou des tournois.

Cross ou marche : un cross s'est déroulé pour les 7-8P à Dorigny. Les équipes pédagogiques ont organisé une marche avec tous les élèves du collège durant l'automne 2022.

CULTURE

Pendant l'année 2022, les élèves ont pu assister aux spectacles scolaires suivants :

- Spectacle **Promenons-nous dans les bois** par la Compagnie Les salsifis qui babillent, à la salle de spectacle de Renens, le 19 janvier, 4P et CRPS.
- Spectacle **Fracasse**, au Petit Théâtre de Lausanne, le 31 mars et le 1er avril, 8P.
- Spectacle **Waldpost** : lettres de l'écureuil à la fourmi, en classe, les 11-12 avril, 3P.
- Cirque **Starlight**, le 22 juin 2022, pour 34 classes inscrites.
- Spectacle **Sinus et Disto**, au Petit Théâtre de Lausanne, les 12 et 13 octobre, 4P.
- Atelier lyrique à l'Opéra de Lausanne, le 7 octobre, 5P.
- Film **Perlimps**, dans le cadre du Festival du Cinéma jeune public, City-Club de Pully, le 28 novembre, 7P et accueil.
- Spectacle **Little Nemo**, au Petit Théâtre de Lausanne, le 14 décembre 2022, 6P et CRPS.

Comme l'année passée, la bibliothèque a été associée à ces activités culturelles et a proposé des lectures en lien avec les sujets abordés. Les élèves ont également eu l'occasion de découvrir le Centre de documentation des Pépinières ou la Bibliothèque de Renens lors de visites ponctuelles ou d'animations pédagogiques.

Mme Marie-Aude Guignard, médiatrice culturelle, a cessé ses fonctions en juillet suite à l'arrêt du projet des Argonautes. Cependant, certains projets se poursuivent, notamment l'atelier Arti'sons où une classe fabriquent un instrument de musique lors des cours d'ACM (Activité créatrices et manuelles).

Le spectacle du chœur Est2west a eu lieu le 2 juin 2022, après deux ans d'absence.

Pour Festimixx, les élèves de tous âges ont participé à des productions de chant ou de danse. Une flashmob a été proposée par le collège du 24-Janvier.

Une Nuit du conte a été organisée au 24-Janvier le 11 novembre de 19h à 22h avec l'animation d'une conteuse professionnelle pendant une heure.

La Ferme des Tilleuls est un lieu culturel prisé par les classes qui vont régulièrement visiter ses expositions ou participer à des ateliers, notamment de poterie.

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

Comme chaque année, de nombreuses activités de prévention sont organisées dans l'établissement.

- Les cours de prévention routière et prévention criminalité (8P) donnés par la POL ont pu avoir lieu dans leur intégralité.
- Prophylaxie dentaire : toutes les visites prévues en automne ont pu avoir lieu. Les parents des 1-2P ont été autorisés à assister à la leçon dans le respect du nombre limité établi pour le local de classe.
- Visites dentaires : toutes les classes de l'établissement se sont rendues à la Clinique dentaire scolaire pour un contrôle durant les mois de mai et juin. Le déplacement a été assuré par le bus scolaire lorsque les distances étaient trop importantes et le temps limité.
- Éducation sexuelle : les cours d'éducation sexuelle sont organisés par la fondation PROFA pour les classes de 3P, 6P, 8P. Une séance d'information aux parents est proposée.
- Les élèves de 7-8P ont participé à un rallye autour du collège du Roseau, afin de créer des liens entre les élèves et les intervenants-ressources de l'établissement.

D'autres activités pédagogiques ont été proposées aux classes intéressées.

- L'animation PAM, Prévention Anti-Morsures de chien (classes de 3P).
- L'animation Déchets : inscription facultative (classes de 1P à 6P).
- L'école à la ferme (classes de 1P-2P).
- Concours énergie pour les collèges du 24-Janvier (toutes les classes) et de Florissant (6 classes) à La Ferme des Tilleuls (alternatives aux camps) : du 16 mars au 8 juin pour les classes de 6P.

AUTRES PROJETS

Promotions de fin du primaire : les élèves de 8P ont participé à la première édition des promotions 8P qui se sont tenues au collège du Roseau le vendredi 1er juillet 2022. Un bal a également été organisé pour marquer cette fin de 8e année primaire par un moment festif, tant pour les élèves que pour les enseignants. Ce projet fait suite à l'adoption de la réponse au postulat « Fête des écoles » par le Conseil communal.

Aménagement des cours de récréation : l'association Radix soutient deux projets dans l'établissement, à savoir au 24-Janvier et au Roseau. Une démarche consultative auprès des enseignants a permis d'établir des projets d'aménagements qui ont été réalisés par les services communaux.

Jardins du 24-Janvier : réalisation de la tonnelle à kiwis, du pierrier et du tas de bois.

CAMPS ET COURSES D'ÉCOLE

Camp d'hiver : seul un camp de ski a pu avoir lieu. Tous les autres ont dû être annulés par décision cantonale, en respect des mesures sanitaires. En remplacement, les classes ont pu bénéficier de journées spéciales proposées par l'équipe d'Ondallaz. Des sorties ski de fond ont également été organisées pour pallier cette annulation.

Camps de printemps : 4 classes de 4P et 1 classe de 6P se sont rendues à Ondallaz.

Camps d'automne 2022 : 4 classes de 6P ont fait une semaine de camp et 7 classes de 4P se sont rendues une journée à Ondallaz.

Toutes les courses d'école ont pu avoir lieu.

LOCAUX

Le taux d'occupation des locaux reste élevé, surtout au sud des voies où il n'y a plus de marge de manœuvre pour accueillir de nouvelles classes. Au vu du développement de certains quartiers (Rue du Chêne), la situation risque de devenir critique à court terme.

CONCLUSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE DE RENENS-EST

Notre établissement a à cœur de poursuivre les collaborations et les partenariats avec la Ville de Renens. De nombreux projets scolaires sont mis en œuvre et participent à la construction d'une école ouverte sur le monde et la nature, et ancrée dans la culture et le sport. Les enseignants ont ainsi l'occasion de proposer un enseignement riche et varié, tenant compte de la diversité, ce qui rejoint notre représentation d'une école à visée inclusive. Nous remercions vivement les autorités de leur soutien indéfectible.

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE DE RENENS

FAITS MARQUANTS

Enfin, l'école a fait face à la reprise des activités scolaires, sportives et culturelles d'une année ordinaire. Cette année a vu naître la 4e comédie musicale « Pirates ! » qui, comme les précédentes, a remporté un franc succès avec trois représentations ouvertes à tous à la Salle de spectacles. Plus de 1'500 spectateurs ont eu la joie de vivre les aventures de Jack Sparrow.

Le miel « made in Renens » a également été mis en pot cet été !

En vue de la situation actuelle, l'établissement a aussi ouvert une classe d'accueil supplémentaire.

STATISTIQUES DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR VOLÉE

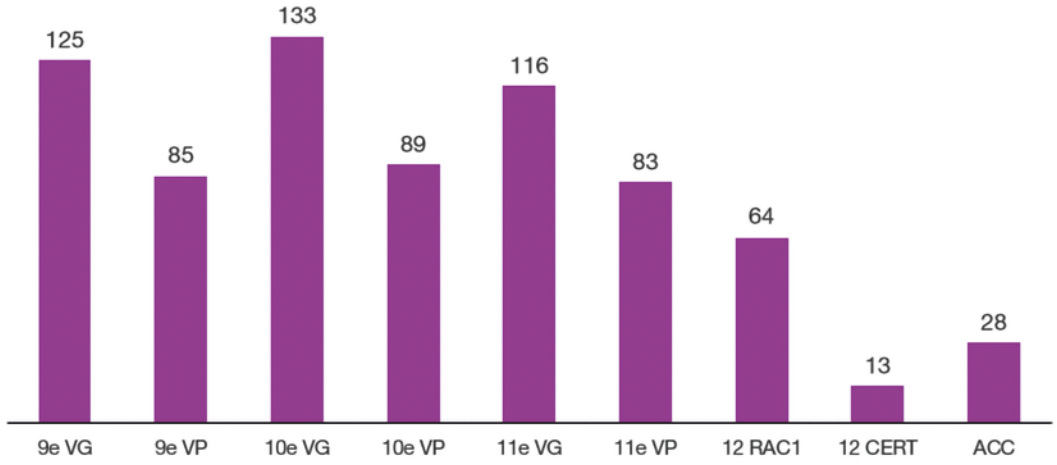

ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE BUDGET COMMUNAL

SPORT

Les joutes d'été ont pu reprendre selon le concept habituel, à savoir que les 9S ont eu un tournoi de basket, les 10S ont fait du volley 4-4, alors que les 11S ont pratiqué le même sport, mais en 6-6. Il faut préciser que toutes ces compétitions ont été organisées avec des équipes mixtes.

À Noël les 9S ont fait du doodgeball, alors que les 10S ont rivalisé en badminton et les 11S en uni-hockey.

Activités sportives particulières :

La semaine de cours intensifs de natation (40'/jour) pour les élèves non-nageurs de 9S a pu avoir lieu comme d'habitude à fin juin à la piscine de Renens. Cela concernait 60 élèves sur 240.

Les 10S n'ont malheureusement pas pu avoir leur traditionnelle journée à ski de fond dans la région des Rasses en janvier-février, car il y avait encore des restrictions sanitaires.

Des cours de sports scolaires facultatifs (SSF) ont été mis sur pied durant le semestre de printemps (tennis et tennis de table) et un cours de volley-ball a été organisé au semestre d'automne. Plusieurs cours proposés n'ont pas réuni suffisamment d'inscriptions pour être ouverts.

Des « sorties sportives » ont été organisées pour les classes (une sortie autorisée par classe par année) : escalade, squash, vélo acrobatique et tir à l'arc.

L'établissement a l'habitude de participer à certaines compétitions scolaires sur le plan vaudois et suisse. Une équipe féminine de volley-ball s'est déplacée à Orbe en novembre pour la finale cantonale.

La marche d'établissement a pu avoir lieu cette année, en profitant début octobre d'une belle embellie météorologique. Le principe est de revenir à pied à Renens depuis Échallens (9S), Épalinges (10S, ACC et 12CERT) et St-Prex (11S et RACC).

Pour toutes ces activités, il faut relever le soutien important et apprécié de la Commune pour financer les transports, le matériel et les moniteurs.

CULTURE

Dans le domaine de la culture, les activités ont repris pour le plus grand plaisir de toutes et tous. C'est la comédie musicale qui fut l'apogée de cette année. Le jeu des élèves, la musique, les décors ont été à la hauteur des espérances. On peut à nouveau féliciter l'équipe d'enseignants qui mènent les élèves au triomphe. Les parents sont toujours médusés lorsqu'ils découvrent les performances de ces jeunes. D'ailleurs, cette année un Mérite Coup de cœur de la Ville de Renens a été décerné aux élèves ayant participé à cette aventure.

Nous avons aussi cette année mis sur pied les ateliers slam donnés par Narcisse aux 10S. Les élèves ont aussi pu aller voir l'exposition en plein air Vevey Images, en compagnie d'une guide.

Pour prolonger la semaine de la lecture et pour faire écho au « bruit des pages » proposé par Mme Amarelle, nous avons organisé au sein de notre établissement, en collaboration avec la bibliothèque de Renens, deux semaines de lecture. Le concept est simple, chaque jour, durant 2 semaines, les élèves lisent 15 minutes. Grâce à une planification, il a été fait en sorte de ne pas impacter toujours la même branche.

La projection d'un film sur le Rhône a aussi été présentée par sa réalisatrice à la salle polyvalente de la Vaudaire dans le cadre du programme de géographie de 11S en rapport avec l'eau.

Le théâtre prend une place particulière au collège du Léman. En effet, les contacts privilégiés liés au fil du temps avec le TKM et le théâtre de Vidy permettent d'offrir aux élèves un programme très diversifié et souvent lié à des apprentissages faits en classe. Cette année les élèves ont particulièrement apprécié les « Fourberies de Scapin » de Molière.

Je remercie le groupe culture de l'établissement composé de trois personnes qui ont des contacts privilégiés avec les médiateurs et médiatrices culturelles et offrent à l'établissement leur temps et leurs compétences.

Toutes ces activités ont pu être mises en place grâce à l'aide financière du Département et aux subventions de la commune que nous remercions chaleureusement. Elles sont une bulle d'air pour les élèves qui leur permet de s'enrichir dans des domaines qu'ils connaissent moins.

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

Journée Osez les métiers (JOM) : intervention d'« Action innocence » auprès des élèves de 9S sous la forme de théâtre participatif.

Les enseignants formés à la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) sont intervenus régulièrement dans notre établissement. Une nouvelle formation est proposée au corps enseignant afin de renforcer l'équipe.

Le Groupe des adultes alliés pour la prévention de l'homophobie et de la transphobie a été à disposition des élèves.

La campagne pour le respect en milieu scolaire a été poursuivie, accompagnée de la volonté claire d'utiliser et favoriser un langage non-discriminant au sein de l'établissement, notamment mis en avant à travers les documents administratifs et les circulaires.

Le groupe santé a travaillé sur la mise en place de plusieurs projets.

- Groupe de travail avec les délégués des élèves 11H / 12RAC : lors des échanges, les jeunes se sont questionnés sur les préventions des addictions, la gestion du budget ainsi que leur alimentation. En juin, les ateliers « Je gère, oui… mais comment ? » ont été proposés à l'ensemble des élèves 11H/12RAC.

- Mise en œuvre d'ateliers de relaxation destinés à l'ensemble des élèves pendant la récréation du mercredi matin. Une trentaine de participants profite de cette opportunité encadrée par des enseignants et des élèves de 12CERT.
- L'établissement de Renens a été un collège pilote pour la mise à disposition de protections périodiques pour les jeunes filles afin de lutter contre la précarité mensuelle.
- Suite de l'exposition dans les couloirs des affiches sur le « Vivre ensemble pendant Le Covid » : Ce que nous ressentons, ce que nous souhaitons pour l'avenir.

La déléguée PSPS a collaboré avec le comité Festimixx et fait le relais avec les enseignants de musique.

La coopération avec les autres équipes de l'Unité PSPS de la région CRENOL a permis de suivre des formations et de participer à des échanges de projets.

ÉQUIPE SANTÉ

L'équipe santé est composée des trois infirmières à mi-temps, formées en action et santé communautaire, ainsi que de deux médecins scolaires, qui collaborent étroitement.

L'infirmière en milieu scolaire intervient auprès des enfants, des jeunes et de leur famille pour promouvoir la santé et le bien-être physique, mental et social. Dans sa pratique, elle offre conseil et expertise, accompagnements et soins et contribue à créer un environnement favorable aux apprentissages et à l'enseignement dans les établissements. Elle travaille en interdisciplinarité avec différents acteurs internes et externes pour développer des activités de promotion et de prévention mais aussi dans le cadre d'interventions individuelles diverses et imprévisibles (complexités psycho-sociales et familiales, urgences et incidents critiques, maladies chroniques, handicap). Elle planifie des interventions selon un plan d'activité défini (entretiens avec les familles, animations en classe, vaccinations). Elle soutient la direction dans la mise en place d'un protocole de gestion des premiers secours et gestion de l'ensemble des pharmacies dans le cadre scolaire.

L'équipe infirmière participe à l'intégration des futurs 1P en animant une séance dans le projet « Sur le chemin de l'école ».

L'équipe santé participe régulièrement à des formations continues, à des séances de supervision ainsi qu'aux activités de l'établissement (promotions et activités culturelles et sportives)

PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ

Projet « Notre ville propre » : le soutien à l'écologie et à notre commune continue ! Toujours avec l'appui de la commune de Renens, le projet « Notre ville propre » est mené par Mme Morgenthaler qui sensibilise les élèves au tri des déchets et les forme à une attitude citoyenne.

AMBASSADEURS DU TRI

L'initiative « Les ambassadeurs et ambassadrices du tri » récompensé l'année dernière par le Mérite « Jeunesse » attribué par la Ville de Renens se poursuit également. Ce projet initié en

collaboration étroite avec le travailleur social de proximité de Renens sensibilise la population aux problématiques du tri mais cette activité met aussi en contact les jeunes avec leurs aînés. Ces rencontres intergénérationnelles sont précieuses et permettent au tissu social de se renforcer. Toutes ces activités peuvent avoir lieu grâce à l'initiative de deux enseignantes et au soutien logistique de la commune. Ces collaborations sont indispensables pour faire de l'école un lieu de formation des citoyens.

CAMPS ET COURSES D'ÉCOLE

Les camps de ski des 9S ont pu avoir lieu en février et en mars, car les restrictions sanitaires venaient d'être levées. Les camps d'automne des 10S ont par contre été transformés de camps au choix des élèves à des camps de classe, car lors des préparatifs, durant la période hivernale, les contraintes sanitaires étaient encore trop importantes pour que des mélanges de classes soient possibles. Au printemps les 11S ont pu faire des voyages d'études ou des journées extra-scolaires

Les courses d'école ont également repris. Les 41 classes de l'établissement ont eu le privilège de s'évader le mardi 28 juin.

CONCLUSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE DE RENENS

Cette année s'est déroulée sous le signe de la reprise. Toutes les activités scolaires, sportives et culturelles ont pu avoir lieu, ce qui a réjoui l'ensemble des élèves et le corps enseignant. Ces actions sont également le fruit du soutien important, de la confiance et de l'excellente collaboration avec les autorités communales. Les investissements de la Commune de Renens procurent les outils indispensables à la construction d'un environnement serein et propice à l'apprentissage de nos élèves afin qu'ils deviennent des acteurs responsables au sein de la société. Ils contribuent également à la construction d'une école à visée inclusive. Nous espérons que l'année 2023 suive les traces de celle qui s'achève.

MARCHÉS

PROCESSUS DE REDYNAMISATION

Après deux années de crise du Covid qui ont questionné les habitudes de consommation ainsi que le rapport aux achats alimentaires, mais aussi dans une perspective générale de mise en valeur du centre-ville, le moment était opportun pour repenser en profondeur le marché de Renens. Ce rendez-vous bi-hebdomadaire et lieu d'échange emblématique traverse une phase charnière où se pose effectivement la question de son rôle en tant qu'événement populaire. Le défi tient également dans le positionnement à adopter face à certains enjeux de société.

La Municipalité a souhaité dès lors mener un travail complet sur le statut du marché, son image auprès des Renanaises et Renanais, et de réaffirmer certains fondamentaux : quel concept, quel type d'offre, quelle animation, quelle communication, etc. Afin d'apporter une réponse globale cohérente, il a été décidé de travailler avec un prestataire externe spécialisé dans la communication et l'événementiel.

L'appel d'offre lancé à la fin 2021 s'est concrétisé en 2022 sous la forme de 5 objectifs principaux.

- Dynamiser et repositionner le marché.
- Augmenter et diversifier l'offre.
- Fidéliser les commerçants actuels.
- Augmenter la fréquentation des visiteurs.
- Faire du marché un endroit où on vient passer un moment convivial.

Une invitation a été adressée à quatre acteurs de l'événementiel de la région lausannoise, dont une entreprise de Renens. Un groupe de suivi interne au service CJS s'est chargé, avec le soutien du Secrétariat municipal, d'analyser les différents dossiers reçus. Après réception des agences, le groupe de suivi a transmis les dossiers ainsi que ses appréciations à la Municipalité qui a porté son choix sur l'agence Horde, basée à Lausanne.

Un projet de crédit cadre a ensuite été défini pour doter le service des moyens nécessaires à définir l'identité du marché de demain. Un préavis en ce sens a été validé par le Conseil communal dans sa séance de septembre, lançant ainsi les travaux pour redynamiser cet événement populaire, social et inscrit dans une logique de développement durable.

Des séances de travail avec l'agence Horde ont eu lieu depuis l'automne. L'entrée en vigueur du nouveau concept est prévue pour le printemps 2023.

REPRISE DE LA SAISON DES ANIMATIONS

Un premier mandat a été confié à l'agence Horde pour mettre sur pied un programme d'animations en 2022. Cinq événements ont eu lieu durant les marchés du samedi, entre juillet et octobre, une première depuis 2019. La fréquentation de ces rendez-vous s'est révélée plutôt modeste, certaines habitudes demandant à être réactivées après deux années marquées par les restrictions sanitaires. La météo n'a également pas été des plus clémentes, conduisant au report de deux animations et l'annulation d'une troisième. Ce programme a cependant permis de positionner à nouveau le marché en tant qu'espace convivial et de rencontre.

» 9 juillet	Atelier d'initiation à la poterie
» 20 août	Ateliers de jeux de société et création de cartes postales
» 27 août	Spectacle d'improvisation sur la Place du Marché dans le cadre de la manifestation Hors les murs
» 17 septembre	Fête de la bière, découverte et dégustation de brasseries artisanales locales
» 15 octobre	Démonstration de salsa avec l'école de danse Salsa y Dulçura

ACTIVITÉ GÉNÉRALE

Le marché du samedi a retrouvé un rythme de croisière en 2022. La fréquentation est restée stable, de même que l'offre des étalagistes et des plats cuisinés. Un nouveau stand de boulangerie a été accueilli pour une période de test afin de venir combler un manque dans les produits de base proposés actuellement. Après deux mois d'essai, celui-ci n'a malheureusement pas souhaité pérenniser sa participation. Cet épisode démontre qu'un travail de redynamisation est plus que jamais nécessaire pour renforcer l'attractivité de la manifestation dans son ensemble.

Un même constat s'applique au marché du mercredi qui peine, ces dernières années, à trouver son public. La fréquentation est donc restée modeste, sans réelle diminution en comparaison à 2021. L'offre de base est assurée et plusieurs stands occasionnels ont été accueillis – la grande majorité pour de l'artisanat – tout au long de l'année.

Au-delà de sa composante alimentaire, le marché joue également un rôle d'agora. Les contraintes sanitaires abandonnées dès février, de nombreuses demandes pour bénéficier d'emplacements ponctuels ont été traitées. Campagne électorale des élections communales et actualité politique obligent, on décompte quelque 50 stands dévolus aux partis politiques, auxquels s'additionnent différentes démarches en lien avec des votations.

Le monde associatif n'est pas en reste avec une quinzaine de stands. Les mois de novembre et décembre sont caractérisés par des demandes pour des ventes de pâtisseries de la part de classes de Renens ou de la vente d'artisanat lié aux fêtes de fin d'année.

On peut encore citer l'organisation du traditionnel stand de la Municipalité le premier week-end du mois de mai avec un apéritif offert à la population, ainsi que les non moins traditionnels marchés aux puces de la Fourmi Rouge et les soupes solidaires du Forum des associations (FAR). Ces différents éléments sont la preuve que le marché reste un espace animé et un rendez-vous prisé des Renanaises et Renanais avec un véritable rôle à jouer dans les années à venir.

Comme en 2021, l'organisation opérationnelle a été le fruit d'une collaboration étroite avec le Secrétariat municipal (lien avec les participants et la Police du commerce), le service GuDD (montage et démontage de l'infrastructure) ainsi qu'avec le coordinateur du marché, présent sur l'ensemble des jours de marché pour assurer son bon fonctionnement sur site.

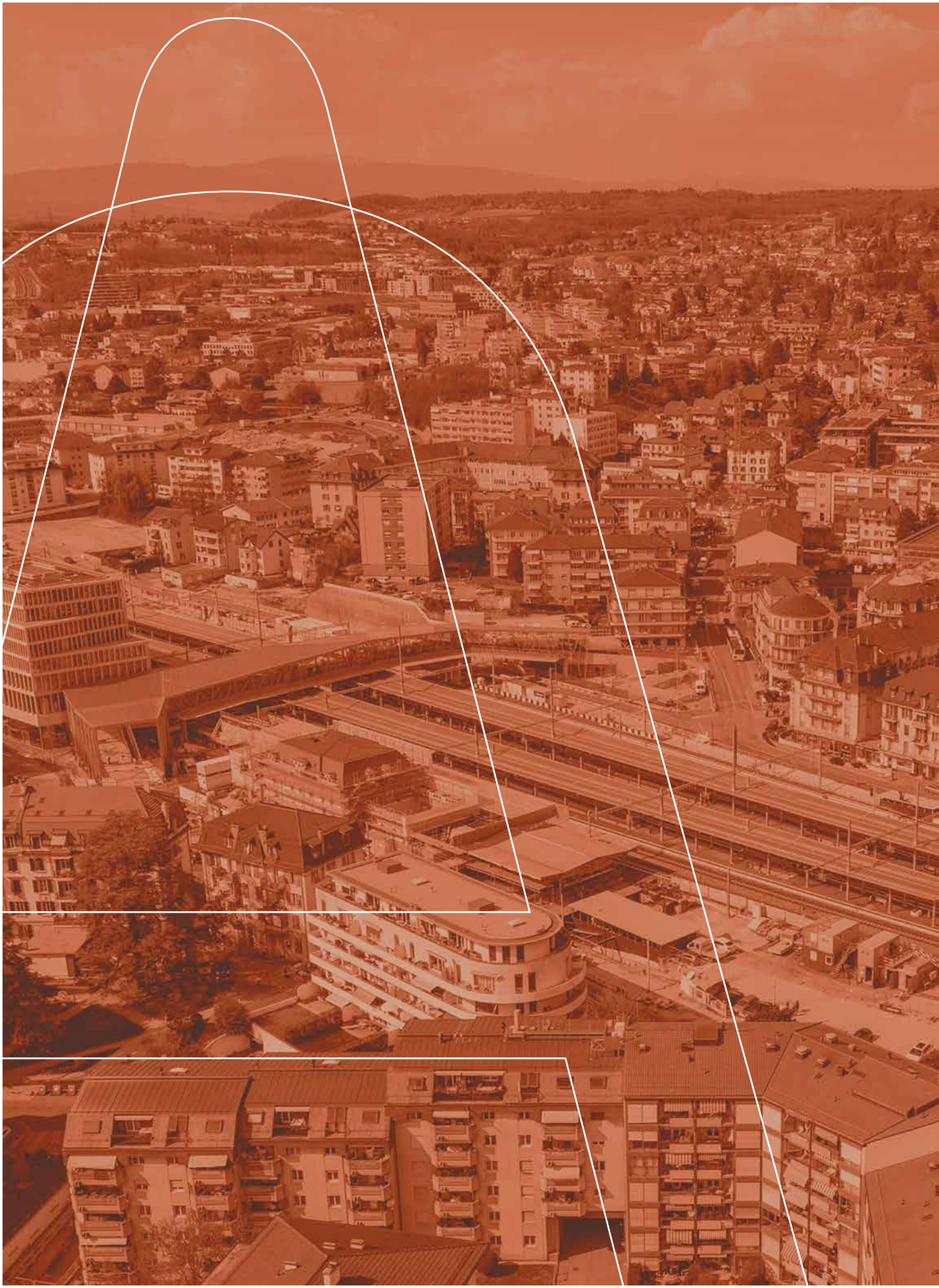

Sport
Intégration
Ressources humaines

Directeur
Oumar Niang, municipal

Chef de service
Bertrand Levrat

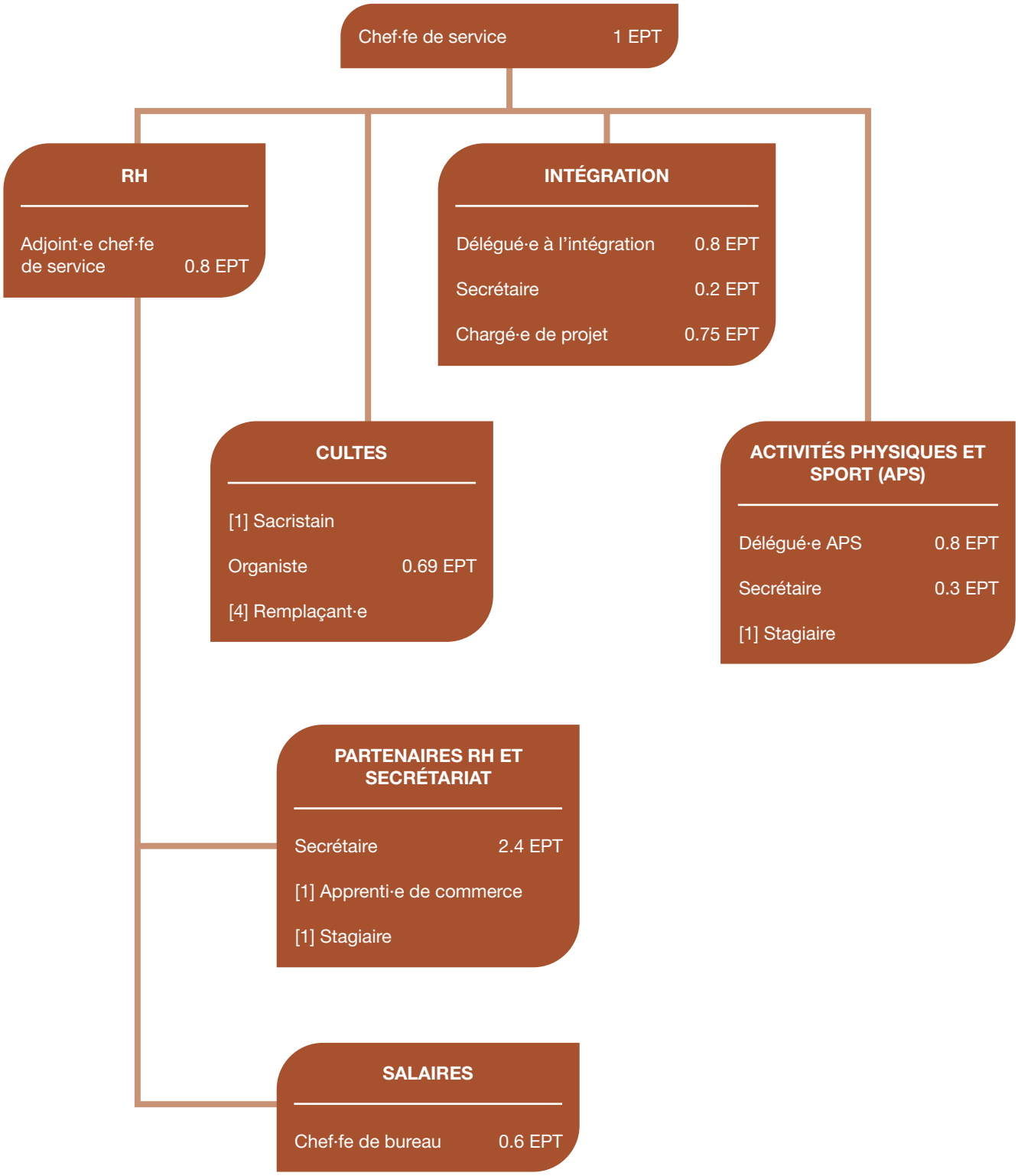
Chef·fe de service 1 EPT
RH
Adjoint·e chef·fe de service 0.8 EPT
INTÉGRATION
Délégué·e à l'intégration 0.8 EPT
Secrétaire 0.2 EPT
Chargé·e de projet 0.75 EPT
CULTES
[1] Sacristain
Organiste 0.69 EPT
[4] Remplaçant·e
ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORT (APS)
Délégué·e APS 0.8 EPT
Secrétaire 0.3 EPT
[1] Stagiaire
PARTENAIRES RH ET SECRÉTARIAT
Secrétaire 2.4 EPT
[1] Apprenti·e de commerce
[1] Stagiaire
SALAIRES
Chef·fe de bureau 0.6 EPT

Sport-Intégration-Ressources humaines

Activités principales

- Mise à disposition et location des salles de sport et infrastructures sportives
- Subventionnement et soutien aux associations et sociétés sportives
- Direction du secteur intégration
- Accompagnement des services (collaborateurs et managers) dans la vie professionnelle
- Recrutement (personnel fixe et temporaire)
- Formation et développement des compétences
- Salaires et assurances sociales
- Application du statut du personnel
- Programme « Santé et Travail »
- Gestion de la formation des apprenti·e·s
- Relations avec les communautés religieuses
- Gestion du personnel du SDIS engagé par la Ville

Points forts 2022

- Mise en place du secteur « activités physiques et sport »
- Poursuite des projets du Mini-Pic II
- Nouvelle organisation du service RH
- Révision des processus et des directives RH
- Montée de niveau et mise à jour du logiciel SIRH
- Réveil de la Commission sécurité et création de la Commission Santé

SERVICE SPORT-INTÉGRATION-RESSOURCES HUMAINES (SIR)

RESSOURCES HUMAINES

UN SERVICE EN PLEINE MUTATION

Après une année 2021 marquée par le rattachement des Ressources humaines à un nouveau dicastère, Sport-Intégration-Ressources humaines et à un nouveau municipal, 2022 a poursuivi dans la lignée des nouveautés : un chef de service et une adjointe sont arrivés et une nouvelle organisation a été mise en place. Ces changements ont bien entendu impacté l'équipe déjà en fonction, mais celle-ci a relevé ces nouveaux challenges avec engagement, envie et compétence.

Le principal changement a donc été structurel par l'implémentation d'une nouvelle organisation. En effet, depuis le 1er mai 2022, quatre partenaires RH ont été instituées, chacune étant au service d'un ou plusieurs services. L'idée est d'augmenter la visibilité et la proximité des Ressources humaines auprès des collaborateurs, d'apporter des services de support et d'accompagnement concret, de se rendre plus disponibles pour les collaborateurs·trices et de créer des liens de confiance entre les personnes. Cela permet également de clarifier les responsabilités de chaque membre de l'équipe RH : chaque partenaire RH gère de A à Z toutes les tâches RH liées au(x) service(s) qui lui est(sont) attribués ce qui lui permet dès lors de bien connaître les missions, tâches et parties prenantes des services et de fournir des prestations adaptées reposant sur des bases solides. Et désormais, chaque collaborateur·trice a une seule référente bien identifiée pour toutes ses questions

Ces partenaires RH ont aussi pour mission de soutenir les managers dans la gestion de leurs équipes. Une collaboration étroite se met en place avec chaque chef·fe de service pour anticiper les besoins et problématiques des services.

Pour ce faire, les partenaires RH se déplacent régulièrement sur les sites, travaillent au milieu des collaboratrices et collaborateurs et se rendent disponibles pour toute question ou besoin.

Cette nouvelle organisation s'est accompagnée de la révision de tous les processus RH internes (ex : révision de tous les contrats, mise en place d'un système de controlling du paiement des salaires, processus d'intégration et de fin de contrat, etc.) et de la mise à jour d'un certain nombre de directives. Ces actions nécessitent une remise en question continue afin de pouvoir s'adapter aux réalités mouvantes de la Ville et certaines adaptations sont encore attendues pour les années à venir.

Autre sujet abordé en 2022 : la reprise du programme SET. La problématique de la santé au travail a été initiée sous différents angles.

- Le réveil de la Commission Sécurité qui existait dans le passé, mais qui n'avait plus été réunie depuis quelques années. Cette nouvelle commission est composée d'un·e représentant·e de chaque service afin de pouvoir couvrir les risques de sécurité pour l'ensemble de la Ville.
- La création d'une Commission Santé pour traiter des problèmes plus spécifiques à l'absentéisme, au présentéisme ou à la motivation.
- L'acquisition, fin 2022, d'un logiciel dédié au suivi des absences et du programme SET, Biings, en remplacement du précédent outil ProSinistre, qui n'était plus mis à jour depuis quelques années et qui dysfonctionnait.
- La reprise du programme SET par les partenaires RH qui vont soutenir les managers dans le suivi des absences de leurs équipes.

Ces diverses actions ont été lancées fin 2022 et devraient pouvoir être pleinement opérationnelles dans le courant de l'année 2023.

Autre projet d'une certaine importance : la mise à jour du SIRH Allegro. Ce logiciel n'était pas monté en version depuis 2 ans et ne correspondait plus tout à fait aux besoins actuels. Un audit interne du logiciel a été effectué et diverses mesures ont d'ores et déjà été mises en œuvre pour le rendre plus efficace. Ce travail se poursuivra dans le premier semestre 2023

pour améliorer les performances du logiciel et offrir des outils de direction nécessaires pour le management, notamment dans le suivi des heures.

Outre ces éléments particuliers, le service a poursuivi ses missions de base, notamment le recrutement, le suivi des absences au niveau des assurances, la proposition et le suivi des formations, la gestion des départs, le paiement des salaires fixes et variables, ou encore la gestion de cas compliqués dans les services.

Le service des Ressources humaines a commencé sa mue en 2022, processus qui devrait se poursuivre en 2023, afin de pouvoir répondre encore mieux aux besoins et attentes des collaborateurs·trices et des managers.

QUELQUES CHIFFRES

PRÉAMBULE

Le présent rapport a été établi en tenant compte de la nouvelle répartition des directions entrée en vigueur le 1er juillet 2021. Pour le rapport 2021, les chiffres avaient été indiqués selon la répartition des services de la législature 2016-2021. Ce n'est pas le cas pour le rapport de gestion 2022. **Certains chiffres ne permettent dès lors pas une comparaison de valeur avec les années précédentes, du personnel ayant été transféré d'un service à un autre.**

EFFECTIF DU PERSONNEL AU 31 DÉCEMBRE

Les EPT (postes équivalent plein temps) et les postes vacants fluctuent en fonction de l'attribution des postes. Les EPT représentent la somme des postes reliés à la structure du service, alors que les postes vacants reflètent les pourcentages inoccupés à l'instant T. À la fin de l'année, 323 collaboratrices et collaborateurs fixes travaillent pour la Ville, ce qui correspond à 251.7 EPT, auxquels s'ajoutent les 43 accueillantes en milieu familial et le personnel auxiliaire et temporaire au nombre de 297 en 2022, soit un total, pour 2022, de 663 personnes.

Dans le tableau ci-dessous, la colonne «EPT» correspond à la dotation budgétaire pour l'année en question alors que la colonne «vacant» indique, elle, les postes vacants au 31 décembre de l'année concernée.

Services	2020		2021		2022	
	EPT	Vacant	EPT	Vacant	EPT	Vacant
Administration générale-Population-Sécurité publique	11.15	0.25	11.15	0.25	17.40	0.60
Bâtiments-Domaines-Logement[1]	40.05	0.20	41.05	0.80	41.50	0.00
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires[2]	27.55	3.80	27.55	4.30	27.85	1.80
Enfance-Cohésion sociale[3]	69.65	2.65	73.55	6.20	73.65	3.40
Finances	8.00	0.10	8.00	-	8.00	0.10
Gestion urbaine-Développement durable	39.90	0.30	41.70	1.30	42.10	0.20
Informatique[4]	12.20	-	12.20	-	6.50	-
Infrastructures-Mobilité	8.80	0.60	8.80	0.60	9.80	1.00
SDOL	5.75	0.15	5.75	0.15	5.75	1.05
Secrétariat du Conseil communal	0.40	-	0.40		0.40	-
Sport-Intégration-Ressources humaines-Cultes-SDIS	5.60	0.08	5.60	1.00	9.75	0.50
Urbanisme	8.20	0.20	9.00	-	9.00	-
Total EPT	**237.25**		**244.75**		**251.70**	

[1] chiffres 2020 et 2021 incluant les cultes. Ces derniers sont dans Sport-Intégration-RH en 2022
[2] chiffres 2020 et 2021 incluant le sport. Ce dernier est dans Sport-Intégration-RH en 2022
[3] chiffres 2020 et 2021 incluant Intégration. Cette dernière est dans Sport-Intégration-RH en 2022
[4] chiffres 2020 et 2021 incluant Population-Sécurité publique. Ces derniers sont dans Adm. générale en 2022

MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Au cours de l'année 2022, il y a eu 43 arrivées et 31 départs (1 retraite, 29 démissions, 1 passage à l'assurance-invalidité) répartis de la manière suivante (y compris les nouveaux postes) :

Services[1]	2020		2021		2022	
	Arrivées*	Départs	Arrivées*	Départs	Arrivées*	Départs
Administration générale-Population-Sécurité publique	1	1	1	0	3	1
Bâtiments-Domaines-Logement	3	-	3	2	10	7
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires	-	-	1	1	5	6
Enfance-Cohésion sociale	3	2	6	2	14	11
Finances	15	5	15	9	1	1
Gestion urbaine-Développement durable	1	-	1	-	1	1
Informatique	2	1	2	1	1	-
Infrastructures-Mobilité	2	1	-	-	-	-
SDOL	-	-	1	1	-	1
Secrétariat du Conseil communal	-	1	1	2	1	1
Sport-Intégration-Ressources humaines-Cultes-SDIS	-	-	1	1	5	-
Urbanisme	-	-	3	2	2	2
Total	**27**	**11**	**35**	**22**	**43**	**31**

[1] Mêmes commentaires sur la composition des services que dans les EPT
**Y compris les nouveaux postes*

PERSONNEL AUXILIAIRE, TEMPORAIRE ET HORS EFFECTIF

PERSONNEL AUXILIAIRE

Personnel auxiliaire	2020	2021	2022
Encadrant·e·s de devoirs accompagnés	114 personnes pour 8'347 heures dont 1'755 heures compensées COVID	125 personnes pour 8'767 heures	179 personnes pour 9'853 heures
Moniteurs·trices sport facultatif	649 heures dont 257 heures compensées COVID	503 heures	504 heures
Camps scolaires	30 personnes pour 13 camps (2 camps et camps de volée annulés)	7 personnes pour 3 camps de volées et une journée de ski (camps de ski annulés)	36 personnes pour 21 camps (camps de ski et camp de volée)
CRA – Centres aérés	5 centres aérés pour 18 moniteurs	4 centres aérés pour 21 moniteurs	4 centres aérés pour 19 moniteurs
CRA – Moniteurs·trices encadrement / ateliers / sportif / espaces repas dès 2021	4 moniteurs pour 466 heures dont 216 heures compensées COVID	6 moniteurs pour 757 heures	11 moniteurs pour 1'070 heures
Ondallaz (colonies)	11 personnes pour 3 camps	15 personnes pour 4 camps	31 personnes pour 7 camps (1 camp annulé, transformé en activité à la journée)
Auxiliaire de nettoyage (nettoyage d'été)	17 personnes pour 960 heures	31 personnes pour 3'542 heures	27 personnes pour 3'186 heures

Pour 2022, les chiffres sont en augmentation par rapport aux deux années précédentes de par le retour à une certaine normalité après les deux années COVID qui ont fortement impactées les activités. Il est entre autres à noter une forte reprise de l'offre pour les camps scolaires et les colonies à Ondallaz, ce qui est réjouissant.

PERSONNEL TEMPORAIRE

Pour des missions limitées dans le temps comme, par exemple, en cas de remplacements pour arrêt maladie ou accident de moyenne à longue durée ou encore lors de congé maternité, du personnel temporaire est engagé pour assurer le bon fonctionnement des tâches communales. De manière générale, ce personnel temporaire couvre des postes budgétaires en l'absence des titulaires. Pour 2022, cela représente 27'056 heures soit légèrement moins que pour 2021. Une partie des frais inhérents à ces heures sont compensées par le paiement d'indemnités journalières de la part des assurances. Ces heures se répartissent ainsi :

Personnel temporaire	2020		2021	2022
	Heures effectives	Heures compensées COVID[1]	Heures	Heures
Conseil communal			48	6
Administration générale	352	234		
Ressources humaines	657		590	1’033[2]
Finances	227		1’761	
SDOL	20			64
Administration BaDoLog	393		2’546	1’999[3]
Bâtiments			175	229
Conciergerie	2’508	504	1’186	253
Administration GuDD	763	293	555	646
Espaces verts			133	1’061[4]
Logistique-Maintenance			1’866	2’096[5]
Urbanisme				
Police des constructions			236	217
Infrastructures-Mobilité			715	
Administration CJS	990	342	1’796	3’245[6]
Culture			141	1’531[7]
Bibliothèque du Léman	292		381	1’906[8]
Salle de spectacles	1’182	320		701[9]
Jeunesse	2’927	816	584	1’433
Camps scolaires et colonies Joli-Bois			94	882
Activité physique et sportive				1’564[10]
Enfance-Cohésion sociale administration	118.50		541	582
Enfance	57.50		49	137
Réseau accueil de jour Renens-Crissier			291	519
CVE Les Globe-Trotteurs[11]	492		1’393	206
CVE Le Tournesol	1’664	63	3’137	1’499
CVE La Farandole	1’970	242	4’033	1’330
Jardin d’enfants Le Lapin Bleu	23	9	428	
Jardin d’enfants Le Pinocchio	23	9	15	
Garderies – Pool de remplacement	1’018	42	2’681	3’834
Accueil familial de jour-Renens			143	78
Service dentaire				
UAPE Censuy	160		927	
APEMS Léman	740	227	524	
APEMS 24-Janvier	174		743	5
Réfectoire de Florissant	253	55	315	
Réfectoire scolaire Temple	29		67	
Total	**17’033**	**3’156**	**28’252**	**27’056**

[1] Heures pour lesquelles le télétravail n’était pas possible, mais dont le paiement a été assuré.
[2] Personnel temporaire en renfort avant l’arrivée de la nouvelle direction RH et remplacement d’un congé maternité.
[3] Heures nécessaires principalement par la maladie longue durée d’une personne.
[4] Personne engagée pour pallier l’absence d’une personne en arrêt accident.
[5] Personne engagée pour pallier l’absence longue durée d’une personne en arrêt maladie longue durée.
[6] Plusieurs personnes ont été engagée en temporaire, durant la réorganisation du service. Elles couvraient des postes budgétés mais avec des contrats à durée maximale. En 2023, ces heures devraient être remplacées par contrats fixes.
[7] Heures effectuées majoritairement par l’adjoint Culture engagé d’abord en contrat à durée maximale.
[8] Personne engagée pour pallier l’absence longue durée d’une personne et le congé non-payé d’une autre.
[9] Personne engagée pour pallier l’absence longue durée d’une personne en arrêt maladie.
[10] Personnel temporaire en l’attente de l’arrivée du délégué à l’Activité physique et au sport.
[11] Les remplacements dans les structures d’accueil concernent des postes vacants ou remplacements longue durée (congé mat). Le poste « Garderies – Pool de remplacement » concerne les remplacements spontanés. Ces heures sont complétées par le recours au prestataire Nanou Solutions, selon les urgences.

PERSONNEL HORS EFFECTIF

Ce personnel ne fait pas partie des dotations, mais est engagé de manière indéterminée avec certains avantages similaires au personnel fixe (avantages jubilaires ou abonnement piscine par exemple).

Hors effectif	2020	2021	2022
Accueillantes en milieu familial	49 personnes pour 260'699 heures dont 62'715 heures compensées COVID	42 personnes pour 245'936 heures	43 personnes pour 240'868 heures

ACCIDENTS

En matière de LAA, une différenciation est faite entre les accidents professionnels et non professionnels. Le nombre de jours d'absence s'élève à :

- accidents professionnels : 112.5 (181 en 2021)
- accidents non-professionnels : 554 (759 en 2021)

soit un total de 666.5 jours. Les accidents professionnels sont heureusement relativement rares et n'ont pas débouché sur de longues absences. Les causes sont plutôt dues à de l'inattention ou de la malchance (marche ratée dans les escaliers, encoublement…), plutôt qu'à des problèmes structurels (lacunes sécuritaires dans les processus internes).

Pour 2022, les statistiques sont les suivantes :

Accident avec arrêt de travail	2020	2021	2022
Professionnel	4	14	13
Non professionnel	36	47	38
Total des cas	**40**	**61**	**51**

MALADIE

Ces jours d'arrêt concernent tant le personnel fixe que le personnel temporaire, les auxiliaires et les AMF, soit un total de 663 personnes pour 2022.

Sur ces 663 personnes, 275 personnes (41.4%) ont enregistré des heures de maladie pour un total de 4'006 journées d'absence en 2022. Ces 4'006 jours représentent une moyenne de 6 jours par personne employée par la Ville.

	2020	2021	2022
Jours d'arrêt	3'978	4'232	4'006

Durée de l'absence maladie	2020	2021	2022
de 0.5 à 2 jours	490	536	459
de 3 à 29 jours	242	213	224
de 30 à 89 jours	25	25	23
de 90 à 264 jours	2	3	5
Plus de 265 jours	2	2	1
Total des cas	**761**	**779**	**712**

RECRUTEMENT

Durant l'année 2022, 69 recrutements ont été menés par le service des Ressources humaines incluant : 42 postes fixes, 5 temporaires, 19 postes de stagiaires et 3 apprenti·e·s, représentant un total de 2'319 dossiers de candidatures traités.

Pour rappel, le recrutement d'un temporaire, d'un stagiaire ou d'un apprenti prend autant de temps et d'énergie qu'un recrutement fixe, ce qui démontre qu'une personne est engagée à la Ville de Renens tous les 5.3 jours. Pour chaque recrutement, il faut compter en moyenne 30 à 40 dossiers de candidatures à étudier.

De plus, ce ne sont pas moins de 278 offres spontanées qui ont été reçues et traitées.

ÉVOLUTION DES RECRUTEMENTS 2018-2022

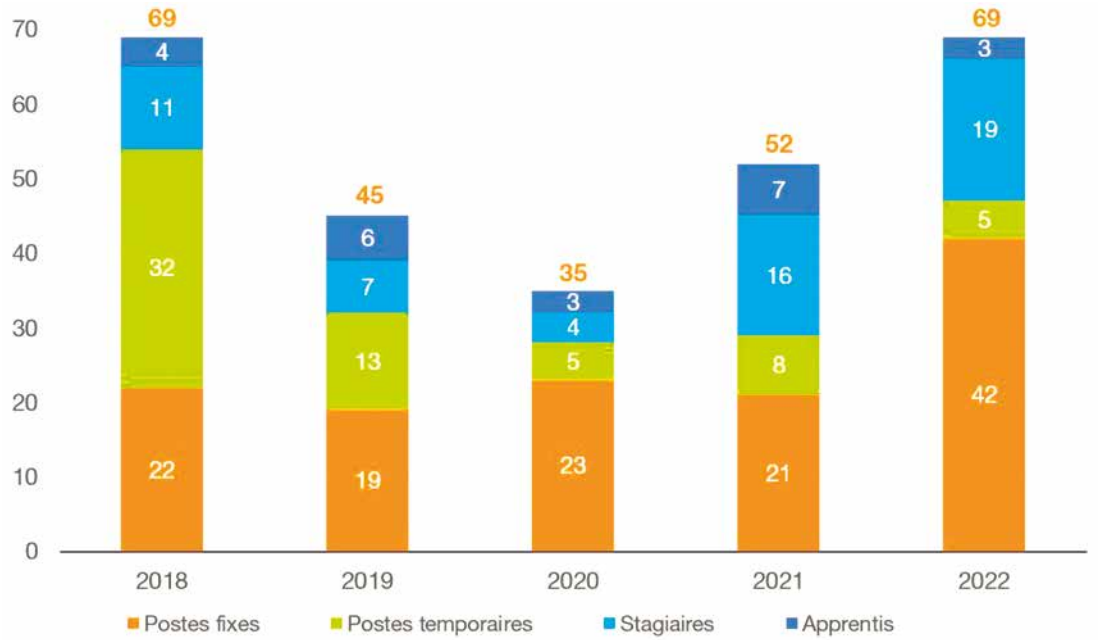

FORMATION CONTINUE

La formation continue regroupe l'ensemble des prestations proposées aux collaboratrices et collaborateurs telles que les formations certifiantes ou non, les séminaires professionnels ou les congrès. Pour certaines de ces formations, une convention et une période de redevance ont été convenues conformément aux directives internes.

Service	2020	2021	2022
Administration générale-Population-Sécurité publique	-	12	8
Bâtiments-Domaines-Logement	8	22	11
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires	15	23	9
Enfance-Cohésion sociale	40	64	56
Finances	-	13	2
Gestion urbaine-Développement durable	5	21	14
Informatique	1	7	6
SDOL	7	2	
Sport-Intégration-Ressources humaines-Cultes-SDIS	2	2	5
Infrastructures-Mobilité	3	3	6
Urbanisme	11	12	14
Total	**92**	**181**	**131**

APPRENTI·E·S ET STAGIAIRES

En 2022, ce sont 3 apprenti·e·s qui ont obtenu leur CFC : une agente en information documentaire, un employé de commerce, et une assistante socio-éducative selon l'article 32.

Au 31 décembre 2022, la Ville comptait 15 apprenti·e·s toutes filières confondues :

- 2 employé·e·s de commerce
- 6 assistant·e·s socio-éducatif·ve·s
- 3 horticultrices-horticulteurs paysagistes
- 3 agents d'exploitation
- 1 agente en information documentaire

Sensible à la qualité de la formation des apprenti·e·s de la Ville, le service des Ressources humaines s'investit particulièrement sur cette thématique, suit chaque apprenti dans sa formation et remet régulièrement en question les processus internes. Elle offre aux apprenti·e·s rencontrant des difficultés un soutien spécifique, entre autres par la mise en place de cours d'appui. L'ensemble des formatrices et formateurs de terrain sont, en priorité, leur premier soutien.

L'Administration a également accueilli 32 stagiaires en 2022 : 4 en stages d'observation/découverte (1 à 3 jours), 3 en stages de réinsertion, 9 en stages « école professionnelle » (stage obligatoire dans le cursus scolaire) et 16 en stage « première expérience professionnelle ».

PLAN DE MOBILITÉ

Plan de mobilité pour le personnel communal	2020	2021	2022
Abonnement mensuel, parking	90	90	98
Cartes de stationnement occasionnel	115	119	112
Subventions abonnement annuel CFF ou TL	75	76	77
Subventions abonnement 1/2 tarif CFF	52	76	57
Cartes Mobilis	171	181	196
Cartes journalières CFF	27	27	33
Entretiens vélos	7	10	15
Subventions achat vélo	33	32	31

Les abonnements mensuels parking ainsi que les cartes de stationnement occasionnel sont également proposés aux partenaires (PROFA, PPLS, Orientation, enseignants). Ainsi, pour 2022, aux nombres ci-dessus s'ajoutent 159 abonnements mensuels de parking et 298 cartes de stationnement qui ont été vendus à ces partenaires.

ABONNEMENTS PISCINE

La Municipalité offre chaque année à tout le personnel fixe, aux apprenti·e·s, aux accueillantes en milieu familial, au personnel de milice (pompiers bénévoles) ainsi qu'aux retraité·e·s de la Ville de Renens, un abonnement à la piscine de Renens.

En 2022, ce sont 151 abonnements qui ont été délivrés contre 124 en 2021.

ÉVÈNEMENTS

À VÉLO AU BOULOT – BIKE TO WORK

9 équipes (34 personnes, soit 36% de plus qu'en 2021) se sont inscrites à l'action « Bike to Work » 2022, qui consiste à se rendre à pied ou en vélo à son travail. Pour clôturer cette édition qui s'est déroulée durant tout le mois de juin, un apéritif convivial a été organisé le 30 juin 2022.

Sortie des apprenti·e·s du 6 octobre 2022, «Lausanne-Sports Aviron»

Soirée du personnel du 24 juin 2022, Salle de spectacles

SORTIE DES APPRENTI·E·S

Le 6 octobre 2022 s'est tenue la sortie annuelle des apprenti·e·s, des formateurs et formatrices. Cette rencontre permet aux apprenti·e·s des différentes filières de formations de tisser des liens, d'échanger sur des expériences variées et de créer un esprit d'équipe.

Pour l'édition 2022, une initiation à l'aviron auprès du «Lausanne-Sports Aviron» a été proposée, sous la houlette du nouveau délégué à l'activité physique et au sport, lui-même champion d'aviron. Cette découverte d'un sport peu commun a été très appréciée par l'ensemble des participant·e·s.

SOIRÉE DU PERSONNEL

La soirée du personnel s'est déroulée le 24 juin. Une soirée originale a été proposée avec un code couleur à porter par service. En passant du rouge, au rose, au vert, au gris, au blanc, au bleu et au noir, les collaboratrices et collaborateurs ont pu identifier plus aisément leurs collègues. La soirée a été animée par un QUIZ qui a notamment, mis à l'honneur les goûts musicaux, culinaires, cinématographies etc de notre municipalité.

RETRAITÉ·E·S

Le 30 mars 2022 a eu lieu la sortie des retraité·e·s de la Ville de Renens. Afin de valoriser un lieu de culture, multidisciplinaire et singulier de Renens, une visite de l'exposition «Des Natures» à la Ferme des Tilleuls a été proposée. Cette visite a été suivie d'un repas au Café Restaurant des Tilleuls.

JOURNÉE «OSEZ TOUS LES MÉTIERS»

11 enfants ont découvert plusieurs métiers du CTC le matin du 10 novembre. Ils ont été rejoints l'après-midi par 5 autres enfants pour une présentation du SDIS et quelques mises en situation. En sus, 3 enfants sont restés toute la journée auprès de leur proche ou parent pour la découverte de leur métier.

JUBILAIRES ET RETRAITÉ·E·S DE L'ANNÉE

Le 8 novembre, la Municipalité a eu le plaisir de convier 31 jubilaires fêtant de 10 à 35 années de service ainsi que 2 retraités au traditionnel repas organisé en leur honneur.

FÊTE DE NOËL

La Fête de Noël organisée pour l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Renens et leur famille a eu lieu le 13 décembre. Après un joli spectacle de danse, le Père Noël est arrivé directement du Pôle Nord, avec une hotte bien remplie pour une distribution de friandises.

Jubilaires et retraité·e·s de la Ville de Renens le 8 novembre 2022, buvette de la Salle de spectacles

CULTES

Les relations entre l'État et les communautés religieuses sont régies par diverses lois qui règlent notamment les aspects de reconnaissance et de subventionnement. Le service des communes et des relations institutionnelles gère ces relations. Les communes sont chargées de la mise à disposition et de l'entretien des lieux de culte, de la rétribution des musiciens d'église, des sacristains et des concierges, ceci pour l'Église évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV) et la Fédération ecclésiastique catholique vaudoise (FEDEC-VD).

Les participations financières ci-après concernent l'année 2021, celles de 2022 n'étant pas encore connues au moment de l'élaboration du rapport.

EGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE ET LA CASCADE

En 2021, la subvention de la Ville de Renens a été de CHF 8'850.- à l'EERV et de CHF 1'500.- à la Cascade et pour les jeunes. La Cascade a pour but d'offrir un accompagnement, dans une perspective chrétienne, à toute personne qui en fait la demande.

Pour les jeunes, la Région « Les Chamberonnes » organise des camps, des week-ends, des formations Jacks (jeunes accompagnants de camps et de catéchisme). Des lieux propices au développement de rencontres entre jeunes chrétiens ont aussi été créés à Bussigny et au Mont-sur-Lausanne. Ces activités ont également dû s'adapter à la situation sanitaire.

PAROISSE RÉFORMÉE DE RENENS-VILLAGE

En 2021, les frais se sont élevés à CHF 111'866.58, ils concernent les salaires des organistes et des sacristains, ainsi que l'entretien des bâtiments assuré par le service BaDoLog.

En 2022, l'EERV a élargi sa mission auprès des enfants et de leur famille. Elle propose désormais deux rendez-vous tout public certains dimanches après-midi au pavillon de Corbettes. Elle offre également pour toute personne intéressée des célébrations familles à 17h00 au temple. La traditionnelle choucroute de la Fête de paroisse et la chantée du 24 décembre ont pu reprendre en 2022. Après la cérémonie du 24 décembre, une marche aux flambeaux s'est déroulée en direction du square du 14-Juin puis de la salle paroissiale, où se tenaient les Repas du cœur.

Le jeudi reste un temps consacré à la méditation, à la prière et à la musique. Il est ouvert à toutes et tous à travers les activités habituelles qui se poursuivent, réunissant une communauté fidèle.

TEMPLE DE CHAVANNES-EPENEX (PAROISSE REFORMÉE)

En 2021, la part de la Ville de Renens a été de CHF 18'034.55.

La Paroisse de Chavannes-Epenex regroupe le territoire de Chavannes-près-Renens et certains quartiers de Renens et Ecublens. C'est une paroisse ouverte et engagée, et qui est pilote dans le projet EcoÉglise. Il s'agit d'un éco-diagnostic à remplir autour de cinq thèmes: enseignement et célébration, bâtiments, terrains, mode de vie et engagement local et global.

Quelques événements en 2022

- Jardin participatif des Glycines, l'accent a été mis sur la plantation de petits arbres pour faire un pas de plus vers l'agroécologie.
- Les concerts Chavannois ont pu reprendre leur rythme de croisière avec six propositions.
- À l'automne 2022, le pasteur Philippe Morel a repris le 50% vacant.
- 7 décembre: Noël des aîné·e·s, 70 personnes se sont retrouvées grâce à une équipe paroissiale de bénévoles motivée et avec le soutien et la présence des trois communes liées au territoire de la paroisse.

PAROISSE RÉFORMÉE DU SUD-OUEST LAUSANNOIS

En 2021, la part de la Ville de Renens a été de CHF 3'804.30.

La Paroisse du Sud-Ouest lausannois est située sur les communes de Lausanne, Prilly et Renens. Elle s'étend du Pont Chauderon à la Bourdonnette et dispose de trois lieux de culte: la Chapelle de Malley, le Temple de Sévelin et le Temple de St-Marc. À Renens, elle couvre les rues suivantes: rue du Chêne dès le N° 12, les Côtes, la rue du Lac dès nos pairs 24 et impairs 31, rues de Longemalle, Mottey et Rionza.

La Ville de Renens contribue aux frais de la Chapelle de Malley sise ch. de Rionza 2. La répartition des frais entre les trois communes se base sur le nombre d'habitants compris dans le périmètre de la paroisse.

FOYER PAROISSIAL DE MALLEY (PAROISSE RÉFORMÉE)

Le foyer paroissial, qui accueille de multiples activités, est au bénéfice d'un droit de superficie (DDP) auprès de la Ville de Lausanne. Ce DDP était arrivé à échéance le 16 février 2015 et a été prolongé jusqu'au 17 février 2020. Au vu de l'avancement des travaux du quartier Malley Gazomètre, une nouvelle prolongation de 3 ans a été accordée. Ce foyer ne sera pas maintenu dans le cadre du nouveau plan de quartier, toutefois des réflexions sont entreprises afin de formuler les besoins en locaux dans la future configuration de Malley.

PAROISSE RÉFORMÉE DE LANGUE ALLEMANDE DE VILLAMONT

En 2021, la part de la Ville de Renens a été de CHF 3'544.30.

La Paroisse de langue allemande de Villamont se situe à l'avenue de Villamont 13 à Lausanne. Elle est le siège de la Paroisse réformée de langue allemande de la région lausannoise qui comprend 34 communes. Elle propose deux cultes par mois, les 1er et 3e dimanche du mois.

Quelques événements en 2022

- Lecture biblique 1x par mois plus, 2x par an, par une animation de type « bibliologue ».
- Ouverture du temple, chaque jeudi et vendredi pour un moment de recueillement.
- Villla'Dons : les 2e et 4e jeudi du mois, distribution alimentaire et vestimentaire à l'église, subventionnée par fondia – fondation pour la promotion de la diaconie de proximité dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse.
- Automne : culte « jazz ».

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE DE RENENS ET ENVIRONS

En 2021, la part de la Ville de Renens a été de CHF 93'500.45. Les frais d'exploitation globaux se sont élevés à CHF 250'508.60, répartis entre les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice, au prorata du nombre de paroissiens catholiques. Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises. Les lieux de culte sont l'Église de St-François à Renens et la Chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

Une nouvelle convention de répartition des frais entre les Communes de Lausanne, de Prilly et de Renens est entrée en vigueur le 1er janvier 2022. Celle-ci se base sur le nombre d'habitants au 31 décembre au lieu du nombre de paroissiens.

Parmi ses activités : repas solidaires le dernier dimanche du mois, distribution de la soupe sur la place du marché, atelier solidaire de couture, visites aux personnes seules, offices religieux, catéchèses en français, italien, portugais, espagnol, malgache et ukrainien, groupes de prière, etc.

Quelques événements en 2022

- 1er septembre : Intégration officielle de la communauté de langue hispanophone au sein de la paroisse rejoignant les communautés francophones, italophones et lusophones. Arrivée de l'abbé Ricardo Fuentes, jeune prêtre d'origine chilienne.
- 9 octobre : Fête interculturelle de la paroisse St-François avec messe, bénédiction des animaux suivie de nombreuses animations culturelles et culinaires.
- 19 novembre : Cena Italiana, repas de soutien préparé et animé par la communauté italophone.
- 11 décembre : Spectacle de Noël animé par la compagnie À fleur de Ciel qui a réuni près de 300 personnes.

2022 a vu le départ de Mme Manuela Pereira après 20 ans de présence à la cure et au service les plus démunis avec la distribution des colis alimentaires le jeudi matin et celui de Mme Florence Delachaux, secrétaire comptable, qui a quitté ses fonctions après 14 ans de bons et loyaux services.

La Fête des Voisins

Le Vélo-à-Livres au Square du 14 Juin

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE ST-JOSEPH

En 2021, la part de la Ville de Renens a été de CHF 19'839.95.

Les 8'000 catholiques de la Paroisse Saint-Joseph habitent dans les quartiers lausannois de Prélaz, Montétan et Malley, les quartiers du Galicien, des Baumettes et du Chablais à Prilly et les quartiers de Longemalle et de Florissant à Renens. Cette paroisse est composée de presque 80 nationalités et cultures différentes. Elle accueille les communautés vietnamienne, camerounaise, italienne et érythréenne pour leurs animations et leurs célébrations. Elle fait partie, avec la paroisse voisine du Bon Pasteur à Prilly, de l'Unité pastorale Prilly-Prélaz.

Ses activités sont, entre autres : chorale, groupe liturgique, visites à l'Hôpital, EMS et à domicile, groupe d'entraide, groupe Missionnaire, groupe de la Pastorale des baptêmes, mouvement des aîné·e·s « Vie Montante », rencontres œcuméniques et interreligieuses, accueil des nouveaux paroissiens et conférences.

Le cas de cette fraction de paroisse est réglé par une convention de répartition des frais entre les Communes de Lausanne, Prilly et Renens basée sur le nombre d'habitants compris dans le périmètre de la paroisse.

COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE DE LAUSANNE ET CANTON DE VAUD

En 2021, la part de la Ville de Renens a été de CHF 377.15. En effet, depuis 2020, Renens verse à nouveau une contribution à cette communauté, le nombre d'israélites pratiquant étant de 22.

La Convention de subvention de la communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud (CILV) pour les frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de cette communauté comprend le principe d'une contribution annuelle forfaitaire de CHF 30'000.-. Ce montant est réparti selon le nombre d'israélites pratiquant par commune comptant au moins 10 habitants membres. La convention en vigueur a été établie le 4 novembre 2020 avec effet au 1er janvier 2020 pour la période 2020-2024, elle sera revue tous les cinq ans. La Synagogue de Lausanne constitue le seul lieu de culte israélite du canton.

SECTEUR INTÉGRATION

L'année 2022 a été une année de reprise des activités liées à l'intégration : ce retour à la quasi normalité a permis l'organisation de nombreux projets et manifestations, prévus ou non. Ainsi, de nombreuses séances de coordination, tant sur le plan local que sur le niveau cantonal et national, ont pu à nouveau être menées en présentiel. Les échanges se sont poursuivis avec le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) avec lequel la collaboration est par ailleurs toujours excellente.

Le Secteur a poursuivi son travail de soutien en orientant et conseillant toute personne ou association faisant appel à ses services. Outre les demandes individuelles, le Secteur a régulièrement été sollicité pour participer à des recherches ou des formations en lien avec l'intégration et pour répondre à de nombreux questionnements liés notamment au processus de naturalisation.

FÊTE DES VOISINS

La Ville de Renens a, comme chaque année depuis 2012, renouvelé sa participation au mouvement « Immeubles en Fête » en soutenant l'organisation de la Fête des Voisins, qui a eu lieu le 20 mai 2022. Cette initiative

européenne vise à renforcer les liens et la cohésion sociale au sein des quartiers et des immeubles, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Des « kits d'organisation » (invitations, affiches, t-shirts et ballons) ont été remis aux Renanais pour organiser la fête par leurs propres moyens. Cette année, 22 fêtes ont été organisées par les habitants. Les retours écrits des organisateurs témoignent de leur engouement pour cette fête et soulignent les moments de convivialité partagés, permettant de faire plus ample connaissance avec ses voisins. Certains ont déjà exprimé leur volonté de réitérer l'expérience en 2023.

VÉLO-À-LIVRES

Entre le 8 et le 14 août au Square du 14-Juin, le Secteur intégration a coordonné l'accueil du Vélo-à-livres de l'Association la Voie des Arts pour la 5e année consécutive. Cette boîte à livres ambulante sous forme de vélo électrique a sillonné la région lausannoise durant les beaux jours d'été. Contenant près de 150 livres pour tous les âges, il promeut la mobilité douce, vise à rendre la lecture accessible à toutes et tous et, dans le cadre d'un programme d'occupation, collabore avec les personnes requérantes d'asile placées à l'EVAM.

Durant l'édition 2022, ce sont au total 159 personnes qui ont pu profiter du vélo-à-livres. À noter que ce nombre est bien inférieur au nombre de visiteurs : en effet, un enfant qui s'installe dans un hamac pendant que ses deux parents discutent avec le responsable du Vélo-à-livres compte pour 1, et non pour 3. Le Vélo-à-Livres au Square du 14-Juin.

SEMAINE D'ACTIONS CONTRE LE RACISME : EXPO « MIGRATIONS INTIMES » AU GYRE

À l'occasion de la Semaine d'actions contre le racisme, la Ville de Renens a participé à un projet de sensibilisation au racisme à travers l'exposition « Migrations Intimes », en collaboration avec les Espaces Femmes Appartenances et le Gymnase de Renens.

Le GyRe a accueilli cette exposition itinérante du 14 mars au 1er avril, englobant ainsi la Semaine d'actions contre le racisme et la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars). L'exposition a été installée dans les espaces de passages du gymnase, permettant aux élèves et au personnel d'en profiter à leur gré durant la journée. En outre, des dossiers ont été transmis au corps enseignant afin qu'il ait la possibilité de travailler la thématique de la migration en classe. Les Espaces Femmes Appartenances ont proposé trois animations, l'objectif étant de sensibiliser les jeunes à la diversité culturelle, ainsi qu'aux difficultés rencontrées par les personnes migrantes qui ne maîtrisent pas la langue du pays d'accueil.

De plus, et comme c'est le cas depuis 2015, un courriel a été envoyé à tout le personnel fin février pour inciter chacun à insérer le logo « Parlons du racisme » dans sa signature Outlook entre le 1er et le 31 mars 2022. Ce visuel, utilisé en signe de solidarité, est doté d'un lien hypertexte renvoyant au site de la Semaine d'actions contre le racisme.

Exposition « Migrations intimes »

Les participantes à la formation Ostara

1001 Histoires, les animations en portugais

RÉSEAU COHÉSION SOCIALE

Coordonné par le Secteur intégration, le Réseau réunit deux fois par an plus de trente partenaires issus du tissu associatif renanais et actifs dans le domaine de la cohésion sociale.

Lors de la première rencontre du 12 mai, plus d'une vingtaine d'associations et services se sont réunis dans les locaux de l'ARASOL à Renens. À cette occasion, l'ARASOL a présenté sa structure, ses différents services et son projet de plateforme d'orientation sociale, un guichet unique, pluridisciplinaire permettant d'aller à la rencontre de la population afin d'améliorer les prestations offertes. Un point sur la guerre en Ukraine a ensuite été abordé et les associations et institutions en première ligne ont pu évoquer certaines difficultés rencontrées.

La session automnale (22 septembre) a réuni trente associations et services qui se sont rendus à l'Ancre. Cette structure a été créé en 1994 par une diacre, à l'origine pour les toxicomanes, puis pour des personnes en rupture sociale, afin de leur offrir un lieu où se sentir comme à la maison. L'Ancre fonctionne financièrement grâce à des donateurs, à des subventions de différentes communes, ainsi qu'à l'église protestante, et opérationnellement grâce à des bénévoles.

Comme chaque année, le répertoire du Réseau a été mis à jour en décembre et est disponible en format électronique sur le site de la Ville.

GROUPE DE TRAVAIL ACCUEIL DES PERSONNES RÉFUGIÉES (FOCUS UKRAINE)

Coordonné par le Secteur intégration et composé de représentants de différentes directions (CJS, SPOP, BaDoLog, ECS et SIR) et de l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants), ce GT s'est réuni à 4 reprises en 2022. Ses objectifs sont de répondre à d'éventuelles sollicitations du Canton suite à l'arrivée d'un nombre important d'Ukrainiens, de réfléchir en amont à des scénarios permettant d'accueillir ces personnes à l'échelle locale (plans logistiques et techniques) voire d'organiser en cas de besoin des actions de communication auprès de la société civile.

Le recueil « le bon filon », un document fort apprécié des personnes ayant des ressources financières limitées a été traduit en anglais et ukrainien.

ACTIVITÉS LIÉES À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

PLATEFORME RÉGIONALE DES PRESTATAIRES DE COURS DE FRANÇAIS

Pour la 7e année, le Secteur intégration a organisé une séance réunissant les sept prestataires de cours de français à Renens à ce jour : Espaces Femmes Appartenances, Franc Parler, Français en Jeu, Globlivres, Lire et Ecrire, association Nouvelles perspectives, association Ostara. Ceux-ci ont ainsi pu présenter leurs activités et leurs éventuels besoins ; les impacts de la pandémie sur les conditions d'enseignement, les contenus et les différentes manières de garder le lien avec les apprenants ont à nouveau été discutés.

Comme chaque année, le flyer « Du français pour vous à Renens » a été mis à jour en décembre : il est disponible en formats papier et électronique sur le site de la Ville.

ATELIER DE FRANÇAIS DÉBUTANT (COLLABORATION AVEC OSTARA)

Animé par des formatrices de l'Association Ostara en collaboration avec la Farandole, ces ateliers de français oral débutant pour mamans avec enfants visent également à développer les liens sociaux. Six participantes ont été accueillies régulièrement de janvier à juin 2022. Les cours ont pu être maintenus en présentiel avec les dérogations validées par le BCI. La volée de septembre 2022 à janvier 2023 a accueilli 4 participantes (2 personnes venant du Kosovo et d'autres de provenance inconnue).

Par ailleurs, un nouveau flyer a été élaboré et a été traduit en cinq langues (albanais, turc, tigrinya, arabe et anglais) afin de mieux cibler les familles concernées.

PROJET « 1001 HISTOIRES »

Pour la 10e année, la Ville de Renens a soutenu le projet « 1001 Histoires » de l'Institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM), qui propose à des familles allophones des animations autour de la lecture et des récits dans leur langue d'origine. L'objectif est d'encourager la lecture et l'écriture à travers la construction d'une représentation positive du livre et ainsi améliorer l'égalité des chances avant l'entrée à l'école. Les animations se sont déroulées une fois par mois en espagnol, kurde et portugais dans les locaux du Centre de Rencontre et d'Animation (CRA) et de la Rue Neuve 4B.

29 animations (sur les 31 animations prévues) ont été réalisées : 9 en kurde, 10 en portugais et 10 en espagnol. Au total, 178 participations ont été comptabilisées : 77 adultes et 101 enfants. Les animatrices, elles-mêmes issues de la migration, ont bénéficié de deux journées de formation continue le 11 juin et le 26 novembre.

NOMBRE DE PARTICIPANTS SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

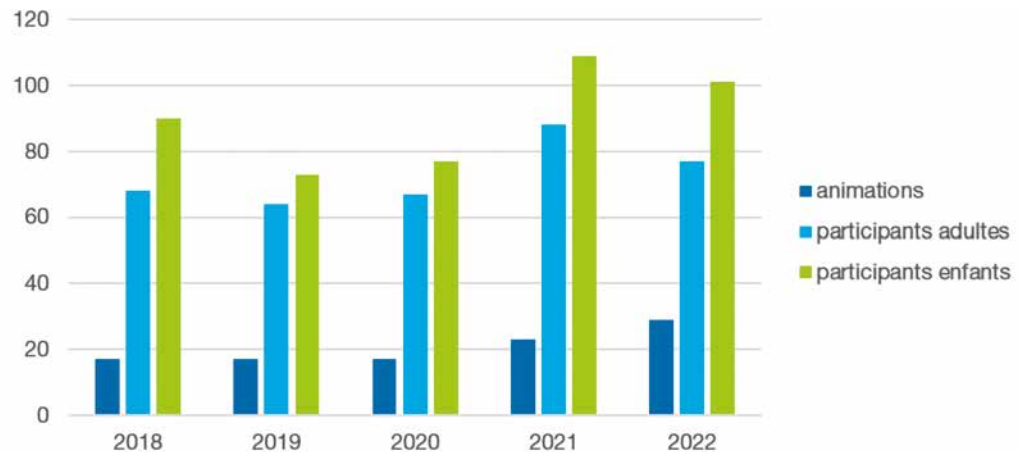

FRANÇAIS EN JEU

La situation en 2022 s'est améliorée sur le plan de la formation avec, comme heureuse conséquence, la possibilité de poursuivre les cours en classe toute l'année. Cependant, l'obligation jusqu'au 16 février 2022 d'être en possession du certificat Covid afin d'accéder aux cours de français et l'abrogation de toutes les mesures seulement à partir du 1er avril ont tout de même eu un impact sur le nombre d'inscriptions enregistrées en 2022. Ainsi, environ 255 apprenants ont pris part à l'un des 19 cours proposés par Français en Jeu dans le district de l'Ouest lausannois.

Le nombre plus petit de participants n'a pas toujours facilité la dynamique de groupe. Les situations compliquées tant au niveau professionnel que personnel des apprenants fragilisent toujours la régularité de leurs projets de formation et leur assiduité. Malgré cela, les formateurs salariés et bénévoles ont fait preuve d'un remarquable engagement, permettant à des dizaines de personnes de bénéficier de cours de qualité, sur une base régulière et dans un environnement bienveillant, renforçant ainsi leurs liens à la Suisse et à la langue française.

La subvention allouée par la Ville de Renens en 2022 à Français en Jeu s'est montée à CHF 15'287.25, à laquelle s'est ajoutée la mise à disposition des locaux de la rue de l'Avenir 6, en partage avec l'association Lire et Écrire, d'un montant estimé à CHF 7'600.- pour chaque association.

Français en Jeu, les animations

COURS DE FRANÇAIS « PRÉPARATION À L'ÉVALUATION FIDE » (FRANÇAIS EN JEU)

Au 1er semestre 2022, il y a eu cinq inscriptions (une personne n'a finalement pas suivi le cours car elle a obtenu entre temps son certificat de langue B1) et six inscriptions au 2e semestre, dont une personne qui n'a pas donné suite. Trois apprenants du 2e semestre 2021 et deux du 1er semestre 2022 ont passé les tests « fide » (acronyme de « français, Italiano, Deutsch », programme suisse pour la promotion de l'intégration linguistique) en 2022 avec succès, ayant atteint leur objectif. Les apprenants actuellement en cours souhaitent passer les tests en 2023.

Le nombre encore restreint des inscriptions, malgré un besoin avéré de la population, a conduit au constat qu'il devait également y avoir une méconnaissance générale du système de certification « fide ». Ainsi, l'info-lunch « Tests fide : Informations et enjeux pour accompagner les publics concernés » a été présentée conjointement par les associations Français en Jeu et Lire et Ecrire le 6 octobre 2022. L'objectif de cette séance était de mieux faire connaître le système de certification « fide », ainsi que le cours de préparation aux tests, aux partenaires associatifs et de l'administration publique de l'Ouest lausannois.

ASSOCIATION LIRE ET ÉCRIRE

217
inscriptions (agglomération lausannoise)

19	cours donnés à Ecublens, Prilly, Renens et Lausanne
157	participants (agglomération lausannoise)
46	inscriptions à Renens
31	participants à Renens

L'année 2022 a vu l'abandon des mesures anti-Covid, mais reprendre un rythme régulier en présentiel a nécessité du temps. Beaucoup d'apprenants étaient affectés par la péjoration de leurs conditions de travail et par des ennuis de santé. Pour autant, aucun cours n'a dû être fermé faute de participants.

Les besoins en cours d'alphabétisation ont remarquablement augmenté ces dernières années, en lien avec l'immigration issue des pays de l'Afrique de l'ouest, d'Afghanistan et d'Érythrée. C'est pourquoi un nouveau cours d'alphabétisation a ouvert à la rentrée d'août à Prilly, ce qui porte à 19 le nombre de cours.

La Ville de Renens soutient l'association à hauteur de CHF 19'600.-, dont CHF 12'000.- en espèces et CHF 7'600.- sous forme d'imputation interne pour le loyer et les charges.

ASSOCIATION FRANC-PARLER

En 2022, l'association Franc-Parler a proposé tout au long de l'année des cours de français au sein de 14 classes de niveaux variés, même si la plus grande partie d'entre elles s'adressent à des personnes qui débutent leur apprentissage du français. Grâce à l'engagement précieux d'une cinquantaine de bénévoles, c'est plus de 170 apprenants (180 en 2020, 150 en 2021) qui ont pu suivre un cours chaque semaine, ce qui se rapproche des effectifs habituels d'avant la pandémie. Cette année à nouveau, quelques professeurs ont en outre organisé des moments plus informels d'accueil libre multi-niveau tout au long des vacances d'été.

Par ailleurs, outre une fête dans le jardin en mai (à l'occasion de l'assemblée générale) et la rituelle fête de fin d'année en décembre, qui a réuni cette année plus 80 personnes autour de musique, de danse et de dégustations culinaires, Franc-Parler a également participé à la Fête de printemps du FAR et à Festimixx en juin, qui a mobilisé en nombre bénévoles et apprenants pour tenir un bar durant le week-end.

La Ville de Renens soutient l'association à hauteur de CHF 27'400.-, dont CHF 13'600.- en espèces et CHF 13'800.- sous forme d'imputation interne pour le loyer et les charges.

Franc-Parler, cours à l'extérieur

ASSOCIATION NOUVELLES PERSPECTIVES

C'est la première année que l'association « Nouvelles Perspectives » met en place un cours de français les samedis matin à Renens, à la rue du Simplon 10 (locaux de l'Armée du Salut). Cette initiative est partie d'un besoin exprimé par de nombreuses personnes résidant sur la commune qui ont manifesté des difficultés à suivre des cours pendant la semaine. L'association, qui œuvre dans le domaine de l'intégration et offre ce type de cours depuis 2012 sur la commune de Lausanne, a ainsi étendu son activité sur d'autres communes demandeuses.

Les cours ont affiché complets avec plus de douze participants sur les quatre trimestres de l'année, ce qui représente au total 60 personnes. Plusieurs personnes participant à ces cours ont également pu bénéficier des autres projets menés par « Nouvelles Perspectives » comme « Culture en coulisses », « Bouger et plein air », « Perspectives citoyennes », etc.

La Ville de Renens a soutenu ce projet à hauteur de CHF 1'000.-, le reste étant financé par l'État de Vaud.

AIDES PONCTUELLES ET INDIVIDUELLES

Le Secteur offre une permanence téléphonique ou sur rendez-vous. Les demandes sont diverses : cours de français, reconnaissance de diplômes étrangers, recours possible lors d'une procédure de renvoi, droit des étrangers, services d'interprétariat, démarches de

Les participantes et participant à la formation interculturelle

Fête d'accueil des nouveaux habitants

naturalisation, scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés en Suisse, recherche de locaux, coordonnées et offres des associations de Renens, etc.

Le Secteur intégration contribue également à l'élaboration et à la rédaction de projets, et offre ses conseils en matière de financements de projets. Il est également consulté par le BCI sur la plupart des projets ayant lieu dans l'Ouest lausannois et sollicitant un soutien financier cantonal. Quelques soutiens financiers ponctuels ont été apportés comme par exemple pour des traductions (flyer de l'association Ostara, la brochure « le Bon Filon » en ukrainien et en anglais), la participation aux frais de la venue en été du Vélo-à-livres, l'association Choco-Silo pour ses activités de quartier, l'association Capi pour la réalisation et l'édition d'un livre pour enfants sur le thème de la migration, etc.

PROJETS DU PROGRAMME D'INTÉGRATION COMMUNAL (MINI-PICII BIS 2022-2023)

PRIMO-INFORMATION (A)

Amélioration de l'accès à l'information et de l'accueil des primo-arrivants à Renens.

SENSIBILISATION ET FORMATION À LA COMMUNICATION INTERCULTURELLE ET À LA GESTION DE LA DIVERSITÉ (A1)

La formation en communication interculturelle destinée au personnel de la Ville de Renens s'est déroulée sur trois demi-journées, les 7 avril, 5 et 12 mai 2022. Sur onze personnes inscrites, sept ont pu suivre la formation complète. Le cours a permis d'explorer les enjeux interculturels dans le quotidien professionnel pour développer une palette de modes de fonctionnements permettant de tenir compte non seulement de la personne et du sujet à traiter, mais également de la culture de l'interlocuteur.

MÉMO D'ACCUEIL POUR LES PRIMO-ARRIVANTS (A2)

Distribuée chaque année au personnel communal ayant participé à la formation « Sensibilisation et formation à la communication interculturelle et à la gestion de la diversité », cet « aide-mémoire » fait l'objet d'une réflexion approfondie qui pourrait déboucher sur un document partagé par plusieurs communes ainsi que par le Canton.

CONFÉRENCES INFO-LUNCH (A3)

L'info-lunch initialement prévu en décembre 2021 a eu lieu le 5 avril 2022 à la Buvette de la Salle de spectacles. La thématique était « Intégration professionnelle et reconnaissance des compétences des personnes migrantes », afin de sensibiliser les participants aux obstacles qui éloignent les personnes immigrées qualifiées du marché de l'emploi et de connaître les organismes qui leur permettent de valoriser les qualifications acquises à l'étranger. La co-intervention de François Donnet du SEFRI et d'Antonella Thomas de l'association Découvrir a permis d'avoir une vision d'ensemble de la problématique.

Le second info-lunch a eu lieu le 1er septembre sur la thématique « Art et migration : représenter les parcours migratoires dans un travail artistique, quels sont les enjeux ? », présenté par l'anthropologue Alice Aterianus-Owanga et la photographe Laurence Rasti. Cet info-lunch a été couvert par le médium Albinfo pour ensuite être diffusé le 23 septembre dans l'émission Diversité à La Télé. Cet événement s'est tenu en coordination avec le vernissage de l'exposition « Migration : voix des femmes » qui a eu lieu le même jour au Square du 14-Juin.

Un troisième info-lunch «Tests fide: informations et enjeux pour accompagner les publics concernés» a été exceptionnellement organisé cette année par l'association Français en Jeu et l'association Lire et Ecrire à la demande de différents prestataires pour une mise à jour de leurs connaissances concernant ces tests. Il est décrit dans le chapitre «Activités liées à l'apprentissage du français»,

Près de 110 personnes ont ainsi assisté aux info-lunchs organisés en 2022. Parmi elles, des membres des différents services communaux, des organisations et associations présentes sur le territoire renanais et quelques personnes externes intéressées par les sujets exposés.

Info-lunch FIDE2

FÊTE D'ACCUEIL POUR LES PRIMO-ARRIVANTS (A6)

La 6e fête d'accueil des nouveaux habitants de Renens s'est déroulée le 16 juin 2022. Tenant compte de l'annulation d'une édition, ont été conviés cette année les nouveaux habitants arrivés entre le 1er décembre 2020 et fin avril 2022. De plus, il a été décidé cette année de mettre un quartier à l'honneur, le quartier du Chêne en l'occurrence, en invitant tous ses habitants, dans l'optique de leur permettre de tisser des liens avec le voisinage et d'en connaitre les dynamiques. Cet événement a réuni environ 250 personnes à la Salle de spectacles. Elles ont été accueillies par les membres de la Municipalité et ont pu échanger tant avec les représentants des services communaux que des associations et clubs renanais autour de stands d'information et d'un apéritif dînatoire. Un concours a amené les invités à se rendre aux différents stands pour y trouver des réponses. L'animation artistique a été assurée par une illustratrice qui a réalisé des portraits en 3 minutes.

CONSEIL (B)

La Ville de Renens informe et oriente les personnes issues de la migration en matière d'apprentissage de la langue, de maîtrise du quotidien et d'intégration professionnelle et sociale.

ÉDITION, MISE A JOUR ET DIFFUSION DE DOCUMENTS D'INFORMATION (B1-B2)

Disponible sur le site internet de la Ville, la brochure «le bon filon: quelques bonnes adresses utiles à Renens et environs» a été mise à jour et adaptée en 2022 afin d'en proposer deux versions traduites en anglais et en ukrainien. Ce document recense toutes les adresses proposant des services gratuits ou à prix abordables aux alentours de Renens. Elle s'adresse à toute personne ayant besoin d'aide – temporairement ou sur le plus long terme – pour se procurer des meubles, des habits, de la nourriture, un logement, pour être écoutée ou pour obtenir un conseil concernant ses droits, sa santé, etc.

Deux documents de type citoyenneté, inspirés par les questions de naturalisation histoire-géographie et politique-culture, ont été édités, imprimés et diffusés auprès des personnes concernées par le processus de naturalisation à Renens.

PERMANENCE INFO-CONSEIL MIGRATION OUEST LAUSANNOIS (B3)

Gérée par le Centre social protestant (CSP) Vaud et son service social la Fraternité, la Permanence Info-Conseil Migration Ouest lausannois pour les migrants est ouverte, depuis mai 2019 (sauf période de pandémie), les mercredis de 13h à 15h dans les locaux de la rue de l'Industrie 1. La permanence permet à chacun d'exposer sa demande et d'être conseillé par un travailleur social. En général, les demandes se traitent en plénum, permettant ainsi de créer des synergies entre les participants. Si nécessaire, un suivi individuel est proposé sur rendez-vous. Par rapport à l'année précédente, le nombre de personnes ayant fréquenté la permanence a augmenté de 41%.

En 2022, 44 permanences ont été tenues et ont permis de traiter 242 situations de 262 personnes (167 de 185 personnes en 2021)., dont 22 primo-arrivants. Parmi les 262 personnes, il y avait 20 couples (8%), 129 femmes seules (49%) et 113 hommes seuls (43%). Les demandes les plus fréquentes ont concerné des recherches d'informations en lien avec l'intégration, des problématiques liées au regroupement familial, au titre de séjour, aux assurances et prestations sociales, au mariage, à la recherche ou perte d'emploi, à l'asile, aux départs définitifs, aux situations familiales, aux violences conjugales, etc.

PETITE ENFANCE (C)

Dans le domaine de l'encouragement précoce, il s'agit d'informer les familles migrantes des offres concernant la petite enfance dans les domaines du soutien familial, de l'encouragement de l'intégration et de la promotion de la santé.

PLATEFORME «ENCOURAGEMENT PRÉCOCE» (C1)

Le réseau s'est réuni le 17 mars à la Buvette de la Salle de spectacles. Mme Cléolia Sabot, doctorante à la faculté des sciences sociales et politiques, a présenté ses recherches ainsi que le répertoire «Politique de l'enfance, de la jeunesse et de la famille». Ce document a pour but de renforcer les connaissances des élus, de recenser les prestations existantes et d'en analyser les enjeux: bien que les prestations se soient passablement développées, il manque toujours un nombre important de places d'accueil, surtout pour les enfants de 0 à 4 ans. La notion de famille doit elle aussi être adaptée et tenir compte de la diversité des situations familiales.

La 2e plateforme a eu lieu le 13 octobre, dans les locaux de l'association PanMilar à Lausanne, avec une dizaine de participants. L'association a présenté ses activités ainsi que certaines problématiques liées à la périnatalité et à la migration. La deuxième partie de séance a permis de parler du projet de création de la page Familles sur le site de Renens; cette page vise à regrouper toutes les prestations et destinées aux familles.

FLYER «POUR VOS ENFANTS À RENENS» (C2)

Le flyer «Pour vos enfants à Renens» a été mis à jour en automne et a continué à être largement diffusé. Des langues supplémentaires (dari, kurde, tigrigna et ukrainien) ont été ajoutées au feuillet présentant la terminologie liée aux lieux de la petite enfance.

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE (C5)

Le Secteur intégration a proposé, pour la 12e année, le projet «Sur le chemin de l'école». Accompagnés par un parent durant la moitié de l'atelier, 22 enfants de 15 nationalités différentes ont participé aux animations se sont déroulées du 22 mars au 15 juin 2022, à raison de 2 heures par semaine le mardi ou mercredi matin, dans les locaux du CRA. Les trois animatrices ont abordé différentes thématiques de manière ludique afin de préparer les enfants à leur future entrée à l'école. Outre le programme de socialisation au français, les familles ont également bénéficié d'une sensibilisation aux problématiques de la santé grâce à la visite des infirmières scolaires et de l'assistante en prophylaxie dentaire. Elles ont également été reçue dans un établissement scolaire, afin de découvrir les lieux et pouvoir poser des questions aux doyennes. Enfin, elles ont découvert la bibliothèque interculturelle Globlivres.

EMPLOYABILITÉ (D)

La Ville de Renens promeut des projets visant à améliorer l'intégration des personnes issues de la migration dans le monde professionnel et améliorer leur employabilité.

Sur le chemin de l'école, le dernier jour

PROJET « FRANÇAIS EN ENTREPRISE » – LIRE & ÉCRIRE (D1)

Le projet « Français en entreprise » vise à améliorer les moyens langagiers et personnels des personnes allophones établies dans l'Ouest lausannois, afin qu'elles puissent évoluer professionnellement. Après avoir été organisé en 2020-2021 pour le personnel communal concerné, ce projet-pilote vise à être proposé à d'autres entreprises de la région.

« ATELIER CRÉATIF DE FRANÇAIS : UNE ÉTAPE VERS UN EMPLOI » – APPARTENANCES (D2)

Cet atelier, mis en place par les Espaces Femmes Appartenances, a démarré en septembre 2015 dans le pavillon de la rue de l'Industrie. Il s'agit d'un cours bihebdomadaire qui s'adresse à des femmes migrantes accompagnées ou non par leurs enfants en âge préscolaire (une collaboration avec la Farandole permet de proposer une solution de garde), désirant améliorer leurs notions de français tant à l'oral qu'à l'écrit afin de (re)prendre confiance en elles et d'initier un projet d'insertion socioprofessionnelle.

La 14e session s'est déroulée du 8 février au 17 juin 2022. Elle a accueilli 7 participantes originaires du Brésil, Kosovo, Vietnam, Afghanistan, Chine et Russie. Une participante a bénéficié de l'offre de la garderie pour l'accueil de ses 2 enfants. Toutes se sont organisées pour suivre l'atelier de façon régulière. Une seule a été particulièrement absente car ses enfants rencontraient des problèmes de santé. Elle s'est investie malgré tout, en travaillant à distance en s'appuyant sur les productions orales ou écrites réalisées pendant les ateliers et référencées dans le groupe WhatsApp.

Le groupe a visité l'exposition « Migrations intimes » au Gymnase de Renens. Exposition a constitué un riche support pour échanger sur différents sujets prenant racine dans leur parcours de vie, participant à renforcer les liens du groupe.

La 15e session a débuté le 20 septembre 2022 et se terminera le 27 janvier 2023. Elle accueille 6 participantes dont 2 originaires d'Ukraine, les autres du Kosovo, du Venezuela, de Russie et de Chine. Une participante a bénéficié de la garderie de Renens pour son enfant. Les objectifs ont dû être adaptés en fonction de l'arrivée des participantes ukrainiennes, complètement débutantes. En fin de parcours, 4 des 6 participantes avaient l'intention de concrétiser un projet de recherche d'emploi. Les liens avec le réseau local ont été renforcés, notamment avec le secteur Cohésion sociale de Renens.

VIVRE ENSEMBLE (E)

Le domaine du « Vivre ensemble » vise à favoriser les liens sociaux dans les quartiers, accompagner les initiatives citoyennes, encourager et soutenir les manifestations et les projets citoyens, créateurs de liens sociaux et mobilisateurs.

SOUTIENS DE PROJETS SPÉCIFIQUES EN LIEN AVEC LES ASSOCIATIONS DE QUARTIER (E1)

Une séance réunissant des représentants de plusieurs directions (SIR, ECS, GuDD et Urba) ainsi que les associations de quartier a été organisée le 12 octobre 2022. Cette séance a permis de dresser un état des lieux des besoins des associations et recréer des liens après la période COVID. À cette occasion, le projet de la page « quartiers » sur le site de la Ville a été présenté : cette page contiendra des informations concernant les différentes associations ainsi qu'une carte interactive des quartiers (en cours d'élaboration avec Urba). Tant les associations que les services présents de la Ville expriment le besoin de se rencontrer périodiquement afin de partager des informations et s'informer. Une plateforme sera donc éventuellement organisée une à deux fois par année à partir de 2023.

FORMATION EN COMMUNICATION INTERCULTURELLE POUR LES CONCIERGES ET LES GÉRANCES (E2)

Vu le faible nombre d'inscriptions aux sessions précédentes, une énergie importante a été investie dans la promotion de cette formation. Un flyer a été nouvellement édité et envoyé à toutes les gérances et entreprises de nettoyage de la région accompagné d'un courrier. Un paragraphe de présentation est paru dans le Carrefour-Info et dans le journal de l'Asloca, et un article complet a été dédié à cette formation dans le Droit au logement de l'Asloca de septembre 2022. Cet effort a porté ses fruits et la session de formation a eu lieu entre septembre et octobre 2022 avec sept participants. Le cours a permis d'explorer les enjeux interculturels dans le quotidien professionnel des concierges d'immeubles. Les échos partagés en fin de formation étaient très positifs et les personnes ont réussi à faire des liens très directs avec leur fonction.

SOUTIENS PONCTUELS À L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS ET DE PROJETS PROMOUVANT LE VIVRE-ENSEMBLE (E3)

En septembre 2022, l'exposition itinérante « Migration : voix des femmes » a été visible au Square du 14-Juin pendant deux semaines, ce qui a permis à un public large et varié d'en profiter. Celle-ci a été mise sur pied afin de donner la parole à des femmes issues de la migration installées en Suisse romande, qui ont quitté leur pays pour fuir la misère, la persécution, la guerre ou l'absence d'avenir. De grands portraits photos, réalisés par la photographe Sarah Carp, illustrent ces présentations. Vernie le 1er septembre, cette exposition a fait écho à la thématique « Art et migration » de l'info-lunch, qui a eu lieu le même jour.

Le projet Tricot Graffiti, mis en place à Lausanne en 2019, a inspiré l'association Femmes solidaires sans Frontières. Elle a instauré deux sessions tricots par mois dans ses locaux, durant lesquelles les participantes se sont retrouvées et ont travaillé pour ce projet tout en tissant des liens autour d'un café. Plus d'une trentaine de femmes ont collaboré à ce projet, sans compter les classes d'école qui ont façonné des pompons en laine et des résidents des CAT qui ont tricoté à distance. Le projet s'est concrétisé lors de Festimixx 2022, grâce à l'habillage d'arbres, de treillis, de barrières et de coins d'herbe. Durant le festival, le stand des Fssf a rencontré un vif succès. Un repas de remerciement a clôturé le projet le 31 août 2022.

Projet d'intégration et soutenu à ce titre, le Vélo-à-livres de Globlivres promeut la mobilité douce et favorise les rencontres tant humaines que culturelles, tout en visibilisant la

Vernissage de l'exposition « Migration : voix des femmes »

Tricot Graffiti{3} les arbres de verdeaux

Inauguration du vélo-à-livres de Globlivres

Le stand de la CISE à Festimixx

bibliothèque. Le but de ce projet était de mieux faire connaître la bibliothèque à la population de l'Ouest lausannois, en allant à la rencontre de potentiels lecteurs, afin de promouvoir la lecture dans toutes les langues et créer des ponts de compréhension dans les diversités langagières et culturelles. Pour concrétiser le Vélo-à-livres, une collaboration s'est mise en place avec l'atelier menuiserie de l'Association Mobilet'.

Après 22 sorties-animations, 325 kilomètres parcourus, 84 heures d'animation, assurées par les coordinatrices du projet et des bénévoles dans 12 lieux différents (places de jeux – événements culturels – maisons de quartier), la première saison du Vélo-à-livres s'est conclue sur une note très positive au mois de septembre.

LA COMMISSION INTÉGRATION SUISSES ÉTRANGERS (CISE)

Organe extraparlementaire, la Commission Intégration Suisses Étrangers (CISE) a pour but de promouvoir l'intégration réciproque de tous les habitants suisses et étrangers séjournant dans la commune. Elle est actuellement composée d'une quinzaine de membres représentant les communautés étrangères, les partis politiques présents au Conseil communal, ainsi que les milieux institutionnels, associatifs, religieux et économiques. Durant cette législature, la CISE est présidée par M. Oumar Niang.

FESTIMIXX 2022

À l'occasion de Festimixx, les 10 et 11 juin 2022, la CISE a tenu un stand d'informations pour présenter les diverses activités liées à l'intégration existant sur le territoire renanais. Un jeu de la roue a également été proposé à la population durant toute la durée du festival avec comme prix un crayon Caran d'Ache ou une gourde l'effigie de la CISE. Différentes catégories de questions ont été élaborées pour le jeu, inspirées des questions posées lors de l'examen de naturalisation. Ce jeu a remporté un grand succès auprès des passants et particulièrement des enfants. Ainsi, plus de 350 personnes ont pu y participer. Un souper de remerciement a été organisé le 28 septembre pour les membres impliqués dans ce projet.

MÉRITE DE L'INTÉGRATION

Lors de la soirée des mérites du 28 novembre 2022, le Mérite de l'intégration, proposé par la CISE, est revenu à l'association Komkar et celui du Coup de cœur au projet Tricot Graffiti.

SOUPES DE DÉCEMBRE

La CISE a à nouveau participé aux «Soupes de décembre», organisées par le FAR, afin de favoriser les rencontres entre associations et habitants de Renens et d'ailleurs. Le principe est qu'une association ou deux proposent chaque soir une soupe sur la Place du marché, et cela pendant une semaine. Certains membres de la CISE ont ainsi préparé et servi leur soupe le 12 décembre, accompagnés de l'association Dona.

SOUTIENS FINANCIERS

En 2022, la CISE a reçu plusieurs demandes de soutien financier dans le cadre de projets et d'événements liés aux questions de migration et d'intégration. La Commission a ainsi

Le traditionnel repas canadien du mois de décembre

soutenu l'association CTS pour l'événement Tunistival, l'association AFKIV pour l'organisation de la soirée de littérature kurdo-libanaise à Globlivres et la soirée DJAMBO, mise sur pied par l'association des Congolais.

À l'occasion de son 10e anniversaire, l'association de la Communauté Tunisienne en Suisse (CTS) a organisé le 22 mai 2022 un festival culturel et sportif « Tunistival 2022 ». Celui-ci s'est déroulé sur le terrain du Censuy où 8 équipes de différentes nationalités et villes se sont affrontées dans ce tournoi amical de mini-football.

Le projet DJAMBO, « salut » en swahili, a été imaginé en 2019 par la communauté congolaise de Renens. Initialement prévue en 2020 et repoussée à 2022 pour cause de Covid, la première édition de Djambo a rencontré un joli succès avec la présence de 150-180 participants. Cet événement a été imaginé afin de promouvoir les cultures des diverses communautés, dans un esprit de vivre-ensemble, partageant la même scène en danse et en musique. Diverses communautés étaient invitées (RDC, Albanie, Angola, Sénégal) et ont présenté leurs activités et leurs spécialités culinaires.

La 3e soirée de la littérature organisée par l'AFKIV (Association pour la promotion du fonds kurde Ismet Chérif Vanly et le développement de l'éducation, de la culture et des droits de l'homme) s'est déroulée à la bibliothèque Globlivres le 7 octobre 2022. Plus de 20 personnes ont assisté à cette rencontre afin d'écouter les lectures des œuvres écrites par Fawaz Hussain (kurde) et Nouhad Abou Samra (libanais). Le débat qui a suivi a permis aux participants de poser des questions sur la langue et la littérature kurde, ainsi que sur le parcours migratoire des deux écrivains.

PERMANENCE INFO-NATU

Depuis 2003, l'équipe de la Permanence Info-Natu accompagne dans ses démarches de naturalisation toute personne habitant Renens. Les cinq permanences prévues ont eu lieu cette année, excepté les permanences supplémentaires, et 21 personnes ont pu en bénéficier. Le traditionnel repas canadien de la permanence a été organisé à nouveau le 6 décembre 2022, après 2 ans de COVID.

Cette année, la composition de l'équipe est restée la même qu'en 2020. Des pistes pour réorienter la permanence ont à nouveau été évoquées (balades à Renens, projections de films, etc.) pour toucher un plus large public. En effet, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la naturalisation en 2018, le nombre de participants a fortement diminué.

Deux nouveaux dépliants contenant les questions de la naturalisation au niveau communal ont été édités et sont distribués lors des permanences ainsi qu'aux guichets de différents services.

PERMANENCE INFO NATU / PASSAGES

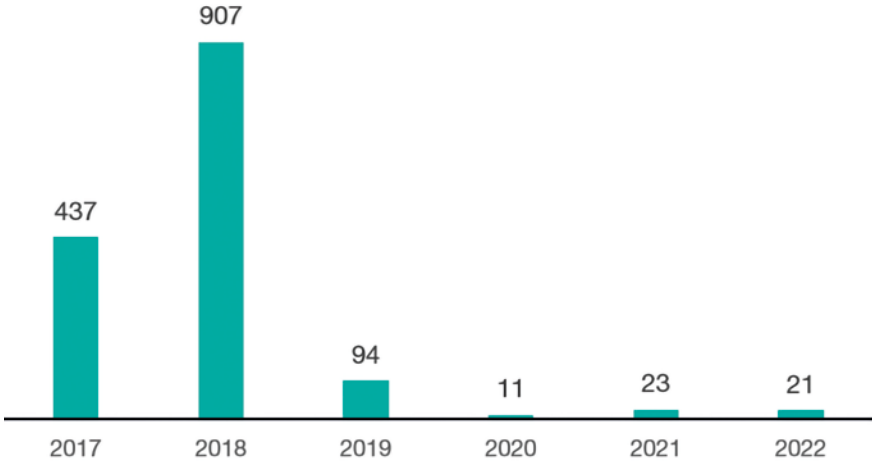

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORT (APS)

Lors du changement de législature en 2021, le secteur Sport de l'ancien dicastère «Culture-Jeunesse-Sport» est devenu le secteur «Activité Physique et Sport» (APS). Ce nouveau secteur fait désormais partie du service Sport-Intégration-Ressources humaines (SIR).

Afin de répondre aux besoins de la population en matière d'activités physiques et de développer cette nouvelle entité, un poste de délégué à l'Activité physique et au Sport a été voté par la Conseil communal fin 2021 et mis au concours au début de l'année 2022. Le choix de la Ville s'est porté sur M. Jérémy Maillefer, enfant de Renens, détenteur d'un Master en gestion du sport et des loisirs, d'un diplôme de coordinateur du sport et bénéficiant d'une belle expérience. M. Maillefer est entré en fonction le 16 mai 2022.

C'est ainsi avec une toute nouvelle équipe (municipal, chef de service, délégué et secrétaire APS) que l'activité physique et le sport à Renens vont se voir dotés d'une politique et d'un plan directeur.

POLITIQUE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DU SPORT

NOUVELLE STRATÉGIE APS

Afin de déterminer la stratégie à adopter et de définir et justifier cette nouvelle politique et ce plan directeur, le délégué APS a débuté sa mission par un état des lieux. Il est en effet primordial que la nouvelle politique en matière de sport (dans son sens large) émane des besoins et réalités du terrain. Cet état des lieux s'est fait en deux parties.

- La première, qualitative, a été menée sous la forme d'entretiens auprès des acteurs locaux de l'APS, que ce soit les clubs de sport, les studios, fitness et structures privées, enseignants d'éducation physique, groupement d'aînés, médecins, etc.
- La deuxième partie a consisté en un sondage quantitatif auprès d'un échantillon représentatif de la population. 3'000 citoyens ont été contactés pour répondre à un questionnaire. Le taux de réponse s'est monté à 29%, ce qui donne des résultats avec une faible marge d'erreur et démontre l'intérêt de la population pour la thématique de l'activité physique et de la santé. Les résultats confirment le besoin d'une offre APS plus accessible, libre, adaptée aux différents publics et mieux communiquée. La Ville de Renens doit être pensée dans son ensemble comme un terrain de jeu et être un environnement propice au mouvement. En ce sens, la vision du secteur APS touche bon nombre d'autres services communaux le confirmant comme un secteur à vocation transversale.

De l'analyse de cet état des lieux émanera le plan directeur (= long terme) et le plan d'actions (= moyen terme) qui guideront toutes les actions et réflexions à venir pour lutter contre la sédentarité et ses méfaits.

Bouge

BoxUp

Rencontre du 5 septembre avec les acteurs APS

RÉSEAU DU SPORT

Par l'intermédiaire de son nouveau secteur APS, la Ville de Renens a rejoint le réseau cantonal des responsables de sport communaux. Elle est également devenue membre de l'Association Suisse des services des Sports et de Swiss Sports Managers. Faire partie de ces organisations est important pour être informé et d'échanger sur des thématiques communales tout en plaçant Renens sur la carte des villes romandes actives dans le domaine.

Le secteur APS a également participé au congrès lausannois SportCity, au forum Sport & Communes de Montreux, à la conférence Activité Physique, Innovation, Santé à Yverdon-les-Bains, aux Mérites sportifs vaudois et à plusieurs formations organisées par Unisanté.

PROJETS INITIÉS EN 2022

BOUGE

L'état de santé physique et psychosocial de la jeunesse est préoccupant, ce d'autant plus que deux années de pandémie COVID-19 ont accéléré les impacts de modes de vie trop sédentaires et de l'isolement social. Le sondage public réalisé en automne 2022 à Renens le confirme : les groupes les plus jeunes ont passablement souffert dans leur vie sociale et leur bien-être en général. Dans ce cadre, le projet cantonal « BOUGE » porté par le CHUV tombait à pic pour la Ville de Renens qui en sera la première ville pilote en 2023.

L'esprit de BOUGE est d'aller à la rencontre des jeunes, dans les villes et au cœur des quartiers et de développer un projet pour, avec et par les jeunes. BOUGE pourra aussi accueillir d'autres publics, selon les moments de la journée ou de la semaine (seniors, familles, ou plus jeunes), cherchant ainsi à favoriser les liens intergénérationnels. La solution mobile et modulaire proposant des jeux et sports, de même que des activités éducatives, culturelles ou encore nutritionnelles voyagera de ville en ville, à travers le canton de Vaud – à Renens dès l'été 2023 puis dans une autre ville pilote en automne 2023, pour ensuite passer dans chaque district vaudois, dès 2024.

CASIERS POUR MATÉRIEL DE SPORT ET DE LOISIRS EN LIBRE ACCÈS (BOXUP)

Les stations de mise à disposition de matériel sportif et de loisirs ont le vent en poupe en Suisse romande depuis plusieurs années. Au moyen d'une app sur un smartphone, des casiers peuvent être ouverts pour une durée de deux heures, donnant ainsi un accès gratuit à différents ballons, raquettes, matériel de fitness et autres jeux. La mise à disposition de matériel valorisera les infrastructures sportives et espaces verts de la ville tout en incitant à bouger ensemble en jouant. Le fournisseur retenu pour ces casiers est l'entreprise renanaise « BoxUp ». Deux stations de six casiers seront installées en printemps 2023 pour une année de test. Ces casiers seront installés au parc de Verdeaux (nord) et au Censuy (sud). Si le test est positif, d'autres localisations pourront être ajoutées.

MISE A DISPOSITION DE VESTIAIRES ET DOUCHES POUR LES COLLABORATEURS

Afin de faciliter l'activité physique et sportive au sein de l'administration communale, les vestiaires et douches du Dojo ont été mis à disposition des collaborateurs travaillant dans les bâtiments de la rue de Lausanne 25, 33, 35 et à l'Avenir 2 en automne 2022. D'autres mesures pour améliorer la santé des employés de l'administration communale seront développées en collaboration avec la nouvelle Commission Santé.

COMMUNE EN SANTÉ

Le label «Commune en santé» obtenu en 2018 avec la note maximale de 3 étoiles doit être renouvelé. Pour rappel, ce label permet d'inventorier toutes les mesures de promotion de la santé existant sur un territoire communal et de se faire conseiller pour agir davantage en faveur de la santé des habitants. Les six domaines du label sont: la politique communale, les offres de loisirs, la famille et la solidarité, l'école, la santé au travail, les espaces publics et infrastructures. Le secteur APS porte ce projet transversal en collaboration avec Unisanté et les différents services de la Commune. La relabellisation devrait intervenir au courant de l'année 2023.

MANIFESTATIONS

STAGE DE FOOT

DU 21 AU 25 FÉVRIER

Lors des vacances de février 2022, la Ville de Renens en partenariat avec le FC Renens a offert aux jeunes de 9 à 15 ans en liste d'attente pour rejoindre le club la possibilité de participer à un stage de football, gratuitement. Pendant cette semaine, ce ne sont pas moins de 150 enfants qui se sont inscrits et qui ont été accueillis par deux éducateurs. L'ambiance s'est voulue conviviale, détendue et festive. Des jeunes passants ont même été invités à rejoindre les participants du stage, démontrant l'importance du sport pour la création de lien social.

EN VILLE EN FORME

Du 30 mars au 12 octobre

Du sport urbain gratuit pour tous! Tel est le slogan de ce programme animé par des professionnelles de l'entreprise renanaise Move2Be qui propose deux sessions d'Urban Training en ville chaque mercredi: l'une à 10h pour une remise en forme en douceur destinée prioritairement aux seniors; l'autre à 18h pour un programme plus dynamique. Pour chaque session, ce sont environ une quinzaine de personnes qui y ont participé en 2022, essentiellement des femmes.

En Ville En Forme

RENCONTRE AVEC LES ACTRICES ET ACTEURS RENANAIS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DU SPORT

5 Septembre

Cette soirée avait pour but de présenter la vision de la Ville en matière d'APS, les projets en cours et à venir de faire se rencontrer les actrices et acteurs de l'APS renanais, de lancer la nouvelle saison sportive et de présenter le nouveau délégué. La soirée a été animée par une présentation inspirante de M. Philippe Furrer, fondateur de la société insPoweredBy, qui a embarqué les participants dans une vision passionnante sur l'activité physique et sportive de demain et tout ce qui pouvait être fait pour le bien-être et la santé des citoyennes et citoyens.

Plus de 60 personnes ont répondu présentes à l'invitation et, parmi eux, 25 clubs ou associations sportives étaient représentés, ainsi que quelques membres du Conseil communal.

1020 RUN

24 Septembre

La 14e édition de cette course populaire renanaise s'est déroulée le 24 septembre réunissant 603 coureuses et coureurs. L'objectif premier de cette édition 2022 était de retrouver le public après deux ans d'absence due à la crise sanitaire. Malgré un début de journée pluvieux, le

Départ enfants 1020 Run

public a répondu présent sur le parcours et dans le « village de la course » où l'on pouvait trouver des stands de nourriture tenus par des sociétés sportives renanaises, le stand de la bibliothèque communale ou encore un « air jump » et un parcours ninja gonflable. Cette édition post-covid a donc été un succès.

Nouveauté : « le Trophée des écoles », projet impliquant le corps enseignant des établissements scolaires de Renens et leurs classes. Ce projet sera approfondi pour l'édition 2023 en impliquant plus en amont les différents partenaires scolaires.

MÉRITES SPORTIFS DE RENENS

28 Novembre

La cérémonie a eu lieu à la Salle de spectacles et a décerné le Mérite de reconnaissance au « Renens Natation » pour son engagement, son éthique et son rôle de formateur auprès des jeunes et du grand public. Le mérite d'encouragement est revenu à Aleksi Grognuz, rameur renanais du Rowing Club Lausanne pour son titre de champion suisse en quatre de couple minime (U15).

SOCIÉTÉS SPORTIVES

SUBVENTIONS

1'222 jeunes dont 627 Renanais de 4 à 20 ans ont été inscrits dans l'un des 12 clubs sportifs soutenus financièrement par la Ville de Renens en 2022. Les montants des subventions attribués en 2022 aux sociétés se montent à CHF 60'573.20 auxquels s'ajoute la mise à disposition gratuite des infrastructures sportives pour un montant équivalent à CHF 272'235.00. 14 salles de sport ont été mises à disposition des clubs et associations pour un total de plus de 9'000 heures d'utilisation.

La fête du basket organisée à l'occasion des 60 ans du Renens Basket a également été soutenue, de même que Biriba's Capoeira pour leur festival brésilien.

INFRASTRUCTURES

CENTRE SPORTIF DE MALLEY SA (CSM)

Le Centre aquatique de la Vaudoise Aréna a ouvert ses portes le 22 août 2022 après les patinoires en 2019 et les halles de tennis de table et d'escrime en 2021.

Mérite sportif – Aleksi Grognuz

La Vaudoise Aréna met désormais à disposition les installations sportives suivantes :

- 3 patinoires (2 intérieures et 1 extérieure)
- 4 piscines (1 bassin olympique, 1 fosse à plongeon, 1 zone de détente et 1 pataugeoire)
- 1 centre d'escrime
- 1 centre de tennis de table

À cela s'ajoutent des espaces de salles de conférences et séminaires, de la restauration et un bar. L'arène principale, multifonctionnelle, peut se transformer pour permettre d'accueillir des spectateurs pour divers événements : matchs de hockey, concerts, spectacles, expositions ou congrès.

Les actionnaires sont les 3 communes de Lausanne, Prilly et Renens (60% du capital), les autres communes de Lausanne Région (12%) et des privés. La participation de Renens, pour 2021 (2022, n'étant pas encore bouclé), s'est élevée à CHF 954'436.00.

vaudoisearena.ch

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE LA PISCINE DE RENENS

La société a siégé à plusieurs reprises et le Bureau exécutif s'est réuni tous les quinze jours pendant la saison et environ une fois par mois le reste de l'année. La piscine a été ouverte du 7 mai au 11 septembre. Il a été vendu 2'849 abonnements (2'113 en 2021, +35%), 44'699 cartes toboggans (26'989 en 2021, +65%) et le nombre total des visiteurs s'est élevé à 241'752 (135'164 en 2021, +78%), sans compter les titulaires de cartes multi-entrées.

Le rapport d'activité de la Société Coopérative de la Piscine de Renens est à disposition.

aquasplash.ch

SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL DU SDIS-MALLEY PRILLY-RENENS

L'intégralité du document est consultable à l'administration communale.

COMPOSITION DE L'ÉTAT-MAJOR AU 31 DÉCEMBRE 2022

Maj.	CHATELAN Damien	Commandant et responsable technique
Cap.	SAUNIER Christophe	Remplaçant du Commandant
Cap.	GANDINI Didier	Chef du DPS
Cap.	RODRIGUES Ivo	Chef du DAP
Cap.	RODRIGUEZ Juan	Chef instruction
Cap.	RYTER Nathalie	Cheffe matériel
Cap.	TIECHE Nicolas	Quartier-Maître

EFFECTIFS DU SDIS MALLEY, PRILLY-RENENS

Sapeurs-pompiers	Prilly	Renens	Total
Effectif au 1er janvier 2022	37	56	93
Recrutement 2022	+5	+15	+20
Mouvements (arrivées + départs)	-9	-6	-15
Effectif au 31 décembre 2022	33	65	98

INTERVENTIONS

Le SDIS est intervenu à 235 reprises en 2022 : 93 interventions à Prilly, 136 à Renens et à 6 reprises en renfort sur d'autres communes. Les sapeurs-pompiers ont assuré 1'934 heures d'intervention pour un total de 1'421 intervenants.

Interventions	Prilly	Renens	Extérieur	Total
Alarme automatique	21	23	0	57
Feu bâtiment	6	13	2	21
Feu extérieur	5	13	1	19
Feu de véhicule	2	3	0	5
Prévention feu/gaz	7	13	2	22
Assistance à personne	0	2	0	2
Personne dans un ascenseur	13	17	0	30
Assistance animaux	2	6	0	8
Aide au portage	3	4	0	7
Accident	2	0	0	2
Inondation	27	21	1	49
Élément naturel	3	3	0	6
Technique	2	5	0	7
Divers	0	0	0	0
Total	**93**	**136**	**6**	**235**

INSTRUCTION

L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Elle est dispensée en fonction des missions, du matériel et du degré de formation des sapeurs et des cadres. L'objectif était de maintenir la connaissance et d'améliorer les performances du SDIS Malley. En 2022, pour toute activité ou spécialisation confondues, le SDIS a effectué 2'973 heures d'exercices en interne et 1'852 heures de cours cantonaux.

MATÉRIEL

L'année 2022 a été marquée par l'arrivée des nouvelles tenues d'intervention fournies par l'ECA. Une tenue légère appelée « ECATEK » qui sert pour les interventions inondations, ascenseurs bloqués, aides au portage, NAC (nouveaux animaux de compagnie) et une tenue feu appelée « ECAFIRE » qui est utilisée lors des interventions feu ou qui pourrait engendrer un feu comme alarme automatique, odeurs suspectes.

La charge de travail pour l'entretien des appareils respiratoires ainsi que pour l'entretien des véhicules et du matériel a été de 1'748 heures.

PERSPECTIVES 2023

L'année 2023 aura pour objectifs les points suivants :

- Réorganiser la répartition du travail avec l'arrivée du nouveau collaborateur
- Poursuivre les formations et le renforcement des connaissances des intervenants pour assurer une opérabilité maximale
- Accentuer la promotion du SDIS auprès de la population et des communes afin de garantir les effectifs nécessaires au bon fonctionnement de ce dernier
- Adapter les tarifs d'intervention et les soldes.

REMERCIEMENTS

Pour terminer, le Major Damien Chatelan tient, au nom de l'État-Major, à remercier toutes les personnes du service pour leur engagement et les prestations données à la collectivité durant cette année. Il rend également hommage aux épouses, époux, compagnes ou compagnons de nos intervenants pour l'acceptation de leurs absences régulières, et souvent impromptues, que nécessite un engagement dans un service comme celui des sapeurs-pompiers. Des remerciements vont également à l'intention des employeurs qui libèrent leurs collaborateurs durant les heures de travail pour porter secours à la population, ce qui permet au système de volontariat de perdurer. Il tient également à remercier tous les partenaires feu bleu, la Commission du feu, les autorités des Villes de Prilly et Renens pour leur collaboration. Ses remerciements vont également à l'ECA pour sa participation financière ainsi que la mise à disposition du matériel moderne pour assurer les différentes missions.

Enfance Cohésion sociale

Directrice
Karine Clerc, municipale

Chef de service
Georges Chevallaz

Chef·fe de service 1 EPT

ADMINISTRATION

Adjoint·e administratif·ve	1 EPT
Assistant·e du chef·fe de service	0.5 EPT
Secrétaire	2.2 EPT

GESTION RÉSEAU PETITE ENFANCE

Gestionnaire réseau	0.6 EPT
Secrétaire	1.4 EPT

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

Coordinateur·trice	1.3 EPT
Secrétaire	0.9 EPT

CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE

Médecin dentiste	0.7 EPT
Assistant·e dentaire	1.15 EPT
Assistant·e en prophylaxie	0.4 EPT

GARDERIE LE TOURNESOL

Directeur·trice	0.8EPT
Adjoint·e pédagogique	0.4 EPT
Educateur·trice	12.9 EPT
Secrétaire	0.7 EPT
Employé·e de maison	1.7 EPT
Vacant	0.6 EPT

GARDERIE LES GLOBE-TROTTEURS

Directeur·trice	0.8 EPT
Educateur·trice	7 EPT
Secrétaire	0.4 EPT
Employé·e de maison	1 EPT

GARDERIE LA FARANDOLE

Directeur·trice	0.7 EPT
Adjoint·e pédagogique	0.4 EPT
Educateur·trice	10.6 EPT
Secrétaire	0.7 EPT
Employé·e de maison	1.7 EPT
Vacant	1.3 EPT

JARDIN D'ENFANTS PINOCCHIO

Directeur·trice	0.05 EPT
Adjoint·e pédagogique	0.1 EPT
Educateur·trice	1.1 EPT
Secrétaire	0.05 EPT

JARDIN D'ENFANTS LES LAPINS BLEUS

Directeur·trice	0.05 EPT
Adjoint·e pédagogique	0.2 EPT
Educateur·trice	1.35 EPT
Secrétaire	0.05 EPT

UAPE CENSUY

Directeur·trice	0.40 EPT
Educateur·trice	3.6 EPT
Secrétaire	0.20 EPT
Employé·e de maison	0.60 EPT

APEMS

Directeur·trice	0.8 EPT
Secrétaire	0.6 EPT
Adjoint·e pédagogique	1.2 EPT
Vacant	0.15 EPT

APEMS DU 24 JANVIER

ASE	1.85 EPT
Animateur·trice	0.65 EPT
Employé·e de maison	0.3 EPT
Vacant	0.4 EPT

APEMS DU LÉMAN

ASE	1.35 EPT
Animateur·trice	1.15 EPT
Employé·e de maison	0.6 EPT
Vacant	0.45 EPT

APEMS DE FLORISSANT

ASE	1.7 EPT
Animateur·trice	0.2 EPT
Employé·e de maison	0.3 EPT
Vacant	0.6 EPT

RÉFECTOIRE DU TEMPLE

Employé·e de réfectoire	0.7 EPT
Vacant	0.05 EPT

Enfance-Cohésion sociale

Activités principales

- Gestion du réseau d'accueil de jour des enfants Renens-Crissier
- Gestion et planification de l'accueil collectif et familial de jour des enfants
- Dépistage et soins dentaires
- Mise en œuvre de la politique des aînés
- Remise des prestations sociales communales
- Subventionnement et soutien aux associations locales à but caritatif

Points forts 2022

- Ouverture de la garderie les Chattons
- Divers projets de nouvelles infrastructures comprenant des locaux pour l'accueil de jour :
  - Mandat d'étude parallèle EMS et garderie des Entrepôts
  - Concours Verdeaux-Pépinières-Saugiaz
  - Buvette et réfectoire du Censuy
  - Évaluation des besoins en accueil de jour quartier Malley
  - Locaux du CVE La Farandole
  - Nouvelle construction Foyer Sainte-Famille
- Nouveau contrat de restauration pour les lieux d'accueil collectifs parascolaires
- Groupe de travail – Charte alimentaire
- Préavis sur l'attribution d'aides sociales suite au COVID-19
- Fête des aînés – Soirée de préparation à la retraite
- Réflexion du service sur les prestations aux familles

SERVICE ENFANCE-COHÉSION SOCIALE (ECS)

ENFANCE

RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DE RENENS-CRISSIER

Le réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier offre les trois types d'accueil prévus par la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants) soit l'accueil collectif de jour préscolaire, l'accueil collectif de jour parascolaire et l'accueil familial de jour (AFJ).

Au 31 décembre 2022, ses membres et partenaires sont :

- Les Communes de Renens et de Crissier
- La Fondation des Baumettes
- La Fondation de la Roue enchantée (entreprise Bobst)
- L'Association du Foyer Sainte-Famille
- Pop e poppa crèches sàrl (garderie Millennium)
- L'Association pop e poppa (garderie les Chattons)

Au 31 décembre 2022, le réseau compte 851 places accueillant 1'054 enfants.

NOMBRE DE PLACES DES STRUCTURES D'ACCUEIL DU RÉSEAU RENENS-CRISSIER

Structures d'accueil	Présco-laire	UAPE	APEMS	Accueil familial	Total structure
CVE le Tournesol	44	24			68
CVE les Globe-Trotteurs	34				34
CVE La Farandole	37	30			67
Baumettes, Renens	27				27
Ste-Famille, Renens	27	24			51
UAPE Censuy		24			24
APEMS Léman			48		48
APEMS 24-Janvier			48		48
APEMS de Florissant			36		36
Pop e poppa les Chattons, Renens	19				19
Accueil familial Renens				181	181
Sous-total à Renens	**188**	**102**	**132**	**181**	**603**
La Roue Enchantée, Mex	22				22
Les P'tits Mômes, Crissier	44				44
Pop e poppa Millennium, Crissier	10				10
UAPE Préfontaine, Crissier		65			65
APEMS de la Vernie, Crissier			65		65
Accueil familial Crissier				42	42
Total type d'accueil	**264**	**167**	**197**	**223**	**851**

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

En 2020 le COVID forçait la fermeture de structures d'accueil à l'exception des accueils d'urgence. Dans cette crise, la structure privée les Chattons à Renens a fermé ses portes de manière brutale, laissant de nombreuses familles sans solution de garde. Depuis, la commune de Renens a travaillé sur le projet de réouverture de la structure, qui a vu le jour en août 2022.

Cette réouverture est le fruit d'une collaboration entre les communes de Renens, de Prilly et du Canton. Les Chattons proposent 39 places pour des enfants de la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée à l'école répartis comme suit :

- 19 places pour le Réseau Renens-Crissier ;
- 10 places pour l'AJENOL (Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois- Prilly) ;
- 10 places réservées et financées par le Canton, exclusivement attribuées à des enfants dont les parents doivent suivre une mesure de réinsertion.

En cas de besoin, il est possible encore d'augmenter la capacité d'accueil de 10 places « moyens », pour un maximal de 49 enfants accueillis.

Le Chef de service Enfance-Cohésion sociale, responsable opérationnel du Réseau, a été élu au Bureau de la Chambre consultative de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE). Il participe aux réflexions cantonales et peut ainsi relayer les difficultés et exposer les spécificités de l'accueil de jour du Réseau.

La Confédération, dans le cadre de sa politique de soutien à l'accueil extrafamilial des enfants, a mis en place pour la période 2018-2023, un fonds de soutien aux cantons qui mettent en place des mesures de réduction de la contribution des parents pour le placement de leurs enfants. Les parents des réseaux d'accueil du canton de Vaud, par la forte implication de la FAJE, ont pu bénéficier de ce soutien. Le Réseau a également participé à la réflexion de la FAJE sur la manière de diminuer la participation financière des parents grâce à ce fonds. La FAJE a ainsi mis en place une nouvelle subvention, dont les parents ont bénéficié directement, en réduisant de 20% toutes les factures du mois de novembre 2022. Cela représente une réduction totale de CHF 125'451.- au bénéfice des parents du Réseau Renens-Crissier. La FAJE travaille activement à la reconduction de cette action en 2023.

RÉSUMÉ DES SUBVENTIONS REÇUES EN 2022 PAR LA FAJE

Type de subventions	Renens	Partenaires	Total
Ordinaire collectives	1'803'426	1'271'666	3'075'092
Aide au démarrage	123'540	135'100	258'640
Personnel en Formation	10'125	18'000	28'125
Adhésion à la CCT		5'000	5'000
Structure à Temps Réduit (TOR- jardin d'enfants)	53'064	35'808	88'872
Total en CHF	**1'990'155**	**1'465'574**	**3'455'729**

LISTE D'ATTENTE CENTRALISÉE DU RÉSEAU

La liste d'attente centralisée donne la possibilité aux parents de s'inscrire pour toutes les structures du réseau. L'inscription est valable trois mois, renouvelable et modifiable en ligne par les parents.

À fin décembre 2022, la liste d'attente de Renens comprenait 192 enfants correspondant à 128 places, répartis comme suit :

- 125 enfants en âge préscolaire, correspondant à 84 places ;
- 66 enfants en âge parascolaire, correspondant à 44 places.

En 2022, pour 80 demandes, aucune solution de placement n'a pu être proposée aux parents dans les délais demandés. Il est important de préciser qu'une partie des demandes non-satisfaites concerne des placements non-prioritaires (changement de type d'accueil, taux de placement souhaité supérieur au taux de travail des parents marge comprise, parent

sans travail et projet d'insertion professionnelle, etc.). La gestionnaire de réseau est la personne de contact des parents pour répondre aux questions relatives aux inscriptions.

COORDINATION DES STRUCTURES DE L'ENFANCE

La planification, la gestion administrative, l'uniformisation de certaines pratiques ou documents, la résolution de problèmes et les échanges de pratiques ont fait l'objet de réunions régulières des directions des structures d'accueil de jour des enfants de Renens.

THÈMES, LIENS INTERGARDERIES

Dans le cadre du projet Erasmus + « Triangle » organisé par la HETSL et le PEP (Partenaire Enfance & Pédagogie), des délégations étrangères ont rendu visite à deux CVE du réseau. Pour le Tournesol, cela a été l'occasion de présenter aux délégations italienne, française et belge la réflexion en cours sur l'aménagement des espaces et de créer un livret décrivant ce travail. Pour la Farandole, expliciter les actions pédagogiques, identifier les différences et les similitudes professionnelles entre différents pays, montrer la richesse pour les enfants et leurs familles de locaux atypiques et d'un grand jardin a été vécu comme un acte formateur, valorisant et stimulant pour le personnel éducatif.

ACCUEIL COLLECTIF PRÉSCOLAIRE

CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) LE TOURNESOL

Durant l'année 2022, 136 enfants âgés de 4 mois à 6 ans ont été accueillis au Tournesol, dont 89 en préscolaire et 47 en parascolaire. Le revenu moyen des parents a été de CHF 10'781.50 pour le préscolaire et de CHF 9'478.30 pour le parascolaire. Le taux d'occupation a été de 87% pour le préscolaire et de 77% pour le parascolaire.

Le travail sur le projet institutionnel s'est poursuivi. Divers documents le constituant sont finalisés ou en cours de l'être. Le projet du jardin potager démarré au printemps sur la parcelle des jardins familiaux s'inscrit dans les activités proposées au Tournesol. Il a été l'occasion d'inclure la participation des parents. En lien avec ce projet, l'utilisation de matériel naturel a été mis à l'honneur cette année et restera une composante des valeurs institutionnelles.

Les activités de motricité, de découvertes, d'éveil, de créativité, ainsi que des sorties à l'extérieur ont été organisées par l'équipe éducative et proposées aux enfants selon le contexte de chaque groupe d'âge. La fête de l'été et les rencontres de Noël ont permis aux familles et aux équipes de partager un moment convivial.

Les directives de l'OAJE revenues à la normale ont permis une reprise des activités sans contraintes sanitaires spécifiques.

Au niveau du personnel éducatif et d'intendance, les équipes ont fait preuve d'une grande solidarité pour traverser l'année jalonnée de nombreuses absences, l'entreprise Nanou Solutions a été sollicitée pour combler le manque.

Tournesol – désherbage du potager

Des personnes en formation venant de l'HETSL et de l'ESEDE ainsi qu'une apprentie ASE ont bénéficié de l'apport du travail de terrain ainsi que du suivi des praticiennes-formatrices. Une personne en formation d'ASE à l'EVAM est venue faire un stage de 3 mois pour lui permettre d'acquérir les compétences nécessaires au contexte d'accueil collectif de jour élargi. De plus, 1 personne dans le métier d'intendance a bénéficié d'un emploi temporaire au Tournesol proposé par le Centre Vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI).

Les cours des formations respectives « CAS de gestion d'équipe et conduite de projet » et « DAS de direction d'institutions sociales » de l'adjointe pédagogique et de la directrice sont arrivés à leur terme en fin d'année. Leurs travaux de diplôme devraient être finalisés dans le courant de l'année 2023.

CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) LES GLOBE-TROTTEURS

Au cours de l'année 2022, 89 enfants issus de 82 familles ont bénéficié de l'une des 34 places d'accueil du CVE les Globe-trotteurs, établissant un taux de remplissage annuel moyen de 90.34%. Le revenu moyen des parents était de CHF 8'320.70.

Cette année s'est inscrite sous le signe de « l'inclusion », mettant en avant les qualités humaines et de bienveillance, d'unification, d'assimilation et d'ajustement de chacun, à titre individuel et collectif.

Trois nouvelles collègues ont pris leurs fonctions et se sont intégrées rapidement. L'accueil des enfants et des familles dans toutes leurs diversités, leur inclusion au sein de la structure reste un élément important de l'identité des Globe-trotteurs. Cela s'est concrétisé par l'accueil, au cours de l'année, de deux enfants atteints de surdité, en partenariat avec l'ECES (École cantonale pour enfants sourds) ainsi que de trois enfants ayant des troubles du spectre autistique. Ces derniers étaient (et restent) au bénéfice d'un soutien éducatif du SESAF (service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation du Canton de Vaud).

Afin de garantir que chaque enfant accueilli aux Globe-trotteurs puisse se construire dans l'acceptation, le respect et la valeur ajoutée qu'apporte la « différence », la prise en charge de leurs « besoins spécifiques » a été repensée, en étroite collaboration avec le service des Ressources humaines, et a conduit au recrutement d'une éducatrice spécialisée dans les domaines concernés. Cette démarche, allant dans le sens de l'égalité des chances et la promotion de l'acceptation de la « différence », rejoint la volonté affichée des Globe-trotteurs d'une ouverture à l'autre, sur le monde et vers l'extérieur.

En conséquence, l'équipe éducative a mis sur pied des activités respectant ces préceptes, notamment :

- Une fête de l'été partagée avec les enfants et les familles de l'UAPE du Censuy et des Globe-trotteurs.
- La co-organisation, en collaboration avec la Farandole, d'un repas au refuge du Censuy, avec l'ensemble du service Enfance-Cohésion sociale. Ce moment, dévolu à la rencontre et au partage, correspondait à un besoin impérieux des équipes de se retrouver et de permettre à toutes celles et ceux qui ont été engagés après le début de la pandémie d'être inclus et reconnus comme faisant partie de cette grande famille.
- De nombreuses sorties pour chaque groupe, en forêt, sur les places de jeux, à la découverte des maisons des copains, de Renens et de ses infrastructures et services (salle de gym, bibliothèque, ludothèque, etc.).
- Une escapade au zoo de la Garenne pour les groupes des trotteurs.
- Une excursion à la Maison de la rivière pour les groupes des moyens.

Tout au long de l'année, les éducatrices ont suivi des formations diverses et enrichissantes, lesquelles, lorsqu'elles sont partagées entre collègues, sont une réelle valeur ajoutée au travail réalisé, ainsi qu'un élément constitutif de la construction d'un « sens commun » et d'un esprit d'équipe solidaire.

En 2022, les GT ont accueilli une étudiante de l'école supérieure en éducation de l'enfance (ESEDE) pour un stage de formation pratique, une étudiante en formation gymnasiale ASE pour son stage final d'une année, 9 jeunes gens venus découvrir le métier d'éducateur/éducatrice de l'enfance, dans le cadre de leur scolarité, lors d'un « stage découverte » d'une semaine et 2 personnes en reconversion professionnelle pour des stages d'une semaine prévus dans le cadre de leur formation.

Globe-trotteurs – sortie au lac

UAPE DU CENSUY

Durant l'année 2022, 42 enfants issus de 41 familles ont bénéficié des 24 places d'accueil de l'UAPE du Censuy (30 places pour le temps de midi). Le taux de remplissage moyen s'est porté à 71,85%. Le revenu moyen des familles a été de CHF 11'011.91.

Le départ de 2 collègues assorti de l'engagement de 2 nouvelles personnes a impliqué de retrouver un nouvel équilibre.

Un projet de réaménagement de la cour d'école du Censuy, débuté en octobre, a conduit à une fructueuse collaboration avec les enseignants. Les enfants bénéficient dès lors d'un espace plus convivial et plus stimulant. Une formation à l'utilisation des espaces extérieurs, suivie par l'équipe éducative et les enseignants, a permis une plus grande compréhension des compétences de chacun.

Durant les vacances scolaires d'octobre, des travaux ont permis la création d'ouvertures dans la façade vitrée de l'UAPE afin de permettre une meilleure aération. Durant ces travaux, les enfants ont pu bénéficier d'un accueil à l'APEMS du Léman.

Les coups de cœur de cette année 2022 : l'utilisation du terrain d'exploration pour des jeux et des repas en plein air ; les sorties avec jeu de piste dans la nature ; la fête de l'été avec les enfants des Globe-trotteurs ; la sortie réunissant les enfants qui quittent l'UAPE (2P) à Sauvabelin, ainsi que les diverses animations durant les vacances scolaires.

Pour clore l'année, un lutin malicieux a pris ses quartiers à l'UAPE et a préparé de nombreuses farces et surprises durant le mois de décembre. Une fête de Noël a été partagée avec les enfants et les familles, à cette occasion les enfants de l'UAPE se sont joints à deux classes pour chanter quelques chants de circonstance.

CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) LA FARANDOLE

En 2022, le CVE La Farandole a accueilli à temps partiel ou à temps plein 61 familles en préscolaire, dont le revenu moyen était de CHF 9'590.- et 52 familles en parascolaire, dont le revenu moyen était de CHF 9'948.-.

L'année s'est déroulée sous le signe de la diversité. Charge à l'éducateur/l'éducatrice d'observer, découvrir, nommer et vivre la différence pour accompagner les enfants. L'échange de savoir, les formations, l'ouverture au monde, la connaissance de soi et des autres sont des outils nécessaires aux équipes éducatives.

Afin d'offrir un accueil personnalisé à chaque famille, de reconnaître leurs richesses et leurs complexités, les équipes institutionnelles doivent s'adapter dans la manière de construire un lien avec chacune, de tisser des ponts entre la culture familiale et la couleur institutionnelle.

Au quotidien, l'équipe éducative fait exister la famille absente, par différents moyens : photos, objets transitionnels qui ont l'odeur de la maison, musiques aux consonances parfois lointaines, petits mots et gestes rassurants « connus ».

La Farandole valorise les activités à partager, à vivre avec les parents et les familles au sens large. Grands-parents, cousins, frères et sœurs sont invités plusieurs fois dans l'année à partager une soupe à la forêt, un match de foot, à venir bricoler, jardiner, chanter, à vivre des moments parents-enfants en nurserie.

Lors de ces activités, l'institution peut plus facilement rendre visible les métiers invisibles qui soutiennent la vie du CVE : nettoyeurs, traiteur, jardinier, logistique, ce qui valorise aussi les métiers de certains parents. Cela induit aussi que les équipes se dévoilent un peu, acceptent de partager leur espace professionnel, de travailler sous le regard d'autrui.

La découverte de la différence se construit aussi au quotidien avec les enfants, entre enfants, entre éducateur et enfant, par des activités spécifiques : moments partagés avec des personnes âgées d'un CAT, partie de foot avec la chaise roulante du copain, découverte des livres à la bibliothèque interculturelle, goûter avec les plus grands, acceptation de règles différentes parfois pour le copain qui vit avec un TSA (trouble du spectre de l'autisme), repas couscous mangé avec les doigts.

Chaque moment de jeux est pour les enfants et les éducateurs nécessaire et utile à la découverte des diversités. Tant sur le plan des jeux représentatifs que l'institution propose : poupées de diverses origines et de sexes différents, livres multiples dans leurs représentations, instruments de musique et musiques du monde que dans le matériel générique de récupération, d'objets naturels, de construction, de matériaux variés et divers ouvrant de possibles échanges au niveau des textures, des couleurs, des formes… Le travail de la différence est complété aussi par une visibilité de contextes différents : jouer dans la nature, se promener en ville, découvrir les saisons qui changent.

La place des émotions et du corps est primordiale, se découvrir, s'approprier permet aussi de découvrir l'autre, de l'accepter et de reconnaître ses différences et ses ressemblances. Selon l'âge de l'enfant des discussions sur les thématiques des genres, de l'égalité, des religions vont être abordées naturellement.

JARDIN D'ENFANTS (HORS RÉSEAU)

Faisant suite au Covid-19, la mission des Jardins d'enfants semble évoluer. De plus en plus d'enfants présentant des particularités sont dépistés ou confiés aux Jardins d'enfants pour vivre des expériences stimulantes au sein d'un groupe.

L'accueil d'enfants à besoins spécifiques souffrant par exemple de handicap physique, de troubles du spectre autistique, de troubles de l'attention, demande une collaboration étroite avec les familles et le réseau de professionnelles qui entourent l'enfant. Afin d'intégrer les spécificités de chacun, l'équipe éducative doit également accompagner le groupe d'enfants très attentivement en proposant des activités inclusives. Passer d'un enfant stigmatisé par des comportements particuliers à un enfant parmi d'autres représente un grand défi, que les Jardins d'enfants relèvent volontiers, mais qui exige un travail d'adaptation quotidien et des compétences d'observation, d'expertise et de travail en réseau. En outre, ce travail permet d'agir en amont, et de faire de la prévention bénéfique pour le développement des enfants et leur entourage. Pour certains enfants, le diagnostic permet de bénéficier d'une aide à l'intégration subventionnée par le SESAF.

En parallèle, un certain nombre d'autres enfants présente également des particularités : que ce soit alimentaire, au niveau affectif ou cognitif, un retard de développement lié à une sous stimulation. L'accompagnement de ces familles demande aussi une grande finesse des professionnelles, soit pour répondre à leurs interrogations ou pour les interpeller avec des observations. Les démarches, lorsqu'un diagnostic est nécessaire, sont souvent longues et douloureuses pour les familles. Ce travail demande énormément d'énergie et de disponibilité et les éducatrices profitent de travailler plus précisément avec ces enfants durant les après-midis lorsque le groupe n'est pas complet.

Les Jardins d'enfants, lieux de prévention et d'accompagnement, offrent des découvertes nécessaires à ces enfants et un soutien à l'épuisement parental.

Pinocchio – coin maison

Lapins bleus – repas canadien

JARDIN D'ENFANTS COMMUNAL LE PINOCCHIO

En 2022, 47 enfants âgés de 2 ans et demi à 4 ans et demi ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine au Pinocchio.

Le Jardin d'enfants a effectué plusieurs dépannages d'urgence, afin de soutenir des familles n'ayant pas de mode de garde fixe et se trouvant face à une urgence médicale ou sociale.

À l'été 2022, la moitié des enfants ont quitté les jardins d'enfants pour commencer l'école. L'occasion pour les familles et les équipes de fêter cette étape lors d'un repas canadien au refuge du Censuy. Ces moments spécifiques doivent permettre aux parents de rencontrer des pairs, qui pratiquent tous la parentalité différemment. L'équipe éducative accompagne et soutient les échanges et la création de relations ressource.

Au Pinocchio une partie du budget matériel spécialisé a été investi dans le jeu symbolique du « coin maison » et dans du nouveau matériel de tri.

JARDIN D'ENFANTS COMMUNAL LES LAPINS BLEUS

En 2022, 77 enfants âgés de 2 ans et demi à 4 ans et demi ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine aux Lapins Bleus.

Année charnière, cette année 2022 est marquée par plusieurs événements et points forts.

Changement de direction en janvier et nouvelle équipe éducative en août, complétée par des personnes en soutien éducatif en lien avec l'accueil d'enfants à besoins particuliers.

Lors de la semaine d'introduction en août, l'équipe a profité de réfléchir autour des jeux, des différents projets et de notions pédagogiques. Plusieurs nouveautés ont vu le jour.

Chaque nouvelle famille reçoit un livret d'accueil avec des informations importantes concernant l'accueil de son enfant et le fonctionnement du Jardin d'enfants, ainsi qu'un album souvenir l'accompagnant durant toute l'année.

Un apéritif de bienvenue est proposé au mois de septembre pour faire connaissance avec les nouvelles familles.

L'accent est mis sur les sorties. Les enfants vont régulièrement à la bibliothèque du Léman et à la forêt du Caudray. Ils ont également visité l'exposition de Danielle Jacqui à la Ferme des Tilleuls. La forêt est aussi un excellent terrain d'apprentissage, il y a tant de choses à toucher, à regarder, à enjamber, à transporter, à écouter.

Le lien avec le CAT Kanumera se poursuit, St-Nicolas et son poney sont venus sur place début décembre.

Les échanges avec les parents ont toujours lieu en fin de matinée ou d'après-midi, mais plusieurs familles ont exprimé le besoin de bénéficier d'un entretien pour pouvoir approfondir des thématiques souvent problématiques avec leur enfant.

Malgré les restrictions Covid-19 du début d'année, de nouvelles fêtes ont été introduites et certaines activités avec les enfants ont été revalorisées.

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR DE RENENS-CRISSIER

Pour offrir un accueil de jour aux enfants du Réseau et répondre aux demandes des parents, les coordinatrices et le personnel du secrétariat travaillent en étroite collaboration avec les accueillantes en milieu familial (AMF). Durant le 2e semestre, une seule coordinatrice a dû gérer l'ensemble de la structure en raison de l'absence de sa collègue. Cette

situation exceptionnelle a nécessité des ajustements et des priorisations dans le développement de l'AJF, pour préserver la qualité de l'accueil, les accueillantes et la coordinatrice.

LES ENFANTS ET LEUR FAMILLE

En 2022, l'accueil familial de jour (AFJ) a procédé à 99 placements dont 79 nouveaux enfants. Un total de 285 enfants a été accueilli chez 44 accueillantes en milieu familial (AMF). Au 31 décembre 2022, 213 enfants étaient placés chez une accueillante. Durant l'année, 191 dépannages ont été organisés. Au fil des mois, les coordinatrices ont été disponibles pour écouter les familles et répondre le mieux possible à leurs besoins. Toujours dans le souci du bien-être des enfants, elles ont effectué plusieurs bilans, entre les parents et leur accueillante, qui ont permis de résoudre certaines situations délicates.

LES ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL

Au cours de l'année, chaque AMF a suivi une soirée de formation cantonale, proposée par la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ). 9 soirées, animées par une superviseuse dans le domaine psychosocial et pédagogique, ont été organisées. Elles ont permis aux participantes de bénéficier d'un espace de réflexion et d'analyse sur leur pratique professionnelle.

En mars 2022, un cours «Premiers Secours» orienté sur les urgences pédiatriques a été suivi par quelques accueillantes qui n'avaient pas encore eu l'occasion de le faire.

L'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) demande aux structures de mettre en place un concept pédagogique pour fin 2023. Dans la poursuite de ce projet, commencé en 2021, les AMF ont pu échanger sur leurs pratiques durant 2 soirées, proposées sous forme de World café. Cette réflexion commune servira à l'élaboration d'un document dont la rédaction devrait s'achever en 2023.

Sur demande de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) et avec son accord, un plan d'amélioration des conditions d'emploi des accueillantes a été élaboré fin 2022. Plusieurs réflexions et projets sont en cours d'élaboration.

Le traditionnel repas de fin d'année a eu lieu début décembre 2022, en présence des municipales et des chefs de service, responsables de l'accueil de jour des enfants de Renens et Crissier. Les accueillantes ont été chaleureusement remerciées pour leur précieux engagement auprès des enfants et de leur famille. Cinq d'entre-elles ont été particulièrement fêtées à l'occasion de leur jubilé.

Pour la relève des AMF, les coordinatrices ont reçu 10 dossiers de personnes intéressées par l'activité. 4 candidates ont renoncé à poursuivre leurs démarches, 3 n'ont pas été retenues. 4 enquêtes socio-éducatives ont été effectuées. 1 candidate a reçu son autorisation provisoire, 1 autre a abandonné son projet. 2 décisions sont en cours. En possession de l'attestation du cours d'introduction à l'activité d'AMF, 1 candidate a reçu directement son autorisation définitive. Durant cette année, 4 accueillantes ont cessé leur activité.

CHIFFRES 2022 – ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

	Total	Renens	Crissier
Enfants placés	285	216	69
Enfants placés de Crissier à Renens		18	
Enfants placés de Renens à Crissier			10
Nombre d'heures facturées	228'225	175'422	52'803
Accueillantes agréées	44	34	10
Nouvelles accueillantes	2	1	1
Enquêtes socio-éducatives	4	4	0
Accueillantes agréées au 31 décembre 2022	40	33	7

APEMS – Mondial 2022

Clinique dentaire – unité portable

2022-Fête des aînés-flyer

ACCUEIL COLLECTIF PARASCOLAIRE

APEMS DU LÉMAN – APEMS DU 24-JANVIER – APEMS DE FLORISSANT

Les enfants des APEMS de Renens ont poursuivi leurs activités autour du thème commun de l'éco-responsabilité jusqu'aux vacances d'été. Dès la rentrée scolaire d'août, les équipes éducatives ont décidé de travailler par site, autour de projets élaborés avec les enfants : création d'un jardin, semaine des médias, réflexions autour de l'actualité, sorties au musée, à l'espace des inventions, etc.

Sur les 189 jours d'ouverture, les APEMS ont accueilli sur les différentes tranches horaires de midi :

Chiffres 2022 – APEMS	APEMS du Léman		APEMS du 24-Janvier		APEMS de Florissant	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Nombre d'enfants accueillis	84	78	83	93	18	35
Moyenne journalière à midi	42.99	40.05	41.30	43.61	13.29	16.56
Moyenne mercredi à midi	23.02	21.21	29.10	30.34	4.43	6.18

RÉFECTOIRES SCOLAIRES

Sur les 145 jours d'ouverture, 63 enfants sous contrat ont fréquenté l'Espace repas du Léman, représentant 3'660 repas.

73 enfants ont été accueillis au Réfectoire du Temple, représentant 3'308 repas.

7 enfants ont été accueillis au Réfectoire de Florissant, représentant 504 repas.

CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE

Suite à l'allègement des mesures COVID, la clinique a pu reprendre dès janvier les consultations et les soins habituels aux patients.

M. Philippe Fontana, nouveau médecin-dentiste, a pris ses fonctions au 1er mars.

Les activités en relation avec l'école ont repris et 2'102 enfants scolarisés à Renens ont bénéficié du contrôle de dépistage. Ces contrôles dentaires ont lieu à la clinique, pour les élèves des collèges de Verdeaux, Pépinières, Biondes, Censuy et 24-Janvier. Le médecin-dentiste et l'assistante se déplacent aux collèges du Léman et du Roseau.

À cet effet, la clinique a acquis une unité dentaire portable (fauteuil, éclairage) qui apporte un réel confort pour l'élève et le médecin-dentiste et permet une meilleure observation de la bouche du patient et donc un meilleur diagnostic.

Les élèves de 1re, 2e, 4e, 7e et 9e année scolaire ont eu la visite dans leur classe de l'assistante en prophylaxie pour des leçons d'hygiène et prévention dentaire.

Cette dernière a également participé à 2 séances de « Sur le chemin de l'école », en collaboration avec le secteur Intégration. Ces rencontres sont destinées à intégrer les parents et les enfants en vue de l'entrée à l'école.

CHIFFRES-CLÉS

Dépistage	Sur 2'290 élèves, 2'102 ont été contrôlés
Résultats dépistage	21.89% des élèves sans caries, 58.61% sans carie et avec obturations, 16.89% avec caries, 2.61% des enfants ne reçoivent pas les soins nécessaires
Prophylaxie	66 périodes de 45 min de leçons de prophylaxie dans les classes de 1er, 2e, 4e, 7e et 9e années
Consultations	2'245 consultations
Détartrages	249 effectués par le médecin dentiste, 297 par l'assistante en prophylaxie

COHÉSION SOCIALE

PRESTATIONS EN FAVEUR DES AÎNÉS

RÉSEAU DES PARTENAIRES AÎNÉS

Le réseau des partenaires aînés de la Ville de Renens s'est réuni à 2 reprises en 2022.

Mme Nicole Roggo, infirmière en action communautaire a présenté la thématique des proches aidants lors de la séance du 7 avril et le thème du logement a été abordé dans la séance du 3 novembre avec une présentation du projet Elderli, colocation intergénérationnelle et du projet de recherche « les femmes baby-boomers vivant seules ». Le groupe de travail « Personnes à mobilité réduite » (GT-PMR) du réseau aînés a communiqué sur les points susceptibles d'amélioration en faveur des personnes à mobilité réduite sur la commune.

RÉSEAU SUISSE DES VILLES-AMIES DES AÎNÉS

Une présentation des prestations de la Ville de Renens en faveur des personnes âgées se trouve sur le site du réseau suisse des villes-amies des aînés : altersfreundlich.net

Les rencontres de l'année :

- Assemblée annuelle du 29 mars, sur le thème des « Caring Communities » – communautés de soutien
- Colloque annuel du 15 juin, à Olten avec des représentants du Réseau Quartiers Vivants
- Visite annuelle d'une ville-membre : 20 septembre, à Neuchâtel, sur le thème de l'isolement des personnes âgées.

La cotisation annuelle au réseau est fixée à CHF 2'000.-.

FÊTE DES AÎNÉES ET AÎNÉS

Pour cette édition qui a eu lieu les après-midi des 14 et 15 juin, le groupe folklorique suisse Oesch's die Dritten a communiqué son enthousiasme, son énergie et la joie qui émane de leurs spectacles aux quelque 750 personnes présentes sur les 2 jours. Depuis 20 ans, leur yodel teinté de pop, de blues ou de country enthousiasme le public, faisant fi du Röstigraben. Les après-midi se sont conclus par le traditionnel buffet.

SOIRÉE D'INFORMATION À LA PRÉPARATION DE LA RETRAITE

La manifestation organisée tous les 2 ans en alternance avec l'accueil des nouveaux retraités s'est déroulée le 5 octobre, à la Salle de spectacles.

Mme Katja Haunreiter, chercheuse et enseignante à l'HETSL, est intervenue pour une présentation générale du système des 3 piliers. Son exposé a été suivi d'un moment d'échanges et de questions auquel ont participé des représentantes du programme « Age et Migration », de l'Agence régionale d'Assurances sociales et des Retraites populaires, pour leur expertise de l'AVS et du 2e pilier. La manifestation s'est terminée par un apéritif.

PROGRAMME « PAS DE RETRAITE POUR MA SANTÉ ! »

« Pas de retraite pour ma santé » est un programme proposé depuis 2017 aux aînées et aînés de la commune de Renens. Celui-ci comprend les rencontres actives hebdomadaires

(activités physiques adaptées), une à deux conférences par année sur une thématique spécifique, ainsi que la «journée découverte».

Pour des questions de réorientation de ses actions de prévention, Unisanté a dénoncé la convention de collaboration avec la Ville de Renens au 31 décembre 2020. Ne voulant plus être porteur du projet, Unisanté a néanmoins proposé aux communes la reprise (de tout ou en partie) de la gestion du programme, en offrant une nouvelle collaboration sous la forme d'un contrat de prestations. Unisanté s'engageant à fournir les monitrices pour les rencontres actives hebdomadaires et son expertise pour l'organisation des journées découverte.

Devant le succès des rencontres actives hebdomadaires faisant suite aux premières journées découverte, le service Enfance-Cohésion sociale en a repris la gestion administrative en 2021, mais a repoussé l'organisation d'une «journée découverte» en 2022, la période n'étant pas propice à la mise en place de projets. Celle-ci a eu lieu le 12 avril à la Salle de spectacles et comprenait deux conférences le matin sur le thème de l'alimentation et du mouvement, des activités physiques à tester l'après-midi, ainsi que le repas de midi.

Les rencontres actives hebdomadaires ont pu être maintenues sans interruption, si ce n'est celles imposées par les mesures sanitaires. En parallèle de ces rencontres, un groupe de gym du 3e âge existait depuis de nombreuses années sur Renens. Constitué en association, ce dernier a toutefois été dissout à l'automne 2021, en raison d'une difficulté à trouver une relève dans le comité. Cette crise s'est transformée en opportunité par la création d'un 2e groupe d'activités hebdomadaires ouvert les jeudis après-midi. Grâce à ce 2e groupe, non seulement la capacité d'accueil a pu être augmentée, mais une différence d'intensité dans les activités entre les deux groupes a pu être mise en place. Par exemple, de la gym en chaises pour les personnes ayant de moins grandes capacités physiques est très appréciée lors des rencontres du jeudi après-midi.

Au total, 23 personnes participent régulièrement aux activités hebdomadaires. Bien que constituée d'une majorité de femmes, la mixité est bienvenue, d'ailleurs quelques hommes ont intégré les groupes.

OCTOGÉNAIRES – NONAGÉNAIRES – CENTENAIRES

Une carte de vœux est envoyée à chaque octogénaire de la part de la Municipalité. En 2022, ce sont ainsi 59 Renanaises et 51 Renanais, soit 110 personnes, qui ont reçu une carte d'anniversaire.

En 2022, la Municipalité a fêté le nonantième anniversaire de 46 personnes (34 femmes et 12 hommes). À cette occasion, il leur a été remis un cadeau d'une valeur de CHF 200.-, un arrangement fleuri ou deux bouteilles de vin.

2 centenaires ont également été fêtés, une dame de 103 ans et un homme de 100 ans.

BONS DE REPAS

Cette année, 633 bénéficiaires des prestations complémentaires AVS-AI ont utilisé 26'208 bons destinés à participer aux frais de repas dans les cafés et restaurants partenaires, à Renens et Ecublens. L'objectif est d'encourager la socialisation des bénéficiaires par une sortie au restaurant en rendant plus accessible un repas pris à l'extérieur.

Sur les 633 bénéficiaires, on peut relever que 445 personnes sont venues chercher les 4 carnets de l'année, 83 personnes en ont pris 3, 46 personnes en ont pris 2 et les 59 autres sont venus chercher 1 ou 2 carnets.

Chaque bénéficiaire reçoit un carnet de 12 bons de CHF 5.-, soit une valeur de CHF 60.- par trimestre, équivalent à CHF 240.- par année.

À noter que cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés de la commune mais plus largement aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS-AI. Dans les faits, la très grande majorité des utilisateurs est en âge AVS.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE BONS DE REPAS

	2019	2020	2021	2022
Bénéficiaires	585	522	658	633
Bons donnés	22'992	21'876	22'596	26'208

TRANSPORTS DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

La Ville de Renens participe au coût des déplacements pour les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent utiliser les transports publics. Le droit à ces prestations est établi sur la base d'une évaluation ergothérapeutique ou médicale qui détermine le transporteur adéquat, THV (Transport handicap Vaud) ou taxis.

Ainsi, les communes partenaires attribuent chacune 96 bons par année et par personne et reconnaissent THV et Taxi services comme transporteurs agréés. Le prix du bon à charge des bénéficiaires est équivalent au prix d'un billet TL, le solde du coût des transports étant pris en charge par les communes en fonction du type de courses : médicales ou de loisirs.

NOMBRE DE COURSES THV ET TAXI SERVICES

	2019	2020	2021	2022
Bénéficiaires	236	213	238	241
Total des courses	**6'052**	**4'511**	**5'008**	**6'523**
Courses médicales	1'559	1'721	1'889	2'660
Courses loisirs	4'493	2'790	3'119	3'863
Montant total	**100'669.75**	**68'534.15**	**85'359.75**	**105'270.10**

L'analyse de ces chiffres montre une nette augmentation du nombre de courses dans les deux catégories. L'explication pourrait être la reprise après la période COVID. Néanmoins, si en nombre de courses la situation est proche d'avant la pandémie, on peut constater que les courses médicales sont proportionnellement plus nombreuses qu'en 2019. Il est à relever que de nombreux bénéficiaires utilisent également d'autres formes de transport, comme le recours aux bénévoles (Croix-Rouge) ou les services de l'association BEMS (Bénévoles Mèbre-Sorge). Les statistiques de cette dernière association sont accessibles en ligne sur leur site.

Comme pour les bons de repas, cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés mais est très largement utilisée par eux.

PRESTATIONS DIVERSES DU SERVICE ENFANCE-COHÉSION SOCIALE

SECOURS COMMUNAUX

Les secours communaux permettent d'octroyer des aides financières ponctuelles et exceptionnelles, adressées par les écoles, par le secteur Jeunesse de la Ville ou présentées par les assistants sociaux du CSR ou directement à la direction du service par des personnes en situation financière précaire. Ces aides ne dépassent en principe pas la somme de CHF 500.- par demande et par an. Elles représentent donc des « coups de pouce » ponctuels.

En 2022, 103 personnes ont bénéficié des secours communaux pour un montant de CHF 24'379.- :

- 55 enfants pour des aides de financement : camps de vacances et devoirs accompagnés pour un montant de CHF 6'019.- ;
- 48 familles ou personnes pour des situations présentées par les assistants sociaux du CSR ou directement à la direction du service par des personnes en situation financière précaire, pour un montant de CHF 18'360.-.

SECOURS COMMUNAUX – ÉVOLUTION DES SOUTIENS

Années	2019	2020	2021	2022
Enfants	58	49	50	55
Familles	38	20	38	48
Nombre total de personnes aidées	96	69	88	103
Montant total en CHF	**20'954.20**	**12'989.70**	**20'110.55**	**24'379.-**

FONDS DES ACTIVITÉS SOCIALES

Depuis 2017, une convention entre la Ville de Renens et Texaid concernant la collecte de textiles usagés sur le territoire communal permet d'alimenter le fonds des activités sociales par une rétribution de quelques centimes pour chaque kilo de textiles collectés dans les points de collectes communaux. En 2022, la rétribution versée par Texaid s'est montée à CHF 4'897.50 pour le 1er semestre (CHF 0.08 par kilo) et à CHF 6'963.20 (CHF 0.13 par kilo) pour le 2e, soit CHF 11'860.70 pour l'année.

Ce fonds est destiné à :

- Des personnes en situation précaire et en complément des secours communaux (par ex. loyer en retard, achat de meubles, frais de garde, dettes, etc.).
- Des associations à but social par un soutien qui n'a pas été prévu dans le budget communal (par ex. actions initiées dans l'année, budget déficitaire, difficulté de trésorerie).
- Des associations qui proposent de la vente d'habits en seconde main, en soutien de leur action (aide ciblée en relation avec la participation de Texaid à ce fonds, provenant de la récupération de textile usagé).

En 2022, ce fonds a été utilisé pour 15 situations particulières pour un montant global de CHF 14'529.80.

ARMOIRES SOLIDAIRES

Les 10 armoires permettant à des personnes sans abri de disposer d'un lieu où déposer des affaires en toute sécurité ont été inaugurées le 4 septembre 2020, dans le Foyer de la Pastorale de rue.

En avril 2021, un premier bilan de ce projet confirme que le dispositif répond à un réel besoin et apporte un soulagement considérable à ses bénéficiaires dans un moment de grande instabilité. Il a essentiellement bénéficié à des femmes de plus de 60 ans, immigrées de 1re génération. Ce profil correspond à la population habituelle du Foyer St-Vincent et ne sera pas forcément le même si le modèle est reproduit dans d'autres associations.

En 2022, les casiers ont continué à être tous utilisés. Pas de difficultés à signaler, selon l'aumônier de la Pastorale de rue. Les casiers n'ont pas subi de déprédations et sont en bon état. Un casier a dû être vidé, car le locataire n'a plus donné de nouvelle durant plusieurs mois (procédure dont sont avertis les usagers par convention) et un autre a dû être vidé suite au départ à l'étranger de son locataire, avec accord de celui-ci. Généralement, les bénéficiaires passent une fois par mois pour boire un café et faire le point. À noter que d'autres lieux d'hébergement ont proposé cette option, sous d'autres formes, ce qui explique qu'il n'y a pas eu plus de demandes.

PROGRAMMES D'EMPLOI TEMPORAIRE (PET)

Les programmes d'emploi temporaire (PET) portent sur des activités en lien direct avec la réalité professionnelle et permettent à leurs bénéficiaires d'acquérir davantage d'expérience en vue d'une réinsertion professionnelle. Durant l'année 2022, 5 personnes ont occupé un emploi temporaire au service Gestion urbaine-Développement durable et 1 personne a effectué un programme d'intendance en garderie.

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS SOCIALES, AÎNÉS ET PETITE ENFANCE DE RENENS

En 2022 la Commune de Renens a soutenu de nombreuses associations actives dans le champ social, dont quelques exemples sont cités ici :

SERVICES DE L'ENTRAIDE FAMILIALE

Lors de son assemblée générale en décembre 2022, l'Entraide familiale de Renens a renouvelé son comité. Toujours soutenue par l'Entraide familiale vaudoise et l'association interrégionale de Gestions et Comptabilité, l'EFRE propose ses services à la population, dont certains depuis 1954.

EFRE – VESTIAIRE

Animé par une équipe bénévole, le Vestiaire de l'EFRE, situé à la rue de l'Avenir 25, est ouvert les mardis, mercredis et jeudis de 14h à 17h et les samedis de 9h à 12h, sauf pendant les vacances scolaires. Il propose des vêtements et objets vendus à petits prix. Un coin bébé a été aménagé et offre poussettes, lits et vêtements.

La subvention annuelle de CHF 25'497.90 de la Ville de Renens couvre le loyer de la permanence Emploi et du Vestiaire.

EFRE – LUDOTHÈQUE LE POTIRON

La ludothèque Le Potiron, située à la rue de la Source 2, est animée par 11 bénévoles et une ludothécaire rémunérée à 30%.

En 2022, 98 familles de Renens et environs ont fréquenté régulièrement ses locaux lors des 124 ouvertures, 46 nouveaux membres ont été inscrits. 1'050 jeux et jouets sont proposés au prêt, dont 84 nouveaux jeux achetés durant l'année. Les bénévoles ont travaillé plus de 1'200 heures en 2022.

Durant l'année, la ludothèque a collaboré avec les écoles primaires (visite dans 6 classes de Renens et Chavannes-près-Renens, 8 classes sont venues à la ludothèque) ; elle a organisé des animations à la Bibliothèque du Léman, à la Place du Marché ainsi qu'à la Piscine de Renens, au CRA, à l'Association « Lire et Écrire », au Pavillon des Corbettes avec la Paroisse, à la Blancherie de Chavannes-près-Renens. Les café-jeux 55+, tous les 1ers mardis du mois, rencontrent un joli succès. Dans chaque édition du Carrefour-Info et du Crissier-Contact, elle fait paraître le résumé d'un jeu de société.

En 2022, la Ville de Renens a soutenu la ludothèque à hauteur de CHF 28'501.45 y compris le loyer et les charges du local de la rue de la Source.

PERMANENCE EMPLOI

Mis-à-part le soutien pour la rédaction de lettres de motivation et de CV, la prestation inclut la préparation à l'entretien d'embauche, voire l'établissement d'un bref bilan de compétences professionnelles, ainsi que l'orientation vers d'autres services adaptés. Ouverte le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h, ainsi que le vendredi de 9h à 12h, la permanence a comptabilisé, en 2022, 257 heures consacrées à l'accueil de 108 personnes ainsi qu'au travail administratif. En comptant les personnes venues une fois ou plus, on dénombre un total de 288 passages sur la période. Les personnes ayant fréquenté la permanence étaient de 45 nationalités et domiciliées sur les communes de Chavannes-près-Renens (15), Lausanne (5), Crissier (6), Renens (62), Ecublens (7), Prilly (2), Bussigny (2), hors district (9).

108
personnes accueillies

38	personnes sans emploi
27	personnes au chômage
5	personnes au RI
3	personnes à la retraite
5	personnes à l'assurance maladie/accident
27	personnes en emploi
2	personnes en emploi partiel
1	personne en programme d'occupation

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS LIÉES À LA PETITE ENFANCE

Le service Enfance-Cohésion sociale entretient des relations régulières avec le Jardin d'enfants de Florissant, notamment au travers des relations avec le CVE Le Tournesol, ainsi qu'avec le comité de parents et la direction du service. Une aide financière de CHF 24'800.- couvrant la mise à disposition des locaux et les frais de conciergerie est allouée au jardin d'enfants de Florissant.

Suite à la reprise des « Quatre coins » par l'Espace Prévention de la Côte en 2021, il a été convenu qu'une participation à la Plateforme d'encouragement précoce, organisée par la Ville, serait un bon moyen de conserver les liens et développer des possibles collaborations, et orientations de situations familiales particulières.

LIENS AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DES AÎNÉS

Le service Enfance-Cohésion sociale entretient des relations régulières, notamment au travers du réseau des partenaires aînés et soutient financièrement diverses associations en lien avec les aînés, telles que l'AVIVO-section Renens, Rayons de soleil, le Club des aînés de Chavannes-Renens-Ecublens, et le Mouvement des Aînés (MDA).

RELATIONS AVEC DES ORGANISMES INTERCOMMUNAUX OU RÉGIONAUX

CONFÉRENCE DES MUNICIPAUX ET RESPONSABLES DES AFFAIRES SOCIALES DE L'OUEST LAUSANNOIS

La Direction Enfance-Cohésion sociale participe aux séances et travaux de cette Conférence. Celle-ci s'est réunie à quatre reprises en 2022, sous la présidence de M. Eduardo Camacho-Hübner, municipal de Chavannes-près-Renens. En dehors des échanges d'informations sur l'évolution des diverses activités sociales des partenaires présents, les principaux sujets abordés ont été les suivants :

- Suivi du dossier REL'OG.
- Suivi de la permanence Emploi de Renens.
- Plateforme d'orientation sociale POS (ARASOL).
- Thématique de l'accueil d'urgence ; une rencontre avec la conseillère d'État Mme Ruiz a notamment eu lieu, pour évoquer un partenariat avec l'Ouest lausannois.
- Validation du budget des cours de Français en Jeu, de l'épicerie Caritas, ainsi que de la Permanence Emploi de Renens et celle du Défi à Bussigny.
- Présentations de diverses associations : épicerie Caritas, CA-RL (Centrale alimentaire région Lausanne), Mode d'Emploi.

POLITIQUE RÉGIONALE POUR LA PRÉVENTION DES DÉPENDANCES LAUSANNE RÉGION

La commission Prévention et dépendances est composée de conseillères municipales et conseillers municipaux qui travaillent à l'échelon régional pour prévenir des comportements à risques et ainsi éviter des situations sociales susceptibles de se dégrader.

En 2022, la présidence a été reprise par Renens, qui a décidé d'orienter son activité sur les espaces publics. Les séances ont réuni de nouveaux municipaux et municipales, et ont été une occasion de mettre à jour les informations relatives aux structures à bas seuil du canton.

Toutes les informations sur les activités de cette commission : lausanneregion.ch/prevention/les-projets/drogues-prevenir-agir-quels-outils-pour-les-communes.

POLITIQUE RÉGIONALE DES SENIORS (LAUSANNE RÉGION)

La commission s'est penchée sur plusieurs dossiers en lien avec les politiques seniors des communes, de manière à favoriser des échanges de bonnes pratiques (coordonnées par le nouveau délégué aux seniors, poste créé lors de la précédente législature). Elle s'est également penchée sur un diagnostic territorial, visant à mieux comprendre les facteurs favorisant la mobilité des seniors. Toutes les activités de la commission sur : lausanneregion.ch/seniors-intergenerations/les-seniors/la-commission-seniors

ACTIONS SPÉCIFIQUES À LA CRISE DU COVID

Préavis N° 15-2022 – Aides sociales extraordinaires destinées aux personnes physiques et aux associations à but social, en période de crise sanitaire. Ce dossier fait l'objet d'un suivi par le service, avec la direction du CSP. La cantine solidaire, créée durant la crise sanitaire, a continué d'offrir un repas une fois par semaine. Elle est devenue une association, soutenue par une subvention communale. L'association est reliée au réseau social de l'Ouest-lausannois. Elle distribue environ 50 repas chaque semaine.

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR – ARASOL)

La municipale en charge du service ECS siège au comité de direction de l'Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois, qui regroupe toutes les communes du district à l'exception de Prilly. Les séances 2022 ont notamment porté sur les sujets suivants :

- Adoption des comptes 2021 et du budget 2023 de l'Association.
- Élaboration de la plateforme d'orientation sociale, visant à faciliter l'accès et les informations à la population (POS).
- Réflexion sur l'aide individuelle au logement (A.I.L).
- Réflexion sur l'extension des locaux.

Des informations détaillées sur le Centre social régional et l'ARASOL sont disponibles dans leurs rapports d'activités.

OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS (ORPOL)

L'Office régional de placement de l'Ouest lausannois, situé à Prilly, couvre les huit communes du district. Il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux quelque 3'000 entreprises des secteurs primaire, secondaire et tertiaire de sa région.

L'ORPOL est un partenaire privilégié et est invité au sein du Réseau Cohésion sociale.

STATISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE L'ORPOL

Commune de Renens	Décembre 2020	Décembre 2021	Décembre 2022
Total des demandeurs d'emploi	1'080	870	790
Total des chômeurs	650	519	470
Demandeurs d'emploi – Hommes	640	513	465
Demandeuses d'emploi – Femmes	440	357	325
Demandeurs d'emploi – Suisses	394	295	300
Demandeurs d'emploi – Étrangers	686	575	490
Demandeurs d'emploi ≥ 60 ans	50	48	50
Demandeurs d'emploi : 50 à 59 ans	229	172	158
Demandeurs d'emploi : 40 à 49 ans	226	210	175
Demandeurs d'emploi : 30 à 39 ans	310	249	223
Demandeurs d'emploi : 20 à 29 ans	239	164	171
Demandeurs d'emploi < 20 ans	26	27	13
Nouvelles inscriptions du mois	140	118	138
Annulation du mois	76	103	101
Population active RFP 2010/2017	10'037	10'486	10'447
Taux de chômage	**6.47**	**4.90**	**4.5**

PROGRAMME BIO+OL

Programme proposé par l'association Mobilet', la mission du Bio+OL est de recevoir sans trop de démarches administratives des jeunes en difficulté dans leur parcours de formation professionnelle, pour leur permettre d'établir en quelques semaines un bilan de leurs compétences, aptitudes et intérêts et de les aider dans leurs recherches de formation.

Au 31 décembre 2022, la structure BIO+OL a accueilli 40 participants pour un total de 50 mesures. Concernant Renens, 18 jeunes ont été suivis pour un total de 22 mesures. Pour 7 d'entre eux, la mesure est toujours en cours. Sur les 11 qui l'ont terminée, 8 jeunes ont débuté une mesure de transition au BIO+ au terme de leur mesure régionale, afin de continuer à être accompagnés dans leurs recherches. 2 personnes sont parties pour poursuivre leur préparation à la formation vers d'autres mesures de transition correspondant

mieux à leurs besoins. Une personne a été contrainte d'abandonner la mesure à cause d'obligations familiales.

Cette année la question de la santé mentale des participants était au cœur des préoccupations. En effet, depuis environ deux ans, un changement est constaté dans le profil des jeunes fréquentant la mesure : le Bio+ accueille toujours des jeunes avec un faible niveau scolaire, cependant les demandes pour des jeunes ayant de bonnes compétences scolaires mais souffrant d'anxiété sévère et rencontrant de nombreuses difficultés, souvent d'ordre personnel et familial, sont en augmentation. Dans ces situations fragilisées, il est très difficile de se projeter dans un avenir professionnel. Reprendre et tenir un rythme, même avec un suivi psychologique déjà en place, devient également un réel défi.

Afin d'éviter l'isolement et la précarisation des situations, créer un lien de confiance et offrir un lieu sécurisant est primordial dans l'accompagnement des jeunes. Par le biais de diverses activités, les participants sont encouragés à expérimenter de nouvelles choses et à s'ouvrir sur le monde dans un cadre bienveillant. En parallèle, la mobilisation ou la remobilisation du réseau (médecin traitant, psychologue, entourage) autour du jeune permet de travailler les problèmes personnels tout en restant actif au quotidien, en participant à des stages en entreprises et à des appuis scolaires.

Les collaborations avec le réseau professionnel Ressort, programme DEPART du CHUV, les services sociaux et les travailleurs sociaux de proximité ont été renforcées. Cela permet d'avoir un regard pluridisciplinaire sur les situations et une orientation plus rapide vers des soins appropriés.

Du côté des entreprises, le marché de l'emploi était plutôt favorable à l'engagement d'apprentis en 2022. Toutefois, les jeunes doivent démontrer davantage leur motivation et leur volonté de s'engager dans la formation qui devient de plus en plus exigeante. Le rôle de Bio+ auprès des employeurs est de trouver et de négocier la meilleure option possible afin que le jeune ait toutes ses chances de réussir sa formation.

La subvention 2022 de la Ville s'est montée à CHF 58'200.-.

ASSOCIATION DES FAMILLES DU QUART-MONDE

L'Association des Familles du Quart Monde (AFQM) a pour buts de proposer un lieu d'échange et d'écoute, de faire connaître les réalités des familles vivant la pauvreté dans la région et de s'engager pour que les plus défavorisés aient accès à l'exercice de leurs droits fondamentaux.

L'association a pu maintenir ses activités : permanences sociales, samedis en famille, sorties. Plus d'informations sur le site afqm.ch

À l'occasion de la Journée Mondiale du Refus de la Misère, qui a eu lieu le 17 octobre, l'AFQM a partagé un stand avec l'association Femmes Solidaires sans Frontières sur la Place du Marché à Renens, afin de sensibiliser la population à la précarité.

La Ville de Renens soutient l'AFQM par une subvention de CHF 75'000.- et entretient un dialogue régulier sur la situation de l'association en lien avec les prestations sociales régionales.

CMS DE RENENS NORD, CRISSIER ET RENENS SUD – APREMADOL

L'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL) regroupe sept communes de l'Ouest (toutes, sauf Prilly qui fait partie de l'APROMAD) et a pour but la gestion opérationnelle, financière et administrative des quatre centres médico-sociaux (CMS) situés dans son giron (Renens nord, Renens sud, Ecublens et Bussigny). La municipale du service ECS siège au comité de direction avec ses homologues des six autres communes et six autres membres hors exécutifs choisis pour leur intérêt pour la cause médico-sociale.

L'activité des CMS de Renens vise à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé, en favorisant son autonomie et son intégration sociale tout en facilitant l'appui de son entourage.

Plus d'informations dans le rapport d'activités : apremadol.ch

ASSOCIATIONS DE QUARTIER

Le service est en contact avec plusieurs associations de quartier, en collaboration avec le secteur Intégration. Ensemble, ils ont notamment rencontré les associations pour identifier

leurs actions et mieux les mettre en valeur. Les relais dans les quartiers sont des vecteurs de cohésion sociale, favorables aux rencontres intergénérationnelles, à la diffusion d'informations, à la solidarité et la prévention des tensions.

FÉDÉRATION VAUDOISE DE COOPÉRATION (FEDEVACO)

Dans le cadre de la subvention annuelle de la Ville de Renens à la Fedevaco (Fédération vaudoise de coopération), la Direction ECS a rencontré M. Alexandre Cavin, secrétaire général, ainsi que Mme Léa Baeriswil et Mme Julie Wannaz, assistante communication et événementiel le 19 mai 2022 pour le suivi des projets financés l'année dernière et de ceux en recherche de financement.

La Municipalité a décidé de répartir CHF 35'500.- sur les 5 projets suivants :

- Solidar, « Eau potable et assainissement », au Mozambique. 2e année de contribution, subvention de CHF 10'000.-
- Organisation Peace Brigades, « Accompagnement protecteur international et observation des droits humains au Mexique », en collaboration avec diverses ONG. Subvention de CHF 5'000.-
- Nouvelle Planète, « Groupements de femmes et maraîchage durable », Sénégal,1re année de contribution (phase 2022-2024), subvention de CHF 7'500.-.
- Centrale sanitaire suisse romande (CSSR), « Amélioration de la santé de la population affectée par des opérations pétrolières », en Equateur. 2e année de contribution (phase 2021-2024), subvention de CHF 7'500.-

De plus, la Commune de Renens a contribué, par un versement de CHF 5'000.-, au programme « Robin des Watts » destiné aux clubs d'enfants au Bengale occidental, en Inde.

La somme restante de CHF 500.-, réservée à un projet soutenu par une association locale ou un particulier ayant une attache à Renens, a été attribuée à un projet relatif à la pratique d'optimisation du maraîchage et la mise en place d'un atelier de transformation du maïs dans le village d'Abloganmey, au Bénin. Le projet a été réalisé par la classe de 12e de l'école R. Steiner, en collaboration avec Nouvelle Planète.

JEUNES À COACHER

En collaboration avec l'ARASOL, Enfance-Cohésion sociale et Culture-Jeunesse-Affaires scolaires, un groupe composé de doyennes et doyens des écoles primaires et secondaires, des PPLS, de Mobilet', de l'OSP, des éducatrices en milieu scolaire et du travail social de proximité s'est formé en 2019, pour réfléchir aux actions à mener pour prévenir les ruptures en fin de scolarité, aboutissant à des grosses difficultés d'insertion chez certains jeunes. Cette réflexion a permis d'identifier les moments clés de la scolarité et de renforcer les liens entre différents acteurs autour des élèves et de leur famille. L'ARASOL a rédigé un courrier à l'intention des Départements cantonaux concernés, afin de proposer des actions préventives. Fort de son dynamisme, ce groupe se réunit environ deux fois par année. En 2022, le secteur Intégration et l'association des familles du Quart-Monde sont venus présenter leurs actions en faveur des familles.

PROJET DU 1ER MAI 13 : HÉBERGEMENT ET ACCUEIL DE FEMMES AYANT VÉCU OU VIVANT DANS LA RUE

Le service ECS, en collaboration avec le service BaDoLog, a co-construit le projet réalisé dans l'ancienne cure du 1er-Mai 13, projet destiné à des femmes ayant vécu ou vivant dans la rue. L'élaboration du projet, en partenariat avec les femmes concernées, qui se font appeler « les Lionnes » et les institutions sociales partenaires du service, telles que Caritas et le Rel'aids, s'est fait sur les deux dernières années. La maison a pu ouvrir ses portes au printemps 2022.

Le service continue d'accompagner le projet, de faire les liens avec les institutions sociales et le tissu associatif de Renens, de permettre aux valeurs du projet de se réaliser et d'intégrer la participation des femmes concernées. La municipale du service ECS préside le COPIL, qui est composé de représentants du Canton, de Caritas, du dicastère BaDoLog, du Rel'AIDs et de représentantes des « Lionnes ».

Partenaires extérieurs

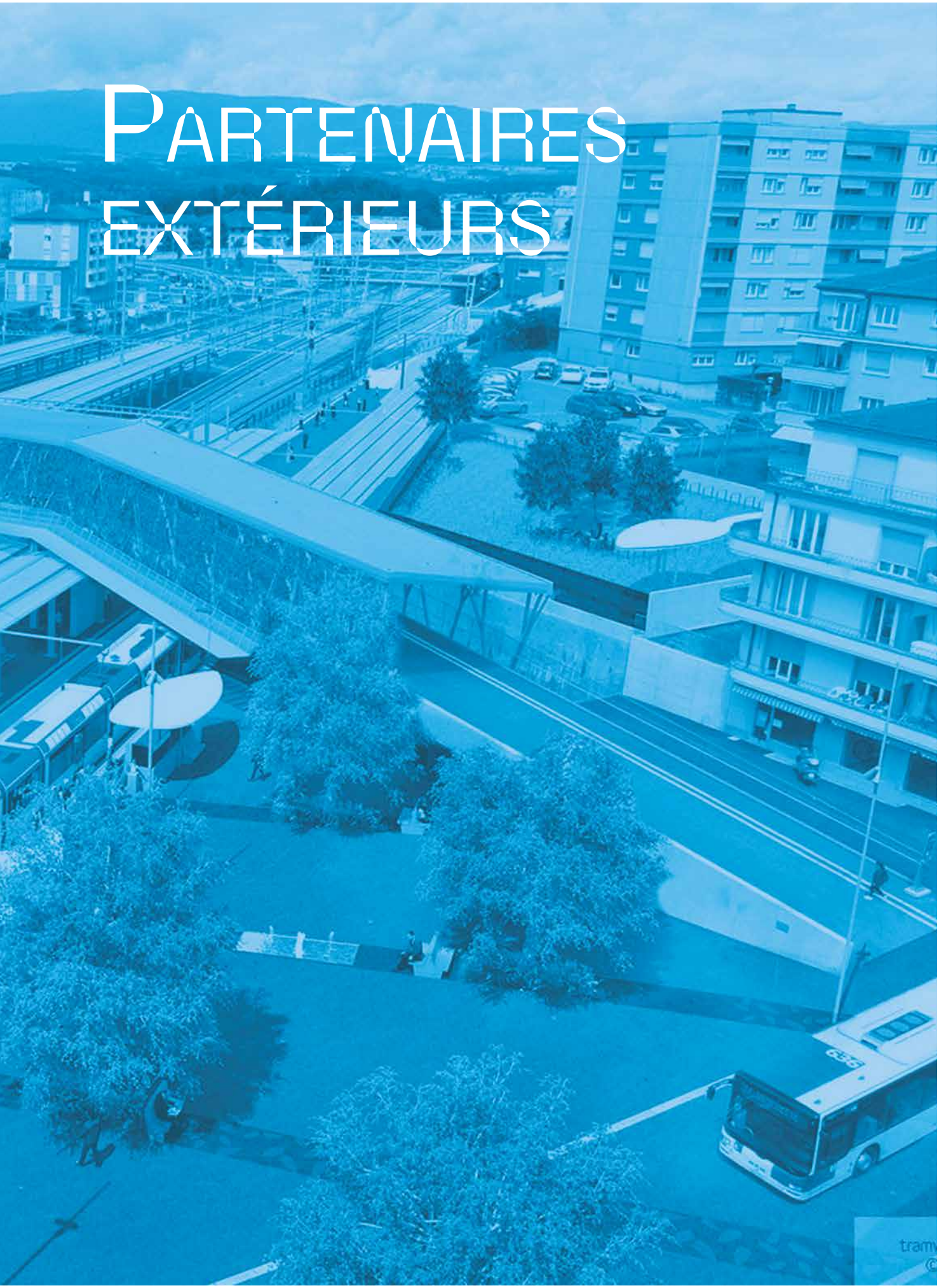

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

OUEST LAUSANNOIS

SDOL – STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS

Le bilan d'activités du SDOL est transmis en même temps que le présent rapport de gestion. Il peut également être consulté sur ouest-lausannois.ch.

BUREAU INTERMUNICIPAL

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mmes et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2022 :

- 3 fois, sous la présidence de M. Jean-François Clément, syndic de Renens.
- 3 fois, sous la présidence de M. Étienne Dubuis, syndic de St-Sulpice.

Lors de ces séances, le Bureau intermunicipal a pris les décisions suivantes :

- Adopter son rapport de gestion de l'exercice 2021.
- Proposer des modifications à la vision stratégique 2021-2026 du SDOL au groupe de pilotage de cette instance.
- Donner son accord de principe à la tenue de la manifestation Ola Up en 2023.
- Adopter les comptes 2021 de l'Inspection intercommunale des chantiers.
- Suivre la préconisation des municipaux en charge de la thématique des déchets afin de proposer Mme Nathalie Jaton et M. Jean Ceppi comme représentants de l'Ouest lausannois au Conseil d'administration de Valorsa.
- Accepter le principe d'une participation au financement d'une place d'accueil pour les gens du voyage suisses (Yéniches) sur la Commune de Bussigny.
- Adopter, sans aucune remarque, le budget des comptes de fonctionnement et études du SDOL pour 2023.
- Abandonner la réflexion relative à un journal de l'Ouest lausannois au profit d'articles qui seraient intégrés dans chaque journal communal.
- Solliciter les municipaux de la culture afin de répertorier l'entier des manifestations culturelles qui se déroulent dans le district. L'objectif étant de pouvoir mettre ensuite ces informations à disposition de la population notamment à travers les canaux numériques.
- Dénoncer le contrat avec le fournisseur de l'App Info Ouest et renoncer à ladite App.
- Valider le budget 2023 de l'Inspection intercommunale des chantiers.
- Donner son accord de principe pour une réflexion relative à l'implantation d'une structure intercommunale à Crissier.
- Approuver le budget 2023 de Lausanne Région.

Il est encore à noter que :

- Lors de sa séance du 3 février 2022, les membres du BI ont accueilli Mme la conseillère d'État Christelle Luisier Brodard et Mme la Préfète du district de l'Ouest lausannois Anne Marion Freiss (Mme la conseillère d'État Béatrice Métraux, malade, n'a pas pu se joindre à cette rencontre). Les principaux enjeux liés au département dirigé par Mme Luisier Brodard ont été présentés et plusieurs questions en lien avec la thématique de l'aménagement du territoire ont pu être posées.
- La rencontre des Municipalités du district de l'Ouest lausannois s'est tenue le 28 février 2022 au Gymnase de Renens.
- Lors de sa séance du 4 mai 2022, les membres du BI ont accueilli une délégation des Municipaux en charge de la thématique des déchets dans les communes de l'Ouest

lausannois, ainsi que M. Jean-Daniel Luthi, président du Conseil d'administration de Valorsa à ce moment-là.

- Lors de sa séance du 14 juin 2022, les membres du BI ont accueilli Mme la Préfète du district de l'Ouest lausannois Anne Marion Freiss, M. le Préfet du district de Nyon Olivier Fargeon, ainsi que les Municipaux en charge notamment de la sécurité publique. Un point de situation a ainsi pu être réalisé concernant l'accueil des gens du voyage dans le canton de Vaud.

TRANSPORTS PUBLICS DE LA RÉGION LAUSANNOISE SA

REPRÉSENTATION COMMUNALE

M. Jean-François Clément, syndic, siège au Comité de direction ainsi qu'au Conseil d'administration des tl.

Mme Tinetta Maystre, municipale Urbanisme-Infrastructures-Mobilité, est présidente du Conseil d'administration ainsi que du Comité de direction des tl.

POINTS FORTS 2022 POUR LA VILLE DE RENENS

- Le chantier du tramway a pris ses marques sur la quasi-totalité des 4,5 km de son tracé à travers les Communes de Lausanne, Prilly, Renens et Crissier. 2022 aura vu une première étape importante avec la mise en double sens de l'avenue du 14-Avril dès le 7 juin. Après deux ans de travaux, cette réorganisation de la circulation va permettre de fermer la rue du Terminus à la circulation routière, ainsi que la rue de Crissier, afin de démarrer le chantier du tramway en tant que tel le long des voies de chemin de fer du côté nord de la gare. A noter également la démolition de l'ancien entrepôt CFF en face de l'Hôtel de Ville qui permettra à terme d'élargir la voie pour une circulation en site propre du tram.
- Travaux de nuit sur le chantier du tram de la fin août à la fin octobre sur la rue de Lausanne le long des rails. Les riverains du chantier ont été conviés à une séance d'information publique le 23 août à la place nord de la gare, en présence de Mme Maystre et de M. Clément.
- En parallèle des travaux du chantier du tram, les tl ont mis en place une signalétique spécifique pour orienter les cyclistes vers des itinéraires bis et assurer ainsi une traversée à vélo des secteurs en travaux.
- Plus de 18'000 clients ont été accueillis et servis en 2022 au centre clientèle tl à la rue de Crissier.
- Modification importante du réseau de bus au mois de novembre avec un nouveau tracé pour les lignes 17 et 18. L'offre de bus de nuit a également été consolidée avec de nouveaux tracés qui desservent la gare de Renens.
- 30 ans après avoir peint le terminus du M1 au Flon, le dessinateur carougeois Gérald Poussin a repeint neuf piliers de la gare de Renens, au terminus renanais de ce même M1.

DÉFICIT D'EXPLOITATION

- Part de la Commune de Renens au déficit d'exploitation 2021 des lignes d'agglomération : CHF 8'094'887.-.
- Part de la Commune de Renens à l'indemnité pour coûts non couverts des lignes du trafic régional et assimilé, selon la Loi sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTP) : CHF 2'026'755.30.

SERVICE INTERCOMMUNAL DES TAXIS (SIT)

PRINCIPALES MISSIONS

- Assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que les révisions réglementaires.

- Organiser les séances du Comité de direction, de la Commission administrative et celles du Conseil intercommunal.
- Renseigner toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis.
- Délivrer les concessions pour l'exploitation d'un service de taxis.
- Gérer et tenir à jour les dossiers des exploitants de taxis.
- Veiller au respect des règlements régissant le service des taxis.
- Enquêter sur les réclamations.
- Rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Six collaborateurs, représentant 3.8 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), composée d'Épalinges, Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, Le Mont-sur-Lausanne et Bussigny. Les organes intercommunaux de l'Association sont le Conseil intercommunal et le Comité de direction, ainsi que la Commission administrative. L'administration de l'Association est assurée par le SIT.

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à deux reprises en 2022.

Lors de sa séance du 5 octobre, il a adopté une révision partielle et formelle du règlement intercommunal sur le service des taxis. Il s'ensuit notamment que l'obligation d'être propriétaire du véhicule affecté à un service de taxis a été abrogée. Cette modification permet, d'une part, d'assurer la transition du changement des véhicules thermiques d'ici au 1er juillet 2025 et, d'autre part, un renouvellement de la flotte plus régulier offrant ainsi un service de meilleure qualité.

COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction a tenu trois séances en présentiel et a pris plusieurs décisions par voie de circulation.

Il a ainsi décidé d'ouvrir une procédure d'appel d'offres afin de délivrer 15 concessions individuelles et 10 concessions pour les compagnies, suite à la faillite d'une compagnie de taxis prononcée au mois de novembre. Le parc automobile affecté à l'activité des taxis est composé de 177 véhicules hybrides (128 en 2021) et de 7 véhicules électriques (4 en 2021).

COMMISSION ADMINISTRATIVE

La Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter l'octroi d'une concession et de réprimer les infractions au RIT, a tenu trois séances en présentiel et a rendu cinq décisions allant de la mise en garde au retrait de concession.

CONTRÔLES DE POLICE

Le nombre de contrôle de police est de 40 diurnes et 13 nocturnes (4 en 2021). Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 83 (45 en 2021). Au total, on dénombre 115 dénonciations dressées (61 en 2021), tous corps de police confondus. Le nombre de véhicules contrôlés s'élève à 37 et celui des réclamations traitées à 18.

CONCESSIONS – TAXIS DE PLACE (REGROUPÉS AU SEIN DE TAXI SERVICES SÀRL)

	Nombre de concessions		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2021	2022	2021	2022
Compagnies	4	3	82	60
Exploitants indépendants	121	118	121	121
Total	**125**	**121**	**203**	**181**

AUTORISATIONS – TYPE B – TAXIS SANS PERMIS DE STATIONNEMENT

Exploitants	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2021	2022	2021	2022
Taxiphone	37	36	38	36
Allô Taxis !	1	1	2	2
Autres	48	47	50	48
Total	**86**	**84**	**90**	**86**

CENTRAUX D'APPELS

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 782'132 courses, soit 510'996 distribuées, dont 14'937 par l'application, et 271'136 au vol, contre 726'143 en 2021 (+7.7%). Les stations sont au nombre de 46 et offrent un total de 173 places (statu quo).

GROUPE DES VILLES

Au cours de l'année, le Groupe des Villes, dont est membre M. Jean-François Clément, syndic, a siégé à quatre reprises. Il a donné sa vision sur des thèmes d'actualité qui occupent l'UCV, comme par exemple l'augmentation du prix des énergies, la cybersécurité – possibilités d'action entre canton, communes et partenaires privés, ou encore la sécheresse – vécue durant l'été 2022.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES ET UNION DES VILLES SUISSES

Le 11 juin 2022, l'Assemblée générale de l'Union des Communes Vaudoises a été accueillie par la Commune de Chavornay. La Journée des Villes Suisses s'est quant à elle déroulée à Bâle les 25 et 26 août 2022 sur le thème «Villes respectueuses du Climat».

ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE – OUEST LAUSANNOIS

Le rapport d'activité annuel n'étant pas disponible lors de l'édition du présent rapport, celui-ci pourra être consulté sur le site pcirol.ch.

ASSOCIATION LAUSANNE RÉGION

Tout au long de l'année, l'Association Lausanne Région a mené des travaux pour ses 27 communes membres, dans les domaines d'activités qui concernent le territoire et l'environnement, la mobilité, l'économie, l'enfance et la formation des jeunes, la prévention des dépendances, les seniors et d'autres sujets transversaux.

Le Bureau de coordination, composé de huit syndics, a présidé les deux assemblées générales annuelles de l'association régionale. En sus des points à l'ordre du jour liés à l'adoption des comptes et du budget, les assemblées des 10 mai et 11 octobre 2022 ont permis d'évoquer les différents projets en cours.

INSPECTION INTERCOMMUNALE DES CHANTIERS (IIC)

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers (Rpac). Son application incombe aux Municipalités. Selon l'article 29 Rpac, les municipalités peuvent confier le contrôle à un tiers disposant des compétences nécessaires. Les Communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxtens-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix ont chargé l'Inspection intercommunale des chantiers d'assumer cette tâche.

La nouveauté de cette année écoulée réside toutefois dans la forte hausse du nombre de chantiers d'installation de panneaux solaires en toiture, même si la durée de ces travaux est en général très courte.

Le Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers (Rpac) est en cours de révision, plusieurs articles sont en effet aujourd'hui désuets. Quant à la nouvelle Ordonnance sur la sécurité et la protection de la santé des Travailleurs dans les travaux de Construction (OTConst), elle est entrée en vigueur le premier janvier 2022.

Construction de villas mitoyennes au ch. de Jouxtens

Démolition des halles CFF à la rue de Lausanne

TRAVAUX TERMINÉS DURANT L'ANNÉE 2022 À RENENS

- Démolition de deux bâtiments au chemin du Chêne.
- Démolition d'un bâtiment au chemin du Carroz.
- Démolition d'un bâtiment à la rue de la Paix.
- Démolition d'un bâtiment au chemin de Broye.
- Démolition de halles CFF à la rue de Lausanne.
- Démolition de plusieurs bâtiments à la rue du Midi.
- Surélévation d'un bâtiment d'habitation à l'avenue du 1er-Mai.
- Construction d'un bâtiment d'habitation à l'avenue du 1er-Mai (1 grue).
- Construction de deux immeubles de logements à l'avenue des Paudex (2 grues).
- Construction de trois villas contiguës au chemin du Martinet (1 grue).

TRAVAUX ENCORE EN COURS AU 31 DÉCEMBRE 2022

- Agrandissement et surélévation de deux villas au chemin de Pierregrosse (1 grue).
- Transformation d'un bâtiment à l'avenue de l'Église Catholique.
- Construction de quatre immeubles à affectation mixte au chemin du Chêne (2 grues).
- Construction d'un immeuble de logements à la rue du Lac (1 grue).
- Construction de trois bâtiments à affectation mixte à l'avenue de Malley (2 grues).
- Construction de plusieurs villas mitoyennes au chemin de Jouxtens (2 grues).
- Construction d'un immeuble de logements à la rue de la Paix (1 grue).
- Construction de deux immeubles de logements au chemin de Broye (1 grue).
- Construction d'une villa au chemin de Pallettes (1 grue).
- Construction d'une villa au chemin du Bois.
- Construction d'un bâtiment d'activités à la rue de Lausanne (1 grue).
- Construction d'un bâtiment d'activités à la Gare de Triage (2 grues).
- Construction d'un garage atelier pour le tram au chemin du Closel (1 grue).

TOTAL DES CHANTIERS VISITÉS (95 POUR RENENS)

Le rapport d'activité complet est consultable sur iic-ol.ch.

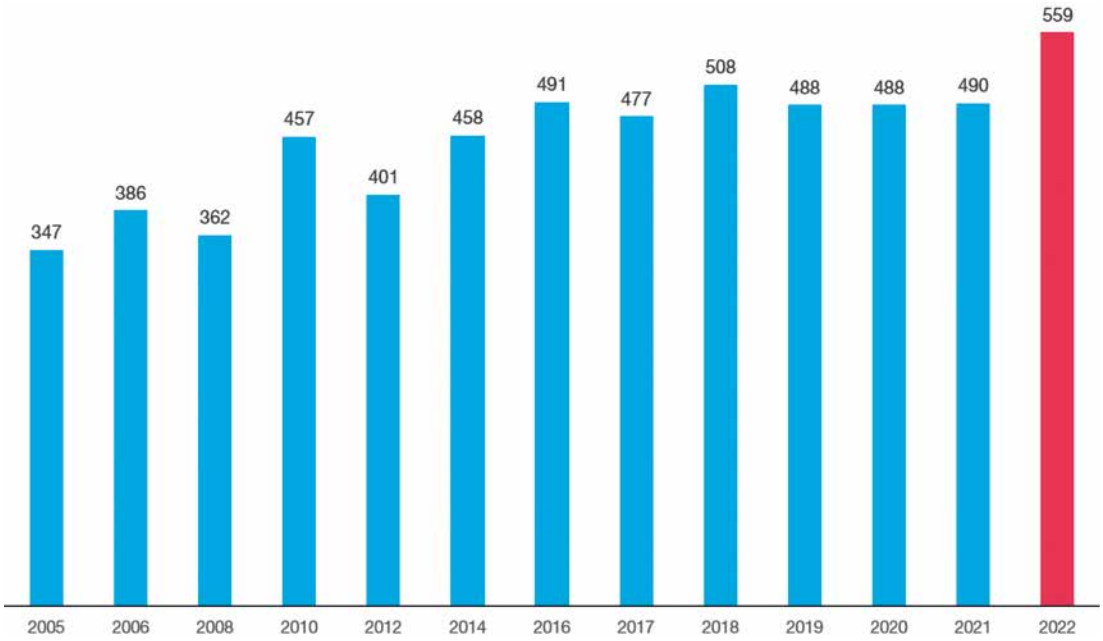

SIE SA ET TVT SERVICES SA

Pour cette législature, M. Jean-François Clément, syndic, membre du Comité de direction, est président du Conseil d'administration de SIE SA; Mmes Tinetta Maystre et Patricia Zurcher Maquignaz, conseillères municipales, et M. Didier Divorne, conseiller municipal, en sont membres.

MM. Clément et Divorne font partie du Conseil d'administration de TvT Services SA. La Municipalité a été représentée aux assemblées générales ordinaires de SIE SA et TvT Services SA du 24 juin 2022 à Crissier.

FONDATION LES BAUMETTES

Les communes fondatrices de la Fondation les Baumettes (Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Ecublens) ont chacune deux représentants au Conseil de Fondation et un au Comité de Direction.

La ville de Renens est représentée au Conseil de Fondation par M. Didier Divorne, conseiller municipal Bâtiments–Domaines–Logement et par Mme Nathalie Jaccard, conseillère municipale Culture–Jeunesse–Affaires scolaires.

Madame Karine Clerc, conseillère municipale Enfance–Cohésion sociale représente la ville de Renens au Comité de Direction.

SITUATION COVID-19

L'année 2022 n'a pas démarré sous de très bons auspices. Le virus du Covid-19 était encore bien présent dans l'institution. Sur le seul mois de janvier une quarantaine de résidants ont été malades de la Covid ou avec des symptômes de la Covid. Les résidants symptomatiques ont été confinés ainsi que leur voisin pour les résidants en chambre double, même si asymptomatiques.

Les collaborateurs n'ont pas été épargnés puisque 60 d'entre eux ont été malades durant le même mois. Cet absentéisme important a dû être compensé ; ce qui n'a pas été sans effets négatifs sur les finances.

Les conséquences de la Covid sur la santé des résidants et des collaborateurs n'ont pas la même importance qu'en 2020. Les résidants et les collaborateurs tombés malades se sont remis sur pieds après quelques jours. Les confinements en chambre sont toujours difficiles à vivre, ceci malgré les mesures compensatoires apportées.

HÉBERGEMENT

39'637 journées d'hébergement ont été facturées pour une capacité maximum de 40'515 journées. La capacité d'accueil est de 111 résidants dont 2 lits de courts-séjours. Au 31.12.2022, 110 résidants étaient hébergés à l'EMS des Baumettes : 83 femmes avec un âge moyen de 87.6 ans et 27 hommes avec un âge moyen de 82.4 ans.

Les activités d'animation évoluent vers un accompagnement de plus en plus individualisé. Pour ce faire, l'approche Snoezelen à laquelle ont été formées les animatrices en 2022 est une réelle plus-value.

CENTRE D'ACCUEIL TEMPORAIRE (CAT)

En plus des animations récréatives qui sont proposées aux bénéficiaires du CAT, des ateliers visant au maintien de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne sont organisés.

L'activité du CAT n'a pas encore retrouvé celle qu'elle était avant la crise du COVID-19, soit 4'628 modules et 2'292 repas en 2022 contre 5'248 modules et 2'616 repas en 2019. L'âge moyen des bénéficiaires CAT est de 86 ans pour les femmes et de 87.3 ans pour les hommes.

LOGEMENTS PROTÉGÉS

Les logements protégés inaugurés en 2010 n'ont jamais rencontré de difficultés pour trouver de nouveaux locataires. Son architecture adaptée aux personnes à mobilité réduite, l'accompagnement sécuritaire et socioculturel apportent aux locataires un sentiment de sécurité.

Au 31 décembre, 21 femmes étaient accueillies aux logements protégés, leur moyenne d'âge était de 86.05 ans, les hommes étaient au nombre de 13 avec une moyenne d'âge de 76.15 ans. Trois locataires ont quitté leur logement pour une entrée en EMS dont une locataire aux Baumettes.

LA GARDERIE

La capacité d'accueil est de 27 enfants : deux groupes de 5 bébés, un groupe de 7 trotteurs et un groupe de 10 grands. La Garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance Renens-Crissier.

Le taux d'occupation reste élevé en 2022 avec un résultat de 89.86% (89.65% en 2021). Les enfants du personnel des Baumettes qui bénéficient d'une fréquentation irrégulière représentent 7.15% du taux d'occupation.

CUISINE

Les menus proposés par la cuisine aux résidants sont variés et à la recherche d'un équilibre diététique. Pour s'adapter au mieux aux goûts et aux habitudes alimentaires de chaque résidant, une carte « repas » est constituée avec les éventuelles allergies et aversions.

La cuisine a élaboré 217'500 repas en 2022 (214'335 en 2021). Les repas mis à disposition pour être livrés à domicile par les CMS représentent 38% de la production, soit 82'594 repas.

COLLABORATEURS

Effectif moyen payé en équivalent plein temps pour 2022 : 151.58 (153.71 en 2021).

La différence ne représente pas une baisse d'effectif auprès des résidants, celui-ci est constant et correspond aux besoins journaliers. La baisse correspond à une diminution de l'absentéisme en 2022 par rapport à 2021.

Actuellement, 18 apprentis sont formés dans les professions suivantes : assistant socio-éducatif, assistant en soins et santé communautaire, agent de propreté, aide en soins et accompagnement, cuisinier, employé en cuisine et employé de commerce.

PROJET EMS DE BUSSIGNY

L'EMS baptisé La Gravernayse devrait pouvoir, selon le planning intentionnel, ouvrir ses portes fin 2025 avec un début des travaux durant le 2e semestre 2023. L'EMS se construit sur une parcelle mise à disposition par la commune de Bussigny sous forme d'un droit de superficie (DDP).

Le projet comprend 52 chambres individuelles toutes équipées d'une salle de bain ainsi qu'un centre d'accueil temporaire (CAT) pour accueillir une douzaine de personnes les jours ouvrables.

AGRANDISSEMENT ET MODERNISATION DE L'EMS DE RENENS

Le projet consiste à agrandir le bâtiment actuel, soit par une extension ou soit par un rehaussement. L'agrandissement accueillera 50 nouvelles chambres individuelles, ce qui permettra de transformer 21 chambres doubles en chambres individuelles dans la partie initiale du bâtiment. A la fin des travaux, l'EMS comptera 133 lits de gériatrie et de psychogériatrie compatible, tous en chambre individuelle.

CONCLUSIONS

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères communales,

Messieurs les Conseillers communaux,

Nous concluons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,

Ouï le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2022 et en donne décharge aux organes responsables.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 27 mars 2023

Au nom de la Municipalité

Le syndic	Le secrétaire municipal
Jean-François Clément	Michel Veyre